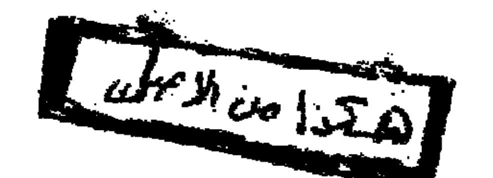


Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16515 – 7,50 F

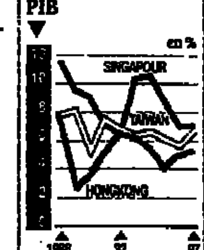
MARDI 3 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Les rescapés de la crise en Asie

■ Immobilier : 2 pages d'annonces



L'enjeu européen des élections allemandes

● Après sa victoire en Basse-Saxe, Gerhard Schröder devient le candidat de la gauche à la chancellerie

● Le revers de la CDU fragilise Helmut Kohl qui briguera en septembre un cinquième mandat

● Jusqu'à présent, M. Schröder a défendu des positions eurosceptiques et nationales

LES ALLEMANDS auront à choisir à l'automne entre Helmut Kohl et Gerhard Schröder. Le Parti social-démocrate (SPD) a mis fin, dimanche 1er mars, à l'incertitude sur le nom de son candidat à la chancellerie fédérale, en annonçant que M. Schröder, ministre président du Land de Basse-Saxe, conduirait le parti aux élections générales du 27 septembre.

Le succès remporté, dimanche, par M. Schröder au scrutin régional de Basse-Saxe jouait un rôle comparable à celui de « primaires » au sein du premier parti d'opposition allemand. L'issue du scrutin met un terme à l'ambition d'Oskar Lafontaine, président du SPD, qui ne cachait pas sa volonté de briguer lui aussi la succession d'Helmut Kohl, après une première tentative malheureuse en 1990.

Très populaire dans les sondages d'opinion, Gerhard Schröder l'est beaucoup moins au sein de son propre parti. Ancien dirigeant de la gauche sociale-démocrate, il se présente volontiers aujourd'hui en « Tony Blair allemand », défendant des positions en définitive assez proches de celles de la CDU au pouvoir sauf sur l'Europe et la monnaie unique, dossiers sur lesquels Gerhard Schröder affiche volontiers des tendances sceptiques et nationales.

Si d'aventure les élections *de septembre prochain* confirmaient les tendances actuellement repérables dans les sondages, le SPD pourrait conquérir le pouvoir avec les écologistes. Le chancelier Kohl est affaibli par le résultat de ce scrutin régional, lui qui s'était fortement engagé personnellement dans la campagne de Basse-Saxe. La CDU assure qu'elle reste unie derrière lui pour garder le pouvoir à l'automne, mais les observateurs allemands n'excluent pas l'hypothèse d'une discussion interne sur l'opportunité d'une cinquième candidature d'Helmut Kohl à la chancellerie fédérale.



Lire pages 2, 3 et notre éditorial page 13

Les « bottes Wellington » défendent à Londres leur « vert paradis »

LONDRES
de notre correspondant

Entre tradition et civilité, il y avait là les adeptes de la chasse au renard, les robustes dames du Women's Institute, chantres de l'Angleterre verdoyante, les éleveurs bovins victimes de la crise de la « vache folle » et de l'appréciation de la livre sterling, les grands propriétaires terriens entourés de leur domesticité, les nouveaux venus habitant de faux cottages traditionnels ou encore les sujets de Sa Majesté hostiles aux directives de Bruxelles. Bref, des Britanniques venus en train ou en autocar de tout le royaume, souvent avec femmes et enfants, pour dénoncer la politique du gouvernement Blair avec une détermination, une ferveur, et parfois une mauvaise foi, à la mesure de l'actuelle colère de l'Angleterre des champs à l'encontre de celle des villes.

Quelque 250 000 personnes ont ainsi défilé, dimanche 1er mars à Londres, pour protester contre la politique rurale du gouvernement travailliste, en particulier contre les menaces pesant sur la chasse à courre en meute. Ce fut la plus importante manifestation dans la capitale depuis le début des années 80. Si aucune banderole ne s'en prenait directement au Labour au pouvoir, les participants ont vivement dénoncé la proposition de loi d'un député de gauche visant à proscrire la chasse à courre, et contesté l'interdiction de la consommation des côtes à l'os, les fermetures d'écoles de village, sans oublier l'expansion des villes qui dévorent les espaces verts, dépositaires du patrimoine naturel...

Il était difficile pour Tony Blair de ne pas tenir compte de la jacquerie des « bottes Wellington », comme l'appelle la presse en faisant allusion aux célèbres grandes bottes kaki chères aux hobereaux. Ainsi l'examen par les Communes de la législation sur la chasse à courre a-t-il été remis aux calendes grecques. Mais la chasse reste un sujet sur lequel le premier ministre, élu de Sedgefield, ex-région minière menacée de devenir un dortoir de citadins, et surtout son ministre des affaires étrangères, Robin Cook, très proche des milieux hippiques, sont en délicatesse avec l'énorme majorité du groupe parlementaire travailliste, favorable à l'interdiction des équipages.

Le lobby chasseur rencontre cependant de fortes oppositions. Les organisations écologistes, comme le National Trust, le conseil pour la protection de l'Angleterre rurale, ou les Amis de la Terre boycottent un mouvement financé par les grands féodaux comme les ducs de Westminster ou de Devonshire, très proches des industriels tenus pour responsables de la pollution. Les syndicats, pour leur part, mettent en exergue les bas salaires des travailleurs agricoles, dont beaucoup ont été forcés par leur employeur à faire le déplacement londonien.

Enfin, une image d'archaïsme colle aux guêtres de cette Angleterre profonde qu'on allait pour un peu oublier. Cette douce Albion qui se sent en sécurité dans un monde que les courant extérieurs – le multiculturisme, la mondialisation, etc. – ne semblent qu'effleurer et dans laquelle prévaut la volupté d'être anglais, blanc, tranquille et monarchiste. Rien n'illustre mieux ce clivage que cette réflexion d'un chasseur en habit rouge au visage rubicond à propos du *« vert paradis »* célébré par Shakespeare et désormais sur la défensive : *« La raison de ma présence à Londres est de préserver le monde comme il est aujourd'hui. »*

Marc Roche

POINT DE VUE

A monsieur le ministre de l'éducation

par Régis Debray

ON peut partager nombre de vos inquiétudes sur la dégradation de notre système d'enseignement ; on peut s'inquiéter aussi de la façon dont vous l'affrontez. Et se demander si les remèdes que vous envisagez n'aggraveront pas le mal que vous dénoncez à juste titre, à moins qu'ils n'en soient des symptômes.

A quel titre, cette interpellation ? Je ne suis pas un expert pédagogue. Rien qu'un ancien prof, éloigné du « terrain » mais sensible à ceux qui s'y dévouent toujours, sans attache syndicale ou partisane. C'est en citoyen respectueux que je m'adresse à vous, monsieur le ministre, notamment pour avoir lu, ici même, votre très instructif manifeste *Ce que je veux*. Titre, j'en suis sûr, qui vous a échappé. Les ministres de la République, qui sont ses serviteurs et non ses maîtres, ont à charge de nous dire *ce qu'il est juste* de faire, compte tenu de leurs obligations, et non ce que leur ego souhaite faire, eu égard à leur image ou popularité. Vous savez mieux que moi qu'un responsable de l'Etat éducateur n'a pas à se positionner en moi-je sur la scène de l'Etat séducteur. Si je ne connaissais pas votre sincérité, votre désintéressement, je ne me permettrais pas cette franchise.

Première inquiétude : voir jouer l'opinion contre l'institution. Une chose est de se refuser à flatter son administration pour avoir la paix, en faisant allégeance à tel ou tel syndicat, corporatisme ou pesanteur ; autre chose est de faire chorus avec *la vox populi* qui, depuis Socrate le corrupteur de la jeunesse, met l'enseignant, éternel suspect, en procès. Une chose est de s'en prendre aux dysfonctionnements, autre chose est d'épouser, pour se mettre vent en poupe, les préjugés les plus triviaux.

Lire la suite page 14

Régis Debray *est philosophe et écrivain.*

■ **Lucien Bodard est mort**

Le journaliste-écrivain est mort, lundi 2 mars, à son domicile parisien, d'un arrêt cardiaque. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il était né en Chine, à Tchoung-King. Bodard, ou le lyrisme du chaos. L'hommage de Bertrand Poirot-Delpech. p. 12

■ **Ecole : un plan en Seine-Saint-Denis**

Réagissant à un rapport accablant sur l'état du système scolaire en Seine-Saint-Denis, M. Allègre propose un plan de rattrapage. p. 9

■ **Super 12, nouveau rugby**

Durant trois semaines, les meilleurs joueurs de l'hémisphère Sud vont s'affronter dans cette compétition devenue la référence du rugby moderne. p. 23

■ **Régions : l'Aquitaine**



Le Monde continue sa série de portraits des 22 régions métropolitaines

L'Aquitaine se sent mal aimée de Paris : la plupart des projets régionaux sont en panne depuis vingt ans. p. 10

■ **Candidats et cumulards**

Les élections régionales révèlent la difficulté des partis politiques, à gauche comme à droite, à appliquer le non-cumul des mandats. p. 6

■ **Mode sur papier glacé**

A Paris, deux expositions rendent compte de la concurrence visuelle qui opposa deux magazines new-yorkais, *Vogue* et *Harper's Bazaar*. p. 27

■ **Inde : les marxistes du Bengale**

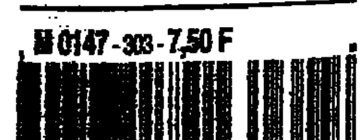
600 millions d'Indiens étaient appelés à voter pour renouveler leur Parlement. Les marxistes du Bengale rêvent de diriger une nouvelle coalition. p. 5

■ **Une voix juive sur la modernité**

Religion, sida, avortement, intégration : le rabbin Gilles Bernheim rappelle le devoir de solidarité. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 303 - 7,50 F



« Le Monde » et l'entreprise

▭ Six pages sont désormais consacrées aux entreprises et aux marchés

▭ De nouvelles rubriques : management, marketing et droit

▭ Affaires et économie : un tableau de bord quotidien offre les faits du jour et les indices essentiels

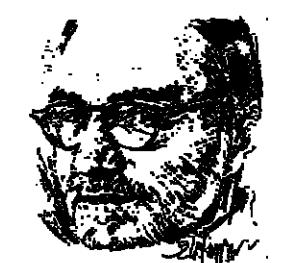
Lire pages 16 à 21

Italie : le destin des exilés

PLUSIEURS dizaines d'exilés italiens, installés en France depuis la fin des *« années de plomb »*, sont menacés d'extradition. L'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen, en octobre 1997, et l'inscription des mandats d'arrêt italiens dans le système informatique des personnes recherchées ont déjà conduit à l'arrestation de trois d'entre eux. Depuis un engagement solennel de François Mitterrand, en 1985, la France a toujours refusé d'extrader ces anciens militants d'extrême gauche. Onze d'entre eux ont écrit à Jacques Chirac et à Lionel Jospin, afin de réclamer la protection de la France. Ils réclament un *« destin commun »* : la régularisation ou le charter vers l'Italie.

Lire page 8

Pluie d'étoiles pour un chef



ALAIN DUCASSE

L'ÉDITION 1998 du guide Michelin consacre pour la première fois un chef dans deux établissements. Alain Ducasse, déjà récompensé par trois étoiles à Paris, en 1997, est cette fois honoré pour le Louis-XV, à Monte Carlo. Le palmarès récompense aussi le travail des frères Pourcel, du Jardin des Sens, à Montpellier, dont le risotto crémeux aux fruits secs a séduit les inspecteurs.

Lire page 32

ALLEMAGNE **Gerhard Schröder, *le ministre-président de Basse-Saxe*, sera le candidat du Parti social-démocrate allemand à la chancellerie contre Helmut Kohl, lors des élections générales du 27 septembre 1998. *Ainsi en a décidé le SPD après* la victoire remportée dimanche par M. Schröder aux élections régionales de Basse-Saxe. Une défaite dans ce Land aurait eu pour conséquence *la désignation* d'Oskar Lafontaine, président du parti, comme candidat du SPD à la chancellerie, de préférence à Gerhard Schröder. ● LA CDU enregistre un cuisant revers en *Basse-Saxe, laissant présager un* combat difficile au niveau fédéral pour Helmut Kohl, qui briguera en septembre un cinquième mandat à la chancellerie. Le parti a cependant fait savoir qu'il excluait toute nouvelle discussion sur la candidature de M. Kohl.** ***(Lire aussi notre éditorial page 13.)***

Gerhard Schröder sera l'adversaire d'Helmut Kohl aux élections de septembre

Le ministre-président de Basse-Saxe a remporté haut la main, dimanche, les élections régionales. Cette victoire le désigne comme le candidat du Parti social-démocrate pour la chancellerie

BONN
de notre correspondant

Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, sera candidat du Parti social-démocrate (SPD) pour affronter Helmut Kohl lors des élections générales allemandes du 27 septembre. La décision devait être entérinée lundi 2 mars dans la journée par le comité de direction du Parti social-démocrate. Mais sans attendre cette réunion, le président du parti, Oskar Lafontaine, a lui-même annoncé, dès dimanche soir, qu'il proposerait la candidature de Gerhard Schröder. Dès qu'avaient été connues les premières estimations en fin d'après-midi, Franz Müntefering, secrétaire du SPD, avait annoncé que M. Schröder serait le candidat du Parti.

Le Parti social-démocrate a donc tiré sans hésiter les conséquences de la victoire éclatante de Gerhard Schröder aux élections régionales de Basse-Saxe, qui se tenaient dimanche 1er mars. Dans l'incapacité de choisir entre M. Lafontaine et M. Schröder, le SPD avait décidé de s'en remettre aux 5,9 millions d'électeurs de Basse-Saxe : en fonction du score que réaliserait M. Schröder, fort populaire auprès des Allemands mais peu aimé par les militants, celui-ci serait candidat du Parti. Le président de Basse-Saxe avait depuis lontemps annoncé qu'il se retirerait de la course s'il perdait plus de 2 % des suffrages. Le jugement des électeurs est sans appel : avec 47,9 % des voix, M. Schröder progresse de 3,6 points par rapport à 1994.

« PRIMAIRES » RÉUSSIES POUR LE SPD

« C'est un résultat que je n'avais pas espéré même dans mes rêves les plus hardis », s'est réjoui M. Schröder. Il conforte sa majorité absolue au Parlement régional, puisqu'il obtient 83 sièges sur 157, contre 81 sur 161 lors des élections précédentes. La claque est magistrale pour le parti de M. Kohl. Le jeune candidat de la CDU, Christian Wulff, 38 ans, enregistre le plus mauvais score de la CDU depuis la guerre avec 35,9 % des suffrages. En 1994, déjà emmené par M. Wulff, la CDU avait enregistré un record d'impopularité avec 36,4 % des suffrages. Les Verts enregistrent un léger recul puisqu'ils ne recueillent que 7 % des voix contre 7,4 % lors du dernier scrutin. Enfin, le parti libéral progresse de 0,5 % à 4,9 %, mais ne parvient pas à franchir la barre de 5 % des suffrages pour être représenté au Parlement régional.

Le SPD a réussi ses « primaires ». Depuis des mois, à l'exception de quelques prises de position vite étouffées de la gauche du Parti contre Gerhard Schröder, le débat interne sur la candidature à la chancellerie était suspendu en attendant le scrutin de Basse-Saxe. Le vote des électeurs a été tellement clair qu'il a rendu la candidature de M. Schröder incontestable. Pour la première fois depuis longtemps, après seize années d'opposition, c'est un parti uni qui entre en campagne pour tenter de reconquérir la chancellerie lors des élections législatives du 27 septembre. *« L'ère Kohl touche à sa fin »*, a estimé M. Schröder, qui, dimanche, en Basse-Saxe, a mordu à la fois sur l'électorat des Verts et sur celui des chrétiens-démocrates.

Rebecca Harms, tête de liste des Verts de la région, ne cachait pas sa déception. *« Il ne s'est agi que de personnes et pas d'idées politiques »*, regrettait-elle. Mais au niveau national les écologistes sont ravis. *« Le résultat des élections d'aujourd'hui est merveilleux, car c'est une gigantesque claque pour Helmut Kohl »*, s'est réjoui Jürgen Trittin, porte-parole fédéral des Verts. La candidature de Gerhard Schröder renforce les chances de ces derniers de participer au pouvoir à Bonn après les élections de l'automne. Une candidature d'Oskar Lafontaine, sensible aux thèses écologistes, risquait de détourner une partie de leur électorat traditionnel. Avec Gerhard Schröder, traité par les Verts de porte-parole du lobby automobile, le SPD est au contraire censé prendre des voix au centre et laisser un espace plus grand aux écologistes, permettant aux deux partis de ratisser plus large. Second avantage : la candidature de M. Schröder devrait rassurer les électeurs qui craignent une dérive à gauche de la politique allemande en cas de coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts.

Revers de la médaille, la candidature de Gerhard Schröder risque de conduire à d'âpres affrontements entre les deux formations. Les écologistes veulent par exemple augmenter progressivement le prix de l'essence à 5 marks (16 francs) pour financer le système de protection sociale. Ils réuniront leur congrès cette semaine à Magdebourg, du 6 au 8 mars, pour préciser leur programme. Leurs deux hommes forts, le *« réalo »* Joschka Fischer, qui aspire à devenir ministre des affaires étrangères, et le fondamentaliste Jürgen Trittin, savent qu'il s'agit de leur seule chance de participer au pouvoir au niveau fédéral. Ils devraient tout faire pour rendre leurs propositions acceptables aux yeux des sociaux-démocrates.

Il se pourrait qu'au soir du 27 septembre aucune majorité claire ne se dégage, notamment si les héritiers du Parti communiste de l'ex-RDA, regroupés au sein du PDS, arrivaient à emporter suffisamment de suffrages à l'est pour brouiller les cartes et empêcher les Verts et le SPD d'obtenir à eux seuls la majorité absolue à Bonn. Dans ce cas, les sociaux-démocrates n'écartent pas l'hypothèse d'une grande coalition avec le parti de M. Kohl. M. Schröder, qui a toujours veillé à ne pas se brouiller trop fortement avec les chrétiens-démocrates, pourrait là aussi être plus facilement l'homme de la situation, alors que les rapports de M. Lafontaine avec le parti de M. Kohl sont franchement mauvais.

Le succès du ministre-président de Basse-Saxe ne signifie toutefois pas qu'il deviendra le maître du jeu au sein de sa formation. Obligé de s'incliner pour la course à la chancellerie, Oskar Lafontaine reste le patron incontesté du Parti. Les sociaux-démocrates avaient déjà connu cette séparation des rôles, dans les années 70, entre Willy Brandt et le chancelier Helmut Schmidt, qui était beaucoup plus populaire que son propre parti et avait un programme moins à gauche. Dans l'hypothèse d'une arrivée du SPD au pouvoir, la politique de l'Allemagne se ferait non seulement à la chancellerie mais aussi au siège du Parti social-démocrate, où M. Lafontaine devrait garder une influence non négligeable.

Arnaud Leparmentier

Majorité absolue au Parlement de Hanovre

Le SPD a consolidé, dimanche 1er mars, sa majorité absolue au Landtag (Parlement régional) de Basse-Saxe, où près de six millions de personnes étaient appelées à voter. Voici les résultats :
- **SPD : 47,9 % (contre 44,3 % en 1994), avec 83 sièges (+ 2) ;**
- **CDU : 35,9 % (36,4 %), avec 62 sièges (– 5) ;**
- **Verts : 7,0 % (7,4 %), avec 12 sièges (– 1) ;**
- ***FDP* : 4,93 % (4,4 %) ;**
- **REP (ext. dr.) : 2,8 % (3,7 %) ;**
- **Divers : 1,5 % (1,6 %).**

Le SPD a progressé de 3,6 points par rapport au score qu'il avait **réalisé en 1994. La CDU recule de 0,5 point par rapport à son précédent score et les Verts de 0,4 points, tandis que le parti libéral (FDP) progresse de 0,5 point, sans toutefois parvenir aux 5 % de voix nécessaires pour entrer au Parlement régional.**

Les méandres de celui qui voudrait devenir le « Tony Blair allemand »

BONN
de notre correspondant

Gerhard Schröder voudrait être le Tony Blair allemand. Incarner une gauche modernisée, capable de reconquérir le pouvoir après les seize longues années de règne d'Helmut Kohl. Offrir une bouffée d'air à la population allemande lassée de voir les mêmes têtes à Bonn. Faire la même chose, ou presque, que M. Kohl, mais redonner le moral à une population déprimée, alors que le chômage frappe une personne sur dix à l'ouest du pays, une sur cinq dans l'ex-RDA.

PORTRAIT

C'est de la biographie de Gerhard Schröder que naît son aura *d'homme de gauche*

Avec sa voix charmeuse, son teint bronzé et ses yeux bleus, Gerhard Schröder, âgé de cinquante-trois ans, est avant tout un homme de média. Pas de contact exceptionnel avec la foule lors de ses campagnes électorales. Pas de convictions politiques précises ni de propositions détaillées. L'époque n'est plus aux programmes-fleuves : l'essentiel est de gagner les élections.

Il exaspère la gauche du parti avec ses cravates Armani, sa passion pour les cigares et ses fréquentations mondaines. En 1996, ne s'est-il pas rendu à une soirée d'opéra à Vienne dans le jet privé de Volkswagen, à l'invitation de son président, Ferdinand Piëch ? Avec son discours favorable aux entreprises, Gerhard Schröder ne plaisait jusqu'à présent ni à droite ni à gauche. *« Nous n'avons pas besoin d'un Tony Blair, mais d'une Margaret Thatcher »*, déclarait en septembre Tyll Necker, vice-président du très libéral patronat industriel allemand (BDI). Mais les choses sont en train de changer, par la force d'une dynamique électorale qui commence en Basse-Saxe et qui pourrait se terminer par un succès à Bonn.

Si Gerhard Schröder conserve des atouts auprès de l'électorat de gauche, c'est du côté de sa biographie qu'il faut aller les chercher. Son père meurt au front pendant la seconde guerre mondiale. Sa mère, femme de ménage, se remarie en 1947 avec un manœuvre. Son beau-père meurt dans les années 60 de la tuberculose. *« A la maison, dans les années 50 et 60, ma mère et mes frères et sœurs ont vécu de l'aide sociale. Je ne l'oublierai jamais »*, déclare M. Schröder. Le jeune garçon quitte l'école à quatorze ans, pour devenir vendeur. Il suit les cours du soir, obtient le baccalauréat en 1966, étudie le droit jusqu'en 1971 et devient avocat en 1976. Il est entré au parti en 1963 ; sa carrière politique décolle en 1978, lorsqu'il prend la présidence des Jusos, les jeunes sociaux-démocrates, avant d'être élu en 1980 député au Bundestag. En 1990, il enlève au parti de Helmut Kohl la présidence du Land de Basse-Saxe. Il échoue, en 1993, lorsqu'il présente sa candidature à la présidence du SPD à l'occasion d'un référendum au sein du parti.

Gerhard Schröder fait partie de la génération dite des « petits-fils » de Willy Brandt, ces ex-jeunes loups qui ont œuvré, au début des années 80, au virage à gauche de leur parti et contribué, en s'associant aux combats pacifistes et écologistes de l'époque, à faire chuter en 1982 le gouvernement du chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, un homme de la droite du parti.

Depuis, M. Schröder a apparemment tiré un trait sur la plupart de ses convictions de gauche. L'homme qui manifestait contre le nucléaire dans les années 80 est aujourd'hui plutôt en faveur d'un maintien des centrales allemandes. Ses relations avec les Verts, avec lesquels il a dirigé la Basse-Saxe de 1990 à 1994, ne cessent de se dégrader. *« Les Verts veulent abandonner en même temps l'énergie nucléaire et le lignite. Dans ce cas, c'est à croire que pour eux le courant vient de la prise électrique ou des centrales nucléaires françaises »*, accuse M. Schröder. Le pacifiste Schröder, qui demandait en 1991 le cessez-le feu immédiat en Irak, est devenu un défenseur du lobby militaro-industriel et de l'avion de combat européen Eurofighter, pour peu qu'ils créent de l'emploi en Basse-Saxe.

MODERNISER LA POLITIQUE

Mais c'est sur le programme économique que M. Schröder a le plus brutalement croisé le fer avec ses camarades de parti. *« Il ne s'agit pas de faire la différence entre une politique économique sociale-démocrate et une politique conservatrice, mais entre une politique moderne ou non »*, déclare-t-il à la fin de l'été 1995. La réaction est immédiate : il est démis de ses fonctions de porte-parole du parti pour les affaires économiques. Deux ans plus tard, il finit par imposer ses vues : le parti adopte, au grand dam de son aile gauche, un programme économique, rédigé par M. Schröder, qui est un hymne à la croissance et à l'innovation dans les entreprises.

Dans son Land de Basse-Saxe, M. Schröder fait preuve de pragmatisme. Il est favorable à la semaine de quatre jours chez Volkswagen, dont le Land de Basse-Saxe est le premier actionnaire : celle-ci a permis de sauver 30 000 emplois. Mais il prêche une solution inverse pour une autre entreprise de sa région, le fabricant de pneumatiques Continental, qui avait au contraire besoin d'augmenter sa productivité. Il ne cache pas son hostilité face aux mesures Jospin. Mais considère que ses erreurs pourraient servir l'Allemagne : *« J'aurais bien aimé qu'on introduise en France la semaine de 35 heures avec maintien du salaire : cela aurait donné un avantage à l'économie allemande »*, déclarait-il au *Monde* le 1er octobre 1997.

Les discours de M. Schröder sont plus séduisants que la réalité. D'abord, son Land est loin d'être un modèle de bonne gestion, avec un chômage de deux points supérieur à la moyenne de l'ouest du pays et un endettement par habitant record, mais la population ne lui en fait visiblement pas grief. Le libéralisme de M. Schröder n'est souvent que de façade. Il a ainsi déboursé plus de 1 milliard de deutschemarks au début de cette année pour racheter l'entreprise sidérurgique Preussag Stahl, qui a failli passer sous contrôle étranger. Son objectif : sauver les emplois allemands menacés par les restructurations et garder les centres de décision en Allemagne.

Nul ne se plaint vraiment de ces contradictions, à part quelques libéraux, alors que le chômage frappe près de cinq millions de personnes dans le pays. L'Europe de M. Schröder marche un peu à sens unique : elle doit permettre aux entreprises allemandes, grâce à leurs exportations, de détruire les emplois des autres – à commencer par Volkswagen –, mais elle s'arrête dès qu'une entreprise allemande risque de passer sous contrôle étranger. Mais qui nierait que, par cette approche pragmatique, sinon cynique, M. Schröder est en phase avec ses concitoyens ?

Il lui arrive aussi de jouer, régulièrement, sur la peur de l'étranger. C'est vrai en économie, mais aussi en politique intérieure. Il flatte les peurs des Allemands face la criminalité et à l'euro, leur tenant le discours qu'ils souhaitent entendre. *« Nous ne devrions pas être aussi timorés envers les délinquants étrangers. Pour celui qui abuse de notre droit de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution : dehors et vite »*, déclare-t il durant l'été 1997, déclenchant une vive polémique. M. Schröder fait partie de ces hommes politiques qui considèrent qu'il faut traiter aussi les problèmes d'insécurité « subjective » des Allemands : bref, avoir un discours sécuritaire et embaucher des policiers pour rassurer les personnes âgées, même si elle ne courent aucun danger.

Quant à l'euro, il ne croit guère en ses vertus. *« Pour les Allemands, l'abandon du mark n'a pas de sens si les pays à monnaie faible ne sont pas de la partie, parce que l'économie allemande souffre aussi de la disparité avec la lire, la peseta et la livre »*, déclarait-il en octobre 1995. A l'époque, se prononcer ainsi pour une large « zone euro » était le meilleur moyen de s'opposer à la monnaie unique, puisque les Allemands étaient persuadés que les pays du « Club Med » ne seraient jamais au rendez-vous. Deux ans plus tard, c'est le discours opposé : *« Que se passera-t-il lorsque l'outil de la dévaluation ne sera plus disponible en Espagne et en Europe et que l'économie allemande s'imposera partout grâce à ses énormes gains de productivité avec la monnaie unique ? »*

PLUS PROCHE DE L'ANGLETERRE

M. Schröder adapte sans cesse son discours. Lors des élections de Hambourg en septembre 1997, le SPD, qui avait axé sa campagne sur l'euroscepticisme et la sécurité intérieure, a subi un échec magistral. Pragmatique, M. Schröder a alors mis en sourdine ses propos sur l'euro et la criminalité. Depuis quelques semaines, il avait endossé un discours de gauche plus traditionnel, défendant les emplois industriels sauvés chez Preussag Stahl, pour s'attirer notamment les bonnes grâces des syndicats.

S'il prend le pouvoir, l'Allemagne rhénane et catholique du chancelier Kohl deviendra plus saxonne et protestante. Plus éloignée de la France, plus proche de l'Angleterre ou des Etats-Unis, où Gerhard Schröder se rend très régulièrement. Dans un récent discours tenu à Zurich, le ministre-président de Basse-Saxe estimait que la France avait une économie trop faible pour faire face aux exigences de stabilité de l'euro. Dans son souci d'imiter Tony Blair, M. Schröder plaide pour que l'on remplace le couple franco-allemand par un triangle germano-anglo-français, ce qui témoigne, selon ses détracteurs, d'une méconnaissance de la politique française et des sentiments mitigés des Britanniques à l'égard de l'Allemagne. *« Il est resté très provincial »*, lance, méprisant, un proche d'Oskar Lafontaine, président du SPD.

M. Schröder ne veut pas d'une Allemagne obligée de dire « oui » systématiquement à l'Europe pour calmer les peurs de ses voisins. *« Les Allemands ne sont pas obligés d'être européens, ils veulent l'être. Ceux de ma génération et les suivantes, nous sommes des européens convaincus »*, expliquait M. Schröder au *Berliner Zeitung* en novembre 1997. Et selon lui, celui qui veut être européen a aussi le droit de contrôler rationnellement chaque étape de l'intégration européenne. *« Nous voulons aimer ce pays comme n'importe quel autre bon pays, pas plus. Mais autant »*, ajoutait-il.

Ar. Le.

Réactions

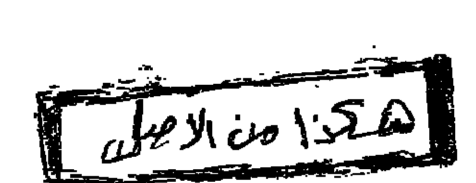
● **Gerhard Schröder :** *« Cette fois, l'ère Kohl est terminée (...). Je n'avais pas rêvé d'un tel résultat, même dans mes rêves les plus fous (...) »*, a déclaré dimanche 1er mars à Hanovre le ministre-président de Basse-Saxe, Gerhard Schröder. Celui qui est désormais l'adversaire numéro un du chancelier Kohl a ajouté que son *« concept politique »* alliait *« la modernisation de la société, de l'économie et de l'Etat »*, à la *« responsabilité sociale »*.

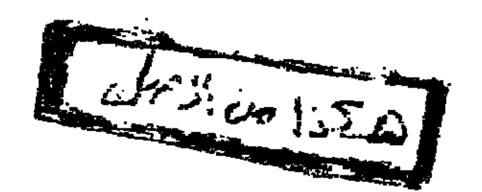
● **Kerstin Müller :** *« Si nous ne nous entendons pas sur une éco-taxe et sur l'abandon du nucléaire, nous ne ferons pas de coalition avec les sociaux-démocrates »*, a déclaré dimanche Kerstin Müller, porte-parole du groupe écologiste au Bundestag, en réponse à une question sur les chances de victoire électorale d'une coalition « rouge-verte » (SPD-Verts) lors des prochaines élections de septembre.

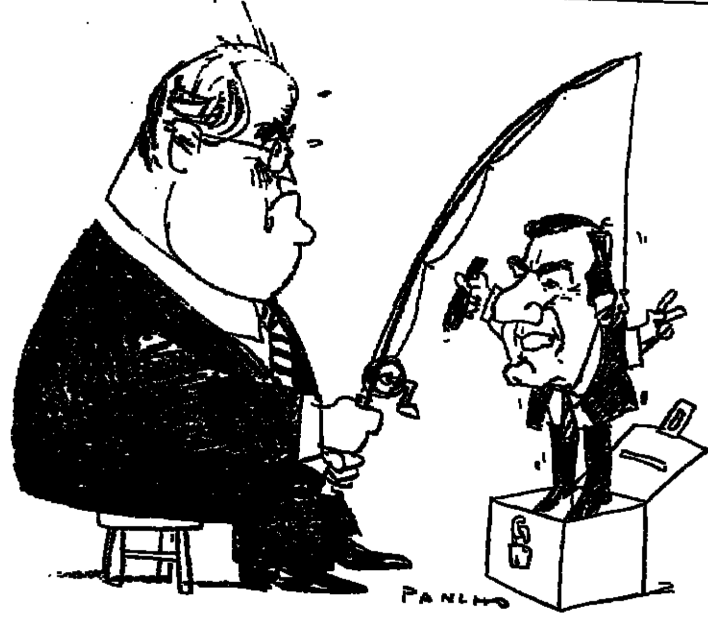
● **Peter Hintze :** la CDU confirme que le chancelier Kohl reste son candidat pour les élections de septembre. *« J'écarte définitivement l'idée qu'une discussion ait lieu sur le nom de notre candidat »*, a déclaré – en réponse à la question d'un journaliste – le secrétaire général de la CDU Peter Hintze, dimanche soir à Bonn.

● **Hubert Védrine :** en France, le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine a déclaré, au « Club de la presse d'Europe »1 : *« Compte tenu de l'expérience, depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, des relations entre la France et l'Allemagne comme moteur de la construction européenne,(...), je suis tout à fait convaincu que les choses continueront. »*

● **Valéry Giscard d'Estaing :** l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a estimé, dimanche, que la désignation de Gerhard Schröder comme candidat du SPD à la chancellerie contre le chancelier allemand Helmut Kohl *« changera beaucoup de choses »*, lors de l'émission « Dimanche Soir » sur France 3. Selon l'ancien chef de l'Etat, *« il va falloir réfléchir à cette nouvelle donne parce que c'est un peu l'Allemagne du Nord, ce n'est plus l'Allemagne rhénane, elle s'éloigne un peu de nous. C'est une Allemagne qui va peut-être avoir sur certains sujets des positions un peu différentes de celles qu'on a connues dans la ligne du chancelier Kohl »*, a-t-il estimé.







Une défaite personnelle pour Helmut Kohl

BONN
de notre correspondant

Helmut Kohl a perdu dans ses pronostics. Depuis l'été, le chancelier allemand ne cessait de repéter qu'il aurait à affronter Oskar Lafontaine, président du parti social-démocrate, lors des élections de septembre 1998. C'était surtout son souhait, M. Kohl estimant que M. Lafontaine, qu'il a déjà battu en 1990, serait un adversaire moins coriace que Gerhard Schröder. M. Kohl a aussi perdu, car il s'est engagé personnellement dans la campagne de Basse-Saxe, participant en quelques semaines à plus de dix réunions publiques pour soutenir son poulain, le jeune Christian Wulff. Impossible de prétendre désormais qu'il s'agissait là d'un scrutin régional.

Gerhard Schröder a tenté dès dimanche soir de semer la zizanie dans le camp adverse : Selon lui, le parti de M. Kohl va « *avoir un débat difficile pour savoir si un candidat battu était encore un candidat utilisable pour les élections de septembre* ». Le secrétaire général du parti chrétien démocrate (CDU), Peter Hintze, a immédiatement exclu tout débat sur la candidature de M. Kohl. Pourtant, à l'intérieur de la CDU, les interrogations ne manquent pas depuis des mois : usé par seize années de règne, le chancelier de l'unité allemande est-il le bon candidat pour l'Allemagne du XXIe siècle ? Mais il semble trop tard pour revenir sur la décision. Tactiquement, un changement de candidat à quelques mois des élections signifierait trop grand risque électoral, d'autant que M. Kohl n'a pas de successeur incontestable. Son dauphin désigné est Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire CDU-CSU, l'homme politique le plus populaire d'Allemagne, devant Gerhard Schröder. Mais M. Schäuble est paraplégique depuis qu'il a subi un attentat en 1990 et nul n'imagine qu'il mène une campagne électorale pour conquérir seul la chancellerie. Le projet des chrétiens-démocrates est plutôt de faire succéder M. Schauble à M. Kohl en cours de législature, pour éviter à celui-ci de mener une campagne électorale. La défaite de Basse-Saxe entraînera des grincements de dents contre le chancelier, mais nul ne prévoit de putsch contre M. Kohl.

Le chancelier peut il encore gagner les élections en septembre ? Les observateurs restent très prudents : M. Kohl a déjà montré que c'est dans l'adversité qu'il était le meilleur. En 1994, à pareille époque, il était donné perdant par les sondages.

Depuis l'été 1997, la coalition a certes accumulé les revers, qui se traduisent aujourd'hui dans les urnes. Les étudiants ont fait grève pendant tout l'automne. L'image de la Bundeswehr est ternie par une série de scandales d'extrême droite. Les impôts ne cessent d'augmenter avec la TVA qui passera de 15 % à 16 % le 1er avril. Le chancelier n'est pas parvenu à imposer sa réforme fiscale, en raison il est vrai de l'opposition du Bundesrat, la chambre représentante des Länder dominée par l'opposition social-démocrate. Mais peut-on sérieusement accuser l'opposition de bloquer les réformes du pays quand on est au pouvoir depuis seize ans ? Oskar Lafontaine l'avait bien compris, lui qui a dès le début voulu bloquer tout compromis avec la coalition au pouvoir.

> Nul ne prévoit de putsch contre le chancelier actuel. Le projet des chrétiens-démocrates serait plutôt de faire succéder M. Schauble à M. Kohl en cours de législature, pour éviter à celui-ci de mener une campagne électorale

Les Allemands ne voient pas les bonnes nouvelles ou en tout cas n'en créditent pas M. Kohl. Lorsque les chômeurs ont organisé, en février, leur première manifestation sur le modèle français, personne, y compris dans les rangs chrétiens-démocrates, n'a relevé que le chômage avait baissé en janvier en données corrigées des variations saisonnière. Curieusement, en Allemagne, ce sont les chiffres bruts qui comptent, et ceux-ci sont toujours très mauvais en hiver.

Un scénario analogue risque de se reproduire cette semaine, lorsque seron publiés les chiffres pour le mois de février qui devraient friser les 5 millions de chômeurs sans les franchir. Les caisses d'assurances maladies publiques ont dégagé en 1997 un léger excédent, montrant que les quelques réformes de M. Kohl portaient leurs fruits, mais la nouvelle est passée relativement inaperçue. Enfin, l'Allemagne a enregistré officiellement un déficit de 2,7 % du produit intérieur brut, lui permettant de se qualifier pour la monnaie unique, mais la population, qui souhaiterait conserver le mark, n'en sait pas gré à Helmut Kohl.

Plusieurs tests permettront de voir si l'insatisfaction est durable. Les élections en Saxe-Anhalt du mois d'avril permettront de mesurer l'état d'esprit de la population de l'ancienne RDA où le chômage touche une personne sur cinq, sans perspective d'amélioration. Le scrutin de Bavière, en septembre, sera un test grandeur nature à quinze jours des élections générales dans un bastion de la coalition de M. Kohl.

Ar. Le.

M. Kohl a rendu hommage à l'abbé Franz Stock

Le chancelier Helmut Kohl et le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, ont rendu hommage, dimanche 1er mars, à Chartres, lors d'une célébration à la cathédrale, à l'abbé Franz Stock, prêtre allemand aumônier des prisons parisiennes pendant l'Occupation (*« l'aumônier de l'enfer »*), pour le cinquantième anniversaire de sa mort. Devant des fidèles venus des deux pays, Mgr Lustiger a affirmé dans son sermon (en français et en allemand) : ***« Alors même que la guerre les rangeait dans des camps ennemis »*****, des Français et des Allemands, dont l'abbé Stock,** ***« travaillaient déjà à l'œuvre future de la réconciliation, en choisissant d'obéir à la force de l'esprit plutôt qu'à celle du mal »*****. Quant au chancelier Kohl, il a exhorté ses compatriotes à retrouver le message de paix et d'humanité de l'abbé Stock (Voir** ***Un précurseur*****, par Helmut Kohl, dans** ***Le Monde*** **du 25 février).**

Un jeu très ouvert pour le scrutin fédéral de septembre

ANALYSE
Les ex-communistes pourraient rendre inévitable une grande coalition

L'AMPLEUR INATTENDUE de la victoire de Gerhard Schröder à Hanovre crée en Allemagne la situation la plus ouverte depuis des années. Sans doute faut-il se garder d'en tirer des conclusions définitives pour les élections fédérales du 27 septembre, mais le ministre-président de Basse-Saxe a jeté les bases d'un éventuel retour au pouvoir de son parti, après seize ans d'opposition.

Ce qui est en jeu, c'est d'abord le sort d'Helmut Kohl. « L'éternel chancelier », comme on l'a surnommé, a subi un revers personnel. Ses amis lui en tiendront-ils rigueur ? En d'autres temps, les barons de la démocratie-chrétienne n'auraient pas hésité à sacrifier un chef de file risquant de les conduire à la défaite. A l'instar des conservateurs britanniques qui se débarrassèrent de Margaret Thatcher quand celle-ci apparut comme un handicap, les chrétiens-démocrates n'auraient pas eu d'états d'âme. N'ont-ils pas en 1963 poussé même Konrad Adenauer à la retraite ? L'atout d'Helmut Kohl est qu'il a écarté les uns après les autres les dirigeants CDU susceptibles de lui faire de l'ombre, et que son emprise sur le parti reste donc largement incontestée.

Il ne faut pas non plus oublier que dans des conditions très difficiles, Helmut Kohl peut se révéler encore une fois le meilleur héraut de la cause démocrate-chrétienne. Ce lutteur, qui au cours de sa longue carrière politique fut « enterré » à plusieurs reprises, peut trouver dans l'adversité assez d'énergie pour gagner un cinquième mandat. Même si le SPD progressait partout de quatre points, comme dimanche en Basse-Saxe, il part d'une base relativement faible (36,4 % aux dernières élections générales de 1994) et resterait donc loin de la majorité. Si le Parti libéral (FDP), qui progresse légèrement à Hanovre, gagne son billet pour le Bundestag, on ne peut exclure le renouvellement de la coalition actuellement au pouvoir à Bonn.

Quelles sont les autres hypothèses ? D'abord une alliance entre les sociaux-démocrates et les Verts, étant entendu que personne n'envisage une majorité absolue pour un seul parti dans un paysage politique assez morcelé (cette situation ne s'est présentée qu'une fois dans l'histoire de la RFA, pour la CDU-CSU en 1957). Gerhard Schröder a déjà dirigé, non sans soubresauts, une telle coalition « rouge-verte » en Basse-Saxe et les Verts, pour leur part, sont disposés à coopérer avec le candidat du SPD à la chancellerie, quel qu'il soit.

Cette perspective d'une majorité de gauche au Bundestag pourrait cependant être troublée par le score du PDS, les ex-communistes de RDA. Nationalement, ce parti est largement au-dessous du seuil des 5 % des suffrages nécessaires pour avoir des députés. Mais le système électoral allemand, qui prévoit que la moitié des députés sont élus au scrutin uninominal et la moitié à la proportionnelle, accorde à une formation ayant obtenu trois mandats directs un nombre de sièges proportionnel au total de ses voix. Autrement dit, le PDS, qui est bien implanté dans les Länder de l'Est, pourrait se retrouver avec une trentaine de députés, empêchant ainsi le SPD et les Verts d'atteindre la majorité.

QUEL DIRIGEANT ?

Aucun parti ne pouvant songer à un gouvernement avec la participation, ni même avec le soutien extérieur, des ex-communistes de RDA, la solution serait alors une grande coalition entre sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates, comme l'Allemagne en a connu une de 1966 à 1969. Il s'agissait alors de circonstances exceptionnelles ; la grande coalition, avec le chrétien-démocrate Kurt-Georg Kiesinger comme chancelier et le social-démocrate Willy Brandt comme vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, eut pour fonction de donner au SPD une légitimité gouvernementale et de lancer la politique d'ouverture à l'Est.

Si des circonstances exceptionnelles ne sont pas réunies aujourd'hui, une grande coalition pourrait être justifiée par la nécessité d'associer les forces politiques les plus larges aux réformes débattues depuis si longtemps en Allemagne, dont la réalisation se heurte à divers conservatismes. Le SPD serait même décidé à faire entrer les Verts dans un gouvernement partagé avec les chrétiens-démocrates, ce qui ne laisserait dans l'opposition que les libéraux et les ex-communistes.

Dans le cas où il n'y aurait d'autre solution parlementaire après le scrutin du 27 septembre, qui dirigerait cette grande coalition ? Le président fédéral pourrait alors avoir sur le choix du chancelier une influence que la constitution de la RFA lui accorde avec parcimonie. Une règle non écrite veut que le parti arrivé en tête désigne le candidat à la chancellerie. Si c'est le SPD, ce sera Gerhard Schröder. Mais si c'est la CDU ? Helmut Kohl ayant déclaré qu'il ne srait pas le chancelier d'une grande coalition, le poste reviendrait certainement à Wolfgang Schäuble.

Ironie des élections : invités à choisir entre Gerhard Schröder et Helmut Kohl, les Allemands se retrouveraient avec un chancelier Schäuble, après tout le dirigeant CDU le plus populaire.

Daniel Vernet

En Biélorussie, écrire des graffitis contre le président est passible de dix-huit mois de prison

La répression politique a frappé 2 500 personnes en 1997, selon des défenseurs des droits de l'homme

Deux adolescents ont été condamnés, mardi 24 février, par un tribunal de Minsk, la capitale biélorusse, à dix-huit mois de prison, pour avoir dessiné des graffitis dénonçant le régime. Il s'agit d'un exemple de la répression qui s'abat sur cette République ex-soviétique, où l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe a ouvert une mission pour recenser les violations des droits de l'homme.

MINSK
de notre envoyée spéciale

Assis dans une cage de fer, entourés de huit policiers armés et flanqués d'un chien de combat, deux adolescents biélorusses ont écouté avec incrédulité et peur, mardi 24 février, le verdict d'un tribunal de Minsk à leur encontre. Vadim Labkovitch, seize ans, et Alexeï Shidlovski, dix-neuf ans, ont été condamnés respectivement à dix-huit mois de prison avec sursis et dix-huit mois de prison ferme dans un établissement « *à régime strict* ». Leur crime : avoir, au matin du 3 août 1997, avec un petit groupe d'amis, écrit des graffitis contre le président Loukachenko et en faveur de l'opposition, sur des bâtiments gouvernementaux dans la ville de Stopsti.

Les jeunes avaient notamment barbouillé de peinture des monuments dédiés à Lénine et à Felix Dierzinski, le fondateur de la Tchéka, l'ancêtre du KGB. Sur une toilette publique, une inscription a été trouvée : « *Palais de Loukachenko* ». En haut d'un bâtiment administratif, les adolescents ont remplacé le drapeau officiel du régime – rouge comme le soviétique – par le drapeau interdit, blanc-rouge-blanc, de la « *Biélorussie indépendante* ».

Vadim et Alexeï sont tous deux membres du Jeune Front, la branche des jeunes militants du Front populaire biélorusse, la principale organisation de l'opposition. Arrêtés les 25 et 27 août, ils ont passé près de dix mois en détention préventive avant d'être présentés devant les juges, amaigris et atteints psychologiquement, selon des témoins. Ils ont été accusés par le procureur de « *hooliganisme* » doublé « *d'insolence et de cynisme extrême* ».

Cette affaire, relatée par Human Rights Watch, qui a envoyé des observateurs au procès, est dénoncée par l'organisation de défense des droits de l'homme comme « *une absurde parodie de justice et un procès-spectacle grotesque visant à intimider les jeunes, afin qu'ils n'expriment pas leur opposition au régime actuel en Biélorussie* ». Human Rights Watch ajoute qu'« *un lycéen et un étudiant, dont la culpabilité reste à démontrer, ont ainsi non seulement été privés de leur liberté pendant six mois, mais ils ont été exposés, dans plusieurs établissements pénitentiaires du pourtour de Minsk, à des conditions de surpeuplement, de mauvaise hygiène, d'abus et de violences* ».

Le cas de Vadim et Alexeï a été soulevé, vendredi 27 février, par le président en exercice de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) et ministre polonais des affaires étrangères, Bronislaw Geremek, lors de sa visite à Minsk pour inaugurer un bureau de l'OSCE, dont la mission est à la fois de promouvoir un dialogue entre l'opposition et le régime, et de recenser les violations des droits de l'homme dans cette République ex-soviétique de dix millions d'habitants.

« FAIRE DES EXEMPLES »

La Biélorussie vit sous la coupe d'Alexandre Loukachenko, un ancien directeur de ferme d'Etat nostalgique de l'époque stalinienne. Elu président en 1994, il s'est octroyé les pleins pouvoirs en novembre 1996, en faisant approuver, au moyen d'un référendum contesté, une nouvelle Constitution, non reconnue par l'opposition.

S'exprimant devant M. Geremek, le ministre biélorusse des affaires étrangères, Ivan Antonovitch, a indiqué vendredi, lors d'une conférence de presse, que l'un des deux adolescents, Alexeï, pourrait bénéficier d'une mesure de « *grâce* » présidentielle. Il a aussi assuré : « *Il n'y a en Biélorussie aucun prisonnier politique, et il n'y en aura pas.* » Ce qui poussa le chef de la diplomatie polonaise à répondre, lors de leur entretien : « *J'aimerais bien vous croire, mais lorsque les autorités disaient dans mon pays qu'il n'y avait pas de prisonnier politique, j'étais moi-même en prison, accusé d'être un hooligan et un espion des Etats-Unis...* »



Selon Tatiana Protsko, une représentante à Minsk du Comité d'Helsinki biélorusse, le nombre de personnes « *touchées par la répression politique* » s'est élevé à 2 500 pour la seule année 1997. En raison de leurs opinions politiques, ces personnes « *ont été soit arrêtées et jetées en prison pour des durées variables, allant de deux jours à plusieurs mois, soit renvoyées de leur travail, ou encore frappées par des amendes importantes* » pouvant atteindre jusqu'à dix fois le salaire moyen, énumère Mme Protsko. « *Depuis quelque temps, les autorités distillent la peur en ciblant les victimes : elles s'en prennent à des leaders de groupes étudiants et à des entrepreneurs, pour faire des exemples.* »

LIVRET DE TRAVAIL

Agé de trente-deux ans, Andreï Klimov, directeur d'une firme de construction, a été arrêté le 11 février dernier avec son épouse, dans leur appartement de Minsk, par une unité de « *lutte contre le crime organisé* » rattachée au ministère de l'intérieur. Accusé de détournement de fonds publics, il risque six à quinze ans de prison. Pour ses proches, il ne fait aucun doute que l'affaire est politique. « *Andreï est membre du parti d'opposition Union civique. Il est un élu du 13e Soviet suprême* (l'Assemblée dissoute par M. Loukachenko) *et fait partie d'une commission de députés ayant recensé 150 violations de la Constitution par Loukachenko* », explique l'opposant Anatoli Lebedko, lui-même membre de cette commission qui se réunit clandestinement.

Etoiles et drapeaux rouges, files d'attente dans les magasins, grisaille uniforme des rues, propagande, emprisonnements... La Biélorussie a un air d'URSS « en conservation », comme si le système soviétique, balayé ailleurs, résistait dans ce dernier carré. Il existe toutefois des différences notables avec l'ancien régime totalitaire : les partis d'opposition sont formellement autorisés, même s'ils sont harcelés et interdits d'antenne ; et les Biélorusses peuvent, dans la mesure de leur moyens financiers, voyager librement à l'étranger. C'est d'ailleurs en profitant de cette liberté qu'une partie de l'opposition s'est exilée.

Il reste que, dans ce pays à l'économie portée à bout de bras par la Russie voisine (échanges en troc, subventions), placé sous le contrôle d'une administration présidentielle pléthorique, les vieilles habitudes perdurent. Par exemple, celle du livret de travail (*troudovaïa knijka*) : c'est notamment sous la menace d'être mal noté dans ce document obligatoire que de nombreux étudiants sont contraints de partir travailler, diplôme en poche, dans les zones contaminées par l'accident de Tchernobyl. Médecins, enseignants, techniciens, ils contribuent officiellement à « ranimer » ces régions que les élites locales ont fuies. Le programme, disent des opposants, est en réalité une nouvelle tactique de M. Loukachenko, visant à contenir artificiellement le chômage et à tuer dans l'œuf toute contestation.

Natalie Nougayrède

Les affrontements violents se multiplient au Kosovo

LA PROVINCE du Kosovo, en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), a vécu, samedi 28 février et dimanche 1er mars, le week-end le plus noir en deux ans de détérioration continue des relations entre la communauté albanophone, ultra-majoritaire, et les autorités serbes. Le bilan des affrontements meurtriers qui se sont produits entre forces de l'ordre et Albanais variait de dix à trente morts selon les sources.

Dans un communiqué publié dimanche 1er mars, le ministère serbe de l'intérieur a annoncé que seize Albanais et quatre policiers serbes avaient été tués. Le ministère ajoute que cinq autres Albanais ont été arrêtés et que les forces de l'ordre ont saisi des mitrailleuses. La chaîne de télévision belgradoise BK, qui assure que les affrontements ont pris fin dans la soirée, avait annoncé que quatre policiers serbes et six Albanais avaient été tués, mais la radio indépendante B-92, citant des sources albanaises, parlait, elle, de trente morts.

Présentant ses condoléances aux familles, le président yougoslave Slobodan Milosevic a exhorté la communauté albanaise à la retenue et ajouté que ce « *terrorisme visant à internationaliser la question* [du Kosovo] *serait plus nocif pour ceux qui ont eu recours à ces méthodes* ». Cette flambée de violence survient à peine une semaine après la visite au Kosovo de l'émissaire américain chargé des Balkans, Robert Gelbard, qui espérait pouvoir renouer le dialogue entre les deux communautés.

Dans un des ses discours, l'émissaire américain avait condamné en bloc la violence de la police serbe et de l'Armée clandestine de libération du Kosovo (ALK), qu'il avait qualifiée de « *groupe terroriste* ». Il *avait également exhorté les* Albanais à condamner l'ALK afin de montrer « *de quel côté ils se situent* ». Un dirigeant albanais avait alors quitté la salle, expliquant que condamner publiquement les actions de l'ALK reviendrait à un « *suicide politique* ».

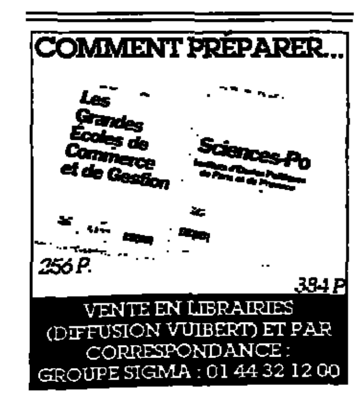
Depuis le début de l'année, et avant ces nouveaux incidents, une dizaine de personnes avaient perdu la vie au Kosovo, où les Albanais comptent pour 90 % des quelque deux millions d'habitants. Belgrade considère la province comme le berceau de sa culture et refuse de lui accorder le statut d'autonomie dont elle jouissait jusqu'en 1989. Cette fois-ci, il semble que la série d'affrontements ait été déclenchée par l'attaque d'un commando albanais contre une patrouille de police serbe près du village de Likosane, dans le district de Glogovac. Les policiers tentaient de se rendre dans un autre village où un centre *de réfugiés serbes avait été incendié* vendredi.

ROUTES D'ACCÈS COUPÉES

Selon l'agence de presse Beta, d'importants renforts serbes ont été envoyés au Kosovo. Les routes d'accès menant à la région où se sont déroulés les affrontements, un bastion nationaliste albanais aux mains de l'Armée de libération du Kosovo, ont été coupées. La Ligue démocratique du Kosovo (LDK), principal parti albanophone, a annoncé que des coups de feu avaient été entendus dimanche matin dans plusieurs villages des districts de Glogovac et de Srbica.

Le bilan de ces affrontements serait l'un des plus lourds depuis des décennies au Kosovo et justifierait les craintes de nombreux experts, qui estiment que cette province de la République fédérale de Yougoslavie constitue la nouvelle poudrière des Balkans. Des *élections générales, organisées par* la communauté albanaise, et non reconnues par Belgrade, doivent avoir lieu le 22 mars au Kosovo.

Les Etats-Unis se sont pour leur part déclarés « *profondément inquiets* » devant cette flambée de violence, en soulignant que la situation est « *dangereuse* », dans un communiqué diffusé dimanche soir par leur centre d'information à Pristina, chef-lieu de la province. – *(AFP, Reuters.)*



Le Conseil de sécurité veut adresser un « signal extrêmement ferme à l'Irak »

À QUELQUES HEURES de la reprise, lundi 2 mars, des consultations du Conseil de sécurité des Nations unies sur un projet de résolution prévenant l'Irak contre toute violation de l'accord qu'il a conclu avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a déclaré dimanche que la discussion portait sur « *les termes à employer si l'Irak ne joue pas le jeu* ». « *Il faut réussir à exprimer un signal extrêmement ferme tout en préservant l'autorité du Conseil de sécurité* », a précisé M. Védrine, qui était l'invité de l'émission Le Club de la presse d'Europe 1.

Une majorité des membres du Conseil, dont la France, la Russie et la Chine, veulent que le Conseil soit l'autorité qui décide de la manière *de réagir à une éventuelle violation* irakienne, alors que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne souhaitent établir une automaticité entre toute infraction et le recours à la force. Paris, Moscou et Pékin entendent par ailleurs adresser une forme d'encouragement à l'Irak en lui rappelant que le respect des résolutions de l'ONU entraînerait la levée des sanctions imposées en 1991. Washington et Londres préfèrent une formulation plus « négative », qui rappellerait à Bagdad que l'embargo ne saurait être levé que si toutes les résolutions étaient respectées. M. Védrine a néanmoins affirmé avoir bon espoir de voir le Conseil adopter une résolution à l'unanimité lundi ou mardi.

Par ailleurs, l'ambassadeur irakien à l'ONU, Nizar Hamdoun, et le chef de la commission chargée de désarmer l'Irak (Unscom), Richard Butler, ont exprimé dimanche sur CNN des avis divergents sur la question de savoir qui sera le principal responsable de l'inspection des sites présidentiels. Pour le premier, c'est M. Annan lui-même, alors que M. Butler juge que l'accord ne souffre aucune interprétation. « *Le noyau des inspections proviendra de mon organisation ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, auxquels viendront s'ajouter des observateurs diplomatiques* », a-t-il dit. – *(AFP, Reuters.)*

Boris Eltsine limoge trois ministres

MOSCOU. Le président russe Boris Eltsine a limogé, samedi 28 février, trois ministres de second rang : le vice-premier ministre chargé du dossier de la Communauté des Etats indépendants (CEI), Valeri Serov, le ministre du transport Nikolaï Tsakh, et le ministre de l'éducation Vladimir Kinelev.

M. Eltsine avait annoncé jeudi, lors d'une réunion portant sur le bilan économique du gouvernement, un possible remaniement ministériel visant à sanctionner les « *coupables* » des principaux dysfonctionnements économiques du pays. Il avait toutefois déjà annoncé, début février, son intention de garder ses premiers vice-premiers ministres « *réformateurs* », Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov. Le Parti communiste russe a dénoncé dimanche le limogeage des trois ministres. – *(AFP.)*

L'Iran n'appliquera pas la « fatwa » contre Salman Rushdie

TÉHÉRAN. Le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson a déclaré, dimanche 1er mars, que les autorités iraniennes l'avaient assurée que la « *fatwa* » condamnant à mort pour blasphème l'écrivain britannique Salman Rushdie n'était pas révocable mais que Téhéran ne chercherait pas à la faire appliquer.

Mme Robinson, qui achevait une visite de deux jours en Iran, a affirmé que le vice-ministre des affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, lui avait dit que l'Iran « *ne soutient d'aucune manière* » la mise en œuvre de la fatwa mais que celle-ci « *ne peut pas être révoquée* ». Mme Robinson a affirmé avoir noté en Iran « *des orientations encourageantes* » et s'est félicitée du fait que « *le débat sur les droits de l'homme se développe en Iran* ». – *(AFP.)*

Israël affirme vouloir se retirer du Liban-sud si sa sécurité est garantie

JÉRUSALEM. Israël s'est déclaré prêt, dimanche 1er mars, à retirer ses troupes du Liban sans normalisation préalable avec Beyrouth, mais a réclamé en échange des « *arrangements de sécurité* » pour protéger sa frontière nord. « *Si le gouvernement libanais se joint à nous pour mettre en place des arrangements de sécurité, nous évacuerons le Liban-sud dans la cadre de la résolution 425 de l'ONU* », a déclaré le premier ministre Benyamin Nétanyahou.

La résolution 425, qui date de 1978, stipule qu'Israël doit retirer « *sans délai* » ses troupes du territoire libanais. « *Nous allons proposer aux Français d'être associés à ce qui se passe au Liban, car ils veulent être impliqués dans le processus de paix* », a déclaré un porte-parole du ministre de la défense, Itzhak Mordechaï, lequel est attendu jeudi à Paris. Mais le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz a déclaré qu'il n'y avait « *rien de nouveau* » dans les déclarations des Israéliens. « *L'application de la résolution 425 ne suppose aucune discussion avec Israël* », a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **NIGER : les autorités militaires et préfectorales** des régions affectées par les mutineries des soldats ont annoncé, dimanche 1er mars, la fin des mouvements déclenchés il y a huit jours. Dans les garnisons où ils se sont soulevés, les mutins ont accepté de rentrer dans le rang après avoir perçu deux mois d'arriérés de soldes sur les quatre dont ils exigeaient le versement. Les hommes de troupe ont détenu en otage durant plusieurs jours une dizaine de personnalités militaires et civiles de leurs régions. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le septième congrès du Front de libération national** (FLN, ancien parti unique) s'est ouvert dimanche 1er mars à Alger à huis-clos en présence de plus de 1 300 militants. Le chef du courant réformateur, l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche, était absent à l'ouverture des travaux, selon des informations recueillies par la presse tenue éloignée par les organisateurs. L'ancien ministre Ahmed Benfrêha a été désigné président du bureau du Congrès, ce qui a suscité la grogne de nombreux congressistes hostiles à la ligne pro-gouvernementale imprimée au parti par le secrétaire général Boualem Benhamouda. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : l'accord d'association avec l'Union européenne** (UE), qui doit mener la Tunisie à une complète libéralisation économique d'ici 2008, est entré en vigueur dimanche 1er mars, après sa ratification par la Belgique, dernier des pays européens à avoir paraphé le texte. Cet accord est le premier du genre à fonctionner dans la zone euro-méditerranéenne. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : une touriste allemande** et trois policiers ont été blessés, dimanche 1er mars dans l'est du Yémen, lors d'un échange de tirs entre les services de sécurité et « *une bande armée* » qui a intercepté le convoi dans lequel voyageait la touriste. Six membres de « *la bande de saboteurs armés* » ont été arrêtés, a indiqué le ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

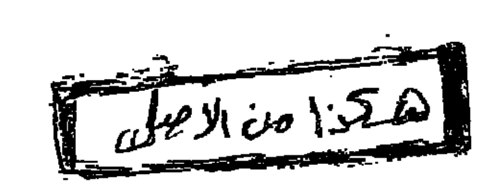
■ **AFRIQUE DU SUD : les Etats-Unis ont mis fin**, vendredi 27 février, à un embargo vieux de 35 ans sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud, ont annoncé le vice-président américain Al Gore et son homologue sud-africain Thabo Mbeki dans une déclaration commune. L'embargo avait été imposé en 1963 pour protester contre l'apartheid. Les Etats-Unis liaient la levée de l'embargo à la mise en place d'un mécanisme garantissant que les armes de conception américaine vendues à l'Afrique du Sud ne seraient pas revendues à une tierce partie. Aux termes de l'accord annoncé vendredi, l'Afrique du Sud pourra exporter ou importer des armes contenant des composants de conception américaine. – *(Reuters.)*

■ **BIRMANIE : en annonçant l'arrestation d'étudiants, la junte** au pouvoir en Birmanie a affirmé, dimanche 1er mars, avoir déjoué une « *campagne terroriste* » de l'opposition visant à déstabiliser le régime militaire. Un colonel des renseignements militaires a annoncé qu'une douzaine d'étudiants avaient été emprisonnés pour avoir tenté d'organiser des attentats à la bombe contre des bâtiments publics et des ambassades étrangères à Rangoon. – *(AFP.)*

Les Khmers rouges rejettent le cessez-le-feu

BANGKOK. Les Khmers rouges ont rejeté, dimanche 1er mars, le cessez-le-feu décrété vendredi par le gouvernement de Phnom Penh et l'opposition royaliste au Cambodge. La guérilla a qualifié la trêve de « *supercherie, organisée par les communistes vietnamiens et leur fantoche Hun Sen* [le second premier ministre] *qui a pour but de détruire les forces de la résistance* ».

Les Khmers rouges ont affirmé avoir repoussé pendant le week-end des attaques de l'armée gouvernementale contre leurs positions dans le nord du Cambodge. La trêve répond à l'une des conditions du plan de paix récemment proposé par le Japon pour permettre la participation aux élections, prévues en juillet, du prince Norodom Ranariddh, chassé du pouvoir l'été dernier. – *(AFP.)*





A Calcutta, les marxistes rêvent d'incarner une nouvelle ambition pour le Bengale

Jyoti Basu, le vieux communiste, ne désespère pas de devenir premier ministre

Les opérations de vote, étalées sur trois semaines, se sont terminées samedi 28 février en Inde où 600 millions d'électeurs étaient appelés à renouveler le Parlement. Depuis le Bengale, où ils sont au pouvoir depuis vingt et un ans, les marxistes rêvent encore de diriger une nouvelle coalition au cas où les partis opposés aux nationalistes hindous du BJP puissent faire barrage aux *« forces réactionnaires »*.

CALCUTTA
de notre envoyée spéciale

Les Bengalis affichent leur différence. Contrairement aux autres grandes villes indiennes, Calcutta est recouvert d'affiches, banderoles, peintures murales électorales. Les Indiens, dont la moitié environ sont illettrés, votent en apposant un tampon sur des symboles, la faucille et le marteau pour le PCI (M) (parti communiste indien-marxiste), la main pour le Congrès et la fleur de Mammata Banerjee, dissidente de ce même Parti du Congrès. Les militants se disputent donc les moindres recoins de murs, rues, trottoirs pour y apposer les symboles de leurs partis.

Au pouvoir au Bengale-Occidental depuis vingt et un ans, le PCI (M) espère d'autant plus consolider ses assises que le parti du Congrès, son principal opposant, s'est divisé avant la bataille. L'objectif, qui s'inscrit dans la perspective d'une nouvelle coalition au centre, entre le Front-Uni, dont est membre le PCI (M), et le Congrès, pourrait éventuellement permettre à son chef, Jyoti Basu, 84 ans, de prendre les rênes du pouvoir à New Delhi. Même si les chances d'un tel scénario, évoqué par certains analystes, paraissent minces, l'argument a joué son rôle dans la campagne, les électeurs reprochant au parti d'avoir refusé par idéologie, lors des dernières élections de 1996, l'offre faite à M. Basu de conduire le gouvernement. Affirmant aujourd'hui que c'était *« une gaffe historique »*, M. Basu se garde de dévoiler son jeu mais au niveau local, les électeurs sont convaincus qu'il accepterait. Personne ne fait rien pour les démentir.

« Tout reste possible », affirme Anil Biswas, membre du comité central et rédacteur en chef du journal du parti à Calcutta. *« Notre premier objectif est d'empêcher le BJP* [Bharatiya Janata Party, Parti du peuple indien, nationalistes hindous] *d'arriver au pouvoir. Le devoir de tout marxiste est de résister idéologiquement, politiquement et organisationnellement aux forces réactionnaires même si pour cela, on doit faire des concessions au Congrès ». « Le débat est très ouvert et tout dépendra des résultats des élections pour chaque parti »*, explique de son côté M. Ashok Mitra, ancien ministre des finances du gouvernement local.

LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE

Elu démocratiquement à cinq reprises à la tête du Bengale-Occidental, le PCI (M) a dû, ces dernières années, mettre beaucoup d'eau dans son vin pour suivre le mouvement de libéralisation économique entamé en Inde en 1991. Son chef, Jyoti Basu, avocat formé à Londres, a lui-même reconnu, lors de cette dernière campagne, que son parti avait trop longtemps négligé les classes privilégiées et qu'il était temps de corriger le mouvement. Un argument électoral, mais qui va de pair avec toute une série de gestes de nature à faciliter le développement économique et industriel. Le gouvernement de Calcutta est à court d'argent, comme la plupart des Etats indiens, et a besoin d'investissements. C'est donc vers le grand capital intérieur ou étranger qu'il doit le chercher.

« Dans cette course, il ne fait pas de doute qu'un gouvernement qui s'appelle marxiste fait peur aux investisseurs », concède Amiya Gooptu, président de Bengal Initiative, groupe indépendant de dirigeants de tous horizons et lui-même industriel. *« Mais*, ajoute-t-il, *c'est plus une question de perception que de problèmes réels. Calcutta est une des places les plus sûres pour investir. »*

Le temps n'est plus où les travailleurs avaient toujours raison et les employeurs tort. *« Maintenant nous disons aux travailleurs qu'ils doivent travailler et qu'à moins qu'ils ne le fassent correctement, ils souffriront »*, affirme Somnath Chatterjee, président de la société de développement industriel du Bengale-Occidental et candidat PCI (M) aux élections. *« De plus en plus ils le comprennent et savent que leurs intérêts vont de pair avec le bon fonctionnement de leur entreprise. » « Le militantisme des syndicats a beaucoup diminué »*, confirme G. M. Singhvi, président de l'association des industriels du jute.

« Le "ministre en chef" Jyoti Basu a très bien compris que les choses ne pouvaient pas continuer comme avant, dit-il, *mais, à son âge, il ne veut pas toujours prendre le risque de mesures radicales, en particulier dans l'administration. »*

Ces dernières années, Calcutta a bien changé : nettoyée et débarrassée de ces innombrables marchands ambulants qui avaient fait des trottoirs leurs demeures, la ville présente un visage plus prospère, en rapport avec sa nouvelle ambition. *« De janvier 1995 à janvier 1998, soixante nouveaux projets représentant des investissements de 237 millions de dollars ont été réalisés et 103 autres ont été initiés pour des investissements de plus 5 milliards de dollars »*, affirme Sreekanta Banerjee, haut fonctionnaire du département de l'industrialisation.

Les Japonais regardent de très près le Bengale-Occidental qu'ils considèrent comme une porte importante vers les marchés d'Asie du Sud-Est, sans compter le Bangladesh, 130 millions d'habitants ou la Birmanie, 48 millions. Mitsubishi a déjà un projet d'industrie chimique de 400 millions de dollars dans le port d'Haldia, à 136 kilomètres de Calcutta. Il faudra toutefois beaucoup d'efforts aux autorités pour résorber un chômage élevé (3 à 5 millions de personnes) et beaucoup de moyens pour améliorer une infrastructure trop longtemps laissée à l'abandon.

Reconnu par tous, l'incontestable succès de la redistribution des terres avec pour corollaire l'élévation du niveau de vie dans les campagnes s'est fait longtemps au détriment des villes et de l'infrastructure industrielle. Le tournant est pris aujourd'hui mais il reste à en convaincre les hommes d'affaires locaux, dont beaucoup restent réticents. *« Globalement, ce gouvernement est plutôt meilleur que les autres »*, affirme un intellectuel. *« Il n'est pas très efficace, ni très dynamique, mais il n'est pas non plus très corrompu et il reste humain et proche des gens. »* Il bénéficie aussi, outre d'une stabilité qui rassure, d'une opposition divisée, le Parti du Congrès, sans chef et sans programme. Dans le paysage politique indien, Jyoti Basu garde ainsi une image de sincérité et de probité qui fait de lui un premier ministre en puissance, au cas, sans doute improbable, où une nouvelle coalition dirigée par le Front-Uni puisse former un gouvernement.

Françoise Chipaux

Le président Suharto s'efforce de concilier ses vues avec celles du FMI

Washington s'oppose à une parité fixe de la roupie

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Un président Suharto à la fois déçu et frustré s'est *« fermement engagé »*, dimanche 1er mars, à appliquer les réformes préconisées par le FMI, tout en indiquant qu'il continuait d'étudier avec *« attention et prudence »* un projet de parité fixe pour la roupie indonésienne. Il a avancé une nouvelle formule – le *« FMI-plus »* – dont l'objectif serait de stabiliser rapidement la roupie en s'appuyant sur le plan d'austérité du Fonds monétaire accepté le 15 janvier. Le chef de l'État indonésien n'a pas pour autant précisé comment concilier les deux.

Ce message a été prononcé à l'occasion de l'ouverture, très solennelle, de la session de l'Assemblée consultative du peuple qui doit, la semaine prochaine, confier à Suharto, candidat unique, un septième mandat présidentiel consécutif de cinq ans. Devant les mille délégués de l'Assemblée, dont 525 désignés par le pouvoir, Suharto a dressé le bilan de son sixième mandat qui s'est déroulé sous le signe d'une forte expansion balayée par une crise régionale à la fin de l'an dernier, le contraignant à faire appel à une aide internationale.

MESURES DE SÉCURITÉ

Le vieux président, qui fêtera ses soixante-dix-sept ans en juin, a exprimé sa déception en soulignant que les réformes économiques et financières en cours ne s'accompagnent d'aucun *« progrès ». « Au contraire*, a-t-il dit, *la vie des gens devient plus difficile et notre équilibre économique commence à être compromis »*. Il n'a fait aucune allusion à certains retards pris dans l'application du plan du FMI et aux faiblesses de ce programme qui ne s'est pas attaqué, entre autres, au grave problème de la dette extérieure privée indonésienne, évaluée à 74 milliards de dollars.

Suharto, dont le règne de trente-deux ans traverse sa plus grave crise, continue d'être soumis à d'énormes pressions internationales en faveur de l'abandon d'un projet de « conseil monétaire » chargé de gérer une parité fixe de la roupie. Envoyé par Bill Clinton, Walter Mondale, ancien vice-président, est arrivé, lundi, à Djakarta avec pour mission de réexprimer les mises en garde de Washington. Entre-temps, la Banque mondiale attend le feu vert du FMI pour dégager 1,5 milliard de dollars en faveur de l'Indonésie. Enfin, une équipe du FMI étudie à Djakarta l'opportunité de l'octroi d'une tranche supplémentaire de 3 milliards de dollars ce mois-ci. L'aide globale liée aux mesures du FMI s'élève à 43 milliards de dollars.

Tout en prenant acte de ces pressions ouvertes, Suharto ne renonce pas à une stabilisation rapide de la roupie, qui a perdu 70 % de sa valeur par rapport au dollar depuis juillet 1997. Faute de quoi, *« je ne vois aucune possibilité de progrès à court terme »*, a-t-il dit en demandant au FMI et aux gouvernements étrangers de l'*« aider à faire un choix plus approprié »* que le plan actuel du FMI. Si Suharto se garde de rompre tout pont avec la communauté internationale, il ne renonce pas pour autant à trouver un moyen de sortir plus rapidement de la semi-paralysie actuelle.

Les mesures de sécurité ont été renforcées à Djakarta à l'occasion de la réunion de l'Assemblée consultative, mais l'atmosphère était apparemment calme dans l'ensemble du pays. Après les étudiants de Bandoung et de Djakarta, ceux de Surabaya se sont réunis dimanche sur leur campus universitaire avec leurs professeurs pour réclamer pacifiquement des *« réformes »*. Des manifestations d'étudiants ont également été rapportées ces derniers jours sur d'autres campus de Java.

Sans faire allusion ni à ces rassemblements ni aux échauffourées de février, dont des commerces chinois ont fait souvent les frais, le président a cependant déclaré à ses compatriotes qu'*« il est inutile de chercher des boucs émissaires »*. Mieux vaut, a-t-il déclaré, procéder à une *« introspection ». « Quelles que soient les mesures que nous prendrons, nous aurons besoin du soutien du FMI »*, a-t-il dit avant d'ajouter : *« Au bout du compte, notre sort est, sans aucun doute, entre nos mains. »*

Jean-Claude Pomonti

Pour la lumière sur le rôle de la France au Rwanda

MÉDECINS sans frontières (MSF) devait lancer, lundi 2 mars, une campagne auprès de l'opinion publique pour obtenir des autorités françaises qu'elles favorisent la *« création d'une commission d'enquête parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994 »*. Dans un communiqué, l'organisation non gouvernementale rappelle que, *« pendant des mois, une commission du Sénat belge a enquêté sur le rôle de la Belgique au Rwanda en avril 1994. Cette commission vient de publier un rapport où témoignent notamment les militaires de tous grades et des fonctionnaires des ministères de la défense et des affaires étrangères. Ce rapport est accessible à tous »*.

En France, *« nous n'en sommes pas là »*, constate MSF. Pour l'ONG, *« la politique africaine de la France est un domaine interdit aux citoyens et à leurs représentants. C'est au sommet du pouvoir, dans le secret des "cellules" spécialisées, qu'ont été prises toutes les décisions importantes concernant les engagements français en Afrique »*.

Les signataires de l'appel estiment que la commission d'enquête parlementaire devrait répondre aux questions suivantes :

« – Pourquoi la France a-t-elle soutenu jusqu'au bout un régime dont on ne pouvait ignorer quels crimes il commettait contre la population rwandaise ?

– Comment la décision d'évacuer de Kigali, en avril 1994, toute une partie de la classe politique rwandaise très impliquée dans les massacres a-t-elle été prise ?

– La France a-t-elle livré ou fait livrer des armes à Kigali après le 6 avril 1994 ?

– Au-delà du mandat donné à la France pour l'opération « Turquoise » en juin-juillet 1994, aux derniers jours du génocide, comment cette intervention a-t-elle été conduite, et avec quelles conséquences pour les Rwandais et pour le Rwanda ? »

Paris patronne un exercice militaire interafricain au Sénégal

BAKEL (est du Sénégal)
de notre envoyé spécial

Au sol, camouflées dans la steppe, des installations françaises : radar de la dernière génération, dispositif de guidage aérien. En l'air, sous le soleil voilé de poussière : un monomoteur de l'aviation sénégalaise. Ce matin-là, la manœuvre « Guidimakha 98 » – qui vise à développer un *« nouveau concept de maintien de la paix en Afrique »* – est entrée dans sa phase finale. La disparité entre les moyens logistiques fournis par la France et les forces déployées sur le terrain par les Africains touche à la caricature.

A Bakel, au bord du Sénégal, aux confins de la Mauritanie et du Mali, le génie mauritanien met en place une portière (un radeau constitué d'éléments métalliques) afin de préparer le franchissement du fleuve par des troupes et des blindés légers. Un officier d'un pays africain non francophone invité observe la scène d'un air sceptique : *« Chez nous, pour les franchissements, nous utilisons des pirogues en bois pour construire un pont flottant ou un radeau. Si un élément est détruit, on peut le refaire rapidement, on n'attend pas qu'il vienne d'Europe. Les Français disent qu'ils veulent que les Africains prennent en charge le maintien de la paix, mais ce n'est pas ce que je vois. Ici, rien ne peut se faire sans eux. »*

La critique est sans doute excessive. « Guidimakha 98 » – du nom soninké de la région – a aussi été l'affaire des Africains. Le Sénégal, la Mauritanie et le Mali ont constitué un bataillon multinational de maintien de la paix. Ils ont reçu le concours de pays lusophones (Guinée-Bissau, Cap-Vert) et anglophones (Ghana, Gambie) qui ont envoyé chacun une section. Cette unité, baptisée Recamp (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) est soutenue par une force logistique fournie essentiellement par la France, avec la participation symbolique des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. « Guidimakha 98 » mobilise 3 700 hommes, 30 aéronefs, 700 véhicules.

Le scénario est le suivant : l'intervention, dans le cadre d'un mandat de l'ONU et avec l'accord des belligérants, d'une force multinationale africaine dans un pays où s'affrontent gouvernementaux et rebelles. Le mode d'intervention a été élaboré au second semestre 1997, lors d'un séminaire à Dakar où étaient réunis les quatre pays concernés, mais aussi d'autres Etats donateurs, de nombreux pays africains et des organisations internationales.

Le résultat de ces réflexions reste très proche de la conception française : mettre en place en Afrique, de manière permanente, les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement d'une mission de maintien de la paix par des forces africaines. Au terme de l'exercice, le matériel nécessaire à la constitution du bataillon restera à Dakar, aux bons soins... du bataillon français d'infanterie de marine qui y est stationné. Le matériel sera mis à disposition d'une éventuelle force interafricaine, une fois que celle-ci se sera vu confier un mandat par l'ONU.

L'idée découle de l'une des rares réussites récentes de la politique française en Afrique centrale : le soutien à la Mission de surveillance des accords de Bangui (Misab), une force interafricaine qui maintient l'ordre au Centrafrique depuis le printemps 1997. Constituée de contingents tchadien, sénégalais, burkinais, malien et gabonnais, la Misab est sous commandement africain, mais est financée par la France à raison d'environ 10 millions de francs par mois, et bénéficie de la logistique des troupes françaises encore stationnées sur place.

35 MILLIONS DE FRANCS

La Misab a cependant montré ses limites : il s'agit d'une intervention de pays francophones dans un pays francophone, décidée lors du sommet franco-africain de Ouagadougou. La conduite des militaires de la force africaine n'a pas été irréprochable : leur intervention dans les quartiers sud de Bangui, en juin 1997, s'est soldée par une centaine de morts au sein de la population civile. Cette force bénéficiait non seulement de la logistique française, mais de la présence dissuasive des Eléments français d'assistance opérationnelle (EFAP), qui avaient déjà mis au pas les mutins opposés au président Patassé à deux reprises.

« Guidimakha 98 » insiste sur l'aspect humanitaire du maintien de la paix. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a assisté à la préparation et à l'exécution de l'exercice. Son représentant au Sénégal, Ilunga Ngandu, a visité le faux camp mis en place par le bataillon Recamp et souhaité une harmonisation des procédures d'enregistrement des réfugiés entre le HCR et les militaires.

La France, qui vient de consacrer 35 millions de francs à l'opération (soit presque un dixième du budget de fonctionnement de l'armée sénégalaise), aura-t-elle les moyens de porter à bout de bras de vraies interventions, dont la finalité politique ne correspondra pas toujours aux objectifs français en Afrique ? Le ministre français de la défense, Alain Richard, qui s'est rendu à Bakel samedi 28 février, a lancé un appel aux autres pays occidentaux, souhaitant que ceux-ci aient *« la volonté et le cran »* de mettre en jeu la vie de leurs soldats sur le sol africain, à l'exemple de la France.

Cette implication française est souvent mal ressentie en Afrique non francophone. Mais elle permet d'échapper à la domination d'une puissance régionale, comme c'est actuellement le cas avec l'Ecomog, la force d'interposition ouest-africaine, qui ne répond désormais qu'aux seuls intérêts nigérians. Le commandement de l'opération Recamp a été assuré par le colonel Mbaye Faye, numéro deux de l'état-major sénégalais. Ses adjoints était maliens et mauritaniens. Le colonel sénégalais, intégré à l'Ecomog pendant la guerre du Liberia, estime que « Guidimakha 98 » a permis de progresser dans la constitution d'une force interafricaine : *« On est passés d'une addition d'éléments à un véritable amalgame. »*

Thomas Sotinel

CUMUL ***Neuf des vingt-deux présidents sortants des régions métropolitaines sont des parlementaires. Cette situation ne devrait guère évoluer au lendemain des élections du 15 mars. Même pour tenter de succéder à ses huits présidents sortants qui ne se représentaient pas, la droite a préféré faire appel à des députés ou à des sénateurs. ● LA GAUCHE, qui ne détenait que deux régions, aurait pu, comme lors des législatives de 1997, parier sur le renouvellement. Elle a aussi préféré, dans la plupart des cas, faire appel à des élus déjà bien implantés. ● LES SONDAGES montrent que, jusqu'à maintenant, les Français ne se passionnent pas pour ces élections. A parts égales, les sondés indiquent qu'ils se détermineront en fonction du bilan des majorités régionales sortantes, ou qu'ils mettront en avant, comme raison de leur choix, l'action du gouvernement.***

Les notables s'imposent en première ligne aux élections régionales

La gauche et la droite ont peu utilisé ce scrutin à la proportionnelle pour lutter contre le cumul des mandats. La plupart des chefs de file sont déjà parlementaires, voire maires de grandes villes. Les sondages annoncent des résultats indécis

L'ABANDON de la pratique du cumul des mandats ne se fera pas en un jour. Alors que le gouvernement a rendu publiques ses intentions *dans ce domaine*, les préparatifs des élections régionales révèlent de manière exemplaire les pesanteurs qui conduisent les partis politiques à miser sur des « *valeurs sûres* » *plutôt qu'à parier sur* des nouveaux visages.

Les régionales fournissent pourtant, grâce au scrutin proportionnel, une occasion de renouvellement. Contrairement aux élections cantonales et législatives, elles ne supposent ni ne confèrent le contrôle d'aucun « territoire » électoral acquis par opiniâtreté et défendu au prix d'une présence et d'un travail de tous les instants. Pourtant, bien souvent, les notables ont encore la préséance.

C'était le cas dans les conseils sortants. Neuf des 22 présidents actuels de régions métropolitaines sont aussi titulaires d'un mandat de député (six) ou de sénateur (trois). Avant les élections législatives de 1997, ils étaient même treize, mais trois d'entre eux (Charles Baur, UDF-FD, dans l'Aisne, Maurice Dousset, UDF-DL, dans l'Eure-et-Loir, et René Garrec, UDF-PPDF, dans le Calvados) ont été battus. Un quatrième, Olivier Guichard (RPR), ne s'était pas représenté en Loire-Atlantique. En outre, deux autres présidents de région, Jean-Claude Gaudin (UDF-DL, Marseille) et Antoine Rufenacht (RPR, Le Havre), sont maires de grandes villes.

LÉGER RENOUVEAU À GAUCHE

L'audace était évidemment plus facile pour la gauche, qui part avec peu de positions acquises. La majorité gouvernementale a d'ailleurs démontré de manière convaincante, lors des législatives de 1997, que, comme le sexe, le défaut de notoriété et le caractère récent de l'implantation électorale sont de moins en moins un obstacle à une victoire sur un notable solidement ancré.

Dans un certain nombre de cas, elle a donc, cette fois aussi, misé sur le renouveau en choisissant, pour partir à l'assaut des 20 présidences de droite, des chefs de file régionaux relativement peu dotés en mandats électifs, comme la socialiste Catherine Guy-Quint, maire de Cournon et conseillère générale, en Auvergne ; François Rebsamen (PS), conseiller municipal de Dijon et conseiller régional en Bourgogne ; ou Jean-Pierre Bouquet (PS), conseiller général de la Marne *et maire de Vitry-le-François*, en Champagne-Ardenne.

D'autres sont également modestement pourvus en mandats, mais doivent un surcroît de notorité à *leur qualité d'anciens ministres*, comme Michel Sapin (PS), maire d'Argenton-sur-Creuse, dans le Centre ; Philippe Marchand (PS), conseiller régional sortant de Poitou-Charentes ; ou, *même* s'il n'est pas officiellement désigné, de Jacques Chérèque en Lorraine.

En revanche, dans d'autres cas, le PS a préféré s'en remettre à des élus très fortement implantés, qui détiennent déjà le nombre maximum de mandats autorisé par la loi. C'est le cas de Georges Frêche, député de l'Hérault et maire de Montpellier, chef de file régional des socialistes dans le Languedoc-Roussillon ; de Michel Delebarre, maire de Dunkerque et député du Nord, dans le Nord-Pas-de-Calais ; de Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient et député de Morbihan, chef de file en Bretagne ; ou de Martin Malvy, député du Lot et maire de Figeac, challenger de Marc Censi en Midi-Pyrénées.

Plusieurs membres du gouvernement de Lionel Jospin, qui sont également fortement implantés, sont aussi à ranger dans cette catégorie. Il s'agit de Jean-Pierre Masseret, sénateur de Moselle et maire de Hayange avant de devenir secrétaire d'Etat aux anciens combattants, aujourd'hui candidat à la présidence de la région Lorraine ; de Christian Pierret, député des Vosges et maire de Saint-Dié avant d'être nommé secrétaire d'Etat à l'industrie, et qui est tête de liste dans les Vosges ; de Jean-Jack Queyranne, qui fut, avant son entrée au gouvernement comme secrétaire d'Etat à l'outre-mer, maire de Bron et député du Rhône, et qui est à présent chef de file de la gauche en Rhône-Alpes ; ou d'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, au préalable maire de Bastia et député de Haute-Corse.

La droite avait moins de marges de manœuvre, même si, malgré tout, huit de ses vingt présidents sortants ne se représentent pas. Dans ces régions vacantes, elle a cependant préféré désigner comme chef de file des élus bien implantés, et qui, pour la plupart, détiennent déjà un mandat parlementaire qui, si les projets du gouvernement venaient *à être adoptés, ne pourrait* être cumulé avec une présidence de conseil régional.

LA DROITE ET SES DÉPUTÉS

Edouard Balladur, député et conseiller de Paris, en Ile-de-France, et François Léotard, président de l'UDF et député du Var, sont dans ce cas. Dans les Pays de la Loire, François Fillon, député et président (RPR) du conseil général de la Sarthe et maire de Sablé-sur-Sarthe, a été choisi par la droite pour succéder à Olivier Guichard.

Pour tenter de prendre la suite d'Yvon Bourges (RPR) en Bretagne, l'opposition a désigné le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, qui était en concurrence avec Pierre Méhaignerie, député et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine. Pour remplacer Jean Kaltenbach (RPR) en Franche-Comté, le RPR a mandaté le député de la Marne Jean-Claude Etienne. C'est également parce qu'il a été élu député d'Indre-et-Loire en juin 1997 que Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL), conseiller régional depuis douze ans, a pu s'imposer à ses rivaux dans le Centre où la succession de Maurice Dousset (UDF-DL) est ouverte. En Alsace, en Bourgogne, ou en Lorraine, c'est parce qu'ils sont des notables que Hubert Haenel (RPR), sénateur, Jean-Pierre Soisson (MDR), député de l'Yonne et maire d'Auxerre, ou François Guillaume (RPR) député de Moselle, peuvent défier les candidats officiels de leurs camps. Les dissidents aussi sont souvent des notables.

Cécile Chambraud



Un scrutin incertain et serré, selon les sondages

COMME EN MAI 1997, pendant la campagne des législatives, les Français ne semblent guère se passionner pour les élections régionales du 15 mars. Deux semaines avant cette échéance, moins de la moitié des personnes interrogées (44 %) se disent intéressées par cette campagne, selon un sondage de CSA (*Le Monde* daté 1er et 2 mars).

Et même parmi les électeurs certains d'aller voter, les choix sont loin d'être acquis, comme cela ressort d'une enquête réalisée par Ipsos dans quatre départements de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (*Le Monde* du 28 février) : parmi les personnes décidées à aller voter, 20 % à 30 % (selon les départements) n'ont pas exprimé d'intention de vote précise. Quant à celles qui affichent une intention de vote précise, la fermeté de leur choix reste très molle : 42 % à 47 % d'entre elles déclarent qu'elles peuvent encore changer d'avis.

Dans ces conditions, les prévisions doivent, plus que jamais, être maniées avec précaution. D'autant que les motivations des Français sont loin d'être nettes. Entre le bilan des exécutifs régionaux de droite (dans 20 régions sur 22) et un premier bilan du gouvernement de gauche, leur hésitation est perceptible. La dernière enquête de CSA fait apparaître un jugement totalement équilibré entre ces deux motivations : parmi les domaines qui compteront le plus au moment du vote, la moitié des personnes interrogées citent la situation économique et sociale de la France et le même pourcentage les problèmes de leur région.

AU COUDE À COUDE

En outre, les sondages réalisés depuis quelques jours dans plusieurs régions sur la base des listes effectivement candidates augurent de résultats très serrés. C'est le cas en Provence-Alpes-Côte-d'Azur où, selon Ipsos, la gauche plurielle (créditée de 39 à 44 sièges) et la droite (42 à 45 sièges) seraient au coude à coude dans le futur conseil régional, tandis que le Front national obtiendrait 30 à 32 sièges.

C'est également le cas en Bretagne. Une enquête de CSA pour *Ouest-France*, réalisée le 25 février auprès d'un échantillon représentatif de 805 personnes, donne une courte avance à la gauche dans les intentions de vote : elle recueillerait 44 % des suffrages contre 40 % à la droite RPR-UDF–divers droite. La projection en sièges réalisée par CSA accorde 37 à 45 sièges à la gauche, contre 32 à 38 pour la droite. Mais un sondage de l'IFOP pour *Le Télégramme-dimanche* et France 3 n'accorde qu'une très étroite majorité à la gauche (38 à 40 sièges, contre 36 à 38 à la droite).

De même, selon CSA, la situation en Basse-Normandie est des plus incertaines, la gauche y recueillant 42 % des intentions de vote, contre 41 % à la droite. Mais la projection en sièges est favorable à l'UDF et au RPR qui obtiendrait entre 20 et 25 sièges, contre 16 à 20 pour la gauche. Dans la région Pays-de-la-Loire, enfin, la situation paraît moins inconfortable pour la droite, qui y est créditée, toujours par CSA, de 44 % d'intentions de vote (et de 40 à 46 sièges), contre 35,5 % à la gauche (et de 35 à 39 sièges).

Dans chaque région, enfin, les sondages accordent au Front national, mais aussi aux écologistes indépendants ou aux dissidents de droite ou de gauche, un nombre de sièges suffisant pour en faire, dans tous les cas, les arbitres de la situation et, notamment, de l'élection des présidents de région.

Gérard Courtois

En Bretagne, la gauche espère transformer ses succès municipaux

RENNES
de notre correspondante régionale

L'hypothèse est née au lendemain des élections législatives du printemps : au vu des résultats en Bretagne, le conseil régional était à portée de main de la gauche. Jean-Yves Le Drian, député socialiste du Morbihan, qui en brigue la présidence, y croit depuis plus longtemps encore. Joint à l'amitié de François Hollande, cela a aidé le maire de Lorient à obtenir le poste envié de chef de file de la gauche plurielle. A ce lancement réussi s'ajoute une évolution électorale de l'Ouest favorable aux socialistes depuis une trentaine d'années.

REPORTAGE

Le suspense réside dans les résultats d'Ille-et-Vilaine et du Finistère

En comparaison, le camp adverse a démarré avec un temps de retard, du fait du long réglement de la succession d'Yvon Bourges, ancien ministre gaulliste, qui avait décidé de passer la main. Le RPR voulait conserver cette présidence, alors que Pierre Méhaignerie tenait à profiter du changement pour diriger cette vieille terre centriste. Le chef de file imposé par les états-majors parisiens, Josselin de Rohan-Chabot (RPR), a beau rétorquer qu'une campagne ne ressemble pas à la fable du « *lièvre et de la tortue* », la droite semble plutôt mal partie. Les sondages ne lui sont pas favorables. *Les militants ne se bousculent pas* : cinq cents personnes sont venues entendre Philippe Séguin lors du principal meeting régional à Brest, jeudi 26 février.

Empêtrés dans cette bataille de succession, RPR et UDF n'ont d'autres ambitions que de poursuivre l'action de la majorité sortante. Même dans ses rangs, certains murmurent que l'héritier des ducs de Rohan n'était peut-être pas le meilleur candidat pour personnaliser une image moderne à l'aube du XXIe siècle. Enfin, le président du groupe RPR au Sénat apparaît comme un homme d'appareil et comme un représentant du pouvoir parisien.

Rien n'est joué pour autant. Certes, la gauche est désormais à la tête de la quasi-totalité des villes bretonnes, mais la droite tient depuis longtemps la région et trois départements sur quatre. Alors, M. de Rohan écarte les mauvais augures avec flegme. Il ne faut pas oublier que l'élection se fait sur une mathématique départementale, répète-t-il. Conseiller général du Morbihan depuis 1982, maire de Josselin depuis 1965, le sénateur ne risque rien dans son département. La configuration étant inverse dans les Côtes-d'Armor, le suspense réside dans les résultats d'Ille-et-Vilaine et du Finistère.

A l'extrême ouest, l'ancien député Jean-Yves Cozan (UDF-Adhérents directs) n'a pu s'empêcher de narguer la majorité régionale. En agitant comme il en a l'habitude le drapeau breton, et plus encore l'étendard du Finistère, M. Cozan n'est pas un adversaire négligeable. Comme pour faire bonne mesure, Verts et socialistes ne sont pas parvenus à s'entendre dans ce département. Les rancœurs sont aussi perceptibles en Ille-et-Vilaine, où s'affrontent treize listes.

M. MÉHAIGNERIE DÉÇU

L'éviction de Pierre Méhaignerie, qui ambitionnait de passer de la présidence du conseil général à celle du conseil régional, passe difficilement chez les militants UDF. Lui-même a tant de mal à se voir privé de campagne électorale qu'il a présenté, vendredi 27 février, son propre livre-programme. Quelques déçus RPR, UDF et partisans de Philippe de Villiers se sont, en outre, réunis derrière Auguste Génovèse, ancien directeur de l'usine Citroën de Rennes. Génération Ecologie joue aussi sa propre partition en présentant ses propres listes dans trois départements sur quatre, alors que Brice Lalonde a, pour lui-même, décroché la cinquième place sur la liste officielle de droite en Ille-et-Vilaine.

Tout ne va pas pour le mieux non plus de l'autre côté. Les radicaux de gauche boudent. Quant aux régionalistes de l'Union démocratique bretonne, ils expriment en termes acerbes leurs regrets de ne pas avoir pu monter sur le navire PS-PC-Verts. « *C'est une alternance qui se prépare au conseil régional, mais sans projet alternatif pour la Bretagne* », estime ainsi Christian Guyonvarc'h, porte-parole du mouvement.

Il ne faudrait pas imaginer pour autant une campagne faite d'empoignades et de ferveurs partisanes. A part un début de polémique au sujet de l'éventuel TGV Ouest, cela manque un peu d'ambiance. C'est tout juste s'il ne faut pas insister pour que M. Le Drian dénonce le « *manque de stratégie et d'anticipation de la majorité sortante* ». M. de Rohan se montre à peine plus incisif lorsqu'il redoute que la « *gauche plurielle, adepte du saupoudrage de subventions, ne dilapide l'héritage* ». Le premier se plaît tout de même à vanter son programme étayé, agréablement imprimé, « *résumé en breton et disponible sur Internet* », tandis que la droite ne dispose de rien de tel.

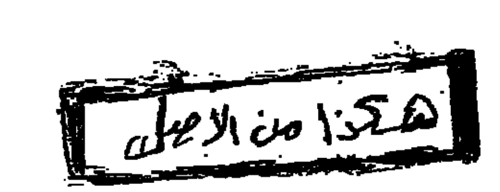
Mais les thèmes sont fatalement communs : l'emploi, l'identité bretonne et la culture – les deux candidats s'engagent à y consacrer 5 % de leur futur budget –, l'environnement, avec la question désormais pressante de la qualité de l'eau. Chacun sait que la prochaine majorité risque de se révéler très courte à la sortie des urnes. Et, là comme ailleurs, le Front national, qui compte sept conseillers dans l'assemblée sortante, est en embuscade.

Martine Valo

La Loire-Atlantique et la Bretagne

Près de 3 000 personnes ont manifesté, dimanche 1er mars à Nantes à l'appel du comité pour l'unification administrative de la Bretagne et pour le rattachement de la Loire-Atlantique à cette région. A cette occasion, un référendum symbolique auquel n'avaient le droit de participer que les personnes nées ou résidant en Loire-Atlantique ou dans l'un des quatre départements de la région Bretagne actuelle, a été organisé. Ses initiateurs défendent une Bretagne à cinq départements, au nom de l'identité et du sentiment d'appartenance, gage d'efficacité *« à l'heure de la mondialisation et de l'Europe des régions »*.

Portée au plan politique par l'Union démocratique bretonne, cette revendication n'influence pas le débat dans la région des Pays de la-Loire. Le seul parti non régionaliste qui reprend ouvertement cette demande est le Front national. – (*Corresp.*)



Un patron de gauche nommé à la tête d'une commission du CNPF

Pascal Lamy a été choisi par Denis Kessler

LE CNPF S'OFFRE un *« socialo-capitaliste »* de choc, pour reprendre une formule qui, au début des années 90, a fait florès, en servant à désigner les grandes figures de l'élite « rose » des affaires. Sur proposition de Denis Kessler, vice-président du CNPF, le conseil exécutif de l'organisation patronale vient de nommer Pascal Lamy, inspecteur général des finances, ancien bras droit de Jacques Delors à Bruxelles et actuel numéro deux du Crédit lyonnais, à la tête de sa commission prospective. Jusqu'à présent, M. Kessler présidait cette commission. Mais, dans un contexte de vif affrontement entre le gouvernement et le CNPF, M. Lamy devra sans doute jouer les *missi dominici*.

Très proche de M. Delors, dont il a été l'homme de confiance des années durant, et notamment Rue de Rivoli en 1982-1983, où il a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de rigueur, M. Lamy présente l'avantage de bien connaître la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, dont il a été le condisciple à l'ENA dans la promotion « Léon Blum ».

Entremetteur discret, M. Lamy avait organisé, à quelques semaines de la conférence nationale du 10 octobre 1997 sur le temps de travail, un dîner réunissant le premier ministre, Lionel Jospin, et une dizaine de grands patrons au discours apparemment plus ouvert aux réformes, tels Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Gérard Mestrallet (Lyonnaise-Suez) ou Pierre Blayau (Moulinex). Confiantes, les relations entre M. Jospin et M. Lamy se sont tendues par la suite, le directeur général du Crédit lyonnais ayant refusé de prendre la présidence d'Air France.

SOUCI D'ÉQUILIBRE

Voilà pour l'homme du Lyonnais. Pour ne mécontenter personne, par souci d'équilibre entre grands établissements bancaires et entre influences politiques, M. Kessler a aussi fait nommer Daniel Bouton, autre inspecteur des finances et patron de la Société générale, à la présidence de la commission des finances du CNPF. M. Bouton, qui fut notamment directeur de cabinet d'Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget de mars 1986 à février 1988, remplace à la tête de cette commission François Henrot, associé-gérant de Rothschild et Cie.

Par ailleurs, Jean-Pierre Tirouflet, homme du groupe Rhône-Poulenc, dont il préside la nouvelle filiale Rhodia, prend les rênes de la commission de politique européenne du CNPF. Enfin, Alain Vidart, ancien PDG de Cisi, le pôle services informatiques de CEA-Industries, se voit confier une nouvelle commission chargée de plancher sur les nouvelles technologies.

Caroline Monnot

Le Salon international de l'agriculture s'ouvre sous le signe de la cohabitation

Jacques Chirac se déclare vigilant sur la réforme de la politique agricole commune

Jacques Chirac a inauguré, dimanche 1er mars, le 35e Salon international de l'agriculture à Paris. Le chef de l'Etat a estimé, comme Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, que les propositions de réforme de la politique agricole commune de la Commission européenne ne sont pas acceptables. Jusqu'au 8 mars, la plupart des dirigeants politiques sont attendus au Salon. Lionel Jospin s'y rendra le 5 mars.

LA COHABITATION n'aura rien changé, cette année, au rituel, et l'inauguration du 35e Salon international de l'agriculture, dimanche 1er mars, par Jacques Chirac aura eu lieu, cette fois-ci encore, sous le triple sigle « B-V, B-V, B-V » : bousculade-variété, bovins-viande, Bruxelles-vigilance. Accompagné du ministre de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec, fleur jaune à la boutonnière, le chef de l'Etat a consacré trois heures à une partie de plaisir qui tient autant, pour lui, de la plongée vivifiante dans la France rurale que de la visite attentive d'un salon professionnel.

Poignées de main et bisous sont distribués sans compter, même si une dame remarque *« qu'il serre plus de mains sur sa gauche que sur sa droite »*. Les mères de famille ont droit à *« Bonjour ma chère »*, les garçonnets à *« Salut ! »* et les petites filles à *« Ma jolie »*. Devant le stand de l'Espagne, le président de la République s'écrie, voyant des vaches des Asturies : *« Elles sont presque aussi belles que les limousines ! »*

Le Salon veut mettre en avant la variété des agricultures, des technologies, des débouchés. Mais le président, même s'il apprécie ce *« foisonnement »*, ne peut cacher sa préférence pour les bovins, surtout ceux élevés pour leur viande. Frère Patrice, un trappiste de l'abbaye de Tamié (Savoie), lui offre un fromage crémeux et voudrait lui dire un mot, mais le président n'a qu'une hâte, aller admirer les vaches de races salers, montbéliarde, gasconne, normande, charolaise, aubrac, et bien sûr limousine.

« Vive l'élevage extensif », articule-t-il en se faisant photographier avec les élèves de l'Institut agronomique Paris-Grignon, sweat-shirt bleu marine déployé devant lui. Au stand de la Société pour l'exportation des produits agricoles (Sopexa), il explique au président et au directeur général, Dominique Chardon et Pierre Moraillon, qu'*« il faut absolument faire un gros effort de promotion de nos produits au Salon de Tokyo, dans le cadre de l'année française au Japon »* où il va se rendre au printemps. La seule interview qu'il accorde est d'ailleurs réservée à une télévision nipponne.

On lui remet des cadeaux qu'une jeune femme à queue de cheval, membre du Groupement de sécurité de la présidence de la République, à l'insigne vert et or, a pour charge de mettre dans son sac à dos, d'où dépassent, en fin de parcours, une gerbe d'épis de blé, deux bouquets d'œillets et des poireaux. Il avale une gorgée de bière, après un verre de lait, et signe sur des livres d'or : *« Bravo et merci ! »*

« POLIMENT MAIS HAUT ET CLAIR »

Avec les responsables agricoles, il s'isole quelques minutes pour aborder les sujets chauds : la loi d'orientation en préparation et la réforme de la politique agricole commune (PAC) : *« La conversation a été précise et précieuse »*, juge Christiane Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs. *« Il faudra parler aux commissaires européens poliment mais haut et clair »*, lui a dit M. Chirac.

Un thème – tenir tête à la Commission et promouvoir une agriculture respectueuse de l'équilibre entre les territoires et les productions – qui reviendra à coup sûr dans les propos de tous les dirigeants politiques attendus jusqu'au 8 mars : Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, est venue dimanche après-midi.

Il revient à M. Le Pensec de tirer le bilan de *« cette matinée intense »*, selon le mot du ministre. *« Le président est très mobilisé sur la réforme de la PAC. Comme le gouvernement, il demande un infléchissement des propositions actuelles de la Commission »*, car elles ne sont pas acceptables en l'état. C'est le 18 mars que la Commission les communiquera officiellement aux Etats membres. *« D'ici là, la position stratégique française aura été arrêtée d'un commun accord entre le gouvernement et le chef de l'Etat »*, conclut le ministre, précisant qu'il *« traduit la pensée »* de M. Chirac. En matière agricole, la cohabitation, donc, est limpide.

François Grosrichard

Défilés contre l'extrême droite à Nantes, Saint-Etienne et Marseille

CINQ MILLE personnes venues des Pays de la Loire et de Bretagne ont participé, dimanche 1er mars, à un *« carnaval antifasciste »* organisé à Nantes contre la venue du président du Front national, Jean-Marie Le Pen. Cette mobilisation contre l'extrême droite a été renforcée par l'agression dont a été victime, une semaine auparavant, un colleur d'affiches. Un représentant du Front national, dont la voiture a été utilisée, lors de cette agression, mais qui a pu prouver qu'il n'était pas à Nantes au moment des faits, a été entendu, jeudi 26 février, par le parquet de Nantes.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi après-midi, à Saint-Etienne contre la venue du délégué général du Front national, Bruno Mégret. Samedi matin, plusieurs centaines de personnes sont descendues dans les rues de Marseille pour manifester leur hostilité au Front national, lequel a mobilisé un millier de personnes sur le thème des *« injustices »* et de *« la préférence nationale »*.

La gauche continue à interpeller M. Balladur à propos du FN

EDOUARD BALLADUR, chef de file RPR-UDF en Ile-de-France, a été interpellé à plusieurs reprises, sur l'attitude de la droite francilienne par rapport au Front national. Dominique Strauss-Kahn, invité dimanche 1er mars du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », lui a demandé que la droite s'engage à ne pas présenter de candidat à la présidence de la région au cas où elle n'obtiendrait pas de majorité relative. Samedi, Marie-Pierre de La Gontrie, tête de liste socialiste à Paris, lors d'un débat sur France 3, lui a rappelé que la gauche s'était désistée à Dreux pour le RPR, afin d'éviter l'élection d'un maire FN, alors que la droite s'est maintenue à Vitrolles. Dans un entretien publié, lundi 2 mars, par *France-Soir*, M. Balladur réaffirme : *« Je ne serai pas candidat à la présidence (...) si le RPR, l'UDF et leurs alliés n'obtiennent pas la majorité. »*

DÉPÊCHES

■ **ALLOCATIONS FAMILIALES : la mise sous condition de ressources des allocations familiales s'appliquera pour la première fois aux prestations de mars, versées vers le 5 avril, selon un décret d'application de cette réforme publié au *Journal officiel* du 27 février. 350 000 familles sur 4,7 millions ne percevront plus d'allocations, selon une estimation de la CNAF. Cette mesure, destinée à redresser les comptes de la Sécurité sociale, est instaurée à titre transitoire : une réflexion de fond sur la politique familiale doit déboucher, en juin, sur une autre réforme.**

■ **OPPOSITION : Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République** a déclaré, dimanche 1er mars, que l'objectif de l'opposition, aux régionales du 15 mars, *« ce doit être d'avoir 12 régions ou plus »*. *« Il y a 22 régions en France métropolitaine. Si on a plus de 12 régions, on gagne, si on a moins de 11 régions, on perd »*, a affirmé le président sortant du conseil régional d'Auvergne, sur France 3.

■ **RÉGIONALES : 851 listes seront officiellement** présentes aux élections régionales du 15 mars en France métropolitaine et dans les DOM, 4 listes s'étant retirées et 5 autres ayant été refusées sur les 860 qui avaient été déposées entre le 9 et le 16 février.

■ **CHÔMEURS : Danielle Mitterrand a rendu visite, samedi 28 février,** à une dizaine de chômeurs qui « campent », depuis le 8 janvier sur la place de Jaude, au centre de Clermont-Ferrand. Elle a signé leur pétition qui réclame notamment la gratuité des transports en commun pour les chômeurs dans l'agglomération clermontoise.

■ **DÉFENSE : le plateau d'Albion**, où avaient été enfouis 18 missiles stratégiques il y a 25 ans, à la limite du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, a été déclaré « dénucléarisé », jeudi 26 février, après 18 mois de démantèlement de ses installations. Le site sera totalement démilitarisé en novembre, et il sera donc proposé à des opérations de reconversion civile ou de développement.

JUSTICE Plusieurs dizaines d'exilés politiques italiens réfugiés en France *sont actuellement menacés* d'extradition. Trois d'entre eux ont été arrêtés et incarcérés en janvier.

● CES ANCIENS membres d'organisations armées d'extrême gauche *étaient protégés par la France depuis* 1985, date à laquelle le président Mitterrand s'était engagé à ne pas les renvoyer en Italie.

● L'ENTRÉE de l'Italie dans le système Schengen, le *25 octobre 1997, a cependant changé* la donne : désormais, un mandat d'arrêt international italien vaut ordre d'arrestation provisoire en France. Les décrets d'extradition *doivent être signés par le premier* ministre. Pour le moment, Lionel Jospin n'a pas arrêté sa position.

● L'ITALIE s'interroge sur l'opportunité d'une amnistie. Un projet a été adopté en juillet 1997 par la commission justice de la Chambre des députés, mais la polémique se poursuit.

Plusieurs dizaines d'exilés politiques italiens menacés d'extradition

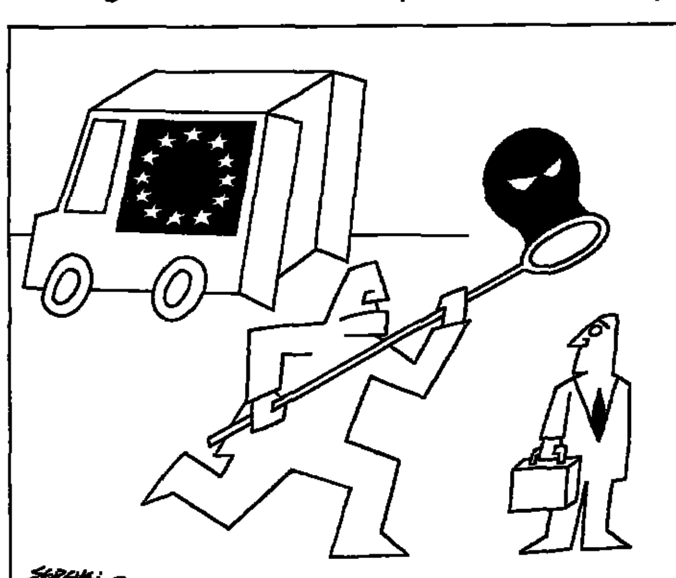
L'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen, en octobre 1997, a déjà conduit à plusieurs arrestations. Tolérés depuis 1985, ces anciens membres d'organisations armées d'extrême gauche réclament la protection de Jacques Chirac et de Lionel Jospin

TROIS anciens militants emprisonnés, des dizaines d'autres hésitant entre la fuite et la reddition collective, et des réseaux de soutien qui se réactivent : vingt ans après son arrivée en France, la communauté des exilés politiques *italiens voit resurgir les démons du* passé. Comme à la grande époque, leurs avocats font le siège des cabinets ministériels. Des comités se montent dans le monde culturel et associatif afin de prendre publiquement leur défense. Et alors qu'il y a encore deux mois ces anciens membres d'organisations armées d'extrême gauche – Brigades rouges, Prima Linea... –, longtemps *tolérés par les autorités* françaises, pouvaient caresser l'espoir d'une véritable régularisation, ils redoutent aujourd'hui d'être sacrifiés sur l'autel de la construction européenne.

Le premier coup de semonce a retenti le 6 janvier ; les policiers interpellent Franco Pinna, au pied de son domicile, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), et le conduisent à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Ancien militant des Brigades rouges, condamné à quatorze ans de prison, notamment pour l'attaque d'une armurerie à Viterbe (*Latium*), *l'homme ne leur est pas* inconnu. En 1980, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu un avis favorable à son extradition vers l'Italie mais aucun premier ministre n'a voulu signer le décret autorisant son départ. Franco Pinna a donc refait sa vie. Père de deux enfants français, il travaille depuis quinze ans comme régisseur-lumière au Théâtre de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Quelques jours plus tard, Alfredo Davanzo est interpellé chez sa compagne, à Paris. Agé de quarante ans, cet ancien ouvrier de chez Fiat a été condamné, en 1986, *en Italie, à treize ans de prison* pour une attaque à main armée. Un mandat d'arrêt a été lancé par le parquet de Turin, en 1991, mais la police, auprès de laquelle il s'est fait connaître, ne s'est jamais intéressée à son cas. Installé en France depuis douze ans, il travaille dans le bâtiment et partage la vie d'une Française.

Le 30 janvier, enfin, Sergio Tor*naghi est arrêté devant l'école où il* vient de déposer sa fille, dans un petit village, près de Bordeaux. Agé de quarante ans, il a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité de meurtre. Mais le 23 avril 1986, la cour d'appel de Paris a rendu un avis défavorable à son extradition en invoquant le caractère *« politique »* des infractions qui lui sont reprochées. Depuis, Sergio Tornaghi a reçu une carte de résident, épousé une Française dont il a deux filles, et s'est installé dans le village de Carniac-et-Saint-Denis (*Gironde*). *Artisan verrier* reconverti dans l'informatique, il est délégué syndical de son entreprise et largement impliqué dans la vie locale. L'homme est connu, apprécié. Au point que lors de son arrestation, les enseignants, ne pouvant croire à une opération policière, ont appelé la gendarmerie pour signaler son enlèvement...



Cette fois, la communauté italienne est bouleversée. Rattrapée par une époque qu'elle croyait révolue, elle retrouve vite les vieux réflexes. Certains quittent leur domicile. D'autres cessent d'utiliser le téléphone. *« Si Tornaghi, avec sa carte de résident, sa famille française et un arrêt de cour d'appel en sa faveur, peut être interpellé, alors tous sont menacés »*, explique Antoine Comte, l'avocat d'Alfredo Davanzo.

« DEUXIÈME PHASE »

Le danger est d'autant plus inquiétant qu'il semble incompréhensible. Après l'élection de François Mitterrand en 1981, la France a accepté d'accueillir ces anciens activistes condamnés en vertu des lois d'exception italiennes. Infractions parfois explicitement politiques, faits établis grâce aux aveux de repentis : le 20 avril 1985, au congrès de la Ligue des droits de l'Homme, le chef de l'Etat annonce solennellement qu'il entend protéger tous ceux qui *« ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés, le proclament, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française, souvent s'y sont mariés, ont fondé une famille, trouvé un métier »*. L'engagement présidentiel a résisté à toutes les alternances : sur les quelque trois cents anciens militants passés par la France, plusieurs dizaines ont été poursuivis, interpellés, incarcérés mais tous ont fini par être libérés. Certains, comme Tornaghi, en vertu de décisions des tribunaux français. D'autres ont vu leur extradition bloquée par le pouvoir politique.

C'est qu'en la matière le poli*tique et le juridique cohabitent* étroitement. La chambre d'accusation peut en effet interdire une extradition, puisqu'un avis défavorable de sa part s'impose au gouvernement. En revanche, un avis favorable n'a qu'une valeur indicative : il appartient au premier ministre de signer le décret. Or, à l'exception de deux décrets signés puis annulés, et du cas de *Paolo Persichetti, toujours sous le* coup d'un décret signé le 7 septembre 1994 par Edouard Balladur, aucun chef du gouvernement n'a dérogé au principe fixé par François Mitterrand. En septembre 1997, les exilés italiens dépourvus de titre de séjour ont même réclamé leur régularisation dans le cadre de la circulaire Chevènement. *« On s'apprêtait à recevoir la carte comme cadeau de Noël,* se souvient l'un d'eux. *Et voilà qu'on veut nous pendre aux branches du sapin. »*

Car entre-temps, le 25 octobre 1997, l'Italie a officiellement intégré l'espace Schengen. Sept cents fiches transalpines sont venues alimenter le système informatique européen (SIS). Un véritable bouleversement. Jusque-là, un mandat d'arrêt international lancé de l'étranger n'avait de conséquence qu'une fois transcrit par la direction centrale de la police judiciaire dans le fichier français des personnes recherchées. Avec Schengen, tout mandat inscrit dans le SIS par un juge italien vaut ordre d'arrestation provisoire en France. Un magistrat français est chargé de filtrer les demandes abusives mais s'il n'y a aucune intervention – qui devra être justifiée –, la machine est lancée. *« On ne peut plus s'en sortir par l'inertie,* constate-t-on au ministère de la justice. *Ni même s'arranger d'Etat à Etat. Aujourd'hui, c'est presque automatique. C'est la logique de l'espace judiciaire européen. »*

Une logique d'autant plus difficile à maîtriser que les procureurs italiens sont aujourd'hui totalement indépendants. A Matignon, on tempère donc les ardeurs européennes du ministère de la justice : *« D'abord, on ne connaît pas exactement la volonté du gouvernement italien. Ensuite, il y a des engagements présidentiels qui jusqu'à aujourd'hui ont toujours été respectés. Enfin, il y a des situations humaines qui méritent attention. »*

Lionel Jospin n'aurait pas encore arrêté sa position. Il attendrait, *pour cela*, le résultat de discussions entamées avec les autorités italiennes, mais aussi les premières décisions de la justice française. D'ores et déjà, les chambres d'accusation de Bordeaux et Paris ont remis Tornaghi et Pinna en liberté. Davanzo sera fixé sur son sort le 4 mars. Des décisions qui ne préjugent cependant pas des examens sur le fond des demandes d'extradition, dont le premier est prévu le 10 mars, à Bordeaux. En attendant d'y voir plus clair, la France a réclamé des *« renseignements complémentaires »* sur la dizaine d'exilés italiens actuellement inscrits au SIS. Une opération qui permet, au passage, de bloquer les ordres d'arrestation.

Un répit que les anciens militants menacés ont mis à profit pour agir. Collectivement, ils ont écrit au président de la République et au premier ministre afin de réclamer des garanties *« susceptibles de rendre notre situation plus solide »*. Ils y indiquent leur refus des *« arrestations au compte-gouttes »* et leur intention, si l'un d'entre eux venait à être extradé, de le suivre dans un *« destin commun »*. Dans cette hypothèse, les signataires, auxquels se sont joints plusieurs personnalités, ont laissé leurs nom et adresse au bas de la lettre.

Nathaniel Herzberg

« La précarité de notre état n'est plus longtemps tenable »

LA LETTRE suivante a été envoyée, lundi 2 mars, au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin. Signée par onze exilés politiques italiens, elle a reçu le soutien de plusieurs personnalités parmi lesquelles Marie-Claire Mendès France, le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc, l'historienne Madeleine Rebérioux et des avocats comme Bernard Jouanneau et Jean-Jacques de Felice.

VERBATIM

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre,

Nous sommes des réfugiés politiques italiens : des personnes contraintes de prendre la voie de l'exil pour se soustraire aux poursuites judiciaires liées à la longue période de conflits sociaux qu'a traversée notre pays. Cet asile de fait a été maintes fois repris, théorisé et légitimé comme une sorte de *« chambre de décomposition »* dans l'attente d'une solution politique, telle une mesure d'amnistie. Solution politique normale et conséquente pour la doctrine et la pratique des Etats, après des contentieux intestins violents et généralisés ayant entraîné, dans le cadre d'un état d'urgence, une législation spéciale pour les sursanctionner.

Or, si l'Italie n'a pas été à même de tourner définitivement la page des « années de plomb », si elle s'est empêtrée dans une urgence sans fin où l'exception est la règle, pourquoi la France devrait-elle revenir aujourd'hui sur sa propre doctrine, désavouant un engagement de la République française, lequel jusqu'ici a toujours été honoré ? (...)

Les récents avatars nous concernant montrent que la précarité de notre état n'est plus longtemps tenable face à l'avènement d'une certaine philosophie de l'Europe. (...) Si un choix malheureux de réalisme politique devait être fait, les pouvoirs publics ont bien entendu tous les moyens et la force pour procéder à notre extradition, ou à des expulsions *« plus diplomatiques »*. Cependant, il y a une faculté qui ne peut nous être ôtée : la ferme volonté de ne pas subir des arrestations au compte-gouttes, des extraditions ou expulsions par décimation, selon quelque critère que ce soit. Nous nous permettons de penser et de dire qu'à notre place, vous feriez de même.

De ce fait, ce ne seront pas des extraditions : ce sera ou bien un destin commun, comme celui des immigrés embarqués sur des charters, ou bien la garantie définitive de la présence légitime de nous tous sur le territoire français. Un choix doit être fait : nous vous demandons de le formaliser officiellement.

L'Italie débat d'une éventuelle amnistie

ROME
correspondance

En Italie, le projet de loi est connu sous le nom d'*indulto*. Ce texte, qui prévoit une remise de peine générale pour les anciens terroristes, devait permettre de tourner définitivement la page des « années de plomb ». En juillet 1997, le dispositif a été approuvé par la commission justice de la Chambre des députés, mais le processus parlementaire n'est pas achevé. Les élus tentent parallèlement de mettre en place un système d'indemnisation pour les victimes du terrorisme. Le retard de ce geste a constitué jusqu'ici l'un des obstacles majeurs à une discussion sereine.

Actuellement, le débat se poursuit : le président de la République a récemment accordé sa grâce à six anciens terroristes tandis que le président de la Chambre des députés a évoqué l'utilité d'une amnistie générale. Si la décision du chef de l'Etat a été interprétée comme un geste destiné à en finir avec les « années de plomb », les déclarations sur l'amnistie, elles, ont suscité une vive polémique. L'opinion publique craint que la droite et la gauche ne s'engagent sur la voie d'un « accord » politique : un coup d'éponge sur les délits de corruption contre l'octroi d'un *indulto* pour les anciens terroristes.

Le député de Rifondazione comunista qui est à l'origine du texte en discussion, Niki Vendola, se défend cependant de tout amalgame. *« Les deux questions sont totalement différentes,* souligne-t-il. *En matière de corruption, les procès n'ont pas encore eu lieu alors que, pour le terrorisme, les condamnés ont déjà purgé en moyenne dix-sept ans de prison. Même en Allemagne, un pays que l'on ne peut certainement pas considérer comme un modèle de laxisme sur ces questions, aucun militant de la RAF n'a fait plus de quinze ans de prison. » « La classe politique manque de courage,* poursuit-il. *Le maintien en prison des anciens terroristes permet d'éviter de régler ses comptes avec son propre passé. »*

Selon les estimations, environ cinq mille personnes ont été impliquées dans les différents mouvements terroristes. Aujourd'hui, les *détenus politiques sont au nombre* de deux cents. Ils pourraient augmenter si on leur ajoutait ceux que la justice italienne considère encore comme des *latitanti*, des recherchés : les exilés, en grande partie en France.

L'histoire de l'écrivain Toni Negri est exemplaire. Rentré en juillet 1997 en Italie pour se constituer prisonnier et purger le reste de sa peine, il avait demandé, comme tant d'autres détenus, un permis de sortie de quelques jours, prévu par la législation. Bien qu'il se soit présenté spontanément en Italie, cette demande a été rejetée en raison d'un *« danger de fuite »*. D'autres sont rentrés, comme Giorgio Pietrostefani, qui a rejoint en prison Adriano Sofri et Ovidio Bompressi. Ces trois anciens dirigeants de Lotta continua avaient été reconnus coupables, après vingt-cinq ans et plusieurs procès aux verdicts contradictoires, du meurtre d'un commissaire de police en 1972.

Salvatore Aloïse

Enrico, Giovanna, Luigi et Sandro, ou l'histoire d'une génération perdue

PEUT-ON jamais tourner la page ? Voilà quelques années qu'Enrico, Giovanna, Luigi et Sandro se posent cette question. Chacun à leur manière, ils racontent l'histoire d'une génération perdue, passée, en quelques années, du militantisme radical à la lutte armée, puis à la fuite. Vingt ans après, ils tentent de retrouver une vie normale, sans oublier le passé.

Enrico n'est d'ailleurs pas du genre à oublier. Vingt années se sont écoulées depuis son entrée dans les Brigades rouges. Mais à l'âge de trente-huit ans, il *« assume tout, du premier incendie de voiture à l'assassinat d'Aldo Moro »*. Non par fierté, mais plutôt *« par responsabilité »*. *« Je savais dans quelle organisation je militais,* sourit-il. *Je suis solidaire. »* Recherché à partir de 1980 pour son appartenance à la colonne génoise des Brigades rouges, accusé d'avoir mitraillé la façade du port autonome de Gênes, il gagne la France en 1982, se marie en 1983 et, en 1984, devient Français, après que le ministère eut oublié de faire opposition dans les temps à sa demande de naturalisation. La France protégeant ses ressortissants, lui, le condamné à vingt-quatre ans de prison, ne risque plus l'extradition. *« Mais je me considère toujours comme un réfugié politique »*, insiste-t-il. Reporter-photographe cantonné au territoire national – à l'étranger, il pourrait être arrêté –, citoyen français aux avant-postes de la bagarre des Italiens, il rêve d'une amnistie qui *« mettrait un terme à cet état d'exception permanent qui n'a jamais dit son nom »*.

D'amnistie, Sandro et Giovanna ne veulent pas trop rêver. Tout juste les deux amis aimeraient-ils *« vivre normalement »*. Arrêtés en 1982, ils ont accompli six ans de prison provisoire en Italie avant d'être libérés. En 1993, Sandro est condamné à dix-huit ans de prison pour attaque à main armée, Giovanna à la réclusion à perpétuité pour meurtre. *« J'avais changé de vie, ouvert un restaurant avec mon père, et puis j'avais payé »*, explique-t-il. *« J'avais rencontré mon mari qui n'avait rien à voir avec cette histoire, j'avais eu un enfant,* souligne-t-elle. *J'ai longuement discuté avec mon mari, et nous avons choisi l'exil plutôt que la séparation. »*

Quelques jours avant que la Cour de cassation rende leur condamnation définitive, ils s'enfuient vers Paris et se signalent à la police. Arrêtés et incarcérés, ils voient leur extradition autorisée par les juges, mais les décrets ne sont jamais signés. Giovanna reprend *« une vie assez classique, avec une famille, un travail, les impôts à payer »*. Coloriste de bandes dessinées, puis femme de ménage, elle est vendeuse dans une boutique. *« De toute façon, l'essentiel est ailleurs,* précise-t-elle. *Mon enfant, mes amis, mes livres... »*

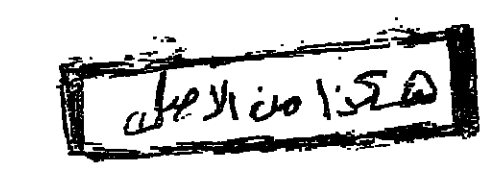
« L'AIDE DES AUTRES »

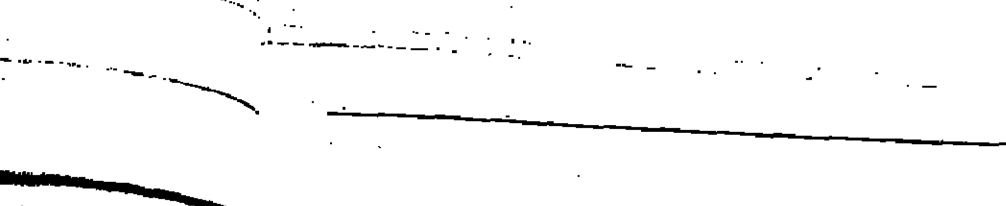
Pour Sandro aussi, le travail est secondaire. Faute d'avoir été immatriculé à la Sécurité sociale avant l'entrée en vigueur des lois Pasqua, c'est au noir qu'il *« aide »* dans des restaurants italiens. *« Mais c'est grâce à l'argent de mes parents et de ma compagne que je vis,* soupire-t-il. *L'aide des autres, c'est formidable, au début. Et puis ça devient insupportable. C'est comme de devoir tout expliquer. A l'administration. Aux copains. Alors parfois, je raconte des histoires, j'invente des voyages en Italie, des stages à l'étranger. »*

Luigi, lui, n'invente rien. Il n'en a pas besoin. Sa discretion naturelle et sa maîtrise approximative du français, douze ans après son arrivée à Paris, suffisent à éviter les questions. Sa femme, Maria, parle à sa place. Elle n'a jamais appartenu à Prima Linea, n'a pas, comme lui, été condamnée à perpétuité pour le meurtre d'un responsable d'extrême droite. Mais c'est ensemble qu'ils ont décidé de *« garder en mémoire cet épisode de la vie de l'Italie »* et de *« passer à autre chose »*. Une autre vie, celle d'un marchand de journaux, rivé à sa boutique de 6 heures à 20 heures. Mais aussi un autre regard sur le passé, sur les victimes. *« Avant, je ne pensais qu'à nos camarades morts. Aujourd'hui, je pense que toutes les morts sont horribles »*, soupire-t-il.

L'exil, ils assurent l'avoir payé assez cher. Par la lourdeur de la peine qui leur a été infligée par contumace, *« car les absents ont toujours tort »*. Mais aussi par la vie menée depuis. *« Ça fait quinze ans que je n'existe plus légalement. Pas de papiers, pas de chéquier, rien. Heureusement qu'elle est là. »* Elle sourit : *« Je suis sa deuxième perpétuité. »* Elle ne veut pas envisager son extradition. *« J'ai cinquante ans aujourd'hui, quel âge aurai-je lorsqu'il sortira ? »* Après l'arrestation de Sergio Tornaghi, Luigi a passé deux nuits dehors. *« Mais ça me paraissait absurde,* se souvient-il. *Comme si je rejouais un vieux film, mais très mal. On a parlé et on s'est décidé à attendre ici. Les policiers savent où nous sommes. Nous ne bougerons plus. »*

N. H.





Un rapport accablant sur le système éducatif en Seine-Saint-Denis

Le diagnostic du recteur Fortier amène Claude Allègre et Ségolène Royal à mettre en œuvre « un plan de rattrapage » d'urgence pour ce département défavorisé

Remis à Claude Allègre et Ségolène Royal le 25 février, le rapport sur *« les conditions de vie scolaire en Seine-Saint-Denis »* établi par le recteur Fortier est accablant. Dans ce département où tout est plus difficile que *« nulle part ailleurs », « la logique des standards qui régit l'éducation nationale, entretenant les discriminations sociales au lieu de les corriger, atteint les limites de l'inacceptable »*, peut-on lire. Le rapport détaille comment ce département *« semble concentrer et cumuler de manière exacerbée la majeure partie des handicaps sociaux de cette fin de siècle »*. Au vu d'un tel diagnostic, le gouvernement a décidé sans plus attendre de mettre en œuvre un *« plan de rattrapage »* s'inspirant des propositions faites par le recteur Fortier. Certaines de ces mesures s'appliqueront dès cette année.

« LA LOGIQUE des standards qui régit l'éducation nationale, entretenant les discriminations sociales au lieu de les corriger, atteint en Seine-Saint-Denis les limites de l'inacceptable » : le rapport de Jean-Claude Fortier, recteur de l'académie de Lille, ancien délégué national à l'éducation du Parti socialiste, intitulé *« Les conditions de réussite scolaire en Seine-Saint-Denis »* et remis mercredi 25 février à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et à Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, n'y va pas par quatre chemins. Parce que, dans ce département, tout est plus difficile que *« nulle part ailleurs »*, le rapport estime qu'*« une logique de forte différenciation dans les politiques nationale et académique de répartition des moyens s'impose pendant cinq ans au bénéfice de la Seine-Saint-Denis pour tenter d'y établir les chances de réussite scolaire normales (...). Une pratique dérogatoire doit être instaurée pour garantir jusqu'en 2003 le maintien intégral des moyens en personnel comme en crédits »*.

Est-ce à cause de la teneur particulièrement alarmiste du rapport que le ministère a tenu à réagir rapidemment ? Toujours est-il que Claude Allègre et Ségolène Royal devaient annoncer, lundi 2 mars, *« un plan de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis »* qui s'inspire des propositions faites par le recteur Fortier.

Le diagnostic établi dans ce rapport est accablant. Les difficultés rencontrées sont considérées comme *« hors du commun »*. Alors que ce département *« semble concentrer et cumuler de manière exacerbée la majeure partie des handicaps sociaux de cette fin de siècle »* – forte densité de population concentrée dans les logements sociaux des cités, 13,9 % de taux de chômage, *« zones de non-droit où se développe la violence »*, 13,8 % de familles monoparentales –, l'école, de son côté, a accumulé *« les faiblesses »*. Avec seulement 11 % des écoles et 18 % des collèges classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), les dispositifs visant à réduire l'impact des inégalités sociales y sont *« extrêmement peu développés »*. De plus, *« dans la même logique d'urgence que les cités, ont été édifiés des établissements de très grande taille générateurs d'anonymat et de violence »*.

« CLIMAT DE VIOLENCE »

Ainsi, ce département a le triste record, après l'île de la Réunion, de concentrer le plus grand nombre de collèges publics de plus de mille élèves. Face à cet environnement, les personnels sont *« éprouvés »*. L'exercice des métiers de l'éducation nationale y est *« souvent d'une difficulté extrême »*. La présence de *« professeurs jeunes et inexpérimentés »*, l'importante demande de mutation de la part des enseignants, *« la forte proportion »* de personnels auxiliaires et *« les difficultés particulièrement importantes pour pourvoir les postes de chefs d'établissement »* ne facilitent pas le travail des équipes pédagogiques confrontées à un *« climat de violence et d'insécurité »*. Enfin, les taux de réussite scolaire sont *« très médiocres comparés aux performances moyennes nationales »* et le pourcentage de sorties sans diplôme atteint 28 %. Le rapport pointe *« l'insuffisance »* de certaines formations professionnelles pourtant *« très demandées »* et le peu de possibilités pour s'engager dans des filières longues. Le département compte seulement trois classes préparatoires aux grandes écoles.

Le rapport rend un hommage appuyé aux équipes éducatives qui *« sont souvent d'une qualité et d'un niveau d'engagement qui fait honneur à l'école »*. Mais, malgré l'*« activité pédagogique remarquable »*, le manque de moyens empêche d'*« inverser la tendance »* et d'améliorer la réussite des élèves.

C'est pourquoi, estime le rapport, la Seine-Saint-Denis doit bénéficier *« d'un plan de relance sur cinq ans »* applicable à l'ensemble des communes concernées par le dernier plan de lutte contre la violence auxquelles devraient s'*« ajouter les communes de Saint-Ouen et de Bagnolet »*. Ce plan doit notamment permettre de *« renforcer le lien avec les familles »*, de *« développer l'écoute et l'expression des élèves »* et d'*« améliorer le cadre de vie et de travail »*. Parmi les propositions émises, certaines ont d'ores et déjà été reprises par le ministère et seront appliquées dès cette année.

« 20 ÉLÈVES PAR CLASSE »

Ainsi les deux ministres ont annoncé : le classement en ZEP, à la rentrée prochaine, d'une dizaine de collèges ; un apport supplémentaire de mille heures d'enseignement sur deux ans ; la nomination, en septembre, mais déjà prévue au titre du plan de prévention de la violence, de douze médecins scolaires, trente-deux infirmières et vingt-deux assistants sociaux ; le recrutement en mars de trente personnels administratifs, techniciens et ouvriers (ATOS) et de trente-quatre surveillants et, en septembre, de dix-huit CPE et de 1 700 emplois-jeunes supplémentaires ; la nomination d'un inspecteur d'académie, d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un proviseur afin de *« renforcer le pilotage départemental du système éducatif »*, ainsi qu'une équipe d'inspecteurs généraux *« spécialement mobilisés par l'administration centrale »*.

« A moyen terme », le ministère envisage d'augmenter le taux de scolarisation dès l'âge de deux ans et d'établir *« un programme prioritaire d'équipement des établissements en nouvelles technologies »*. Afin de favoriser la stabilité des équipes pédagogiques, le plan ministériel prévoit *« de prendre en compte dans le déroulement de la carrière des personnels »* les difficultés rencontrées. Si le ministère se dit prêt à *« assouplir »* l'organisation du travail des enseignants afin de dégager du temps pour le soutien des élèves, il ne va pas jusqu'à retenir le souhait du rapporteur de réduire la séquence des cours de dix minutes. Mais pour améliorer les conditions de travail, il est envisagé *« la partition de quelques gros collèges »* et un renforcement de l'encadrement pour atteindre *« progressivement un objectif de vingt élèves par classe »*.

Sandrine Blanchard

Près de la moitié des malades du sida vivent en Ile-de-France

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT à la santé a indiqué, samedi 28 février, que l'on pouvait estimer entre 19 000 et 21 000 le nombre des personnes atteintes du sida en France. Près de la moitié d'entre elles (43 %, soit entre 8 000 et 9 000) vivent en Ile-de-France. Le secrétariat d'Etat observe que *« la diminution de nouveaux cas de sida, amorcée fin 1994, s'est accentuée à partir de 1996, notamment grâce à l'accès aux nouveaux traitements antirétroviraux »*. Toutefois, même si le nombre de nouveaux cas de sida a baissé entre 1996 et 1997 (de 3 984 à 2 548), et ce dans les trois principaux groupes de transmission (homo-bisexuels, toxicomanes, hétérosexuels), les autorités sanitaires soulignent *« les difficultés persistantes de certaines personnes en situation de précarité, qui bénéficient mal des progrès thérapeutiques, par manque d'accès à l'information et aux soins »*. L'un des phénomènes les plus inquiétants réside dans les failles du dépistage. Ainsi 46 % des malades découvrent leur séropositivité lors des premiers symptômes de la maladie.

Fête de famille protestante pour la commémoration de l'édit de Nantes

GEORGINA DUFOIX raconte sa conversion, la *« venue immédiate de Dieu dans* [sa] *vie »* en 1988 et s'écrie : *« Christ ressuscité signifie Christ vivant ! »* Puis : *« Plus on se rapproche du Christ, plus on se sent libre ! »* Le public vibre. Les invocations sont ponctuées par des *« Amen ! »*, des *« Alleluia »*. L'ancien ministre socialiste convient que, depuis sa conversion, on la prend pour *« une illuminée, une ravagée, une cinglée »*. Elle conclut en substance : avant, j'étais tolérante, mais je n'avais pas la foi ; à présent que j'ai la foi, j'ai découvert l'intolérance.

Cette scène insolite se passe devant quatre mille personnes réunies au Palais des congrès, samedi 28 février et dimanche 1er mars à Paris. Cette grande fête de famille protestante devait ouvrir l'année commémorative du quatrième centenaire de l'édit de Nantes. Elle en a dit plus, en réalité, sur le protestantisme de cette fin de siècle que sur le compromis signé en 1598 par Henri IV, ouvrant la voie à la reconnaissance du culte réformé en France.

A la veille du culte solennel, dimanche matin, les protestants ont raconté leurs galères, le Refuge, le Désert, canonisé Henri IV, chanté leur fameux *A toi la gloire*, acheté des bibles et des croix huguenotes. A l'instar de Georgina Dufoix, mais d'une manière moins provocante, d'autres figures du protestantisme avaient accepté de monter sur scène : Jérôme Monod, Théodore Monod, Michel Rocard, Pierre Joxe, Catherine Trautmann, Pierre Bergé, Paul Ricœur, Alain Duhamel ou Jean-Louis Dumas.

Cette « première » rompait avec la traditionnelle sobriété protestante, et une partie de l'establishment réformé – y compris Michel Bertrand, président de l'Eglise réformée, ainsi que l'hebdomadaire *Réforme* – avait préféré boycotter une manifestation qui confirma, par son organisation et son public, la montée en puissance du courant évangélique en France. Loin de favoriser son unité, la commémoration de l'édit de Nantes souligne des tensions dans un protestantisme guetté par des formes de « réveil » de plus en plus ostentatoires.

Le pasteur Jean Tartier, président de la Fédération protestante, et Jean Baubérot, président de l'association Foi et tolérance, promotrice de cette manifestation, avaient pris le risque de telles crispations. Historien, Jean Baubérot sait mieux que personne que l'acte d'Henri IV ne fut pas à proprement parler une *« victoire »*. Il tempéra l'optimisme ambiant, mais trouvant quelque excuse à la récupération identitaire de cette commémoration, il lança un avertissement : *« Le péril principal du protestantisme aujourd'hui est sa bonne réputation. Elle peut favoriser l'orgueil spirituel et l'immersion molle dans les conformismes ambiants. Ce serait une auto-révocation. »*

« GÉRER DES VIOLENCES »

Dans des registres différents, les politiques ont loué dans l'édit de Nantes son *« projet »* d'égalité civile et de liberté de conscience. Michel Rocard le compare au démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud, salue en lui l'avènement d'une *« nouvelle culture »*, qui n'est pas encore celle de la tolérance, de l'égalité des droits et de la laïcité, mais un art de *« gérer des violences »*, de négocier avec des minorités, d'organiser la diversité religieuse, de faire la paix. De leur côté, Pierre Joxe et Catherine Trautmann mettent l'accent sur la situation des nouvelles minorités (l'islam) et les nouvelles exclusions.

Après l'historien et le politique, il revenait au théologien de rappeler opportunément que toute foi porte en elle des risques d'intolérance, qu'aucune n'est immunisée contre l'intégrisme. Cette autre leçon de réalisme est venue d'un protestant italien, Paolo Ricca, qui rappela que l'histoire chrétienne n'est jamais sortie du *« divorce fatal »* entre l'annonce de la « Vérité» et la loi d'amour. Et, suivi d'une ovation heureusement égale à celle de Mme Dufoix, il ajouta : *« Je ne suis pas sûr que ce divorce soit aujourd'hui terminé. »*

Henri Tincq

L'AVENIR DES RÉGIONS

AQUITAINE

Sortir de la spirale de l'échec pour devenir la Californie du Sud-Ouest

Depuis vingt ans, la plupart des grands projets régionaux sont en panne. La faute à Paris et aux gouvernements successifs, accusent les Aquitains, qui se considèrent comme les mal-aimés du territoire. Avec une fâcheuse tendance à tout attendre de l'extérieur alors qu'ils disposent d'atouts majeurs

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Depuis quelques mois, l'Aquitaine voit tous ses grands projets rétrécir comme peau de chagrin, à commencer par ceux qui étaient considérés comme prioritaires depuis plus de vingt ans parfois. Cette remise en cause fait partie des habitudes, conséquence des alternances politiques et des cohabitations. Mais jamais elle n'a pris une telle ampleur. Au point qu'elle consacre un échec politique collectif.

Pendant cette campagne électorale, les prétendants au contrôle de l'Aquitaine ont du mal à cacher leur gêne, leur agacement, voire leur découragement : la région, présidée par le RPR Jacques Valade, vient de voir le gouvernement de gauche écarter ou oublier quelques-uns de ses projets les plus chers. De telle façon que cela met en posture difficile les challengers de la liste de gauche.

Depuis que l'institution régionale existe, l'Aquitaine a toujours été confrontée à une double tâche : améliorer ses liaisons entre Bordeaux, la Gironde et les autres départements et sortir d'une position frontalière inconfortable. Elle a échoué sur les deux tableaux. Cela se traduit de façon très concrète : il faut toujours plus de deux heures, dans le meilleur des cas, pour aller de Bordeaux à Périgueux ou à Pau. Les camions passent encore au compte-gouttes à Hendaye. Le TGV s'arrête à Tours. Alors qu'on parlait, il y a vingt ans, de relier la Garonne et le canal du Midi au réseau fluvial européen, il n'est plus question, aujourd'hui, que d'un équipement touristique.

Des gaullistes – Jacques Chaban-Delmas, Jean Tavernier et Jacques Valade – aux socialistes – André Labarrère ou Philippe Madrelle –, les présidents successifs de l'exécutif régional ont affirmé les mêmes priorités. Ils annonçaient même avoir enfin trouvé des ministres parisiens compréhensifs. Juré, cette fois, c'était la bonne... Le contrat de plan garantissait tout, il y avait la signature du ministre, et le préfet était le patron du comité de pilotage. Bref, on n'attendait plus que les pelleteuses. Mais celles-ci ne venaient jamais. Il fallait envoyer d'autres lettres ou attendre d'autres visites ministérielles.

« Ce gouvernement ne nous aime pas », répète aujourd'hui Jacques Valade, candidat à une nouvelle présidence. Il en fait même l'un des axes essentiels de sa campagne. Il a de bonnes raisons pour cela. Exemple : Edouard Balladur, alors premier ministre, avait donné son feu vert à la transformation de la RN 10 en autoroute. Même s'il restait des accommodements à trouver avec le département des Landes, c'était un pas décisif. Et puis le dossier a disparu des lignes budgétaires... Sans explication. La même mésaventure est survenue à la liaison autoroutière Bordeaux-Pau, qui reste toujours à l'état de projet. Le ministre des transports, Bernard Pons, l'avait pourtant entérinée en janvier 1994. Depuis vingt ans, ces deux grandes revendications régionales en matière d'infrastructures sont au point mort.

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a annoncé, le 4 février, un programme TGV pour desservir l'est de la France. Son silence sur ce type d'infrastructure pour la façade atlantique n'est pas passé inaperçu. Mais le ministre a fait comme s'il n'y avait jamais eu de projet alors que son prédécesseur, Anne-Marie Idrac, avait lancé, quatorze mois plus tôt, les études d'un TGV Paris-Bordeaux pour lequel la SNCF promettait le meilleur taux de rentabilité après l'axe Paris-Méditerranée. *« Décision politique »*, dit-on à Bordeaux comme à Bilbao, où l'on estime avoir, cette fois encore, de bonnes raisons d'en vouloir à Paris et à Madrid.

Beaucoup d'autres griefs récents n'arrangent pas les candidats de la gauche plurielle. Le projet de plate-forme intermodale de La Hourcade, engagé et financé, paraît être, lui aussi, tombé dans les oubliettes. M. Gayssot affirme bien que *« l'Etat honorera ses engagements »*, mais le projet bloque sur des investisseurs qui dépendent largement de l'Etat. *Exit* aussi le projet d'implantation de l'institut de chimie-biologie de l'Ecole polytechnique, dont les travaux auraient dû commencer à la fin 1997. Il avait été porté à bout de bras par un petit noyau d'universitaires, mais aussi par Jacques Valade, chimiste et universitaire avant d'entrer en politique, et par Alain Rousset, maire socialiste de Pessac, tête de liste de la gauche en Gironde et candidat à la présidence. Ce dernier se fait fort de récupérer le dossier auprès de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale. La cause est quasiment entendue selon lui. Obtiendrait-il satisfaction que cela ne convaincrait pas grand monde, tant les Aquitains sont habitués à ce petit jeu des élastiques.

En Aquitaine, les espoirs déçus ne laissent guère de cicatrices visibles de l'extérieur. Le vin, la forêt, les grands espaces qui conduisent à l'Océan et à la montagne, ces glissements vers le plaisir que constituent la Dordogne et la vallée de la Garonne cachent beaucoup de choses. Les Aquitains ont eux-mêmes contribué à se forger cette image. Peut-on réclamer, tendre la main, se plaindre, quand on prétend de façon tonitruante faire le meilleur vin, habiter le plus beau pays du monde, incarner l'idéal du savoir-vivre ?

> L'Aquitaine et sa capitale se retrouvent aujourd'hui avec un Alain Juppé contesté dans un fief qui n'est pas encore le sien, *mais aussi dans son propre parti. Jamais elles* n'avaient connu configuration aussi fâcheuse

Mais quand, depuis vingt ans, le droit de tirer quelques tourterelles au mois de mai apparaît comme le seul combat digne de mobiliser l'ensemble de la classe politique, l'affaire tourne au naufrage. Qui, aujourd'hui, peut faire croire à Paris ou à Bruxelles qu'il y a de véritables urgences dans ce pays de cocagne ? Allez dire qu'il s'agit d'une des principales régions agricoles de France ou qu'il y a un potentiel de recherche extraordinaire. Personne ne vous croira ! Parlez de nouveau Far-West ou de petite Californie, cela vous enfoncera encore davantage !

L'Aquitaine est victime d'un véritable malentendu dont elle est en partie responsable. Ajoutez à cela des milieux économiques traditionnellement représentés par le vieux monde du négoce, généralement des retraités, souvent des héritiers, parfois des gens qui ont totalement échoué en affaires ; mais ici, il est de bon ton d'avoir eu des revers de fortune, cela prouve au moins que vous « avez été ».

Vous obtenez dès lors une sous-représentation des forces vives. Les hommes politiques ont parfaitement analysé ce phénomène, mais ils se sont bien gardés d'y remédier. Ce « ventre mou » a des avantages : M. Juppé, par exemple, pourrait-il contester une CCIB (chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux) qui avait déroulé sous ses pieds un coûteux tapis rouge pour sa campagne électorale, ou une union patronale qui l'avait accueilli à bras ouverts ?

Cela prend une singulière ampleur quand les activités les plus importantes, notamment dans le domaine de l'aéronautique, de l'industrie spatiale, de l'électronique ou de la chimie, dépendent toutes d'une direction extérieure. Le vrai pouvoir est ailleurs, et c'est pour cela que l'Aquitaine a toujours eu besoin d'élus de gros calibre à Paris.

Un pacte plus que millénaire avait fait dire à Jacques Chaban-Delmas que *« Bordeaux, c'est l'Aquitaine, et l'Aquitaine, c'est Bordeaux »*. La fin du règne du maire de Bordeaux a été longue et difficile. Chacun admet aujourd'hui qu'il a, sans doute, effectué deux mandats de trop. En choisissant Alain Juppé, les Bordelais n'ont pas voulu seulement renouer avec ce vieux pacte, mais aussi rattraper le temps perdu. La dissolution ne leur a pas laissé le temps de toucher les dividendes de leur pragmatisme. L'Aquitaine et sa capitale se retrouvent aujourd'hui avec un Alain Juppé contesté dans un fief qui n'est pas encore le sien, mais aussi dans son propre parti. Jamais elles n'avaient connu configuration aussi fâcheuse. Au point de ne plus avoir aujourd'hui un seul représentant au gouvernement.

C'est l'occasion ou jamais de ne faire entendre qu'une seule voix, notamment sur les dossiers les plus sensibles. L'Aquitaine en sera-t-elle capable ? Vendredi 27 février, une association s'est constituée à Pau ; elle regroupera des élus de tout bord, d'André Labarrère à Alain Juppé en passant par François Bayrou et Alain Rousset. Son objectif : faire passer la liaison autoroutière Pau-Bordeaux au rang des priorités absolues. La démarche est touchante en période électorale. On peut toutefois se demander si elle ne consiste pas à vouloir prendre en marche un train qui est déjà passé.

Pierre Cherruau

TROIS QUESTIONS À *CLAUDE LACOUR*

1. Quels sont les grands enjeux dans les dix ans à venir de la région Aquitaine ?

Elle doit d'abord continuer à être leader dans les produits traditionnels liés à la terre (la forêt, l'agroalimentaire, les produits viti-vinicoles) avec le risque – surtout pour les deux premiers – d'une intensification de la concurrence mondiale, le vin restant moins fragile, même s'il demeure exposé. Ensuite, réussir à rentrer dans le monde des transformations technologiques et des innovations. Va-t-on réussir à créer de véritables pôles d'excellence ? Un autre enjeu concerne la capacité et l'adaptation de tout l'appareil militaro-industriel. Enfin, il va falloir se demander comment intégrer l'Europe, comment jouer avec le nord de l'Espagne et du Portugal en évitant un éclatement aquitain. Cette tendance à l'éclatement existe depuis une dizaine d'années, accentuée aujourd'hui par le dynamisme de l'économie espagnole, par celui de Toulouse, par un esprit « Sud » de l'Aquitaine.

2. Les problèmes liés aux infrastructures n'ont-il pas contribué à cet éclatement entre le Pays basque, tourné vers le Sud, et la Gironde ?

Ce sentiment d'éclatement tient à la lacune majeure de l'autoroute Pau-Bordeaux. C'est une infrastructure qui manque, et elle est symboliquement très lourde. Par ailleurs, la partie sud de l'Arc atlantique, dans laquelle l'Aquitaine se trouve, reste considérée, du point de vue de Paris et de l'Europe, comme une zone non prioritaire.

3. L'image de cette région marquée par l'agriculture, ses grands espaces et son art de vivre est-elle un handicap au dynamisme économique ?

L'Aquitaine a des disponibilités en ressources naturelles et en espace. Je ne vois pas en quoi son étendue est un obstacle. Quant aux activités agricoles, ce sont des entreprises à forte valeur ajoutée et potentiel technologique. De nombreux acteurs et industries devraient mieux comprendre que ces secteurs à l'image dépassée sont très performants. Et il serait fâcheux que les Aquitains attendent trop d'entreprises extérieures. Il n'y aura pas de chevalier blanc de l'industrie. Il va falloir inventer une sorte de Californie du Sud-Ouest. L'Aquitaine et les Aquitains doivent avoir des comportements conquérants.

★ *Claude Lacour est directeur de l'Institut d'économie régionale du sud-ouest.*

En attendant le maïs transgénique...

BORDEAUX
de notre correspondante

Dans la région, le maïs ne se résume pas à une graminée avec sa tige droite et ses grains de la grosseur d'un pois, qui colonise 400 000 hectares de terres et fournit 25 % de la production française. C'est une culture vivrière ancrée depuis plus de quatre cents ans dans l'histoire et la culture de l'Aquitaine. Et les maïsiculteurs sont fiers de leur maïs. Dans les campagnes et dans les ports, on en vit, on en parle avec affection, on le cuisine à toutes les sauces. Derrière ce grain se cache un produit de base important pour l'industrie. Il fait vivre des milliers de personnes et fournit 25 % de l'activité des ports bordelais et bayonnais.

Mais les maïsiculteurs doivent maintenant faire face aux critiques. Ce sont de gros consommateurs d'eau, surtout en Haute Lande et dans le Périgord, à un moment où l'eau devient un produit rare. Ce sont aussi des producteurs de polluants, en raison des engrais et des pesticides dont ils arrosent leurs champs. Récemment, la justice s'en est mêlée (*Le Monde* des 5 et 20 février) : trois agriculteurs de la Confédération paysanne ont été condamnés à de la prison avec sursis pour avoir dégradé des sacs de maïs transgénique chez le semencier Novartis, à Nérac (Lot-et-Garonne). Cette firme suisse est aujourd'hui la seule à pouvoir commercialiser une variété de maïs transgénique, le BT, conçue pour résister à certains insectes comme la pyrale et éviter l'usage de pesticides. Deux mois après les faits, le malaise demeure.

« PEU DE CONSÉQUENCES DANS LA RÉGION »

Les mots « transgénique » et « organisme génétiquement modifié » (OGM) inquiètent autant que ceux de « vache folle » ou de « clonage ». La peur de la modification du vivant devient incontrôlable. Les agriculteurs aquitains, comme le grand public, s'interrogent. Ils n'ont pas encore acheté de BT, car son inscription au catalogue officiel, indispensable pour sa commercialisation, s'est faite trop tard. Ils avaient déjà acheté leurs semences. Cette année, selon Novartis, seuls 15 à 20 000 hectares sur 3,3 millions en France sont concernés. De plus, le maïs aquitain est peu touché par la pyrale. Mais, en 1999, l'arrivée de nouvelles variétés d'OGM, la curiosité et l'espoir pour les paysans de faire quelques profits changeront sûrement le paysage agricole. Pour l'instant, on ne se pose pas trop de questions. Dans les réunions, les « pro » parlent d'économies, de compétitivité, de protection des cultures et de l'environnement. Les « anti » avancent des problèmes de surcoût, d'éthique, de contrôles insuffisants, de progrès inutile, de dérapages.

*« Le maïs transgénique ne va pas bouleverser le paysage de la maïsiculture de l'Aquitaine,*précise un responsable de l'Association générale des producteurs de maïs [200 000 exploitants en France]. *Les agriculteurs sont préoccupés par d'autres problèmes : la prochaine réforme de la PAC* [politique agricole commune] *et les accords de l'Organisation mondiale du commerce. » « Les OGM n'auront pas beaucoup de conséquences dans la région,* ajoute Jean-Pierre Leroy, producteur en Gironde et porte-parole régional de la Confédération paysannne. *Mais, à titre personnel, je ne l'utiliserai pas sans avoir de certitude sur son innocuité car j'ai des enfants et je me demande quel avenir je leur réserve si je ne prends pas garde... »*

Claudia Courtois

Prochaine étape
HAUTE-NORMANDIE

Aquitaine



Conseil régional sortant : 6 PC ; 20 PS ; 2 PRG ; 3 Verts ; 2 Ecol. ; 1 MEI ; 1 GE ; 9 CPNT ; 4 UDF-rad. ; 4 UDF-FD ; 4 UDF-DL ; 1 UDF-PPDF ; 4 UDF ; 14 RPR ; 8 FN ; 2 CNIP.
Président : Jacques Valade, RPR.

La population

1995 (en millions d'habitants)	2,867	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	4,9 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,37 %	
DENSITÉ 1995	69 hab./km²	(106,2 hab./km²)*
PART DES - 25 ANS	31,1 %	(33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	23,4 %	(21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	3,110	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 7,9 %, population + 6,8 %

La richesse régionale (Part des branches en 1992, en %)

	Aquitaine
AGRICULTURE, PÊCHE	7,5
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,2
SERVICES NON MARCHANDS	19,0
INDUSTRIE	19,8
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	48,5

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 291,2 milliards de francs, 4,3 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	3 294 millions de francs (7e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 149 francs (16e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992	82 800 francs (81 118)*
PIB 1992	302 milliards de francs
Part dans le PIB national	4,3 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	2,3 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	3 221
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	3,3 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	3,9 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	36

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 41 831,7 km²

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 44 700

Les 20 premières entreprises

1 - Ford France SA
2 - Elf Aquitaine product.
3 - Turbomeca
4 - CGFTE
5 - Gestion serv. groupe Cofinoga
6 - SEP Sté europ. de propulsion
7 - Aerospatiale
8 - Elf Aquitaine product.
9 - Dassault aviation
10 - Sogerma-Socea
11 - Dassault aviation
12 - Turbomeca
13 - Crédit agr. mutuel Pyrénées Gascogne
14 - Ets Capdevielle et fils
15 - Smurfit Condat
16 - Presse et édition du S-O
17 - Sadefa industries
18 - Messier Dowty
19 - Sté Nat. poudres explosifs
20 - Sextant Avionique

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France

DISPARITIONS

Le cardinal Jean Balland

Archevêque de Lyon dans la discrétion

JEAN BALLAND n'aura été cardinal que pendant huit jours. Une semaine après avoir reçu des mains du pape, samedi 21 février, à Saint-Pierre de Rome, la barrette rouge, il s'est éteint, dimanche matin 1er mars, à l'âge de soixante-trois ans, à l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, des suites d'un cancer du poumon. A la mi-décembre, il avait annoncé qu'il était atteint d'une « *infection pulmonaire grave* ». Dès son retour de Rome, mardi 24 février, il avait dû être hospitalisé. Archevêque de Lyon depuis le 27 mai 1995, Jean Balland aura donc été moins de trois ans à la tête du « premier » diocèse de France, qui lui valait le titre honorifique de primat des Gaules.

Autant son prédécesseur, Mgr Albert Decourtray, décédé le 16 septembre 1994, avait le génie de la communication, autant ce fils de viticulteurs, né à Bué (Cher), dans le Sancerrois, le 26 juillet 1934, ancien élève de Paul Ricoeur à la Sorbonne, licencié en philosophie et en théologie du séminaire français et de la Grégorienne de Rome, ordonné prêtre en 1961, cultivait la discrétion, voire le secret, qu'il estimait davantage adaptée au tempérament des Lyonnais. De même s'était-il fixé comme priorité la gestion de son grand diocèse, réputé pour être l'un des plus difficiles de France, parfois chahuté lors des mandats précédents d'Alexandre Renard et d'Albert Decourtray. Jean Balland aura beaucoup consulté, visité, écouté les communautés locales, le clergé, les élus – dans l'agglomération lyonnaise comme dans le Rhône vert – et étudié ses dossiers (réaménagement des paroisses, réactivation de la pastorale du diaconat ou des funérailles, etc.). Mais ce laboureur, homme de précision, travailleur acharné, n'aura eu que le temps de semer.

INTELLIGENCE POLITIQUE

Malgré son bref passage sur la colline de Fourvière, Jean Balland aura réussi à se faire estimer d'une ville et d'un diocèse exigeants, qui reprochaient parfois à son prédécesseur ses mondanités et ses fréquentes absences. Il n'en aura pas moins repris à son compte l'essentiel de l'héritage du cardinal Decourtray. Il recevait les hommes politiques comme Raymond Barre, maire de la ville, qui l'avait accompagné à Rome pour sa promotion cardinalice, les dirigeants des communautés protestante, arménienne, orthodoxe, les responsables juifs et musulmans. De même l'avait-on vu dans les banlieues difficiles du sud et de l'est de Lyon ou pour une célébration pascale dans la plus grande salle publique de Vaulx-en-Velin. « *Il faut cesser de mettre les immigrés dans des situations inextricables* », demandait Mgr Balland. Dès son arrivée, il avait aussi publiquement désavoué l'action d'un commando anti-avortement, condamné depuis, dans deux hôpitaux lyonnais.

Sa promotion à Lyon, en 1995, était liée à sa vieille amitié pour le cardinal Bernardin Gantin, préfet de la congrégation romaine des évêques, qui désirait placer un homme sûr à la tête d'un diocèse que venait de troubler l'affaire Gaillot. Mais depuis bien plus longtemps Jean Balland s'était imposé dans l'épiscopat français par son profil carré, par son intelligence doctrinale et politique. En 1986, alors évêque de Dijon (1982-1988), il avait habilement réglé un contentieux avec les traditionalistes de Mgr Lefebvre, qui voulaient faire du séminaire de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) un Ecône *bis*. Devenu archevêque de Reims (1988-1995), il avait fait supprimer, en 1992, les messes du dimanche dans sa cathédrale d'où Jean-Marie Le Pen voulait lancer sa campagne anti-Maastricht. De même avait-il alerté très tôt ses collègues sur les risques de polémique autour du quinzième centenaire, en 1996, du baptême de Clovis à Reims et il avait tenu tête aux premières tentatives de récupération royaliste et traditionaliste de cette commémoration.

UNE FORCE TRANQUILLE

Ancien professeur de philosophie aux séminaires de Bourges, de Tours et de Poitiers, Jean Balland avait définitivement acquis la confiance de ses confrères et du Vatican par sa visite canonique de 1992 dans tous les séminaires de France, mission périlleuse s'il en est, s'agissant de chasses gardées où les divergences sont grandes dans l'épiscopat. Il devait être récompensé par une nomination à la congrégation des évêques au Vatican le jour même (12 janvier 1995) où Mgr Gaillot, dans les bureaux de cette même institution, recevait l'annonce de son exclusion.

Que s'est-il passé pour que ce fin politique, homme d'écoute et de synthèse, force tranquille qui faisait l'unanimité chez les siens – « *un prêtre d'une très grande valeur, un évêque admirable* », a dit le cardinal Lustiger à l'annonce de sa mort –, se replie si vite sur sa coquille lyonnaise, au point même de redouter la présidence de la Conférence des évêques de France qui, en novembre 1996, lui semblait prédestinée ? « *Si on vient à Lyon, ce n'est pas seulement pour s'y faire voir* », avait-il répondu au *Monde*. Est-ce la seule explication ? Les obsèques du cardinal Balland seront célébrées le jeudi 5 mars à 15 heures à la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

Sa disparition – ainsi que celle du cardinal argentin Antonio Quarracino, archevêque de Buenos Aires, décédé samedi 28 février à l'âge de soixante-quinze ans – ramène le Sacré Collège des cardinaux à 163 membres, dont 120 de moins de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de conclave.

Henri Tincq

■ **CHARLES CEYRAC**, ancien député (RPR) de la circonscription de Brive-la-Gaillarde (de 1972 à 1979), et ancien président du conseil général de Corrèze (de 1985 à 1992), est mort dimanche 1er mars d'une crise cardiaque à Paris, au Salon de l'agriculture. Né le 5 août 1919 à Meyssac (Corrèze), cet agriculteur a été maire de Collonges-la-Rouge (Corrèze) pendant trois décennies, abandonnant son mandat en décembre 1996, et conseiller général de son canton de 1964 à 1994. Soucieux de lutter contre la désertification des communes rurales, il avait créé il y a quinze ans l'Association des plus beaux villages de France et, en 1992, SOS-Villages. Ce fidèle de Jacques Chirac – qui a adressé un message de condoléances à sa famille dimanche soir – était le frère de François Ceyrac, l'ancien président du CNPF.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 27 février sont publiés :

● **Mission** : un décret chargeant Gérard Saumade, député PS de l'Hérault, d'une mission temporaire auprès du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

● **ENA** : un arrêté portant nomination de candidats, admis à la suite des épreuves des concours de 1996 et de 1997, comme élèves de la promotion 1998-2000 de l'Ecole nationale d'administration.

● **Allocations familiales** : un décret relatif aux allocations familiales.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel déclarant inéligibles pour un an Denis Koch (div., Moselle), Christophe Pindon (div. g., Seine-et-Marne), Francis Debargue (div., Meurthe-et-Moselle), Fred Galva (div. g., Martinique), Louis Boyer (PPL, Loire), Guy Lafont (MDC, Charente), Rose Desport (PNR, Charente), Gisèle Neron (div., Cher), André Hugonnet (Gard), Pascale Reynaud (PNR, Gard).

● **Cryptologie** : un avis de l'autorité de régulation des télécommunications relatif au projet de décret définissant les conditions dans lesquelles sont souscrites les déclarations et accordées les autorisations concernant les moyens et prestations de cryptologie et relatif au projet de décret définissant les conditions dans lesquelles sont agréés les organismes gérant, pour le compte d'autrui, des conventions secrètes de moyens ou de prestations de cryptologie permettant d'assurer des fonctions de confidentialité.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire,

Gérard CHAMBOREDON !

soixante-dix printemps écoulés.

Un long chemin parcouru.

Bességes, Pontault, Nirac, quelques étapes, mais ce n'est pas le jour des bilans. Juste une pensée à papy et mamie.

– Il y a dix-huit mille deux cent soixante-deux jours, mes parents avaient omis d'annoncer ma naissance dans ce journal...

Cinquante ans plus tard, c'est chose faite.

Je me souhaite un anniversaire joyeux !

Jean-Paul FARRÉ

3, rue du Lieutenant-Chauré,
75020 Paris.

– 1 926, jour J
pour notre

Jean,

avec l'amour de Jeanne, Patrick, Pierre, François et de l'infernale Daïsy.

Mariages

– Laure
est ravie d'annoncer le mariage de sa sœur,

Sophie MENTZEL,
avec
Philippe MIQUEL.

Paris, le 28 février 1998.

Anniversaires de mariage

– 3 mars 1938-3 mars 1998,

Pierre et Jacqueline,
soixante ans de bonheur.

Quelle aventure !...

Noces d'argent

– Montpellier (Hérault), 3 mars 1973,
puis Uckange (Moselle),
Les Mureaux (Yvelines),
novembre 1980 : Guillaume,
décembre 1981 : Aude,
puis Montbrison, Roanne, Saint-André-le-Puy (Loire),
Fâches-Thumesnil (Nord), 3 mars 1998.

Heureux anniversaire à

Marie-France et Pierre !

Décès

– Margot Gaillard,
Blandine Froment,
ses filles,
Et leurs familles,
Les familles Bidou et Froment,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Geneviève FROMENT,
née BIDOU,

survenu le 23 février 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Brénod (Ain).

– Roger Godement,

François et Ning Godement,
Pierre Godement,
Bernard et Eliza Shi-Pik Godement,

Edward, Nicolas, Rémi, Olivier, Alain et Noémie,
Et tous ceux qui l'ont bien connue,

ont la douleur de faire part du décès de

Sonia GODEMENT,
née KOGON,

survenu à Paris, le 26 février 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Maria Boccara,
ses enfants et petits-enfants,
Jean-Thierry, Catherine Lapresté
et leurs enfants,
Yvette et Ange Sarrola,
Martine Cirelli et Jeannette Pagis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme veuve Jean
LAPRESTÉ,
née Andrée ATTIAS.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le mardi 3 mars 1998, à 9 heures ; l'inhumation, à 11 h 30, au cimetière du village de Jouy-le-Moutier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mornant (Rhône). La Grand'Croix. Forbach.

LAURENT

nous a quittés le 27 février 1998, à l'âge de vingt-neuf ans.

Le regrettent douloureusement
Florence Charpentier-Klein,
son épouse,
Evrard,
son fils,
Geneviève et François Charpentier-Couval,
ses parents,
Isabelle Charpentier,
sa sœur,
Madeleine et M. Joseph Klein Mollier-Sabet,
Nicole, Elizabeth et Laurent Klein-Dahl,
Les familles Baudry, Charpentier, Couval, Klein, Saumont, Wolters,
Ses amis.

« *La maladie et la mort font des cendres*
De tout le feu qui pour nous flamboya
De ces grands yeux si fervents et si tendres
De cette bouche où mon cœur se noya... »

Il sera accompagné religieusement, le mardi 3 mars 1998, en l'église de Mornant, à 10 h 30.

– Mme Félicia Narboni
et sa fille Liza,
M. et Mme Charles-Philippe Narboni
et leur fille Laurence,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude NARBONI,

survenu le 25 février 1998, dans sa quarante-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille et ses amis ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Vincent ORSSAUD,
professeur agrégé de lettres,

survenu à l'âge de cinquante-deux ans, à la suite d'une longue maladie.

Il a lutté jusqu'au bout avec un immense courage.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 mars, à Castries.

1, avenue de la Promenade,
34160 Castries.

– Mme Edmond Robert,
Geneviève et Jean-Marc Poncet,
ses enfants,
Marie et Adeline,
ses petites-filles,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Edmond ROBERT,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
ingénieur IEG et GA,
ancien directeur adjoint
de la region Alpes-Lyon
pour EDF,
directeur de la société Nersa.

La ceremonie religieuse sera célébrée le mardi 3 mars, à 10 heures, en l'église de la Rédemption, à Lyon (6e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Clermont-Ferrand.

Remerciements

– Très touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, la famille de

Philippe AUBERT

vous exprime ses sincères remerciements.

– M. Jean Lehuérou Kerisel
et ses enfants,
remercient de vos marques de sympathie à la suite du décès de

Mme Suzy
LEHUÉROU KERISEL

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans,

Germaine DEVAY,
née **GRELLET-DUMAZEAU,**

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Un an déjà ! Le 2 mars 1997,

Albert GAZIER

s'en allait rejoindre « Mimi »,

Marie-Louise GAZIER,

son épouse,
décédée le 7 novembre 1978.

Chantal et Michel Becasse,
sa fille et son gendre,
Sylvie et Jérôme,
ses petits-enfants,
gardent en souvenir, tendresse et affection d'une époque à présent révolue.

19, allée du Mali,
94260 Fresnes.

– Notre si chère

Louba PLUDERMACHER

nous quittait il y a dix ans.

En cet anniversaire, tous ses amis se réuniront, **le dimanche 8 mars 1998, à 11 heures,** au cimetière Montparnasse, entrée principale.

– Il y a onze ans disparaissait

Emile S. COHEN.

Son souvenir nous accompagne.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée en souvenir de

M. Jean de LARGENTAYE
et Mme (née Inès
de PEDROSO Y FROST)

en l'église Saint-Louis-en-l'Île, 19, rue Saint-Louis-en-l'Île, 75004 Paris,

le samedi 7 mars 1998, à 16 h 30.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

Colloques

– Colloque « **Demain, les services urbains : efficacité, justice, régulation** ».

Le groupement de recherche « Réseaux » du CNRS organise à Paris (ministère de la recherche) les 19 et 20 mars 1998 **un colloque destiné à constituer un moment privilégié d'élaboration de partenariat entre la communauté scientifique, le monde administratif et les entreprises de réseau publiques et privées.**

Coordination scientifique : Olivier Coutard, Dominique Lorrain, Jean-Marc Offner.

Renseignements : secrétariat du GDR Réseaux. Tél. : 01-64-15-35-92 - email gaumain@descartes.enpc.fr

Conférences

« Quand et où vécut
Zarathushtra ? »
par M. Philippe Gignoux,
directeur d'études,
Ecole pratique des hautes études.
Le jeudi 5 mars, à 18 h 30,
organisé
par l'Association zoroastrienne de France.
à la Maison des associations de Paris.
Forum des Halles, la Cour carrée.
niveau 3.
Entrée : 25 F. Etudiants : 20 F.

« La tradition juive libérale »

Une conférence avec le **rabbin Pauline Bébé**. Le judaïsme libéral, né il y a près de deux cents ans en Europe du Nord, se considère comme l'un des vecteurs les plus authentiques d'une tradition vivante depuis plus de cinq mille ans...

Mythes et réalités avec la première femme rabbin d'Europe continentale. La conférence sera suivie d'un débat et de la dédicace du rabbin Pauline Bébé de son livre *Le Judaïsme libéral*, paru aux éditions Grancher.

Jeudi 5 mars 1998, 20 h 15.
Centre Maayau, 6, rue Pierre-Ginier, 75018 Paris.
Tél. : 01-42-93-03-44. Fax : 01-42-93-11-55.
PAF : 50 francs.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Hélene Cixous : « **Vues sur Mers ou de la Mère à Voir** ».
7 et 28 mars, 9 h 30-15 h 30, salle des commissions (2e étage), Sorbonne, 46, rue Saint-Jacques, Paris.

Marie-Louise Mallet : « **Nietzsche : ce qu'entend la "troisième oreille"...** »
5 et 19 mars, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marie-Françoise Notz : « **Marginalia : poétique et anthropologie du lieu au Moyen Age (2)** ».
5 et 19 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC4, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jacques Rancière : « **L'idée esthétique** ».
7, 14 et 21 mars, 10 heures-12 heures, salle Pupey-Girard, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Betty Rojtman : « **Formes théologiques du négatif : les figures effacées de la Bible** ».
9 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, 16 mars, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marcel Drach : « **La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique** ».
9 mars, 13 heures-15 heures, salle 214, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris.

Jean-Michel Rey : « **La notion d'œuvre** ».
2, 9 et 16 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Stéphane Arguillère : « **Atelier de traduction : introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine** ».
4 et 18 mars, 17 heures-19 heures, annexe de la Ve section, Crous, 29, rue Daviel, Paris.

Remo Bodei : « **Mémoire, oubli, identité collective** ».
10 mars, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alessandro Delco et Robert Vallier : « **Métamorphoses de l'*(Ur)stiftung* : recherches en cours sur Merleau-Ponty** ».
5 mars, 20 h 30-22 heures, 19 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Patrice Loraux et Jean Maurel : « **Objets philosophiques non identifiés** ».
5 et 12 mars, 18 heures-20 heures, amphi A et amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric Lecerf : « **La raison au risque du chômage (entre contingence et nécessité)** ».
10 et 24 mars, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Hélène Merlin et Gérald Sfez : « **La déliaison de l'Histoire** ».
6 et 13 mars, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Monique David-Menard : « **Fantasme et métaphysique. II** ».
5 et 12 mars, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris

Francis Affergan : « **Fictions et sciences humaines** ». Dans le cadre de ce seminaire, intervention de Marilia Dos Santos Amorim : « *Monologisme, dialogisme et régime discursif* ».
6 mars, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

André Laks : « **La philosophie présocratique comme problème philosophique et historiographique** ».
5 et 12 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Evelyne Barbin et René Guitart : « **La pulsation spéculative du philosophe et du mathématicien** ».
4 et 18 mars, 18 h 30-20 h 30, salle Pupey-Girard, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

● **Conférence**

Gérard Genette : « **Qu'entend-on par "valeur esthétique" ?** »
5 mars, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre.
L'impossible citoyen de Sophie Wahnish, sous la responsabilité d'Olivier Lecour Grandmaison,
avec Geneviève Fraisse (sous réserve), Hadi Rizk et Emmanuel Terray.
7 mars, 9 h 30-12 h 30, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.

Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

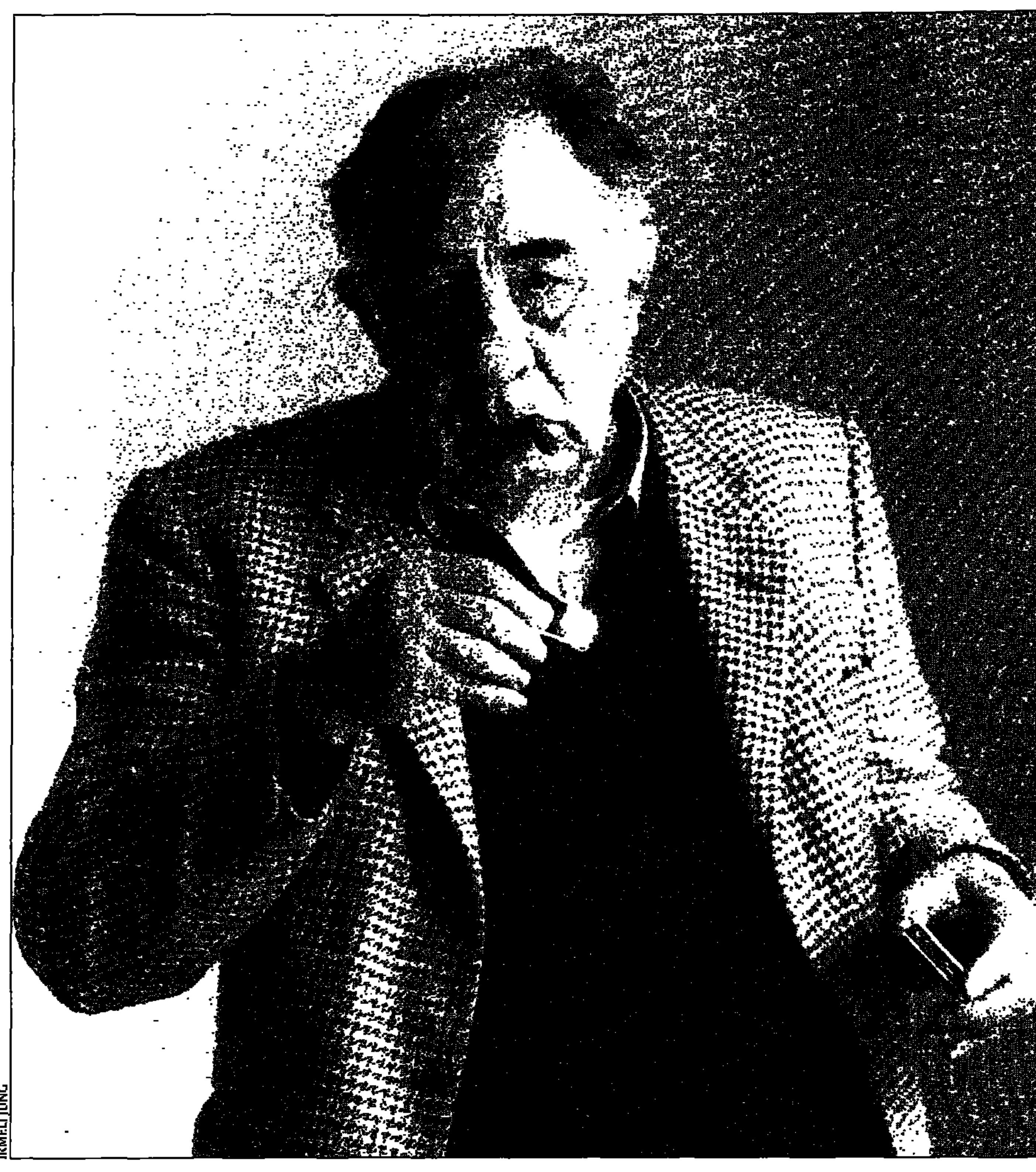
HORIZONS

PORTRAIT

Lucien Bodard, le lyrisme du chaos

AU physique : éléphantesque ! Un saurien de préhistoire ! Un quintal bien pesé de chair à rebondissements, le cheveu en broussaille, le visage tuméfié d'indifférence, comme réveillé en sursaut pour une escale technique, chat géant tombé des nues, n'en ayant rien à fiche des petites jactances alentour ; pour toute présence, un regard chinois entre les paupières accablées, fendues comme ces planches disjointes par où les enfants surprennent des prédateurs fouaillant ou des parents à leur chiennerie, comme les cloisons du consulat au Seu-Tchouan le long desquelles les Seigneurs de la guerre promenaient des têtes coupées au bout de piques, comme les rideaux du palanquin d'où le petit « Lulu » découvrait – miam ! – un monde de secrets, d'abominations chuchotantes, de sang en rigoles... Et si la réalité se met à y ressembler, à ces horreurs *feutrées, ou si le goût épicé lui en* revient, alors l'énorme « Lulu » de l'âge mûr se souvient, s'ébroue, sa parole s'enfle, ronfle, halète, ahane, en rajoute, Mékong grossi par l'orage de mousson, delta de boue jaune, et la prose écrite fera de même, non pas impassible, frémissante au contraire, sismographique, seulement blindée, à force, contre les sensibleries, ennemie des *complaintes* moraleuses, pure de toute idéologie à une époque où celle-ci a fermé tant d'yeux, si lyriquement accordée au chaos des increvables vilénies humaines qu'elle semble, c'est vrai, s'en repaître – licence d'artiste !

Tout commence donc dans la Chine des férocités admises et de l'opérette coloniale. La première ne prend son relief fascinant que rapportée à la bouffonnerie de la seconde. La Troisième République radicale des cassoulets et des boxons est faite pour se tailler un *empire asiatique* comme Albert Sarraut pour chanter *Ma Tonkinoise* ! Tandis que les guerriers du cru coupent les têtes, nos diplomates coupent des rubans, convaincus que la civilisation est affaire de voies ferrées et d'allocutions. Le masque clos de Bodard, et l'apparente surdité de sa phrase aux cris qu'elle pousse, il faut y voir l'effet d'un formidable rire rentré, tellement énorme que, s'il s'y abandonnait, il pourrait s'ensuivre on ne sait quel cataclysme. L'écrivain ne semble en remettre que parce qu'il sera toujours *en deçà de sa propre vérité*, rapport aux grimaces des gens.



IRMELI JUNG

Grand reporter à « France-Soir » au temps des guerres d'Indochine, chroniqueur de ces conflits, Bodard s'est fait, à partir des années 70, le romancier de sa propre épopée, marquée par son enfance dans la Chine des années 20, et portée par un style torrentiel. Il est mort lundi 2 mars à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans

SON père Albert fera, le premier, les frais de cette dérision fondamentale, qui apparente Bodard à un Falstaff pour nos temps d'aventures loupées. Mais *Monsieur le Consul* ne sera pas le seul fantoche épinglé, avec ses rêves d'ambassade et de flonflons. A Paris, le Quai d'Orsay de l'entre-deux-guerres en prendra aussi pour son grade. Le petit Lucien n'en voudra pas seulement aux Berthelot de lui voler sa ma*man, pour de mystérieuses parties* de man-jong. Il sent bien qu'en politique l'intelligence cultivée des Leger, Morand et autres Giraudoux ne sert qu'à orner les dîners, pas même à éviter les bourdes. *Anne-Marie* conjuguera les dépits d'un adolescent amoureux de sa mère et les appréhensions qu'inspire la rêveuse avant-guerre aux futures chairs à canon.

L'Europe va donner au jeune Bodard mobilisé la mesure des loufoqueries sanglantes aperçues en Chine et dont celle-ci n'a évidemment pas le monopole : au camp de Miranda, où il est détenu lors de son évasion vers la France Libre, il découvre à la fois ce qui deviendra son sens des combines et fureurs régissant tout rapport humain, et la façon de traduire en mots cette intuition, de la faire partager ; en charognard, il l'avoue, persuadé que la vertu, elle-même, reste cruelle, mais sans exclure des cas de grandeur magnifiques. *La Mésaventure espagnole* (1946, réédité en 1979) rend compte de cette double vocation qui n'en fait qu'une, le style et le regard se confortant, se consolant, s'excitant l'un l'autre.

C'est au marigot asiatique que l'écrivain-fauve doit ses premières *images, ses métaphores persistantes*, son meilleur souffle. C'est là qu'il brûle de retourner. Le destin veut justement qu'il y revienne au moment de « notre » guerre d'Indochine, directement héritée des pantalonnades pour exposition coloniale de *Monsieur le Consul*, dont elle forme l'épilogue piteux.

Les câbles de Bodard à *France-Soir* étaient attendus avec un appétit dont on n'a plus idée. La caméra en direct n'avait pas encore déprécié le reportage écrit à la manière d'Albert Londres, de Cendrars ou de Kessel. Alors que les autres envoyés spéciaux se laissaient gagner par l'idéologie et l'éditorialisme, Bodard raffinait, non dans le sensationnel, mais dans le sensualisme non prévenu. Mieux que l'image ou les sermons, sa phrase crépitante et comme complice du désastre suggérait l'âpreté des batailles, la sanie, les pansements souillés, les bassesses torves comme certaines témérités splendides. Et s'il arrivait que ces morceaux de réel soient rédigés dans les bars du coin, « bidonnés » un brin, comme le soupçonnaient les envieux, on se disait : vive les bars où s'invente un vrai plus vrai que *le vrai !*

Même quand il se donne le temps de la réflexion, comme dans sa trilogie sur le drame indochinois – *L'Enlisement, L'Humiliation, L'Aventure* –, Bodard refuse de jouer à l'historien qu'il n'est pas. Il reste au plus près de la farce macabre dont sa plume a besoin pour vibrer et faire vibrer. Ce qui ne veut pas dire qu'il cultive la noirceur, très loin, en cela, d'un Céline. Témoin : l'admiration presque amoureuse que lui inspire le maréchal de Lattre de Tassigny, percé à jour dans ses mises en scène, mais restitué dans ce qui reste à un guerrier, quand le pouvoir civil l'abandonne, tout à ses banquets centristes : le panache.

Mieux que l'image ou les sermons, sa phrase crépitante et comme complice du désastre suggérait l'âpreté des batailles, la sanie, les pansements souillés, les bassesses torves comme certaines témérités splendides

Revenu d'Asie, Bodard fait un crochet par l'Amérique des purifications ethniques. Dans *Le Massacre des Indiens* (1969), il met sa connivence avec la violence asiate au service d'autres tueries et corruptions, sur les rives de l'Amazone. Tout en se défendant de théoriser, le fanatique des choses vues laisse entendre qu'une fois de plus, le grand coupable pourrait bien être tout projet civilisateur. Les « Lumières » assassinant la sagesse néolithique !

Encore un détour par l'Hexagone, où le voyageur Bodard se sent à peine plus chez lui que sur n'importe quelle piste d'aéroport – *Les Plaisirs de l'Hexagone* (1971) –, et c'est vers la matrice-Asie qu'il s'enfonce à nouveau, pour raconter d'où il vient, d'où lui vient son réalisme en délire.

Sous sa plume, tout, y compris la conjugalité et le train-train colonial, devient épopée, opéra, spectacle tonitruant comme peut l'être un ciel de mousson. La vie du petit peuple du Seu-Tchouan grouille sous les salves d'adjectifs. L'écrivain se saoule de mots comme l'enfant enfiévré que la chaleur moite empêche de dormir. Ni du côté des mendiants, ni du côté des colons, de plain-pied avec l'apparat risible comme avec les trafics enragés auxquels les démunis doivent de survivre.

On n'a rien compris à Bodard si *on le croit partisan, d'emblée, des* faibles, ou des forts, pour des raisons philosophiques, pour jouer les bons cœurs ou les cyniques. S'il peint tellement ressemblante cette époque en panne d'illusions, c'est qu'il se les interdit pour lui-même, aussi vrai que les animaux se passent de catéchisme ou de petit livre rouge. Même sa tendresse est bestiale, disons : pure de vernis. Il *aime comme* il bouffe et noircit ses pages, de façon brouillonne, insortable. Le portrait du père (*Le Fils du consul*) mêle des trésors d'indulgence aux *dégelées de rosseries* ; celui de la mère (*Anne-Marie*) n'exclut pas les ressentiments de chaton blessé, sous l'hymne à la douceur ; la galerie des amantes (*La Chasse à l'ours*) montre un sauvage conscient de sa sauvagerie et bien décidé à n'en pas démordre.

Si on reconnaît les romanciers d'envergure à ce qu'ils se partagent également entre leurs personnages, Bodard tient la tête de sa génération, tant il met d'ardeur à préserver cette équité et de ferveur à épouser successivement les pulsions de chacun. C'est le cas lorsqu'il délire sur l'aventure de l'Impératrice Tseu-Hi (*La Vallée des roses, La Duchesse*), tour à tour femme en rut et en ruse, eunuque, garde fidèle, traître immonde, décor lisse ou surchargé. Tout est humain, *tout est bon à prendre*, qui peut se fondre dans une coulée de paroles !

DE plus en plus engoncé dans sa carapace et son mystère, Bodard subissait les diminutions de l'âge avec un stoïcisme imposant. Le vieil enfant n'avait qu'une crainte : ne plus sécréter le charriage verbal qui équivalait, pour lui, à la vie même. « *Si je ne peux plus écrire, je crèverai* », disait-il quand la cataracte obscurcissait sa vue. « *Si je ne peux plus marcher, je crèverai* », a-t-il annoncé quand la Faculté le menaçait de petite voiture. Bodard muet ou cloué, a-t-on idée !

Comme chaque fois qu'un écrivain majeur a remis sa copie, l'envie prend de le relire, afin de le porter à sa juste place, une des premières de cette fin de siècle. 1914-1918 a eu son Genevoix, son Dorgelès ; les visionnaires épris de fraternité ont eu leur Malraux ; la raclée de 1940 a eu son Céline... Les années 1945-1990 auront eu en Bodard, sur grand écran et en son Dolby, un écrivain à leur sombre image et à leur hauteur *pas si médiocre, une époque* d'empires écroulés, de morales en loques, d'hommes réduits à tout reprendre au début, par les bonds et les bontés improbables du chat.

Bertrand Poirot-Delpech

Reporter et romancier

- **1914 :** naissance, le 9 janvier, à Tchoung King, où son père est consul.
- **1930 :** études secondaires à l'école des Roches (Eure), au lycée Pasteur (Neuilly), puis en sciences politiques.
- **1940 :** il rejoint l'Afrique du Nord et Londres.
- **1948 :** grand reporter à *France-Illustration* puis à *France-Soir*.
- **1948-1960 :** milliers d'articles sur la guerre d'Indochine puis la guerre du Vietnam, sur Hongkong, ainsi qu'en Algérie et en Amérique latine. A partir des années 80, nombreuses chroniques à *Match*, au *Point*.
- **De 1960 à 1991,** il publie une trentaine d'ouvrages, dont :
Chez Gallimard
La Chine de la douleur (1957) ; *L'Enlisement* (1963) ; *L'Humiliation* (prix Aujourd'hui 1965) ; *L'Aventure* (1967) ; *La Chine de Tseu-Hi à Mao (1968)* ; *Le Massacre des Indiens (1969)* ; *Les Plaisirs de l'Hexagone* (1971).
Chez Grasset
Monsieur le Consul (prix Interallié 1973) ; *Le Fils du consul* (1975) ; *Anne-Marie* (prix Goncourt 1981). *La Vallée des roses* (1977) ; *La Duchesse* (1979) ; *La Chasse à l'ours* (1985) ; *Les Grandes Murailles* (1987) ; *Les Dix Mille Marches* (1991). *La Guerre d'Indochine* (1997) reprenant la trilogie *L'Enlisement, L'Humiliation, La Douleur*.
Lucien Bodard venait de remettre à Grasset le manuscrit d'un roman autour du personnage de Mme Mao. *Le Chien de Mao* paraîtra en mai.
- **En 1997** avait paru une biographie de Lucien Bodard par Olivier Weber, *Lucien Bodard, un aventurier dans le siècle* (Plon).

Le continu délitement de l'autorité de l'Etat belge

IL EXISTE à nos portes un pays qui n'avait pas demandé à naître, mais dont les habitants, fort industrieux, étaient parvenus à vivre ensemble une sorte de bonheur fondé sur l'art du compromis. Bien vivre et laisser vivre était devenu la devise officieuse d'une nation dont les ambitions et les rêves de grandeur se sont évanouis dès que fut refermé le chapitre colonial ouvert par Léopold II au début de ce siècle. *« Bien sûr, nous eûmes des orages... »*, chantait Jacques Brel, l'enfant du pays, et la Belgique dut surmonter, après sa libération du joug allemand, en 1945, les déchirements de la « question royale » dans les années 50, les conflits linguistiques aigus de la fin des années 60, l'effondrement de l'industrie traditionnelle minière et sidérurgique en Wallonie.

Et pourtant, d'un « compromis à la belge » à l'autre, cette nation de 10 millions d'habitants parvenait à éviter de tomber dans des drames qui, ailleurs en Europe, ont provoqué récemment la mort et la désolation. Or voilà qu'un fait divers, atroce, certes, l'enlèvement et l'assassinat de jeunes filles par un criminel pervers, vient brutalement révéler que cette démocratie paisible est minée, dans son fondement, par des tares peut-être mortelles. La commission parlementaire d'enquête sur les affaires *« Dutroux, Nihoul et consorts »* remit son rapport final après dix-huit mois de travaux intensifs, dont une grande partie se déroula en pleine lumière, devant les caméras de la télévision. Pour la première fois en Europe, on assista à l'affrontement direct, brut, d'instances qui doivent normalement travailler de concert au bon fonctionnement d'une démocratie : la justice, la police et le monde politique. Pendant longtemps, on s'est accroché à l'idée – l'espoir ? – que la mise au jour d'un vaste complot, dont les ficelles seraient tirées par des gens puissants et dévoyés, allait fournir une explication à ces drames qui avaient ému le pays tout entier. Comme l'avouait quelque peu naïvement le député socialiste Patrick Moriau, membre de la commission : *« Il faut croire aux protections dont aurait bénéficié Marc Dutroux, sinon alors on se trouve devant un Tchernobyl judiciaire ! »*

L'hypothèse des protections ayant été évacuée, le rapport des parlementaires donne une image de l'Etat belge qui fait froid dans le dos : incompétence généralisée, « autonomisation » des services de police et de gendarmerie par rapport à leurs instances de tutelle, irresponsabilité généralisée au niveau politique. Déjà, lors de la remise au mois d'avril du rapport intermédiaire de la commission, on avait pu constater que des manquements caractérisés et irréfutables n'avaient eu que peu de conséquences pour leurs auteurs. Quelques « sanctions-promotions » étaient appliquées au sein de la gendarmerie, dont le principal responsable, le général Hugo De Ridder, se permettait même de contredire impunément en public le ministre de la justice.

SCHIZOPHRÉNIE

La magistrature faisait corps derrière ses membres mis en cause, bien décidée à ne pas mettre en œuvre les procédures disciplinaires découlant des constatations du rapport. L'irresponsabilité politique, qui a pris force de dogme dans le fonctionnement de la machine étatique belge, a encore une fois été la règle : aucun des ministres directement concerné n'a songé, ne serait-ce qu'une minute, à démissionner.

Plus généralement, l'affaire Dutroux, qui vient s'ajouter à d'autres comme le scandale du financement des partis politiques par les avionneurs Dassault et Agusta et celui des carences du ministère belge de la défense dans le déclenchement du génocide au Rwanda, mis en lumière de manière cruelle par un rapport du Sénat, démontre un lent mais continu délitement de l'autorité de l'Etat dans le royaume. Et, dans un certain sens, nombreux sont les Belges qui vivent cette situation de manière schizophrénique. D'un côté, ils s'insurgent contre l'incapacité des autorités à remplir leurs obligations, celle notamment de protéger les citoyens les plus faibles ; et, de l'autre, ils s'appliquent chaque jour à réduire les prérogatives de cet Etat au nom de la primauté des intérêts individuels, régionaux, voire sous-régionaux. La Belgique est aujourd'hui le pays de l'Union européenne où le clientélisme, le partage sans vergogne des postes par affinités politiques, la corruption des décideurs sont les plus répandus.

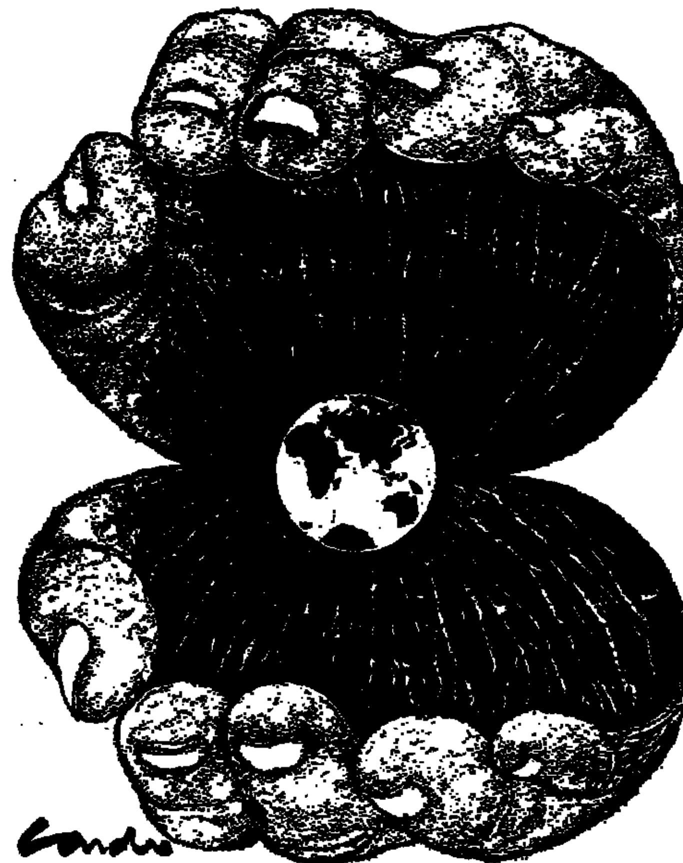
Ce n'est pas la lucidité dans le diagnostic qui fait défaut. Lorsqu'il leur arrive malheur, dans l'affaire de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, par exemple, les responsables politiques, économiques ou universitaires du pays analysent très finement les causes de leur mésaventures, décrivent parfois avec un certain masochisme les défauts structurels d'une nation composite. Mais ce constat n'aboutit qu'exceptionnellement à la mise en œuvre des correctifs qui s'imposent. Le premier ministre Jean-Luc Dehaene, tout entier tendu à mener à bien le pari, d'ores et déjà réussi, de l'assainissement des finances publiques préalable à l'entrée dans l'euro reste impuissant devant la perte de confiance généralisée de la population vis-à-vis de ses dirigeants.

Ce qui risque de conduire la Belgique vers l'abîme, que certains désignent déjà sous le nom de partition, c'est l'impossibilité pour le royaume d'un sursaut « à l'italienne » qui verrait la plus grande partie de la classe politique déconsidérée s'effacer dans un grand mouvement de recomposition et de moralisation de la vie publique. Les subtils équilibres linguistiques et régionaux qui président depuis un demi-siècle à la formation des gouvernements belges interdisent toute alternance réelle. Les efforts de quelques « rénovateurs » au sein des partis politiques comme Laurette Onkelinx ou Elio Di Rupo au Parti socialiste francophone, dominant en Wallonie, sont annihilés par la pesanteur d'appareils tout-puissants distributeurs de pouvoir et de prébendes.

Dans ce contexte, il peut paraître étonnant que ce pays ne se laisse pas tenter par les sirènes de démagogues d'extrême droite faisant commerce politique des peurs et des frustrations de la population, à la notable exception du Vlaams Blok, dont les succès sont liés à la permanence de la revendication indépendantiste flamande. C'est cela aussi le paradoxe belge : les citoyens croient si peu en l'Etat qu'il jugent ridicules ceux qui voudraient le confisquer à leur profit.

Luc Rosenzweig

Jeux de main *par Horacio Cardo*



La stratégie audiovisuelle à la serpe du PDG de la Générale des eaux

TREIZE MOIS : c'est le temps qu'il aura fallu à Jean-Marie Messier, président de la Compagnie générale des eaux, pour parvenir à ses fins et asseoir définitivement son emprise sur le groupe Havas. L'un des rares groupes de communication indépendants français sera bel et bien absorbé par la Générale des eaux à la suite d'une offre publique d'échange (OPE) émanant de son principal actionnaire. Cette reprise en main radicale s'est effectuée depuis février 1997, date à laquelle la Générale des eaux est devenue, avec 30 % du capital, le premier actionnaire du groupe.

Très vite, Jean-Marie Messier a annoncé la couleur : il a voulu totalement réorganiser cette entreprise, pour la rendre plus rentable et plus opérationnelle, en procédant à des coupes claires dans certains métiers d'Havas. Au total, entre les cessions des activités de régies, de voyage, et de certains titres de presse, 6 milliards de francs de trésorerie devraient être dégagés et directement récupérés par la Compagnie. Au détriment d'Havas, qui, de la sixième place mondiale dans le classement 1996 des groupes de communication (en fonction de leur chiffre d'affaires), devrait régresser sérieusement dans ce palmarès à la fin de l'année.

Jean-Marie Messier a fait preuve d'un cynisme étonnant. Affirmant qu'il se refuserait à démanteler le groupe Havas, il a pourtant bel et bien réduit le périmètre du groupe de communication en se séparant de ce qu'il qualifiait d'actifs non stratégiques. Mais surtout, le patron de la Compagnie générale des eaux s'est joué de la ministre de la culture et de la communication. Il a convaincu Catherine Trautmann de retirer de son projet de loi tout ce qui aurait pu gêner ses ambitions.

Ce projet de texte, dont la discussion a été repoussée à l'automne, ne comprendra pas de véritable carcan supplémentaire visant à entraver le développement, dans les chaînes de télévision, des groupes ayant accès aux marchés publics. Même si le Parti socialiste souhaitait, pour éviter toute confusion des genres, limiter capitalistiquement la présence de la Compagnie générale des eaux, de Bouygues ou de Suez-Lyonnaise des eaux dans les chaînes privées. Le PS voulait aussi abaisser le seuil anticoncentration (actuellement de 49 % maximum détenu par un opérateur dans une chaîne) pour permettre l'arrivée, dans le secteur audiovisuel, de nouveaux groupes indépendants.

LE MYTHE DE LA CONVERGENCE

Finalement, Catherine Trautmann a abandonné toutes ces idées pour se ranger aux arguments de Jean-Marie Messier. Selon ce dernier, il faut permettre aux groupes français présents dans les médias de se déployer et de grandir, pour éviter de tracer une autoroute destinée aux groupes étrangers de communication, comme celui de Rupert Murdoch ou les autres géants américains. Quitte à se placer en pleine contradiction.

Avec le traitement d'amaigrissement qui lui est infligé, Havas se fait, en effet, doubler par ses principaux concurrents étrangers. De plus, agiter le spectre d'une internationalisation de l'audiovisuel français, c'est oublier un peu vite les alliances récemment conclues entre Canal Plus (détenue à 34 % par Havas) et NetHold, Warner ou Bertelsmann. Sans compter que M. Messier pourrait envisager à terme un rapprochement d'envergure entre Canal Plus et le groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA.

Havas, dont la gestion était jugée beaucoup trop prudente depuis plusieurs années, avait le mérite de ne pas être interventionniste dans ses filiales. C'est en laissant les coudées franches à Canal Plus que la chaîne cryptée a pu se constituer en groupe international. Si, jusqu'à présent, la Générale des eaux a accompagné Canal Plus dans ses développements, en finançant notamment ses chaînes thématiques comme Planète ou Ciné-Cinéfil, jusqu'à quand l'entreprise présidée par Pierre Lescure bénéficiera-t-elle de ce statut d'indépendance particulier ?

L'une des défenses les plus solides de Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, est d'avoir forgé des alliances internationales. De plus, dans sa stratégie multimédia, la Générale des eaux mise gros sur la chaîne cryptée. A l'instar de France Télécom qui s'est développée parallèlement dans les contenants et les contenus, la Générale des eaux veut s'inspirer de ce modèle pour mêler à la fois Internet, la télévision et la téléphonie. Cette idée de convergence semble séduisante sur le papier, au moment où l'on assiste au « boom » spectaculaire de la téléphonie mobile et de la télévision numérique par satellite.

Mais les investissements nécessaires sont colossaux dans ces deux derniers secteurs – des milliards de francs – et la rentabilité des services en ligne sur Internet est loin d'être prouvée. Cette volonté de convergence ne s'accompagnera pas non plus forcément d'une addition des différents portefeuilles d'abonnés. D'autant que les premiers tests d'abonnement à Cégétel, la filiale téléphonie de la Compagnie générale des eaux, auprès d'un échantillon choisi dans les 4,3 millions d'abonnés hexagonaux à Canal Plus, ne se sont pas avérés très concluants. La belle idée de la convergence ne serait-elle qu'un mythe ?

Nicole Vulser

RECTIFICATIFS

EURO

Contrairement à ce qui a été écrit dans *Le Monde* du 28 février, les résultats économiques pour 1997 transmis par les pays européens à Bruxelles ne constitueront pas *« les données à partir desquelles la Commission établira le 2 mai sa sélection »* des pays qui participeront à l'euro. La Commission remettra, le 25 mars, en même temps que l'Institut monétaire européen, son rapport sur la convergence des pays européens et établira une liste de recommandations. La décision sur le choix des pays participants à la zone euro sera prise, le 2 mai, par les chefs d'Etat et de gouvernement. Le 3 mai, il n'y aura pas *« gel des parités des monnaies de la zone euro entre elles »*. A cette date seront seulement annoncées les parités bilatérales de conversion des monnaies européennes entrant en vigueur le 31 décembre 1998.

SMITHKLINE BEECHAM

C'est SmithKline Beecham – dont le projet de fusion avec GlaxoWellcome vient d'échouer – qui négociait auparavant avec American Home Products, et non GlaxoWellcome comme indiqué par erreur dans l'article intitulé « La course au gigantisme reste d'actualité malgré l'échec de certaines fusions » (*Le Monde* du 26 février).

PRÉCISION

JEAN DUBUISSON

Dans l'article consacré à l'exposition Jean Dubuisson (*Le Monde* du 24 janvier), nous avons omis le nom de l'architecte et muséographe Michel Jausserand, cosignataire du Musée des arts et traditions populaires.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une nouvelle Allemagne ?

LE plus surprenant dans la réélection de Gerhard Schröder en Basse-Saxe n'a pas été sa victoire, mais l'ampleur de celle-ci. Personne ne s'était risqué à faire un tel pronostic, pas plus dans les rangs de ses adversaires que dans l'appareil du Parti social-démocrate, où l'on aurait préféré un résultat plus serré pour être en mesure de mieux contrôler la campagne que le nouveau candidat du SPD à la chancellerie va mener pour les élections législatives du 27 septembre.

Le succès de M. Schröder est d'abord le signe d'un changement de l'opinion allemande vis-à-vis de la politique et des institutions de la vie publique. M. Schröder incarne, pour une partie des jeunes générations, l'espoir d'une rupture avec l'establishment politique traditionnel, régulièrement mis en cause pour s'adonner à des joutes stériles. Ce « ras-le-bol » du politique, auquel le président de la République, Roman Herzog, a consacré l'un de ses plus importants discours, a fait le succès de nouvelles formations comme les Verts à l'ouest, ou, dans les régions de l'est, celui du PDS, qui draine notamment les anciens communistes d'Allemagne de l'Est, nostalgiques d'un monde qui leur semblait plus solidaire.

La parenthèse de la réunification est refermée. En replaçant la question nationale au cœur du débat, la chute du mur de Berlin avait pour un temps fait passer au second plan le souhait, qui s'exprimait fortement dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, d'une nouvelle société plus moderne, moins complexée. La nouvelle Allemagne réunifiée a entre-temps clairement fait le choix européen. On ne saura jamais assez gré au chancelier Kohl d'avoir fait en sorte que la réunification et l'intégration européenne aillent de pair, que l'Allemagne ne se déchire pas sur la question de la monnaie unique. La question maintenant est réglée, et Gerhard Schröder, qui a un temps flirté lui aussi avec l'euro-scepticisme, a assuré qu'il ne reviendrait pas sur ce choix.

Les adversaires du désormais candidat social-démocrate à la chancellerie lui ont souvent reproché de n'être qu'un arriviste, d'incarner une Allemagne petite-bourgeoise et provinciale qui ne s'intéresse pas à ce qui se passe hors du pays. Lui-même considère cependant l'Europe comme un environnement naturel. *« Les Allemands ne sont pas obligés d'être européens, ils veulent l'être. Ceux de ma génération et des suivantes, nous sommes des européens convaincus »*, estimait-il dans une récente interview. L'Allemagne de Gerhard Schröder n'aurait pas d'hésitation pour faire valoir sans ménagement ses intérêts face à ceux de ses partenaires, comme il l'a démontré à la tête de sa propre région. Mais cela n'exclut pas qu'elle puisse, elle aussi, s'intégrer dans un projet européen plus vaste. Le Parti social-démocrate paraît notamment mieux disposé que l'actuelle coalition de Bonn pour tenter, avec le gouvernement de Lionel Jospin, de donner forme à la coordination des politiques économique et sociale au sein de la future zone euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Apollinaire amoureux

MARIE, Annie, Linda, Madeleine, Lou, Jacqueline, il y a beaucoup de femmes, inspiratrices différentes, dans la vie et la poésie d'Apollinaire. L'amour certainement l'a autant occupé que l'esthétique, et, malgré l'importance de son action sur l'art et les artistes de son temps, comme c'est par sa poésie qu'il touche aujourd'hui le plus de lecteurs, toujours plus sensibles à l'émotion qu'à la critique, aux théories et aux doctrines, c'est le côté sentimental, le plus humain, qui me paraît le plus intéressant chez l'auteur d'*Alcools* et des *Calligrammes*, à qui l'éternel amour comme à tant d'autres aura dicté ses plus beaux cris et inspiré ses réussites les meilleures.

Mais cela reste très mêlé dans son œuvre difficile à lire, d'ailleurs introuvable au complet. Une édition de luxe à tirage restreint (éditions Grégoire), illustrée de bois et de lithographies d'Edouard Goerg, nous a heureusement remis sous les yeux cette année les premiers poèmes d'Apollinaire, *Il y a...*, confidentiellement parus chez Messein voici plus de vingt ans. Et les derniers vers du poète, en date de 1915, viennent de nous arriver de Suisse sous le titre *Ombre de mon amour* (Cailler éditeur), déjà raflés par les amateurs et les spéculateurs bibliophiliques.

Le temps ne serait-il pas venu, comme on l'a fait pour Mallarmé et pour Rimbaud, à « La Pléiade », de publier les poésies complètes de cet écrivain capital dans l'histoire des lettres modernes ? Il faudrait une édition surveillée, corrigée avec soin, avec les variantes, et il doit y avoir aussi encore bien des inédits à recueillir.

Emile Henriot
(3 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

A monsieur le ministre de l'éducation

Suite de la première page

Quand l'Ecole souffre aussi d'une perte de fierté, on n'attend pas d'un ministre qu'il apporte sa pierre au désarmement moral de ceux dont il a la charge – comme s'il n'y avait *pas assez, alentour, d'intérêts*, d'ignorances, et de télévision pour communiquer aux enseignants ce qui tue l'enseignement : la honte de soi.

Une chose est d'exiger que tous ses membres soient à la hauteur de leur mission, autre chose est de tirer parti d'abus localisés pour diminuer cette mission dans l'esprit public. Car, fonctionnement *pyramidal ou pas, ce n'est pas en* devenant moins, mais plus institution, que l'Ecole retrouvera, avec sa dignité, son centre de gravité. L'éducation nationale, vous le savez, précède les éducateurs et leur *survivra, comme l'Etat dépasse ses* fonctionnaires et la Nation, ses ministres. La classe non plus n'est pas réductible à la somme des élèves qui la composent à un moment donné. Aussi, *dit-on l'école « obligatoire » et non contractuelle*. On ne s'y regroupe pas par affinités, demande ou désir individuel. Mais en raison d'un pacte impératif, inhérent à l'être-ensemble d'une République.

De même que le devoir d'un chef d'établissement est d'assurer l'indépendance pédagogique du maître, face aux pressions et aux violences du dehors et du dedans, celui du ministre ne serait-il pas de conforter *l'autonomie du travail scolaire* face à tout ce qui rêve de l'asservir *à ses fins propres ? A trop examiner* et relayer tout ce que la société demande à l'Ecole, on néglige ce que l'Ecole peut et doit exiger de la société : le respect, pour commencer. *Les parents font des enfants ; mais* c'est le professeur qui institue l'enfant élève, d'après certaines règles, et l'expression « parent d'élèves » signe un délit d'ingérence autant qu'un abus de pouvoir. Ce n'est pas *aux parents de dire aux maîtres ce* qu'ils doivent faire en classe ; pas plus qu'aux politiques de passage, aux chefs d'entreprise, à l'imam, à l'évêque ou au sénateur du coin. En dernier ressort, le maître ne se doit *qu'à la logique interne de sa discipline*. C'est en quoi la grille du lycée délimite non un espace d'enfermement mais d'émancipation (qui n'est pas la spontanéité vitale des « petits féroces » ou l'effusion mys*tique d'une communauté*).

A trop examiner et relayer tout ce que la société demande à l'Ecole, on néglige ce que l'Ecole peut et doit exiger de la société : le respect, pour commencer

Deuxième inquiétude : le modèle libéral. Vous donnez le sentiment qu'il faudrait demander à la seule concurrence les clés de l'excellence, comme si l'introduction des mécanismes *du marché dans l'Ecole* garantissait, à la sortie, la qualité. A preuve le vocabulaire constamment *utilitariste et managérial* de vos professions de foi, où reviennent en leitmotive *« compétition », « croissance », « adaptation », « meilleure gestion des ressources humaines »* (qui serait *« la clé de voûte du changement »*), sans compter challenges ou défis. On frôle les cercles de qualité et les contrôles de conformité. *« L'Ecole, l'entreprise de l'avenir »*, affichait hier un *ministre conservateur*. Vous avez mis ce vieux slogan au présent, et voilà le mammouth transformé en mégamachine, pilotable par des chiffres, avec recherche statistique de résultats et *prime de rendement.*

N'y aurait-il pas, au demeurant, quelque naïveté à confondre éducation et fabrication ? Le professeur et l'ingénieur ? A programmer d'avance « un profil de sortie » *pour chaque établissement ? Ou* veut-on faire du savoir une force d'appoint de la société marchande, et en attendant, un objet d'échange et de consommation ? Ainsi pourrait-on dissoudre le lycée, l'un des *derniers lieux réfractaires au sol*vant « mondialisation » (avec le théâtre et l'hôpital) dans la circulation *autoroutière* et lisse des produits. Intégrer l'école dans cet environnement-là, c'est la désintégrer à court terme, et saborder, *in fine*, la République au nom de la démocratie.

Il est certain, comme le rappelle fort bien votre conseiller Philippe Mérieu, que les anciens contenus académiques doivent s'adapter aux *nouveaux publics scolaires*. La croissante hétérogénéité des classes suggère une flexibilité nouvelle des dispositifs de médiation, les nouvelles technologies appelant de nouvelles formulations. Quant au *décloisonnement* des savoirs prôné par l'excellent Edgar Morin, quel médiologue en contesterait l'idée ? Je ne suis pas sûr, cela dit, qu'il y ait progrès à transformer le lycée en club *socio-éducatif*, l'élève en client, l'activité enseignante en exercice de relations humaines, le professeur en pourvoyeur d'aménités, et la transmission des connaissances en une offre à moduler selon la demande. Vous avez passé commande, sous le nom de « consultation nationale », d'une vaste enquête de marché auprès des lycéens, analogue à celle que la SNCF réalise auprès des usagers, *pour apprendre de ceux qui n'ont* pas encore appris ce qu'il convient de leur enseigner. Exemplaire sollicitude, digne d'un banquier social-chrétien, où l'opération de marketing rejoint la quête du désir en*foui* ; le froid souci consumériste, la tendre écoute des âmes ; la première droite, la deuxième gauche.

Trêve d'ironie. De quelle République parle-t-on quand, sous prétexte de *« mettre l'enfant au centre de notre système éducatif »*, on rabat la volonté générale sur le calcul des opinions, le suffrage *sur* le sondage, et l'encyclopédie des savoirs sur la psychosociologie des adolescents ? Comment en vouloir à l'Ecole de ses états d'âme, si c'est l'Etat lui-même qui baisse pavillon, au *point* de ne plus parler *laïcité*, principes, études, obligation, mais contrat, rentabilité, partenaires et sponsors. Avec cette mise aux normes du marché, d'autres, moins scrupuleux *que vous, penseront bientôt* à supprimer les concours nationaux de recrutement ; à faire noter les profs non plus par les inspecteurs de leur *discipline*, mais par les élèves, les chefs d'établissement, les *notables* locaux, au *gré* des régions et des bassins d'emploi. En attendant le chèque-éducation, puis le programme pour les gosses de riches et le programme pour les ban*lieues. Excellent pour la « fracture* sociale ».

Cette modernisation à l'américaine vaudra force applaudissements à ses promoteurs, mais aussi, pour les autres, une production record d'*analphabètes* par les collèges et lycées – comme aux Etats-Unis (qui ont, eux, les moyens de s'offrir de belles universités en correctifs). L'alignement de la thèse de troisième cycle sur le doctorat d'outre-Atlantique, le remplacement du trimestre par le semestre, le dressage audiovisuel, la fin promise de la dissertation montraient déjà la voie. C'est votre droit le plus strict de ratifier ce choix de *société, qui est dans l'air du temps*. A une seule condition : d'appeler un chat un chat, sans poser sur cette confiture techno-libérale l'étiquette « République » ou « nouvelle citoyenneté ».

Comment en vouloir à l'Ecole de ses états d'âme si c'est l'Etat lui-même qui baisse pavillon, au point de ne plus parler laïcité, principes, études, obligation, mais contrat, rentabilité, partenaires et sponsors ?

En *République*, la *fonction* essentielle de l'enseignement secondaire n'est pas de reproduire, en miniature, la machine économique, avec ses fièvres, ses stéréotypes et inégalités ; elle est de faire comprendre *aux futurs adultes, moyennant un détour* par la culture, que le *struggle for life*, s'ils doivent s'y insérer, n'est pas le tout de la vie ni celui de la Cité. L'instance économique est légitime dans son ordre, mais il en est d'autres, qui n'ont pas à s'y sou*mettre* : le savoir, l'art, ou la justice, par exemple. Préparer au travail productif est l'une des tâches de la formation des jeunes, mais faut-il vraiment séparer à ce point l'insertion professionnelle de l'explication *du monde* ? Peut-on, en *pleine* révolution de l'intelligence, et quand le savoir lui-même devient force productive, aligner l'instruction sur l'apprentissage ? Une compétence sans connaissance, une débrouillardise sans discipline, une spécialisation *sans recul* peuvent-elles vraiment préparer au marché du travail de demain ? *« La grande affaire de l'école moderne,* disait mon maître Jacques Muglioni, *rejoignant en cela l'école antique, est* aussi *de donner aux hommes de quoi exister quand ils ne travaillent pas. »*

Troisième inquiétude : la superstition technologique. On ne peut que se féliciter de vous voir promouvoir et honorer la technique, trop longtemps méprisée par un « humanisme » *suffisant* et technophobe. L'outil informatique a ceci d'excellent qu'il donne chances égales aux rejetons d'ouvriers et de bourgeois. De là à faire attendre le salut de l'ordinateur, il y a un pas que le réalisme se gardera de franchir. *Pour résister aux pressions associa*tives, parentales ou patronales, les enseignants de l'école chrétienne ont le recours de l'Evangile. C'est leur absolu. A quel référent majuscule, à quelle valeur verticale peuvent s'adosser les enseignants de l'Ecole *publique* pour *redresser* la tête, et ne pas se noyer dans la résignation cynique à la loi du plus fort ? La Raison, le bon-sens cartésien, l'Universel ? Foutaises, me direz-vous. *Votre manifeste* se garde de prononcer d'aussi gros mots. De fait, ils ne sont pas au programme en Amérique du Nord (le seul pays que vous donnez en exemple et dont vous *nous* recommandez la *langue*). Dans l'univers Microsoft, qui se connecte au tuyau doit bientôt avaler valeurs et contenus. Puis-je vous signaler que le pragmatisme anglo-saxon ne fonctionne *qu'avec Dieu* en *clé de* voûte (seul garant *du dollar* et des serments présidentiels). Sans Lui, ce pragmatisme tourne au relativisme, et le dynamisme de la foi, à la loi de jungle.

La chance divine, notre pays l'a perdue, si j'ose dire, depuis deux cents ans passés. Demander maintenant à l'utopie informatique de sceller le pacte social *serait prendre* le moyen pour la fin – inversion propre au technocrate (le millénarisme technique est l'utopie des pensées orphelines). Tout en affirmant – clause de style ? – ne pas voir dans l'informatique *« la solution de tous nos maux »*, vous nous répétez que *« la révolution des technologies va donner à l'éducation un souffle nouveau »* : *« La géométrie avec un ordinateur devient un rêve »* ; *« Il va engendrer de nouveaux rapports sociaux. »* Faire *d'une machine un remède* à l'émiettement civique et au déboussolement de l'Ecole est une bien vieille illusion. C'est confondre rationalité de fonctionnement et rationalité de fondement. Il y a un bon usage des instruments. *Mais il ne dispense pas de choisir la finalité* à laquelle ordonner nos nouveaux moyens de calcul et de transmission. C'est elle qui rendra l'école bonne ou mauvaise, utile ou inutile, et non l'utilisation optimale *d'un équipement banalisé, aussi* riche soit-il de potentialités.

Est-ce faire preuve d'intégrisme républicain que de rappeler ces évidences ? Et que l'émancipation personnelle, *via* la maîtrise progressive de savoirs objectifs, n'est peut-être pas une fin désuète ?

La vie étant faite de malentendus, et plus encore les rapports entre gouvernés et gouvernants, je ne doute pas que les prochaines échéances – « journées de synthèse » dans les académies et col*loque national – vous donneront* bientôt l'occasion de dissiper ceux dont je me fais ici l'écho, très largement répandus chez vos administrés. Rude tâche, bien digne de votre vaillance.

Régis Debray

AU COURRIER DU « MONDE »

DES FRAPPES « CHIRURGICALES » ?

Il est *difficile pour un chirurgien* d'entendre ou de lire tous les jours que les frappes éventuelles contre l'Irak seront « chirurgicales ». Bien sûr, nous pourrions y trouver là un hommage à notre *dextérité*, notre *témérité, notre précision* dans l'acte, notre sang-froid pour réclamer des sacrifices lorsque la gangrène risque de s'étendre. Eh bien moi, je trouve que c'est insultant. J'estime que l'opinion est ainsi manipulée *de trois façons. La pre*mière est de faire croire que la guerre est là pour éradiquer un cancer, une maladie, alors que la paranoïa d'un Saddam Hussein ne relève pas de *la* chirurgie, mais de la psychiatrie. La *deuxième* est de faire croire que ces actions ponctuelles, précises, ne vont détruire que des missiles balistiques ou des armes chimiques alors que tout le monde sait bien que derrière chaque action il y *aura des centaines* ou des milliers de morts, civils ou non, de blessés, des éclaboussures. D'ailleurs, même la meilleure chirurgie laisse des cicatrices. La troisième est de dévoyer totalement, sans le connaître, notre *métier de chirurgien*. Nous réalisons une activité uniquement tournée vers la guérison, l'amélioration de la quantité ou de la qualité de la vie. Nous le faisons de façon humaine, voire artisanale, et donc avec une certaine imprécision, une adaptation de *tous les instants* à la situation. De plus, si un sacrifice est nécessaire, comme une amputation, c'est avec l'accord du patient.

Donc, messieurs les journalistes, *vous êtes dans le contresens*; essayez de trouver *d'autres termes*. Je vous en suggère quelques-uns : destruction d'objectif avec efficacité et précision, assassinat sur mesure, guerre aux objectifs militaires en ne tuant pas plus de 10 % de la *population*, massacre médiatiquement propre. Et à la prochaine « bavure chirurgicale », pourquoi dans vos colonnes ne pas l'intituler « erreur de frappe... journalistique » ?

Laurent Sedel
Paris

Gilles Bernheim, rabbin de la grande synagogue de la Victoire à Paris

« La solidarité n'est pas seulement prescrite, elle doit être vécue et active »

Le responsable du département « Torah et société » du Consistoire de Paris veut faire entendre une voix juive sur les grandes questions posées par la modernité

« On observe, dans la société moderne, un détachement de plus en plus marqué par rapport aux pratiques religieuses, à une loi ou à une référence spirituelle. Cela vous inquiète-t-il ?

– Ce qui m'inquiète, c'est que la désaffection des religions traditionnelles fait que les hommes et les femmes sans repères – les « gens paumés » comme on dit – se tournent, après une période de flottement, vers des systèmes beaucoup plus contraignants, parfois même aliénants. Voyez ce qui se passe dans les sectes où tant de déclassés cherchent à compenser l'écart entre leur capital culturel et leur statut social par une utopie communautaire et anti-institutionnelle. Ils y trouvent ce qu'ils y recherchaient plus ou moins consciemment : une discipline de fer et une estime de soi qui leur était jusque-là inconnue.

» Quand les hommes et les femmes n'ont plus de références spirituelles, juridiques ou religieuses, lorsqu'ils font l'économie de cette mémoire ou qu'ils la subissent, ils finissent par instaurer leur propre loi où la référence reste « moi, moi et toujours moi !... ». Et c'est au nom de cette loi du « quant à moi » qu'ils tyrannisent les autres.

» Les religions traditionnelles qui ont fait leur parcours millénaire savent, du moins je l'espère, qu'aimer, c'est l'art de partager le monde et non pas se l'approprier et que, s'il faut des lois pour faire une cité, il en faut aussi pour redonner à l'homme le goût de la loi et le goût de la cité. Et ce qui est vrai à l'égard de tout homme l'est aussi pour moi à l'égard du juif. Mon devoir est de réussir à donner à tous les juifs un égal respect et une égale sympathie pour la culture juive et la tradition religieuse. J'aime faire valoir que le monde juif, même s'il ne pratique pas la religion, doit avoir la conviction que cette tradition peut le concerner. A l'image d'une démocratie où il est utile à l'Etat que le moindre citoyen ait la certitude que la cité est aussi son affaire. Même s'il ne dirige pas l'Etat.

– Mais le droit – ou la « Loi » – ne serait-il pas davantage respecté s'il répondait mieux aux questions de sens que se pose l'homme d'aujourd'hui ?

– Vous ne pouvez pas nier que les lois religieuses du judaïsme tentent de répondre aux questions de sens que se pose l'homme d'aujourd'hui. Faut-il rappeler, par exemple, que les lois alimentaires de la tradition juive sont porteuses de significations et d'exigences souvent mal comprises ? Car ces lois alimentaires s'inscrivent dans une perspective de transformation de l'acte de manger en acte culturel : mise à distance et élaboration de l'aliment, rappel à l'homme de ce que doit être sa propre conduite, avènement d'une sociabilité ou d'une solidarité entre ceux qui peuvent ou doivent manger à la même table.

» Réciter une bénédiction sur le pain avant de le manger, c'est, pour le juif, référer le pain à Dieu, c'est-à-dire faire place à la dimension de l'altérité entre l'homme qui s'apprête à consommer et le pain du monde : c'est refuser de ramener le monde à moi-même, comme s'il n'était là que pour satisfaire mes besoins. C'est s'ouvrir au monde. C'est aussi rappeler que le pain appartient à tout autre que moi, que les besoins tacites et parfois silencieux d'autrui doivent être entendus et compatibles avec mon besoin le plus simple de consommation et de satisfaction.

– Comment interprétez-vous les poussées sectaires et intégristes qui traversent le monde aujourd'hui ?

– Julien Freund rappelait un jour que l'intégrisme qui se développe dans le monde doit être mis en relation avec les phénomènes de diaspora actuelle. La notion de diaspora n'est plus proprement juive. Il y a une multiplication des diasporas, et la stabilité des sociétés risque d'être mise en cause. Ces sociétés évolueront-elles vers l'intégration respectueuse des traditions singulières ou vers un intégrisme religieux pour conserver leur *identité* ? Julien Freund répondait que le résultat est imprévisible, car c'est un équilibre millénaire qui est rompu de nos jours, comme à l'époque des grandes invasions, bien que nous ayons du mal à en saisir la portée.

» L'idée que nous, juifs, nous nous faisons de la communauté est à l'opposé de toute secte. Elle ne vise ni à détruire ce qui existe ni à vivre repliée sur elle-même comme un corps étranger à ce qui l'entoure. Mais plutôt, et surtout, à s'ouvrir d'elle-même à la totalité de la vie sociale, aspirant à rendre vie et forme – par la pratique et l'inspiration de sa tradition – à la société civile dans son ensemble. D'où ces retours aux traditions, aux langues, aux cultures, à la dimension du Tout Autre, que certains appellent Dieu, qui nous investit, non pas de privilèges ou de quelque extraterritorialité, mais d'une lourde responsabilité à l'égard de toute la société.



DESSIN : EMMANUEL PIERRE

– Vous avez été membre du Conseil national du sida. Quelle est votre position sur la question de la prévention de cette maladie ?

– Une grande importance doit certes être donnée à l'information préventive. Informer, éduquer, parler du sujet sont des devoirs sur lesquels on n'insistera jamais assez. Mais que cela ne nous exonère pas d'un autre devoir : celui de parler de l'acte d'aimer. Car comment quelqu'un qui commence sa vie sexuelle par la recherche de précautions pour ne pas mourir apprendrait-il en même temps ce qu'est aimer, c'est-à-dire donner et recevoir de la vie !

» Au-delà, j'aimerais aussi qu'une même attention soit accordée au devoir d'accompagnement du malade. Je n'oublie pas que de nombreux rabbins et cadres de la communauté juive viennent à moi avec des questions tout à fait essentielles : comment se comporter devant l'extrême détresse alors que ce sont parfois les malades, voire les mourants, qui réconfortent leurs visiteurs, comme pour les protéger devant la souffrance et la mort ? Quelle est la spécificité du devoir religieux de visite au malade ? Comment encadrer la famille d'un malade du sida qui se reproche de ne pas être suffisamment présente auprès de lui ? Ou qui se culpabilise ! Réfléchir à ces questions et se former en ce sens sont notre premier devoir.

– Le respect absolu de la vie, qui est au cœur de la Loi juive, implique-t-il une condamnation radicale de l'avortement ?

– Les réponses juridiques sont toujours données au cas par cas par les rabbins sollicités dans leurs communautés, y compris pour l'avortement, même si ce dernier reste assez souvent interdit. Mais j'aimerais amorcer une réflexion plus philosophique. La loi du 31 décembre 1979 donne à la future mère un droit de choix sur le destin de l'embryon. Il existe désormais un embryon qui appartient à la mère seule, et ce depuis la conception jusqu'à la fin de la dixième semaine. Or si l'embryon dans cette période appartient à la mère seule, c'est au nom du droit pour chacun, homme ou femme, de disposer de son propre corps. Droit subjectif par excellence qui permet à la mère de se faire pratiquer une IVG, puisque l'idée que chacun se fait de ce droit dépend de son rapport au corps, de la liberté d'en faire l'usage qu'il désire, de la pression sociale, de l'éducation reçue... Le droit est alors dépassé par la subjectivité, et le relatif recouvre effectivement la norme.

» Tout se passe, comme dit justement Bernard Edelman, comme si, au fur et à mesure de sa vie intra-utérine, l'« infans » se séparait de sa mère, s'autonomisait, pour conquérir son « indépendance » à la fin de la dixième semaine, son statut identitaire. Cette vision des choses a des conséquences importantes. Car si l'embryon devient progressivement un être humain, c'est au titre de paramètres scientifiques qui définissent, à chaque époque de l'histoire, ce qu'est un être vivant : aujourd'hui, l'embryon semble naître à l'humanité au début de la onzième semaine. Et si ce sont des critères scientifiques qui définissent le statut de l'être humain, alors il ne faut plus s'étonner de la progressive soumission du droit à une vision biologique de la vie où l'essence humaine se désacralise et devient technique.

» Mais toutes les discussions présentes et à venir sur le point de savoir à quel moment l'embryon peut être considéré comme déjà humain sont le fait d'une pauvreté psychologique sans mesure, doublée d'une dérisoire prétention. Qu'un siècle au cours duquel la connaissance du psychisme a connu de tels progrès soit pourtant celui où l'on se fait ôter un fœtus comme si c'était un kyste sébacé donne une étrange idée de l'incapacité présente de l'homme à s'identifier autrement qu'en morceaux. D'où, sans doute, pour reprendre l'expression de Pierre Emmanuel, sa fragilité névrotique actuelle, son déracinement de soi, sa peur devant la mort.

– De tels principes ne doivent-ils pas vous mettre aussi aux premiers rangs des luttes en faveur de l'accueil de l'étranger ?

– La tradition juive va très loin dans son respect des droits de l'étranger. N'a-t-elle pas fait de l'exil des juifs – de leur statut d'étrangers – non pas une catégorie historique, liée à des avatars économiques ou politiques, mais plutôt une catégorie métaphysique, une intolérance à tout ce qui s'accroche au sang, au sol, aux racines ?

» Le génie du Talmud fut de souligner le paradoxe que l'on peut être profondément *« exilé »* sans pratiquement jamais quitter son sol natal. Que l'on peut être *« étranger »* sur sa propre terre. Pour que le juif, se sachant en tout temps et en tout lieu comme *« étranger »* à tout ce qui s'accroche au sang et à la terre, redouble de vigilance dans sa responsabilité à l'égard de tous les étrangers. Sur la terre d'Israël comme ailleurs.

» Cela dit, les bons sentiments ne suffisent pas. Tout est jugé à l'aune des comportements quotidiens. La solidarité n'est pas seulement prescrite, mais elle doit être vécue et active. Ce qui veut dire que l'on n'appelle pas dans ses frontières, à un moment donné de l'histoire de notre pays, quatre ou cinq millions d'hommes sans rappeler à la communauté française l'hospitalité envers ces étrangers sur lesquels elle se décharge souvent des travaux les plus pénibles. Mon existence de juif, dans ce qu'elle a d'irréductible et d'original, ne peut me tenir seulement lieu de droit. Elle me rappelle à mes devoirs à l'égard de tous les hommes. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Un rabbin dans la cité

LE RABBIN Gilles Bernheim est l'une des personnalités montantes de la communauté religieuse juive de France. Né à Aix-les-Bains (Savoie) en 1953, il est diplômé du séminaire israélite et agrégé de philosophie après des études à la Sorbonne. Aumônier des étudiants à partir de 1978, puis des universités de Paris, il jouit d'un grand rayonnement auprès d'une population jeune et intellectuelle. Il a été élu rabbin de la grande synagogue de la Victoire dans le 9e arrondissement à Paris, fonction qu'il exerce depuis le 1er mai 1997.



GILLES BERNHEIM

En mai 1993, Gilles Bernheim avait été le rival de Joseph Sitruk pour l'élection au grand rabbinat de France. Sa candidature avait soulevé beaucoup d'intérêt dans la communauté juive et son résultat avait été plutôt flatteur. Responsable du département Torah et société du Consistoire israélite de Paris, il a publié l'an dernier *Un rabbin dans la cité*, chez Calmann-Lévy.

H. T.

Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Il y a peut-être trente ans que l'on n'avait pas réuni autant de facteurs de croissance »

« Face au scepticisme ambiant, vous avez annoncé inlassablement que la France connaîtrait une croissance économique de 3 % en 1998. Maintenant que les chiffres confirment cette possibilité, le gouvernement semble manifester une grande prudence. De quoi avez-vous peur ?

– Il y avait trop de pessimisme à la fin de 1997, il ne faut pas qu'il y ait trop d'optimisme au début de 1998. Remettre la France sur les rails, c'est compliqué. Nous avons semé, le blé commence à pousser ; il ne faut pas le récolter maintenant. Donc, en effet, je suis prudent.

» S'il n'y avait pas la crise asiatique et si la demande extérieure continuait d'être aussi forte que dans le passé, nous pourrions faire, peut-être, plus de 3 % de croissance. Malheureusement, l'extérieur se dérobe, ce qui, estime-t-on généralement, va coûter à la France entre 0,3 et 0,5 point de croissance. Il se trouve, cependant, que la demande intérieure est particulièrement bien soutenue, et je pense que nous atteindrons 3 %, voire un peu plus, à la fin de 1998. La consommation est présente, l'investissement est annoncé, le chômage décroît, les comptes publics sont équilibrés, l'inflation est terrassée, les taux d'intérêt sont faibles : cela fait peut-être trente ans que personne n'avait pu, en France, réunir autant de facteurs positifs pour la croissance.

– Etes-vous d'accord avec le président de la République quand il dit que "l'effort de redressement des comptes publics doit être poursuivi avec détermination" ? Etes-vous prêt à reconnaître que la politique d'Alain Juppé a eu une part dans le résultat obtenu ?

– Le président de la République a raison de soutenir la politique du gouvernement... Mais attribuer les 3 % de déficits publics, fin 1997, à la politique précédente, c'est extraordinaire, quand on sait qu'Alain Juppé a lâché le manche au milieu de la tempête parce qu'il trouvait que le vent était trop fort. Si l'actuelle opposition avait cru, il y a huit mois, que la politique que menait M. Juppé allait donner des résultats, il serait sans doute resté au pouvoir ! Cela dit, le président de la République a raison de dater de 1995 la réduction des déficits. C'est en effet en 1995, quand M. Juppé est arrivé, que cette réduction a commencé. La politique qu'il a menée n'était pas suffisante ; la croissance n'était pas au rendez-vous, et il l'a cassée avec des hausses d'impôts, notamment de TVA ; mais il a effectivement essayé de faire en sorte que nous nous endettions moins.

– Avec 3 % de déficits publics, nous sommes encore le plus mauvais élève de la classe européenne. A combien devrons-nous être en 1999 ?

– Quand on est dans une phase où la croissance revient, il faut faire en sorte de continuer à diminuer le déficit. D'abord parce que ce que nous finançons par le déficit, ce sont les générations suivantes qui le paient ; ensuite parce qu'un jour, dans trois, quatre ou cinq ans, la croissance, de nouveau, s'évanouira, et l'on aura alors besoin de pouvoir faire un peu de déficit ; enfin, parce que si l'on n'abaisse pas le déficit, on paie beaucoup d'intérêts, qui pèsent sur le budget de l'Etat et réduisent sa marge de manœuvre.

» Il faut donc, année après année, continuer à engranger. En 1998, le déficit restera à 3 %. Pour 1999, je vous dirai que j'ai une idée et je m'en tiendrai là, car cela n'a pas encore été discuté au sein du gouvernement.

– Votre objectif est-il de ne pas aggraver l'endettement ?

– On mesure l'endettement par le rapport entre la dette et le produit intérieur brut. Ce rapport augmente depuis toujours dans notre pays. J'ai annoncé, lors de la présentation du projet de loi de finances pour 1998, que j'entendais faire en sorte d'obtenir, à partir de l'an 2000, une inversion historique de cette évolution. On est aujourd'hui à 58 % ; cela commencera à baisser à partir de l'an 2000.

– Vous avez dit, aussi, que l'endettement cesse de s'aggraver à 2 % de déficit...

– Vous pouvez en tirer la conclusion – qui nous suffira pour le moment – que le déficit, l'année prochaine, sera encore supérieur à 2 %.

– Que voulez-vous dire – et que veut dire Lionel Jospin – quand vous appelez à donner la priorité à la production sur la redistribution ?

– Personne ne peut penser qu'on puisse distribuer sans avoir produit. D'ailleurs, la gauche s'enracine dans une tradition qui est celle de la production. Notre effort doit se porter d'abord sur la production et, notamment, la production industrielle, sur la création de vrais emplois qui sont des emplois directement productifs. On voit bien, dans la plupart des grands pays qui nous entourent, que les nouvelles technologies sont à l'origine de près de la moitié des nouveaux emplois créés.

» Bien sûr, à mesure que la production s'améliore, il faut se servir de cette croissance pour partager, pour aider les Français ; mais le partage se fait assez naturellement, spontanément. Lorsqu'il y a davantage de production, il y a davantage de pouvoir d'achat, davantage d'emplois ; il y a donc davantage de Français qui en profitent. Il y a ceux qui, malheureusement, sont exclus parce qu'ils manquent de formation, parce qu'ils ont de grandes difficultés à revenir sur le marché du travail et, ceux-là, il faut les aider directement. Mais le partage ne concerne pas seulement les exclus. Il concerne aussi ceux que, grâce à la croissance et grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat, on transforme, d'exclus, en hommes et femmes qui reviennent sur le marché du travail et dans la société.

» Le problème n'est pas seulement de panser les plaies de ceux qui souffrent. Il faut le faire, évidemment, et c'est bien ce que fait le premier ministre lorsqu'il dit qu'il va rattraper la hausse de l'allocation de solidarité, qui n'a pas été réévaluée. Mais il faut au moins autant – j'aurais tendance à dire peut-être même plus – redonner du travail à ceux qui n'en ont pas. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 3 MARS 1998

INDUSTRIE *A moins d'un mois de* l'échéance fixée par les gouvernements allemand, britannique et français, les industriels de l'aéronautique européenne sont pratiquement parvenus à rapprocher leurs positions. ● UN ACCORD se dégage sur un processus en deux étapes : regrouper d'abord les forces par métiers (l'aviation civile, les missiles, les hélicoptères, etc.) puis, dans une étape ultérieure, créer une grande société européenne qui regrouperait 100 % des participations dans ces différentes sociétés spécialisées. ● LA CRÉATION de la société indépendante Airbus devrait être confirmée pour le 1er janvier 1999. Contrairement à ce qui avait été un moment envisagé, elle n'aura pas vocation à regrouper progressivement les autres branches de l'industrie aéronautique. ● LE REPORT de la création par une fusion générale d'une société européenne unique va fragiliser l'industrie pendant plusieurs années.

Scénario pour l'Europe de l'aéronautique et de la défense

Les industriels préparent un processus en deux étapes. Regrouper d'abord les forces par métiers : l'aviation civile, les missiles, les hélicoptères. Créer ensuite un grand groupe qui détiendrait 100 % des participations dans ces différentes sociétés spécialisées

L'EUROPE de l'aéronautique et de l'espace s'apprête à franchir un pas décisif. Les négociations ne sont pas achevées et le sujet provoque encore toutes sortes de fuites, de fausses pistes et de déclarations manœuvrières. Mais de l'immense défi de réorganiser le secteur européen, en dépit de la montagne des intérêts divergents des firmes et des nations, émerge un scénario.

A moins d'un mois de l'échéance fixée par les gouvernements allemand, britannique et français, qui leur ont demandé « *de présenter, pour le 31 mars, un projet clair et un échéancier détaillé en vue de la réorganisation et de l'intégration dans le domaine aérospatiale et des industries de défense connexes* », les industriels de l'aéronautique européenne sont pratiquement parvenus à rapprocher leurs positions.

Un accord se dégage sur un processus en deux étapes : regrouper d'abord les forces par métiers (l'aviation civile, les missiles, les hélicoptères, etc) puis, dans une étape ultérieure dont la date ne sera pas arrêtée, créer une grande société européenne dont chacun serait actionnaire et qui regrouperait 100 % des participations dans les différentes sociétés spécialisées.

Le 31 mars, le communiqué des industriels ne sera pas spectaculaire. Seule la création de la société indépendante Airbus devrait être confirmée pour le 1er janvier 1999. Contrairement à ce qui avait été un moment envisagé, cette société n'aura pas vocation à regrouper progressivement les autres branches de l'industrie aéronautique (avions militaires, avions régionaux, missiles, hélicoptères, satellites...).

La société Airbus devrait ouvrir son capital à de nouveaux venus italiens et suédois et détenir à 100 % les filiales nationales dont elle va hériter de ses actionnaires.

Ce processus en deux temps peut être considéré comme dilatoire. La création par une fusion générale en grand Boeing européen (scénario du Big Bang) est renvoyée à plus tard. Mais ce processus en deux temps est apparu aux négociateurs comme étant le seul praticable dans l'immédiat.

La coopération européenne par domaine d'activités est déjà largement amorcée (hélicoptères, avions civils et régionaux). Il convient de doter ces ensembles d'une véritable autonomie de gestion, avant d'agréger d'autres activités.

L'entourage de Noël Forgeard affirme ainsi que le futur patron d'Airbus veut se consacrer exclusivement à la réforme des statuts et au combat contre Boeing. Sans avoir vocation à fédérer les différents secteurs de l'aéronautique et s'embarrasser, par exemple, des missiles ou des hélicoptères.

Cette première phase elle-même prendra du temps . Deux pôles pourraient subsister dans certains *domaines*. Dans les satellites, la société en cours de constitution entre Alcatel et Thomson-CSF, renforcée par les apports d'actifs d'Aerospatiale, fera concurrence au groupe franco-anglo-allemand Matra Marconi Space. Dans les missiles, un rapprochement franco-italo-anglais entre Aerospatiale, Thomson-CSF et GEC, allié à Alenia, pourrait faire le pendant à Matra BAe Dynamics.

> Le processus de spécialisation va réduire les synergies qui existent entre les différents secteurs. On risque d'assister à une « balkanisation de l'industrie européenne »

Autre limite du schéma que s'apprêtent à promouvoir les industriels, le processus de spécialisation va réduire les synergies qui existent entre les différents secteurs. « *La force de Boeing ou de Lockheed est d'avoir réussi à mettre en commun les bureaux d'études des avions civils et militaires, des missiles ou des fusées* », explique un familier du dossier qui craint le risque d'une « *balkanisation de l'industrie européenne* ». La constitution de sociétés autonomes posera aussi le problème de la circulation des *moyens financiers* : les actionnaires, qui seront différents d'une entreprise à l'autre, n'auront pas les mêmes intérêts à faire circuler les ressources disponibles.

Pour atténuer ces risques, les holdings nationales, du type Aerospatiale ou British Aerospace, se proposent de conserver des capacités d'expertise globale. Avec sa nouvelle organisation, Aerospatiale veut être une passerelle entre les pôles aéronautique et électronique, via sa participation directe dans Thomson-CSF (*Le Monde* du 20 février). Les groupes nationaux devraient permettre aux ouvriers et cadres, qui conserveront plus ou moins leur statut d'origine, de passer d'une société européenne à l'autre, et de faciliter ainsi les transmissions d'expérience entre activités et la flexibilité de la main d'œuvre.

Pour remédier *véritablement* à cette fragilité intrinsèque de la restructuration européenne, il faudra attendre la seconde étape, *celle de la création d'une* « *société européenne* », dotée d'un véritable management opérationnel, coiffant les différents secteurs de l'aéronautique. L'*échéance de ce* « Big Bang », ne sera pas fixée par le communiqué des industriels. Ils devraient se contenter de préciser que la « *société européenne* » aura vocation à devenir, à terme, l'actionnaire unique et direct des différentes sociétés spécialisées créées lors de la première phase. Il est probable que les actionnaires de cette « société *européenne* », au *premier rang* desquels on trouvera Aerospatiale, BAe, Dasa, disparaîtront de facto. Les équipes dirigeantes d'Aerospatiale, BAe et Dasa semblent s'y résoudre.

Le schéma en deux temps qui va s'imposer, faute d'alternative crédible, est donc risqué. L'étape d'intégration *ultime est lointaine* et incertaine. Dans l'intervalle, il ne peut être exclu que les intérêts financiers ou tactiques de chaque *société fassent éclater* la mécanique d'ensemble. British Aerospace est un allié dominant par sa suprématie dans les avions de *chasse* et par *sa force financière*. Mais son engagement demeure des plus incertains. Le géant anglais a sous le coude une autre *solution : fusionner avec le géant* britannique de l'électronique GEC.

Le Britannique agite également *l'hypothèse d'un rapprochement* de ses avions militaires avec ceux de l'allemand Dasa. Trois banques d'affaires, Deutsche *Morgan Grenfell*, Schroder et Merril Lynch auraient reçu des mandats pour étudier ce rachat. S'agit-il d'une hypothèse sérieuse ou d'un chiffon rouge destiné à instaurer un rapport de force dans les négociations en cours sur Airbus avec Aerospatiale ? Industriellement, cette alliance autour de leur programme commun Eurofighter est déjà inscrite dans les faits. On peut même dire qu'elle est compatible avec le schéma d'intégration européen en deux phases. Politiquement pourtant, cette alliance britanico-germanique, qui marginaliserait Dassault et affaiblirait Aerospatiale, pourrait déséquilibrer l'ensemble des négociations.

L'*alternative à ce schéma* d'intégration en deux temps, raisonnable mais fragilisant, aurait été un « Big Bang » rapide, avec la *fusion* d'Aerospatiale, de Dasa et de BAe, sérieusement envisagée par l'ensemble des industriels. Elle s'est révélée impossible à *réaliser dans l'immédiat*. La présence de l'Etat français dans le capital de la société européenne était jugé inacceptable par les *Britanniques. Tout comme* le poids prépondérant de Daimler-Benz, actionnaire unique de Dasa, alors que l'actionnariat de British *Aerospace est éparpillé en* Bourse entre des centaines de milliers d'actionnaires.

Christophe Jakubyszyn

La bataille du capital

Les banques conseils des partenaires d'Airbus – JP Morgan pour l'allemand Daimler-Benz Aerospace, Kleinwort Benson pour le britannique British Aerospace, UBS pour l'espagnol Casa, Lazard pour Aerospatiale – ont terminé leurs évaluations. Côté britannique (20 % des parts), on met en avant la performance financière des usines de fabrication des ailes. S'ils n'obtiennent que 20 % du nouvel Airbus, les Britanniques revendiquent le versement d'une soulte de *cash* pour rémunérer leurs apports.

Côté français (37,9 %), l'élément stratégique tient dans la valorisation des bureaux d'études. Ce qu'Aerospatiale considère comme la matière grise des Airbus échappe en partie aux techniques habituelles d'inventaire physique et financier des commissaires aux apports. Enfin, Deutsche Airbus (37,9 %), de loin le moins rentable des partenaires, recèle une importante trésorerie de 20 milliards de francs, qui renforce la part à laquelle peut prétendre la partie allemande.

Des sociétés spécialisées

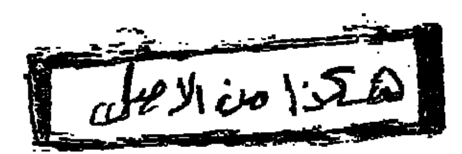
Des sociétés spécialisées regrouperont les forces européennes.

● **Certaines existent déjà :**
- Eurocopter (hélicoptères) : Aerospatiale et DASA ;
- Matra Bae Dynamics (missiles) : Matra, BAe et DASA (LFK) ;
- Matra Marconi Space (satellites) : Matra, GEC, DASA (Dornier).

● **Certaines sont en cours de constitution :**
- Alcatel-Thomson (satellites) : Alcatel, Thomson-CSF, apport d'actifs d'Aerospatiale ;
- Airbus (ex-GIE, avions civils) : Aerospatiale, BAe, DASA, CASA ;
- ATR (avions régionaux, ex-AIR) : Aerospatiale, Alenia.

● **D'autres sont imaginées :**
- Thomson-Aerospatiale (missiles) : Thomson, Aerospatiale, Alenia ;
- Ariane Industrie (transport spatial) : Aerospatiale, Snecma, Fiat, Finmecanica, DASA, MAN ;
- Avions de combat : BAe, DASA, Dassault.





Les pays de l'OPEP envisagent de réduire les quotas de production

La chute des prix du pétrole inquiète l'organisation

LA BAISSE des prix du pétrole inquiète l'Arabie saoudite et l'Iran, indique un communiqué commun publié, samedi 28 février, lors de la visite de l'ancien président iranien Rafsandjani dans le royaume. Ils ont exprimé leur *« détermination à coordonner leurs efforts avec les autres pays membres de l'OPEP pour rétablir la stabilité des prix sur le marché pétrolier, au cas où les pays ayant dépassé le quota qui leur est alloué déploieraient des efforts concrets pour diminuer leur surplus »*.

Cette allusion vise directement le Venezuela. Appelé par l'OPEP à respecter ses quotas de production, Caracas a refusé tout net, samedi 28 février. Les experts estiment que Caracas dépasse de 900 000 barils par jour les quantités qui lui sont allouées (2,58 millions b/j). Le Nigeria, le Qatar et d'autres pays de l'OPEP sont aussi en surproduction. Le relèvement de 10 % des quotas de l'OPEP, décidé le 29 novembre, avait pour but de mettre fin à ces dépassements. Il n'a pas été atteint : la production atteindrait 28 millions de barils par jour, au lieu des 27,5 millions fixés. La surproduction, la crise asiatique et la météo clémente dans l'hémisphère nord ont entraîné une chute des prix du brut aux alentours de 14 dollars le baril. Le retour progressif de l'Irak sur le marché ne peut qu'accentuer le mouvement. Ce pays a été autorisé le 21 février par le Conseil de sécurité de l'ONU à exporter du pétrole pour 5,2 milliards de dollars par semestre.

PLUS QUE 40 % DES VENTES

Devant ces derniers développements, le ministre émirati du pétrole, Obeid Ben Saif al-Nassiri, s'est prononcé, samedi 28 février, en faveur d'une baisse du plafond de production de l'OPEP. Des contacts sont en cours pour une réunion extraordinaire.

Pour certains, c'est l'avenir même de l'OPEP qui est en cause. Ses onze pays membres ne représentent plus que 40 % des ventes mondiales. L'émergence de nouveaux producteurs, comme ceux de la mer Caspienne, dont les ambitions sont immenses, ont fini par l'acculer à l'impuissance. – *(AFP)*

Chez Alcatel CIT, un violent tract anonyme dénonce des interventions de l'inspection du travail

Accusée pour ses demandes d'inspection relatives aux horaires des cadres, la CFDT a porté plainte

Après des interventions menées au siège d'Alcatel TITN Answare par l'inspection du travail, à la demande de la CFDT, un tract a été diffusé pour dénoncer le *« fascisme administratif »* et les *« SS-CFDT »*. La CFDT a porté plainte. Le tribunal d'Evry doit se prononcer le 3 mars. La direction des ressources humaines condamne le tract mais aussi la façon dont est intervenue l'inspection du travail.

DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX assimilés à des *« miliciens »* et leur organisation, la CFDT, qualifiée de *« SS-CFDT »*. Des inspecteurs du travail vilipendés pour leur *« fascisme administratif »* et accusés de *« rafles d'ingénieurs »*... La question du respect des horaires hebdomadaires des cadres a déjà donné lieu à plusieurs conflits dans certaines entreprises (*Le Monde* des 5 décembre 1997 et 31 janvier). Mais, chez Alcatel, cette problématique engendre des réactions dont les proportions ont de quoi inquiéter.

Ces citations sont extraites d'un tract diffusé le 29 janvier au siège social, à Massy (Essonne), de l'une des filiales du groupe français : Alcatel TITN Answare (ATA), société de services informatiques employant essentiellement des ingénieurs et techniciens supérieurs. La teneur de ce tract, titré *« 35 heures : Martine Aubry cherche à séduire »*, sous-titré *« Ausweiss Bitte ! Mon entreprise à l'heure allemande »* et signé d'un *« collectif d'ingénieurs et de mensuels »*, a conduit la CFDT – délégués de la société, union départementale – à porter plainte pour diffamation devant la justice.

Le tribunal d'Evry (Essonne) se prononcera le 3 mars. La CFDT demande que la direction mette en place les moyens pour identifier *« qui a diffusé ce tract, avant 8 heures du matin, sur les bureaux de l'un des deux bâtiments du site ». « Nous ne pouvons pas laisser passer cela. Mais, au-delà*, soulignent Claude Siguret et Emmanuel Montero, deux des délégués cédétistes d'ATA, *la question fondamentale qui est posée est de savoir à quoi peut servir de parler de réduction du temps de travail à 35 heures si l'on ne peut pas avoir les moyens de contrôler les horaires effectivement faits ? »*

Tout est parti des contrôles des *« heures supplémentaires non déclarées »*, selon les termes de la CFDT, effectuées par les cadres d'exécution (hors cadres supérieurs d'encadrement). *« En accord avec l'inspection du travail, nous avons fait durant trois semaines, fin novembre-début décembre, des contrôles, qui ont montré que 25 % à 30 % des gens étaient présents après 19 heures »*, indiquent les élus CFDT.

Les 26 et 27 janvier, six inspecteurs du travail ont à leur tour effectué des contrôles à Massy, après 19 heures. Ce sont ces derniers qui ont provoqué, deux jours plus tard, la diffusion du tract précité, qualifié de *« réaction incontrôlée »* par Caroline Mille, directrice des ressources humaines (DRH) du groupe Alcatel. Tout comme Michel Lemaire, DRH d'Alcatel CIT, la principale filiale française d'Alcatel, dont dépend ATA. M[me] Mille en parle comme d'un *« papier d'une rare violence, inqualifiable »*.

« COMME DES STARSKY ET HUTCH »

M[me] Mille considère malgré tout que ce tract est *« quelque part à la mesure du comportement des syndicalistes et des inspecteurs du travail ». « Les salariés se sont sentis agressés par ces contrôles »*, assure-t-elle, indiquant que les inspecteurs du travail *« sont entrés sans autorisation de la direction dans des bâtiments sécurisés et n'ont jamais demandé à voir la direction, comme cela se fait d'habitude »*.

« Les inspecteurs ont interpellé les gens, comme des Starsky et Hutch, leur demandant pourquoi ils étaient encore là ; ils ont perturbé des réunions avec des clients », ajoute M. Lemaire, notant lui aussi qu'*« ils sont entrés dans des zones dont l'accès est réservé à des gens habilités par la défense nationale »*.

« Les inspecteurs ont laissé leurs papiers d'identité à l'entrée du site et ont reçu des badges visiteurs », racontent les élus CFDT, qui assurent que les salariés *« ne* [leur] *sont pas hostiles »*, mais reconnaissent que l'encadrement supérieur *« n'a pas apprécié ces actions »*. Sollicitée, l'inspection du travail d'Evry n'a pas répondu.

Si les élus CFDT admettent avoir *« fait entrer dans les locaux classés accès défense »* les inspecteurs du travail, ils précisent que *« c'était avec un élu qui y travaille, comme la loi nous y autorise ». « C'est faux »*, conteste Michel Lemaire, qui cite ce classement défense de certaines parties du site de Massy pour justifier le refus de la direction d'ATA de donner accès aux données qui permettraient de savoir qui a diffusé le tract le 29 janvier.

« Les tracts n'ont été diffusés que dans un seul des deux bâtiments du site, celui qui n'est pas classé défense », rétorquent les élus CFDT, qui soulignent que *« la direction avait pris l'engagement de rédiger un texte dénonçant ce tract »*, mais qu'elle *« ne l'a pas fait »*. Ils déclarent *« soupçonner que l'auteur du tract soit quelqu'un d'assez proche de la direction »*.

Considérant que *« tout cela n'est pas la meilleure pédagogie pour le thème de la réduction du temps de travail »*, M. Lemaire indique que *« les contrôles horaires ne vont certainement pas créer autant d'emplois qu'ATA a pu le faire en 1997 (300) ou prévoit de le faire en 1998 (400 à 500) »*.

Philippe Le Cœur

Les dix ans de l'affaire Petit Bateau/Yves Rocher

DRAPEAU BRETON et cornemuses en tête, le cortège s'arrête devant l'agence principale de la BNP à Rennes, le temps qu'Yves Rocher y dépose une couronne de fleurs. C'est ainsi qu'il voulait *« célébrer »*, samedi 28 février, les dix ans du conflit qui l'oppose à cette banque au sujet du rachat de l'entreprise troyenne Petit Bateau. Environ un millier de personnes applaudissent. Pour l'essentiel, ce sont ses salariés venus de La Gacilly, dans le Morbihan, ou même de Troyes ; ceux-là ne regrettent pas leur week-end touristico-revendicatif en Bretagne.

Mais se pressent aussi les écharpes tricolores des 350 élus locaux venus le soutenir, sur le thème : les investissements consacrés au redressement de Petit Bateau ont privé la Bretagne de créations d'emplois supplémentaires. Même les deux principaux candidats à l'élection régionale, Jean-Yves Le Drian (PS) et Josselin de Rohan (RPR) sont venus.

ESCROQUERIE CONTRE DIFFAMATION

En donnant aussi la parole à son petit-fils, Brice, l'entrepreneur a clairement indiqué que la rancune des Rocher n'était pas près de s'éteindre. Ces derniers se plaignent d'avoir été trompés sur les comptes de Petit Bateau, repris, en 1988, sur les conseils de leur banquier de l'époque, la BNP, et de sa filiale d'affaires, la Banexi. Celle-ci était aussi actionnaire et membre du conseil d'administration de l'entreprise de bonneterie.

La colère du Breton s'exprime depuis 1989, lorsque le groupe dépose une première série de plaintes contre X... pour escroquerie et fait organiser deux manifestations de plusieurs milliers de personnes à Paris et à Vannes. En 1996, Yves Rocher fait distribuer 23 000 fascicules et commande des encarts publicitaires dans la presse expliquant comment il avait été *« escroqué »*.

Entre-temps, la BNP l'a attaqué en diffamation et pour *« chantage et tentative d'extorsion de fonds »*. En 1991, un tribunal arbitral rend un avis défavorable à Yves Rocher, condamné à 1 franc de dommages et intérêts, ce qui n'empêche pas la justice de continuer son cours et de demander une expertise sur les comptes 1987 de Petit Bateau.

Ce rapport, rendu seulement en mars 1995, redonne cette fois espoir au nouveau patron de Petit Bateau. Il est suivi d'une nouvelle série de mises en examen en août 1995, mars et avril 1996 pour présentation de comptes annuels ne donnant pas une image fidèle de l'entreprise, ou pour confirmation d'information mensongère et non-révélation de faits délictueux.

A Troyes, l'instruction touche à sa fin et le dossier est sur le bureau du procureur Jean-Paul Content.

Martine Valo

Les enchères montent pour le rachat du britannique Energy Group

LE GROUPE AMÉRICAIN Texas Utilities a fait monter les enchères pour le rachat du groupe d'électricité britannique Energy Group, également convoité par un autre américain, PacifiCorp. Alors que les deux candidats proposaient jusqu'à présent 4,06 milliards de livres (40 milliards de francs) pour racheter les actions et la dette du britannique, le groupe texan a porté, lundi 2 mars, son offre à 6,17 milliards de livres. PacifiCorp n'a pas indiqué s'il allait surenchérir à son tour. Les compagnies qui exploitent et distribuent l'électricité en Grande-Bretagne sont la cible d'un offensive généralisée de la part des opérateurs des Etats-Unis : quel que soit le vainqueur, Energy Group sera la onzième société du secteur a être rachetée par un américain. Ces prises de contrôle leur permettent, en s'installant sur un marché d'ores et déjà déréglementé, de se préparer à la libéralisation partielle que prépare l'Europe des Quinze.

Pour exister sur des marchés mondiaux, chacun cherche son nom

Marketing. De plus en plus d'entreprises font appel à des agences spécialisées pour dénommer leurs produits. Les nouvelles appellations doivent être courtes, facilement exportables, prononçables et compréhensibles dans toutes les langues

QUEL EST le point commun entre Kangoo, la voiture, Ola, le téléphone mobile, et Natexis, le groupe bancaire ? Ces trois appellations ont été trouvées par des agences spécialisées en création de nom. Quel que soit leur secteur, les entreprises considèrent maintenant leur nom ou celui de leur produit comme stratégique.

En France, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qui permet de protéger un nom comme on le fait pour un brevet, a vu le nombre de marques déposées plus que doubler en quinze ans. En 1982, les produits cosmétiques, agroalimentaires et pharmaceutiques étaient les grands leaders du dépôt de marques. Aujourd'hui, ce sont les télécommunications : le nombre de dépôts a été multiplié par neuf en quinze ans.

Historiquement, les professionnels de la cosmétique et de la grande consommation ont été les premiers à faire appel à des agences de noms pour attaquer des segments précis de clientèle. La sophistication récente des approches marketing a convaincu de nouveaux acteurs : constructeurs automobiles, assureurs, banquiers ont voulu rendre plus « signifiants » leurs produits. Renault a souhaité sortir d'une logique de chiffres (Renault 25, Renault 30) qui introduisait insidieusement une hiérarchie dans sa gamme. Le nom fait désormais partie d'une approche globale qui donne un positionnement cohérent au produit : ainsi Ola, le nouveau portable de France Télécom, donne une image jeune, ensoleillée par les accents hispaniques du nom. Cet univers a été repris dans le design du produit (le combiné semble sourire) et dans les couleurs chaudes (jaune et rouge) des affiches.

« Depuis quelques années même les secteurs professionnels qui ne s'adressent pas directement au grand public se lancent dans la course », explique Pierre Bessis, directeur général du cabinet du même nom. Ainsi Saunier Duval, ELM Leblanc et Chaffoteaux et Maury, trois des leaders sur le marché des chaudières, ont rompu la tradition des références chiffrées : leurs nouvelles gammes sont respectivement dénommées Opalia, Melia et Elexia.

Cette tendance est amplifiée par un nouveau marché : la dénomination de sociétés issues de fusions ou d'acquisitions. La création d'un nom évite de donner ouvertement la suprématie à une des deux sociétés et de juxtaposer des noms à rallonge. Difficile à gérer sur un papier à en-tête ! *« C'est un marché d'avenir »*, précise Marcel Botton, président de l'agence Nomen. Exemples à l'appui : Novartis (Ciba-Sandoz), Natexis (Crédit national-Banque française du commerce extérieur), Diageo (Grand Metropolitan-Guinness) et Dexia (Crédit local de France-Crédit commercial de Belgique).

Les enjeux financiers qu'impliquent ces changements justifient le recours à des professionnels. Outre la recherche du nom qui a coûté 400 000 francs, Natexis a dépensé 10 millions de francs en publicité pour ensuite faire connaître la nouvelle appellation. Toute dernière à faire appel à leurs services : la Compagnie générale des eaux, qui veut changer de nom car le pôle eau ne constitue plus que 25 % de son activité. Avec l'agence Nomen, elle s'est arrêtée sur une dizaine de noms. C'est la première étape d'un processus itératif qui va durer plusieurs mois : la Générale veut un nom utilisable dans plus de quatre-vingts pays. Ces créations seront testées sémantiquement pour voir si elles sont acceptables dans les différentes langues.

Forte croissance dans le secteur des télécommunications

LES DÉPÔTS DE NOMS EN FRANCE* — TOTAL ANNUEL*

	1982	1997**
Total annuel	33 000	75 452

1997** : Télécoms 9 817 ; 7 849 ; 7 615 ; Finance 4 806. Axe : 0 – 2 000 – 4 000 – 6 000 – 8 000 – 10 000 ; années 1982, 1990, 1997**. Légende : COSMÉTIQUE, PHARMACIE, FINANCE, TÉLÉCOMS.

* Par voie nationale ** Estimation Source : INPI

ENCOMBREMENT

Il faut aussi vérifier que les noms envisagés ne sont pas déjà déposés. Renault a ainsi découvert qu'il ne pouvait pas utiliser le nom Clio au Japon : la petite voiture s'y appelle Lutecia. Le groupe bancaire Natexis devait s'appeler Natexa, mais l'existence en France d'une société Texa dans le même secteur d'activité l'a obligé à changer la terminaison. Ce sont ces vérifications juridiques qui pèsent le plus dans le budget, de deux à quatre fois plus que l'aspect créatif qui s'échelonne entre 50 000 et 400 000 francs.

Ce processus est d'autant plus long que, dans certains secteurs très « encombrés », tous les noms possibles ont été déposés : la racine nutri, très courtisée par les produits cosmétiques, existe dans 1 200 marques déposées à l'INPI. Pour le radical hydra, ce chiffre avoisine les 800. La créativité est dans ces cas fort limitée. Il faut alors racheter le nom ou passer un accord de coexistence entre la marque déjà présente et la nouvelle. Pour accélérer ces démarches, certaines sociétés se constituent, avec l'aide d'agences, des « banques de noms ». En 1987, Renault avait déposé 90 noms dont Clio et Mégane, utilisés des années plus tard.

La mondialisation implique que les noms recherchés soient courts, facilement exportables et prononçables dans toutes les langues. *« Les sigles ou les noms descriptifs laissent la place aux noms plus symboliques, phonétiques ou évocateurs »*, précise Mme Veillé, directrice d'Insight Marques. Les o et a, symboles de féminité et de rondeur, fleurissent dans de nombreuses appellations. La présence de lettres fortes, tel le x, apportent sérieux et solidité, comme dans Dexia, Natexis, groupes bancaires, ou Oxxo, société de portes-fenêtres.

Tous ces noms aux consonances identiques comportent un risque : celui de ne plus reconnaître l'objet derrière la marque. Qu'évoquent donc Artesia, Ondéa et Osidia, créations récentes de trois agences parisiennes ? Artesia sera, à partir du 17 mars, l'appellation du réseau Paribas Belgique racheté par la Banque Bacob. Ondéa est une nouvelle chaudière ELM Leblanc. Osidia est un antidiabétique des laboratoires Pfizer. Selon leurs créateurs, chaque appellation évoque un univers précis. Artesia s'inspire ainsi du *« puits artésien, trou foré jusqu'à une nappe d'eau jaillissante, symbolique de la force, de la création, de la transparence sur laquelle repose la relation de confiance entre le banquier et son client »*. Cet univers d'eau symbolise aussi *« la liquidité, les flux de capitaux ou encore la solvabilité »* et relie le nom au monde bancaire. Le consommateur, lui, s'y retrouvera-t-il ?

Laure Belot

Les créations des agences

- **Nomen (France)** : Natexis (banque), Wanadoo (Internet France Télécom).
- **Insight marques (Groupe IPSOS, France)** : Ola (portable France Télécom), Tatoo (pager France Télécom).
- **Bessis (France)** : Dexia (banque), Organza (parfum Givenchy).
- **Glinca (France)** : Espace, Kangoo (Renault), Anticipa (produits CNP).
- **Kaos (France)** : Inovial (roue aluminium Michelin), Evolium (téléphone Alcatel).
- **Demoniak (France)** : Tam-Tam (pager TDR), Allure (parfum Chanel).
- **Interbrand (Etats-Unis)** : Punto (Fiat), Mondeo (Ford).
- **Wolff Olins (Royaume-Uni)** : Diageo (Grand Metropolitan-Guinness), Merita (Union Bank of Finland-Kansallis-Osaka-Pankki).
- **Gotta (Allemagne)** : Twingo (Renault), Megaperls (lessive Henkel)
- ***Siegel & Gale (Royaume-Uni)*** : Novartis (Ciba-Sandoz), Telstra (télécoms australiens).

Le contrôle d'Havas par la Générale des eaux à la lumière du droit

Deux conceptions s'opposent

LE DROIT est un instrument de la performance économique et financière. Il doit être, pour cela, sûr et stable. Or un arrêt récent peut en faire douter. Le 20 février, la cour d'appel de Paris a confirmé que la Générale des eaux n'est pas astreinte à former une OPA (offre publique d'achat) sur Havas parce qu'elle ne la contrôle pas (*Le Monde* daté 22-23 février). Selon les textes, l'actionnaire n'est obligé de déposer une OPA sur l'ensemble des titres de la société que s'il contrôle celle-ci, prise de contrôle présumée lorsqu'il dépasse le seuil de 33 % en détention du capital ou des droits de vote, directement ou indirectement. Pour le droit, qu'est-ce que contrôler une société ?

EXPERTISE

La réponse est très importante car le droit attache de nombreux effets contraignants à une prise de contrôle, tant en droit financier qu'en droit de la concurrence. En l'espèce, le Conseil des marchés financiers (CMF) et la cour d'appel ont estimé que la Générale des eaux ne contrôle pas Havas, ce qui a écarté la perspective d'une OPA obligatoire beaucoup plus onéreuse que l'offre publique d'échange aujourd'hui proposée. Le fait que la Générale des eaux dispose d'un certain nombre d'alliances avec d'autres actionnaires a été considéré comme indifférent.

Cette conception stricte est légitime en elle-même. Mais, par ailleurs, lorsqu'un actionnaire sollicite du Conseil des marchés financiers l'autorisation de ne pas déposer une OPA sur les titres d'une société, cette dérogation peut lui être accordée lorsqu'il démontre qu'il en détenait préalablement le contrôle. Dans ce cas, l'OPA n'est obligatoire que pour la prise de contrôle et non plus au regard d'un contrôle déjà constitué. Et, pour établir l'existence de ce contrôle antérieur, l'actionnaire en cause est autorisé à additionner à ses titres ceux qui sont détenus par les actionnaires alliés, avec lesquels il agit de façon concertée.

Sur des questions juridiques en miroir, le droit adopte donc des solutions juridiques contradictoires. Ainsi, pour l'appréciation de l'obligation faite à l'actionnaire de former une OPA, celui-ci ne sera qualifié d'actionnaire contrôlaire qu'en considération des pouvoirs de droit qu'il exerce dans la société. La Générale des eaux ne dispose ni du tiers du capital ni du tiers des droits de vote, et elle ne détient qu'une minorité d'administrateurs au conseil.

En droit, tout cela est exact. Mais en fait ? Lorsqu'il s'agit d'accorder une dérogation à l'OPA, le CMF apprécie différemment la situation parce qu'il l'analyse à partir des données de fait. Procéder ainsi ne veut pas dire s'échapper du droit ou le méconnaître, mais simplement utiliser des notions juridiques non plus formelles mais réalistes. Ainsi, on aurait pu estimer que, de fait, d'autres actionnaires d'Havas, formellement distincts de la Générale des eaux, avaient de tels liens avec celle-ci qu'ils suivaient ses consignes, conséquence de leur « action de concert ». Certes, ces critères sont moins sûrs, et leur application est moins prévisible que l'appel aux seuls critères de droit, mais ils possèdent leur propre pertinence juridique.

COHÉRENCE DU SYSTÈME AFFECTÉE

On mesure ainsi que les décisions relatives aux dérogations d'OPA et celles ayant trait aux OPA obligatoires se contredisent parce qu'elles raisonnent les unes en fait et les autres en droit. Dans le premier cas, un concert entre actionnaires pourra valoir contrôle, dans l'autre non. La cohérence du système juridique en est affectée.

Fondamentalement, les branches du droit adoptent tantôt l'appréciation en fait, tantôt l'appréciation en droit. Certaines, comme le droit boursier ou le droit de la concurrence, sont réalistes en ce sens qu'elles se construisent à partir de qualifications juridiques tirées directement de l'observation des faits. D'autres, comme le droit classique des sociétés, illustré par la loi du 24 juillet 1966, sont formalistes en ce sens qu'elles s'appuient essentiellement sur les mécanismes juridiques eux-mêmes.

La difficulté vient de ce que ces branches s'appliquent en même temps aux entreprises. Les sociétés cotées sont notamment tirées tantôt du côté réaliste du droit boursier, tantôt du côté formaliste du droit des sociétés, avec des résultats opposés. Que devient alors la sécurité juridique dont ces entreprises ont besoin et l'exigence de clarté d'un droit des sociétés qui participe directement au dynamisme économique ?

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

Emilio III, le banquier conquistador

MADRID
de notre correspondante

La Bourse de Madrid résonne encore du dernier « coup » d'Emilio Botin. Le 20 février, le président du Banco Santander lançait une OPA de 630 milliards de pesetas (25 milliards de francs) pour devenir seul maître à bord du Banesto, dont il détenait déjà 48,1 %. Emilio Botin avait-il donné le départ de grandes manœuvres dans un secteur constitué d'entités aux dimensions trop modestes tout en parachevant le grand œuvre familial ?

Son grand-père, Emilio Botin Lopez, fondateur de la dynastie, prit la tête d'une petite banque de province, créée en 1857 à Santander, en Cantabrie, le Banco Santander. Son père, Emilio Botin Sanz de Sautuola surnommé le « patriarche de la banque espagnole », mort à quatre-vingt-dix ans, conféra à la banque une dimension inespérée, sur trois continents. Que pouvait faire Emilio Botin Sanz de Sautuola y Garcia de los Rios, « Emilio III », sinon porter le Banco Santander à la première place ? Ce qu'il fit.

Entré dans l'entreprise familiale à vingt-quatre ans, après des études de droit et d'économie à Valladolid et à Deusto, l'université des jésuites à Bilbao, il prit le timon de la banque en 1986. Elle occupait alors la sixième place en Espagne. Avec le même esprit d'entreprise – ou la même chance – que sa mère, Maria, qui, à huit ans, découvrit les grottes d'Altamira, Emilio Botin se lança dans quelques opérations risquées qui tournèrent à son avantage. Notamment l'achat, en 1994, de 48,1 % de Banesto, qui représentait alors plus du double du Banco Santander.

A LA PREMIÈRE PLACE EN ESPAGNE

Mais Banesto, c'était aussi l'ancien navire amiral de l'ambitieux et flamboyant banquier Mario Conde, dans sa conquête avortée du pouvoir politique. Avant que celui-ci ne finisse en prison, condamné à quatre ans et six mois pour malversations, le 26 février 1998 (*Le Monde* du 28 février), Banesto, avec un trou de 600 milliards de pesetas (24 milliards de francs) dans ses comptes, avait failli couler. L'opération d'assainissement fut coûteuse et embarrassante pour Emilio Botin, qui sera même l'objet d'enquêtes judiciaires.

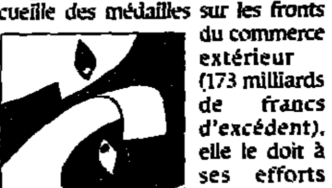
L'épisode passé, le Banco Santander s'est retrouvé à la première place en Espagne et figure dans les cinquante banques les plus importantes du monde. Il est présent dans une trentaine de pays, surtout en Amérique latine, où il passe pour la première banque internationale. La clef de cette réussite ? l'innovation : le Banco Santander fut ainsi le pionnier en matière de comptes courants rémunérés et s'écarte de la tradition espagnole de la banque-industrie. A peine a-t-il effectué une incursion dans l'électricité et les télécommunications. Une décision plutôt destinée à couper l'herbe sous le pied de ses concurrents, tel le Banco Bilbao Vizcaya, son éternel rival, auquel il dispute, dans une perspective européenne, la restructuration du secteur bancaire espagnol.

A soixante-trois ans, M. Botin, une des plus grandes fortunes d'Espagne, mécène et amateur de golf, père de six enfants et mari d'une pianiste de talent, Pamela O'Shea, est toujours aussi jaloux de son intimité, ce qui confère au personnage une épaisseur qui peut passer pour une influence occulte considérable. Après des années de cohabitation avec les socialistes, M. Botin a fini, à la surprise générale, par prendre parti pour le conservateur José Maria Aznar lors de la campagne électorale de 1996. Il lui aurait aussi, dit-on, ouvert les portes de la City, lors d'un voyage à Londres.

Marie-Claude Decamps

Au travail ! monsieur le « ministre de la production »

LES MARCHÉS FINANCIERS vivent dans le temps réel, les structures industrielles dans le temps long. Si l'économie française recueille des médailles sur les fronts du commerce extérieur (173 milliards de francs d'excédent), elle le doit à ses efforts durant les années 80. Si ses conditions de coût sont le fruit de la politique macroéconomique de désinflation conduite depuis quinze ans, sa compétitivité structurelle s'est forgée là, dans les patientes constructions aéronautique et nucléaire, dans les douloureuses restructurations de la chimie, de l'automobile, du téléphone et de l'acier. Des décisions d'aujourd'hui dépendront nos exportations de l'an 2010.



PERSPECTIVE

Dominique Strauss-Kahn, qui veut devenir un ministre *« de la production »* et non pas seulement de la redistribution, comme les socialistes traditionnels, a du travail. L'économie française affiche de beaux chiffres pour 1997 qui soulignent ses points forts indéniables. Mais leur maintien à dix ans n'est pas assuré au regard de nombreuses faiblesses structurelles accumulées dans les années 90.

A commencer par la banque-assurance. Voilà une branche qui va affronter la grande bataille de l'euro avec deux désavantages face à la concurrence : un degré de concentration insuffisant et une rentabilité à la traine. Le gouvernement a déréglementé les marchés de capitaux mais les structures des banques et des assurances sont restées inchangées. Le résultat dans les assurances est une Berezina : en moins de deux ans, les trois grandes compagnies publiques (UAP, AGF et GAN) auront perdu leur indépendance. Sans doute la France dispose-t-elle du géant AXA. Mais qui peut encore affirmer que la politique des champions nationaux a encore un sens pour l'emploi national, à l'heure du divorce entre les entreprises et les nations ? En tout cas, la France ne dispose ni d'un riche secteur financier à l'allemande ni de marchés de pointe à l'américaine.

L'industrie présente aussi de nombreux sujets d'inquiétude. Renault et Peugeot sont-ils tirés d'affaire dans le jeu mondial ? Les réponses pessimistes sont plus nombreuses que les optimistes. Taille réduite, main-d'oeuvre trop âgée, présence commerciale limitée à l'Europe : les groupes français ont su survivre ces dix dernières années mais sans gagner aucune place dans une course qui s'accélère. La pharmacie suscite l'inquiétude majeure. Là aussi, la course s'emballe. Et les petits labos français sont incapables de mobiliser les milliards nécessaires au développement et à la commercialisation des nouveaux médicaments. La France risque de louper la génétique comme elle a raté l'électronique, un domaine où ses rares forces d'hier (les sociétés de services informatiques et les télécoms) sont mises à mal par la surpuissance américaine.

Les grands contrats ? Issus de l'économie mixte d'hier, ils rapportent encore des milliards de devises. Mais le nucléaire entre dans une phase de commande zéro, et la stratégie d'attente franco-allemande qui avait été élaborée au début des années 90 est subitement contrariée par des mésententes. Demain est devenu totalement incertain. Quant aux grandes machines électromécaniques comme les trains, le problème est d'un autre ordre : leur coût va imposer d'aller les fabriquer en Europe de l'Est ou en Asie.

Nous restera-t-il les armes et Airbus ? Le bel avion rivalise avec l'Amérique, brèche exceptionnelle dans les secteurs porteurs. Les commandes affluent. Mais l'Amérique, vexée, a modifié les règles en restructurant toute son industrie de l'aéronautique de l'espace et de la défense. Dans le jeu européen (lire page 16), face à des Britanniques puissants financièrement et des Allemands ambitieux, la France en est encore à l'étape de difficiles privatisations.

A l'heure de la mondialisation et du laisser-faire, que peut un ministre dans le domaine de « la production » ? La solution n'est pas trouvée mais les problèmes sont posés.

Eric Le Boucher



L'audience de la télévision par satellite explose au Maghreb

Le marché de l'Afrique du Nord attire de nombreux opérateurs européens et saoudiens. Les chaînes d'Etat doivent affronter une concurrence de plus en plus vive des télévisions étrangères, entrées en force dans les foyers marocains et algériens suréquipés en paraboles

MARRAKECH
de notre envoyée spéciale

Jeddi Abdelkrim, la bouille ronde, les yeux clairs et la tignasse d'ébène, est un Marocain *« très branché télé »*. Lui et sa famille dévorent chaque jour, à l'heure du déjeuner et le soir, cinq heures d'images télévisées tombées du ciel de Méditerranée. Peu friand de presse écrite et de radio, il consacre le cinquième de son salaire à son équipement télévisé pour accéder aux journaux d'information, magazines et divertissements qu'il *« ne trouve pas à la télévision marocaine »*.

Ce berbère et ses voisins du quartier de Gueliz, au sud-ouest de Marrakech, se sont précipités dès 1993 dans les échoppes de la plaine du Haouz quand le gouvernement a permis l'achat d'une antenne parabolique, sans autorisation administrative ni paiement de la taxe de 5 000 dirhams (DH), soit 3 600 francs. Aujourd'hui, grâce à leurs coupoles de 1 mètre, payées à crédit entre 1 500 et 2 500 DH (entre 800 et 1 800 francs), ils reçoivent sans abonnement des dizaines de chaînes arabophones et francophones, principalement fabriquées par les Français et les Saoudiens. Jeddi Abdelkrim n'est pas un cas à part. Sur la seule ville de Marrakech, 60 % des foyers posséderaient une parabole. Il y aurait d'ailleurs au Maroc davantage de paraboles sur les toits et aux balcons que de postes téléphoniques dans les maisons (1,7 million contre 1,4 million). En Algérie, une étude réalisée en octobre estime à 33,5 % la proportion de foyers ayant une parabole. Et ce chiffre continuerait d'augmenter de 8 % par an.

Alors que, rappelle Dominique Schwartz, directeur général de l'institut Créargie, *« la profusion audiovisuelle a succédé à la privation »*, les cartes des télévisions au Maghreb ont déjà été redistribuées. Certes, plus de 5,5 millions de téléspectateurs marocains déclarent encore regarder les deux chaînes nationales : TVM, de la Radio-télévision marocaine, et 2M, contrôlée à 68 % par l'Etat, qui sont les seules à être reçues sans parabole. Mais l'audience de celles-ci s'érode au profit des télévisions étrangères. Selon Créargie, la MBC, une chaîne à capitaux saoudiens, diffusée en arabe depuis Londres, les talonne, suivie d'ESC, une télévision égyptienne, et de la francophone TV5. La situation est similaire en Algérie où, selon l'institut Abassa, la première chaîne est ENTV (télévision algérienne), aussitôt suivie de MBC, TF1, M6, France 2.

LA CONCURRENCE SE DURCIT

Les télévisions d'Etat maghrébines peinent face à la concurrence des chaînes satellitaires, car elles sont jugées *« peu crédibles »*. *« Il n'y a pas assez de vérités dites à la télévision marocaine »*, se sont plaints divers participants marocains et algériens à l'Université de la communication des pays de la Méditerranée, du 26 au 28 février au Maroc. Dans le royaume chérifien, les médias disposent, d'après Reporters sans frontières, d'une plus grande latitude qu'en Tunisie et qu'en Algérie. *« Mais*, souligne Robert Ménard, responsable de RSF, *les télévisions nationales sont encore, en réalité, placées sous la tutelle du ministère de l'intérieur. »* Le manque de moyens financiers contribue à les marginaliser : *« Nous dépensons de 200 000 à 500 000 DH pour une grande émission de soirée quand TF1 dispose de budgets de plusieurs millions de francs »*, compare, frustré, Larbi Belarbi, le directeur général de 2M.

La concurrence se durçit. Alors que plusieurs dizaines de chaînes gratuites et la chaîne française à péage Canal Horizons, commercialisée depuis décembre au Maroc, sont déjà proposées, le saoudien ART et son premier bouquet de chaînes numériques Arabesque (cinq chaînes d'ART, complétées par MCM, Télétoon, Festival et Odyssée) devrait être lancé d'ici à *« quelques semaines »*, selon un responsable local ; *« quelques jours »*, selon ART. Une opération déjà plusieurs fois reportée pour des raisons « politico-techniques ». *« Les chaînes françaises du bouquet disparaissaient à intervalles de cinq minutes à partir de minuit »*, raconte Lahcen Hafidi, un vendeur de paraboles de Marrakech qui a testé le décodeur fin janvier.

Si, depuis, le problème *« a été résolu »*, l'arrivée de ce bouquet inspiré du français TPS n'est pas faite pour satisfaire Canal Horizons, filiale de Canal Plus. Même si Serge Adda, son directeur général, n'a *« pas peur de la concurrence »*, Canal Horizons, qui a 18 000 abonnés au Maroc (*Le Monde* du 9 août 1997), en a perdu près de 30 000 en Tunisie (il en reste 45 000) et subit la concurrence « pirate » de Canal Plus en Algérie.

Peu préoccupé par ces guerres satellitaires, Jeddi Abdelkrim, lui, a déjà fait son choix. Il n'est pas abonné à Canal Horizons *« parce* [qu'il] *reçoit déjà Canal Plus en clair et* [qu'il préfère] *aller voir les films au cinéma »*. Il ne pense pas s'abonner au nouveau bouquet numérique, qui lui semble *« de toute façon trop cher »* (295 DH par mois). En revanche, il attend le nouveau journal international de vingt-six minutes promis par France Télévision, et qui devait être diffusé sur TV5 à partir du lundi 2 mars. Aux dernières nouvelles, le « pilote » n'aurait *« pas donné entière satisfaction »*. Et le budget de 33,4 millions de francs n'ayant pas été bouclé, il risque de rester sur sa faim.

Florence Amalou

Canal Plus et le piratage en Algérie

Le bouquet CanalSatellite analogique, ancienne offre satellitaire du groupe Canal Plus, pourrait être retiré du satellite Telecom 2A d'ici quelques mois, selon des sources proches de Canal Plus. Cette décision vise à donner un coup d'arrêt au détournement de la chaîne cryptée, qui serait actuellement reçue gratuitement par environ 650 000 foyers en Algérie. Les Algériens et les Tunisiens disposeraient de décodeurs illégaux, fabriqués en Irlande et assemblés en Tunisie, affirme un expert.

Les dix chaînes du bouquet devront indemniser France Télécom, le propriétaire du satellite, pour rupture de contrat, l'accord initial devant courir jusqu'en 2002. L'indemnité versée par chacune des chaînes pourrait avoisiner 22 millions de francs, soit le coût d'une année de location. D'ici là, les 70 000 foyers encore abonnés au bouquet analogique en France devront avoir été transférés sur le bouquet CanalSatellite numérique.

« Télépratique » et « Télémax », deux nouveaux magazines de télévision

LE SECTEUR très convoité de la presse de programmes télévision va compter deux nouveaux concurrents très différents, *Télépratique* et *Télémax*. Le premier, publié par les éditions Hommell déjà présentes sur ce créneau avec *Télé K7* et *Télécâble satellite hebdo* – plus de 350 000 exemplaires par semaine chacun –, offre, depuis lundi 2 mars, un guide des horaires de programmes découpé par thèmes (document, fiction, sport, etc.) et agrémenté de conseils sur les décodeurs, les nouvelles chaînes thématiques, etc. Réalisé par trois journalistes, ce nouveau titre inspiré de la formule du *TV Guide* américain compte à la fois sur sa simplicité d'utilisation et sur son prix de vente (4,50 francs) pour séduire des lecteurs. Le journal de programmes télévision d'Alain Ayache et Télésatellite, *Télé rapid*, bâti sur des principes similaires, atteindrait 74 000 exemplaires selon ses éditeurs.

Le second titre, *Télémax*, correspond à une première, en France, de la part de son éditeur, le britannique Emap. Au terme de deux ans d'études et de développement, celui-ci crée un magazine plutôt que de racheter un titre existant comme il l'avait fait en reprenant au cours de ces dernières années *Télé Star*, *Télé Poche*, *Modes et travaux*, *Top Santé* ou *Le Chasseur français*. Le concept du nouveau magazine, en kiosques le 11 mars (10 francs), devrait en faire un rival potentiel de *Télérama*.

Au contraire des journaux dédiés aux chaînes, aux programmes et aux vedettes du petit écran, *Télémax* veut élargir la couverture de l'actualité télévision pour se consacrer aussi à l'*« entertainment »* (divertissement). Cette démarche, vraisemblablement dictée pour ne pas menacer les autres magazines de télévision du groupe, est fondée sur *« l'observation du comportement des nouveaux téléspectateurs »*, essentiellement composés *« des abonnés de Canal Plus, ou du câble et du satellite comme ceux qui sont prêts à le faire »*, précise Philippe Durand, directeur délégué d'Emap France et chargé du développement.

Le lecteur type visé par *Télémax* est donc *« plutôt jeune, urbain et aisé. Il représente un quart de la population, va au cinéma et consacre une part importante de son temps et de son budget aux loisirs »*. *« La télé, toute la télé, pas que la télé »* est le slogan de *Télémax* qui parlera de cinéma, de musique, de vidéo et de multimédia, en plus des grilles de programmes et de l'actualité télévisée, sur un ton empruntant à l'impertinence de Canal Plus et de Paris Première. Pour se démarquer de ses rivaux, *Télémax* se présentera sur fond blanc tandis qu'en pages intérieures, le magazine se signalera par un choix de *« couleurs élégantes »*.

PROMOTION IMPORTANTE

La parution de *Télémax* devrait être accompagnée d'*« un soutien promotionnel important »* : 100 millions de francs en affiches et spots radio. Destiné en priorité aux quelque dix millions de lecteurs occasionnels de la presse hebdomadaire télévision, l'hebdomadaire visera *« en priorité la vente au numéro »*. Réalisé par une quarantaine de journalistes, il devrait atteindre son point d'équilibre en trois ans, avec une diffusion moyenne de 300 000 exemplaires, alors que la première livraison de *Télémax* devrait être tirée à plus de 550 000 exemplaires. Pour la publicité, l'éditeur propose aux annonceurs trois parutions dans trois numéros au choix de *Télémax* jusqu'à fin août, pour un coût de 130 000 francs, et une diffusion cumulée garantie de 500 000 exemplaires – alors que de son côté *Télérama* diffuse en moyenne, 622 000 exemplaires payés.

Le premier numéro de *Télémax*, testé auprès de 700 foyers, aurait suscité ce commentaire unanime et répété : *« différent »*. Un jugement qui semble satisfaire ses promoteurs.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** ***Le Parisien*** **et son édition nationale** ***Aujourd'hui*** ont augmenté leur prix de vente de 10 centimes, depuis lundi 2 mars. A respectivement 4,90 et 3,90 francs, les deux titres restent, selon la direction du journal, *« les quotidiens nationaux les moins chers »*.

■ **AUDIOVISUEL : le magnat australo-américain des médias Rupert Murdoch veut** ***« acquérir 100 % »*** de la chaîne de télévision privée allemande Vox, qu'il détient déjà à 49,9 %, a indiqué l'un des responsables du groupe, Mark Kaner, dans l'hebdomadaire *Focus*, lundi 2 mars. La participation majoritaire de Vox appartient au groupe CLT-UFA. – (*AFP*)

■ **TÉLÉVISION : un nouveau « Sidaction » pour collecter des fonds** en faveur de la recherche et de l'aide aux malades du sida aura lieu le 22 avril sur France 3 à partir de 20 h 45, puis sur France 2 en deuxième partie de soirée. 404 millions de francs ont été recueillis lors des trois campagnes télévisées de 1994, 1995 et 1996.

AGENDA

MARDI 3 MARS

■ **ÉTATS-UNIS** : publication de l'indice composite pour janvier des principaux indicateurs économiques.
■ **FED** : intervention du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, *devant la convention annuelle* des banquiers américains.
■ **FRANCE** : indices des prix de vente industriels de janvier.
■ **EDF** : résultats 1997.

MERCREDI 4 MARS

■ **RUSSIE** : la Douma (Chambre basse du Parlement) examine en quatrième lecture le budget 1998.
■ **ÉTATS-UNIS** : ventes automobiles en février.
■ **CASINO** : résultats 1997.
■ **SCOR** : résultats 1997.
■ **SEB** : résultats 1997.
■ **RABO-BANK** : résultats annuels.
■ **CADBURY SCHWEPPES** : résultats annuels.
■ **VICKERS** : *résultats annuels.*

JEUDI 5 MARS

■ **ALLEMAGNE** : taux de chômage en février.
■ **BANQUE DE FRANCE** : réunion *du Conseil de la politique monétaire.*
■ **BANQUE D'ANGLETERRE** : réunion du Comité de politique monétaire.
■ **BUNDESBANK** : Conseil central de la banque centrale allemande.
■ **ÉTATS-UNIS** : commandes à l'industrie en janvier.
■ **AUTOMOBILE** : ouverture du Salon automobile de Genève (jusqu'au 15 mars).
■ **PECHINEY** : résultats 1997.
■ **CIC** : résultats 1997.
■ **BNP** : résultats 1997.
■ **ARJO WIGGINS APPLETON** : résultats 1997.
■ **ROLLS-ROYCE** : résultats 1997.
■ **ADIDAS** : résultats 1997.
■ **DEUTSCHE BAHN** : résultats 1997.

VENDREDI 6 MARS

■ **ÉTATS-UNIS** : taux de chômage en février.
■ **JAPON** : rapport mensuel de l'Agence de gestion et de coordination économique *(EPA).*
■ **AÉROSPATIALE** : *résultats 1997.*

DIMANCHE 8 MARS

■ **OCDE** : rapport sur les marchés financiers.

LUNDI 9 MARS

■ **ROYAUME-UNI** : *chiffres* de la production industrielle en janvier.
■ **ALLEMAGNE** : production industrielle en janvier.

AFFAIRES

FINANCES

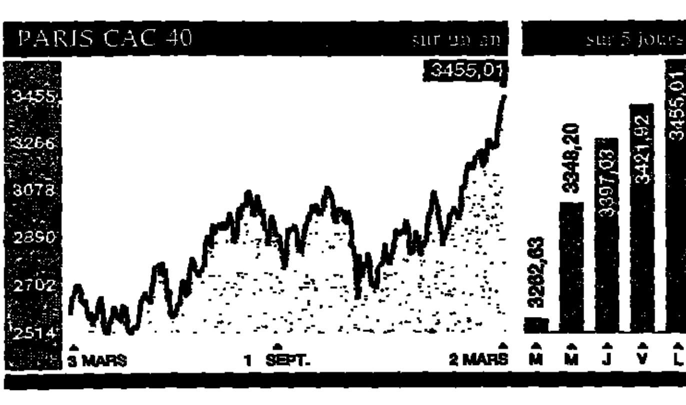
■ **CRÉDIT LYONNAIS : Nippon Life a déclaré *« ne pas être au courant »*** de l'existence de négociations, révélées par le *Financial Times* du 2 mars, qui *pourraient* l'amener à prendre 10 % du capital du Crédit lyonnais aux côtés de l'assureur allemand Allianz. Ce dernier n'a jamais caché qu'il était intéressé par une participation minoritaire dans la banque française. Pour Bercy, toujours en *négociation* avec Bruxelles, ces rumeurs sont prématurées.
■ **BANQUES ITALIENNES : après neuf mois de négociations,** l'Association bancaire italienne et les syndicats ont signé un accord pour réduire les coûts salariaux de 9 % par an d'ici à 2001, augmenter *la flexibilité du travail et créer un* fonds de pension pour les salariés de la profession, indique le quotidien *Il Sole/24 Ore* du 2 mars.

INDUSTRIE

■ ***SAS* : la *compagnie scandinave* menace de céder ses routes intercontinentales** à ses partenaires de Star Alliance (Lufthansa, United Airlines, Air Canada, Thai Airways et Varig), si son personnel navigant n'accepte *pas un plan d'économies.*
■ **SUMITOMO : le fabricant japonais de pneumatiques a annoncé lundi 2 mars une hausse** de 4 % de son bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires, *qui a atteint* 10,6 milliards de yens (495 millions de francs) au titre de l'exercice achevé fin décembre.
■ **BELGACOM : l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe** belge sur le français Cipe, spécialisé *dans la télésurveillance*, a échoué. Le nombre d'actions recueillies ne représente que 24,3 % du capital.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 sur un an / sur 5 jours

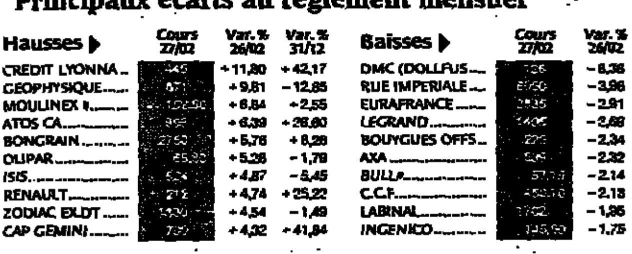


Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 02/03	Var. % 27/02	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,97	15,21
PARIS SBF120	[illegible]	0,84	14,67
PARIS SBF250	[illegible]	-0,01	13,73
PARIS SEC. MAR.	[illegible]	0,29	13,99
PARIS MIDCAC	[illegible]	0,36	9,67
LONDRES FT100	[illegible]	0,78	13,15
AMSTERDAM AEI.	[illegible]	1,44	18,84
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,07	13,47
FRANCFORT D30	[illegible]	0,53	11,42
MADRID IBEX35	[illegible]	1,71	24,78
MILAN MIB30	[illegible]	1,11	17,27
SUISSE SMI	[illegible]	0,96	15,25
DJ STOXX 666	[illegible]	0,91	—
DJ EURO STO.326.	[illegible]	1,09	—
DJ STOXX 50	[illegible]	0,98	—
DJ EURO STOXX50	[illegible]	1,11	—

Monde ▶	Cours 27/02	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,65	8,06
- SP 500	[illegible]	0,06	8,13
- NASDAQ	[illegible]	-0,37	12,75
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,60	-0,13
JOHANNESBURG	[illegible]	0,34	11,43
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,82	-8,87
SANTIAGO IPSA	[illegible]	1,18	-12,84
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,14	3,67
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,07	5,87
ASIE 10 h 15	02/03	27/02	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	2,01	54,58
HONGKONG H.	[illegible]	-1,41	5,56
SÉOUL	[illegible]	3,30	60,51
SINGAPOUR ST.	[illegible]	-0,29	5,28
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,02	3,11
TOKYO NIKKEI	[illegible]	2,57	13,14

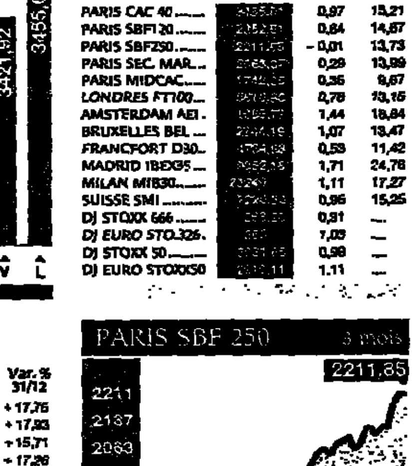
Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses ▶	Cours 27/02	Var. % 26/02	Var. % 31/12
CREDIT LYONNA.	[illegible]	+11,80	+42,17
GEOPHYSIQUE	[illegible]	+9,81	-12,85
MOULINEX	[illegible]	+6,84	+2,55
ATOS CA	[illegible]	+6,39	+26,60
BONGRAIN	[illegible]	+5,76	+8,28
OLIPAR	[illegible]	+5,28	-1,79
ISIS	[illegible]	+4,87	-5,45
RENAULT	[illegible]	+4,74	+25,22
ZODIAC EX.DT	[illegible]	+4,54	-1,49
CAP GEMINI	[illegible]	+4,32	+41,84

Baisses ▶	Cours 27/02	Var. % 26/02	Var. % 31/12
DMC (DOLLFUS	[illegible]	-6,38	+17,76
RUE IMPERIALE	[illegible]	-3,96	+17,93
EURAFRANCE	[illegible]	-2,91	+15,71
LEGRAND	[illegible]	-2,68	+17,26
BOUYGUES OFFS.	[illegible]	-2,34	-9,16
AXA	[illegible]	-2,32	+26,47
BULL	[illegible]	-2,14	-9,85
C.C.F.	[illegible]	-2,13	+9,11
LABINAL	[illegible]	-1,96	+9,94
INGENICO	[illegible]	-1,75	+23,95

PARIS SBF 250 3 mois

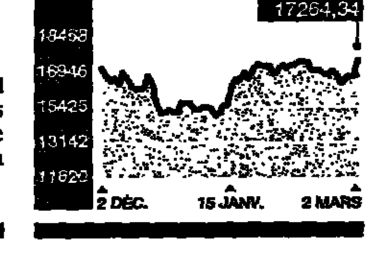


NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8545,72 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 2 DÉC. 16 JANV. 27 FÉV.

LONDRES FT100 3 mois — 5810,90 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 2 DÉC. 16 JANV. 2 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4734,98 — 5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 — 2 DÉC. 16 JANV. 2 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois



LES PLACES BOURSIÈRES

LA BOURSE

La Bourse de Paris continuait lundi matin 2 mars son ascension dans un environnement qui reste très favorable.
En baisse symbolique de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait à 13 heures un gain de 1,02 % à 3 456,88 points.
Le marché était actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,5 milliards de francs.
Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans était en hausse de 12 centièmes à 104,08 points.
Le dollar baissait à 6,05 francs contre 6,08 francs vendredi soir.
Malgré ce repli les Bourses européennes continuaient à gravir les marches, encouragées par les résultats des politiques de rigueur menées *ces derniers mois afin de répondre* aux critères de Maastricht pour la monnaie unique. Francfort était en hausse de plus de 1 % ainsi que Madrid.

TOKYO

LA BOURSE *japonaise a terminé* la séance du lundi 2 mars en forte hausse en réaction aux déclarations de responsables politiques sur l'adoption éventuelle de mesures de relance supplémentaires. L'*indice Nikkei a gagné* 432,67 points, soit 2,57 %, à 17 264,34 points, son plus haut niveau depuis le mois d'octobre. Des courtiers précisent que les achats se sont portés plus particulièrement sur les valeurs liées à la *demande intérieure*, les investisseurs tablant sur une accélération des investissements publics d'équipement pendant l'exercice qui débutera le 1er avril

HONGKONG

LA BOURSE de Hongkong a terminé en baisse de 1,4 %, lundi 2 mars. L'indice Hang Seng a perdu 161,85 points à 11 318,84 points.

FRANCFORT

LES VALEURS allemandes étaient stables, lundi 2 mars, après la réélection de Gerhard Schroeder à la tête du Land de Basse-Saxe. Le candidat du Parti *social démocrate a ainsi gagné le droit d'être candidat face au* chancelier Helmut Kohl lors des élections générales du mois de septembre.
Au début des transactions informatisée, l'indice DAX des 30 valeurs vedettes gagnait 0,87 point, soit 0,02 % à 4 694,73 points. Selon les analystes, la victoire de M. Schroeder n'est pas une surprise et devrait avoir peu d'influence sur les cours.

NEW YORK

VENDREDI 27 février, Wall Street avait crevé le plafond des 8 500 points en clôture. L'indice Dow Jones avait terminé à 8 545,72 points.

Valeur du jour : Rubis sous pression pour racheter ses actions

AU LENDEMAIN de l'adoption en conseil des ministres d'une mesure favorisant le rachat de ses *propres actions par une société* (OPRA), Verneuil Finance, un investisseur qui se pose en champion de ce type d'opération, veut l'imposer à Rubis.

Depuis trois ans, Verneuil Finance, souvent épaulée par l'arbitragiste américain Guy Wyser-Pratt, traque les sociétés dont la rentabilité des capitaux investis semble insuffisante aux yeux des actionnaires. Les deux compères sont déjà à l'origine de six (Siparex, De Dietrich, Compagnie de navigation mixte, Parfinance, IDI et Compa*gnie Lebon) des neuf OPRA déjà effectuées* en France. Aujourd'hui, Verneuil Finance s'attaque à Rubis, un groupe spécialisé dans le stockage et la distribution de gaz liquéfié. Depuis trois ans, le cours de l'action se traîne vers 140 francs. Après avoir ramassé 10 % du capital en Bourse, *Verneuil Finance va demander aux dirigeants* de Rubis de *mettre* en œuvre une OPRA sur 20 % du capital à un prix voisin de 200 francs. François Gontier, le patron de Verneuil Finance, estime que c'est le meilleur moyen d'utiliser la trésorerie de Rubis (200 millions de francs).

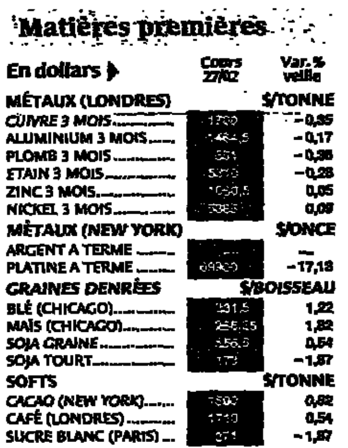
En attendant d'être officiellement averti de ce projet, Jacques Riou, associé gérant de Rubis, rétorque que son groupe *dispose d'un plan d'investissement qui utilisera* au mieux ces disponibilités. Curieusement, les deux parties ont un *intérêt commun dans l'affaire. Le groupe Rubis est organisé en* commandite par actions. Et les deux associés commandités, Jacques Riou et Gilles Gobin, ont fait adopter, en juillet, une modification du mode de leur rémunération. *Elle* est désormais fonction de la *performance* boursière de l'action Rubis. Or, l'intrusion de Verneuil Finance a fait bondir l'action de 10 % en une seule séance, à 162 francs. Et la perspective d'une OPRA devrait encore faire progresser le titre vers 200 francs. Phénomène *marginal jusqu'à présent*, la vogue des OPRA pourrait déferler en France.

La banque américaine JP Morgan vient de publier une étude soulignant qu'en 1997 ce type d'opérations avait porté sur un volume de 287 milliards de francs en Europe. Les sociétés britan*niques ont représenté* 57 % du total, suivies des suédoises, avec 19 %. En France, Elf Aquitaine a déjà entrepris de racheter 15 % de son capital et Total 10 %. La Seita, Pernod Ricard, Paribas et la SCOR entendent faire de même. Le capital de la plupart de ces sociétés est mal contrôlé et leur matelas de liquidités pourrait attirer des convoitises.

Enguérand Renault

Cours de l'action Rubis — en francs à Paris — 162 — 165, 160, 155, 150, 145, 140, 135, 130, 125, 120 — 19/9, 31/10, 12/12, 23/1, 27/2

Matières premières



En dollars ▶	Cours 27/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	-0,35
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,17
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	-0,36
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	-0,28
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,05
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,09
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	—
PLATINE A TERME	[illegible]	-17,18
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	1,22
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	1,82
SOJA GRAINE	[illegible]	0,54
SOJA TOURT.	[illegible]	-1,87
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,82
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,54
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	-1,87

Pétrole

En dollars ▶	Cours 27/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,78
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,10

Or

En francs ▶	Cours 27/02	Var % 26/02
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+2,08
OR FIN LINGOT	[illegible]	+2,48
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+1,50
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+1,80
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+1,80
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,39
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	-7,93
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	+1,86

MONNAIES

● **DOLLAR** : le billet vert s'inscri*vait en baisse, lundi matin 2 mars,* lors des premières transactions, cotant 1,8035 mark et 6,0495 francs. Il reculait plus nettement encore face à la monnaie japonaise, à 125,08 yens, à la suite de l'appel lancé par le ministre de l'*industrie et du commerce international* Mitsuo Horiuchi en faveur d'un nouveau plan de relance économique.
● **FRANC** : la devise française était stable, lundi matin, face à la *monnaie allemande*, à 3,3533 francs pour 1 deutschemark. Le cours de la lire italienne était inchangé, à 985,70 lires pour 1 mark. Le marché des changes européen ne réagissait pas à la *victoire, la veille, du social-démocrate* allemand Gerhard Schröder lors de l'élection régionale en Basse-Saxe. M. Schröder, réputé eurosceptique, sera le candidat du SPD opposé au chancelier Helmut Kohl *lors des élections générales* du mois de septembre.

Cours de change

02/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,06	6,63	10,01	4,14	2,98	4,81	0,34	3,35	—
DM	1,81	1,98	2,98	1,24	0,89	0,14	0,99	—	0,30
LIRE	1780,50	1948,04	2940,59	1217,93	874,15	1420,14	—	985,17	293,81
YEN	125,40	137,20	207,06	85,79	61,56	—	7,04	69,38	20,70
FLORIN	2,04	2,23	3,36	1,39	—	1,62	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,46	1,60	2,41	—	0,72	1,17	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,61	0,66	—	0,41	0,30	0,48	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,51	0,63	0,45	0,73	0,51	0,51	0,16
DOLLAR	—	1,09	1,65	0,68	0,49	0,80	0,06	0,55	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/02 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,43	4,98	5,61
ALLEMAGNE	[illegible]	3,42	4,95	5,52
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,45	6,10	5,90
ITALIE	[illegible]	5,90	5,32	5,85
JAPON	[illegible]	0,37	1,92	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,33	6,67	5,98
SUISSE	[illegible]	0,82	2,86	—
PAYS-BAS	[illegible]	3,52	4,94	5,45

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 02/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 98	[illegible]	104,09	104,13
Pibor 3 mois MARS 98	[illegible]	—	—

Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 27/02	Achat 27/02	Vente 27/02
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,63	16,73
CANADA	[illegible]	3,97	4,57
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,80	6,40
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,88	10,41
GRÈCE (100)	[illegible]	1,90	2,40
IRLANDE	[illegible]	7,88	8,72
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,56	4,91
NORVÈGE (100)	[illegible]	75	84
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,80
SUÈDE (100)	[illegible]	69	79
SUISSE (100)	[illegible]	402	426

LES TAUX

● **France** : le *marché obligataire* a ouvert en hausse, lundi 2 mars. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 14 centièmes pour s'établir à 104,10 points. *Les cours* restaient soutenus par la publication, à la veille du week-end, des bons résultats obtenus par les pays de l'Union en matière de réduction des déficits publics. Cette annonce a renforcé l'optimisme des opérateurs à propos du lancement de l'euro.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,99 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.
● **Etats-Unis** : *les obligations* américaines avaient terminé la séance du vendredi 27 février en hausse, après s'être nettement repliées en début de journée. Le ren*dement* de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 5,92 % *en clôture.*

ÉCONOMIE

M. Strauss-Kahn prône la poursuite de la réduction des déficits

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a prôné, dimanche 1er mars, au cours du « *Grand Jury RTL-Le Monde* »-LCI, la poursuite de la réduction des déficits publics. *« Quand on est dans une phase où la croissance revient, il faut faire en sorte de continuer à faire baisser le déficit »*, a-t-il insisté. *« Cet effort sur le déficit est nécessaire car, dans quelques années, la croissance pourrait s'évanouir »* et *« ce jour-là on aura besoin de faire un déficit »*, a-t-il ajouté *(lire page 15)*.

■ **ITALIE : le programme budgétaire du gouvernement** contiendra l'objectif d'une réduction de l'endettement de 100 % d'ici six ans, a affirmé, samedi *28 février, à Venise*, le ministre italien du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi.

■ **ALLEMAGNE : le président de l'Office fédéral des statistiques,** Johann Hahlen, a récusé samedi 28 février l'affirmation d'une experte du DIW, selon laquelle le déficit public allemand de 2,7 % du PIB en 1997, conforme au traité de Maastricht, avait été *« sous-évalué »*.

■ **ARGENTINE : la dette extérieure** argentine a dépassé pour la première fois les 100 milliards de dollars (604 milliards de francs), se situant à la fin de l'année 1997 à 101,101 milliards de dollars.

■ **BRESIL : le déficit public a dépassé 52 milliards de réaux en** 1997 (282 milliards de francs), soit 5,89 % du produit intérieur brut (PIB), bien au-dessus des 5 % prévus par le gouvernement. La dette publique a atteint *1848 milliards de francs* (contre 1654 milliards en 1996)

■ **EURO : la Banque de France *« n'exclut pas »* de publier** *« un rapport ou un commentaire »* sur l'état de la convergence européenne, même si le gouvernement français ne le lui demande pas, a indiqué, vendredi 27 février, le gouverneur de la banque, Jean-Claude Trichet.

■ **Le commissaire européen aux *affaires monétaires***, Yves-Thibault de Silguy, a mis en garde, dimanche 1er mars, contre un *« excès d'euro-optimisme »* estimant que les chiffres budgétaires publiés par les pays européens la semaine dernière *« évoluent dans le bon sens »*, mais que la décision sur leur *qualification* pour l'euro dépendra notamment de la poursuite de leur effort de *« convergence »*.

■ **Le cabinet du chancelier allemand Helmut Kohl a démenti l'existence d'un accord avec le président Jacques Chirac** sur la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE), comme l'affirme l'hebdomadaire allemand *Focus* dans son édition du 2 mars. Paris accepterait une simple vice-présidence de la BCE à condition qu'un Français assure, dans huit ans, *la succession* du premier président.

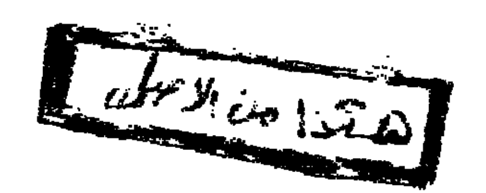
■ **JAPON : le marché automobile a continué à se détériorer** en février, avec seulement 396 907 immatriculations, soit 22,4 % de moins que lors du même mois de 1997, selon l'Association des concessionnaires automobiles japonais (JADA).

NOMINATIONS

■ **COCA-COLA ENTREPRISE SA : Dominique Reiniche** est nommée président-directeur général. Elle remplace Craig Owens, promu directeur financier de Coca-Cola Beverages.

■ **THRIFTY FRANCE : Paul Bayzelon**, chef du département économique de la Datar, est nommé directeur général de la société, franchise américaine de location de voitures.

■ **EDF : *Nicolas Jachiet*** a été nommé membre des conseils d'administration d'EDF et de Renault, en qualité de représentant de l'Etat. Il remplace Anne le Lorier.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 2 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,97 %
CAC 40 : 3455,12

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	989	989	—	+ 3,95
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	928	—	+ 8,86
Renault (T.P.)	2014	2015	+ 0,04	+ 12,56
Rhone Poulenc(T.P)	2529	2526	− 0,15	+ 18,34
Saint Gobain(T.P.)	1270	1270	—	− 0,78
Thomson S.A (T.P)	995	991	− 0,40	+ 4,28
Accor	1406	1425	+ 1,35	+ 27,34
AGF-Ass.Gen.France	330,50	330,40	− 0,03	+ 3,60
Air Liquide	984	983	− 0,10	+ 4,35
Alcatel Alsthom	792	813	+ 2,65	+ 6,27
Atos CA	998	986	− 1,20	+ 27,06
Axa	589	595	+ 1,01	+ 20,76
Bail Investis.	910	901	− 0,98	+ 12,76
Bazar Hot. Ville	642	638	− 0,62	+ 7,04
Bertrand Faure	415,90	415,90	—	− 2,80
BIC	482,60	487,70	+ 1,05	+ 11,01
BIS	585	577	− 1,36	+ 17,68
B.N.P.	368	371,80	+ 1,03	+ 16,22
Bollore Techno.	869	880	+ 1,26	+ 16,71
Bongrain	2750	2752	+ 0,07	+ 8,34
Bouygues	854	846	− 0,93	+ 24,04
Bouygues Offs.	229	230,20	+ 0,52	+ 8,68
Bull#	57,15	57,40	+ 0,43	− 9,46
Canal +	1283	1288	+ 0,38	+ 15,98
Cap Gemini	700	702	+ 0,28	+ 42,28
Carbone Lorraine	1865	1920	+ 2,94	+ 2,12
Carrefour	3654	3677	+ 0,62	+ 17,18
Casino Guichard	371	373,10	+ 0,56	+ 11,57
Casino Guich.ADP	258	261	+ 1,16	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	825	829	+ 0,48	+ 15,56
C.C.F.	450,10	455,70	+ 1,24	+ 10,47
Cegid (Ly)	856	845	− 1,28	+ 37,84
Cerus Europ.Reun	34,35	34,45	+ 0,29	+ 8,16
CGIP	2619	2598	− 0,80	+ 28,27
Chargeurs	359,90	361,10	+ 0,33	+ 0,38
Christian Dalloz	780	790	+ 1,28	+ 13,83
Christian Dior	738	736	− 0,27	+ 19,28
Ciments Francais	313,90	312,10	− 0,57	+ 35,10
Cipe France (Ly) #	219	209	− 4,56	+ 2,75
Clarins	585	589	+ 0,68	+ 22,48
Club Mediterranee	452	450	− 0,44	+ 7,58
Coflexip	627	616	− 1,75	− 7,35
Colas	980	1005	+ 2,55	+ 18,18
Comptoir Entrep.	14,45	14,20	− 1,73	+ 14,51
Comptoirs Mod.	3310	3280	− 0,90	+ 6,49
CPR	474	480	+ 1,26	− 2,04
Cred.Fon.France	95	96	+ 1,05	+ 2,12
Credit Lyonnais CI	445	484	+ 8,76	+ 54,63
CS Signaux(CSEE)	257	257	—	+ 37,43
Damart	3800	3750	− 1,31	− 9,63
Danone	1330	1344	+ 1,13	+ 15,72
Dassault-Aviation	1550	1526	− 1,54	+ 12,20
Dassault Electro	643	641	− 0,31	+ 7,73
Dassault Systemes	246	245,50	− 0,20	+ 33,78
De Dietrich	299,90	300	+ 0,03	+ 7,91
Deveaux(Ly)#	910	911	+ 0,10	+ 30,14
Dev.R.N-P.Cal Li #	52,75	54,35	+ 3,03	+ 19,71
Dexia France	777	782	+ 0,64	+ 12,19
DMC (Dollfus Mi)	126	134,50	+ 6,74	+ 25,70
Dynaction	170	169,90	− 0,05	+ 11,04
Eaux (Gle des)	958	971	+ 1,35	+ 15,59
Ecia	1425	1444	+ 1,33	+ 19,33
Eiffage	329,50	331,30	+ 0,54	+ 16,04
Elf Aquitaine	693	697	+ 0,57	− 0,42
Eramet	255,90	253	− 1,13	+ 10,56
Eridania Beghin	1086	1114	+ 2,57	+ 18,38
Essilor Intl	1869	1865	− 0,21	+ 3,61
Essilor Intl.ADP	1758	1702	− 3,18	+ 0,53
Esso	550	543	− 1,27	+ 9,91
Eurafrance	2835	2820	− 0,52	+ 15,10
Euro Disney	8,65	8,65	—	+ 26,42
Europe 1	1245	1330	+ 6,82	+ 0,83
Eurotunnel	5,80	5,80	—	+ 12,18
Fimalac SA	623	625	+ 0,32	+ 30,25
Finextel	110	110	—	+ 2,32
Fives-Lille	372	378	+ 1,61	+ 3,27
France Telecom	295,10	300	+ 1,66	+ 37,82
Fromageries Bel	4527	4570	+ 0,94	+ 6,22
Galeries Lafayette	3945	3965	+ 0,50	+ 19,42
GAN ex.dt sous.	149,90	149,80	− 0,06	+ 1,69
Gascogne (B)	535	532	− 0,56	+ 8,79
Gaumont #	436	426	− 2,29	− 2,62
Gaz et Eaux	2600	2625	+ 0,96	+ 1,15
Geophysique	671	690	+ 2,83	− 10,38
G.F.C.	552	555	+ 0,54	+ 5,71
GrandVision	224	226,80	+ 1,25	+ 8,40
Groupe Andre S.A.	670	670	—	+ 10,92
Groupe GTM	395	395,10	+ 0,02	− 2,44
Gr.Zannier (Ly) #	169,50	165	− 2,65	+ 22,95
Guilbert	950	944	− 0,63	+ 10,02
Guyenne Gascogne	2000	1995	− 0,25	+ 7,25
Hachette Fil.Med.	1479	1465	− 0,94	+ 17,20
Havas	474,90	476,40	+ 0,31	+ 10,02
Havas Advertising	910	917	+ 0,76	+ 17,56
Imetal	758	777	+ 2,50	+ 3,87
Immeubl.France	400,60	406	+ 1,34	+ 12,46
Infogrames Enter.	241	248,10	+ 2,94	+ 28,88
Ingenico	145,90	145	− 0,61	+ 23,19
Interbail	182	182	—	+ 34,97
Intertechnique	1439	1449	+ 0,69	+ 9,77
ISIS	624	623	− 0,16	− 5,60
Jean Lefebvre	387	370	− 4,39	+ 8,58
Klepierre	930	940	+ 1,07	+ 24,33
Labinal	1702	1739	+ 2,17	+ 12,33
Lafarge	449,30	458,90	+ 2,13	+ 16,20
Lagardere	221	226	+ 2,26	+ 13,56
Lapeyre	382	404	+ 5,75	+ 21,87
Lebon	285	284	− 0,35	+ 1,38
Legrand	1406	1420	+ 0,99	+ 18,43
Legrand ADP	904	910	+ 0,66	+ 19,89
Legris indust.	238	238	—	+ 13,87
Locindus	844	842	− 0,23	+ 13,63
L'Oreal	2742	2739	− 0,10	+ 16,30
LVMH Moet Hen.	1224	1207	− 1,38	+ 20,82
Marine Wendel	865	913	+ 5,54	+ 33,47
Metaleurop	62,20	63,50	+ 2,09	+ 2,91
Metrologie Inter.	14,05	14,15	+ 0,71	− 11,56
Michelin	377	377,10	+ 0,02	+ 24,45
Moulinex #	152,50	158,20	+ 3,73	+ 6,38
Natexis	370	370,70	+ 0,18	+ 5,61
Nord-Est	121	121,60	+ 0,49	+ 1,33
Nordon (Ny)	416	440	+ 5,76	+ 10
NRJ #	1065	1068	+ 0,28	+ 27,44
Olipar	65,50	67	+ 1,82	
Paribas	579	585	+ 1,03	+ 11,85
Pathe	1170	1188	+ 1,53	+ 1,71
Pechiney	270	267	− 1,11	+ 12,37
Pernod-Ricard	398	398,10	+ 0,02	+ 12,45
Peugeot	867	866	− 0,11	+ 14,09
Pinault-Print.Red	3992	4030	+ 0,95	+ 25,50
Plastic Omn.(Ly)	815	815	—	+ 2,64
Primagaz	522	527	+ 0,95	+ 4,77
Promodes	2715	2780	+ 2,39	+ 11,33
Publicis #	661	660	− 0,15	+ 34,41
Remy Cointreau	105,20	108	+ 2,66	− 3,92
Renault	212	214,10	+ 0,99	+ 26,46
Rexel	2050	2050	—	+ 9,33
Rhone Poulenc A	280,60	283,10	+ 0,89	+ 5
Rochette (La)	23,70	23,60	− 0,42	− 5,60
Rue Imperiale(Ly)	6050	6250	+ 3,30	+ 21,83
Sade (Ny)	228,40	228,20	− 0,08	+ 17,02
Sagem SA	3730	3710	− 0,53	+ 38,43
Saint-Gobain	853	876	+ 2,69	+ 2,45
Salvepar (Ny)	483	491	+ 1,65	+ 5,70
Sanofi	690	697	+ 1,01	+ 4,02
Sat	2160	2125	− 1,62	+ 23,01
Saupiquet (Ns)	511	519	+ 1,56	− 8,94
Schneider SA	379	382,80	+ 1	+ 17,13
SCOR	314,50	315,60	+ 0,34	+ 9,65
S.E.B.	886	890	+ 0,45	+ 6,07
Sefimeg CA	374,60	365	− 2,56	+ 21,66
SEITA	266	270	+ 1,50	+ 25
Selectibanque	80	79	− 1,25	+ 12,79
SFIM	1095	1139	+ 4,20	+ 13,98
SGE	185	187	+ 1,08	+ 19,87
Sidel	422	420,50	− 0,35	+ 5,38
Silic CA	941	943	+ 0,21	+ 16,47
Simco	484	488,70	+ 0,97	+ 20,66
S.I.T.A.	1307	1290	− 1,30	+ 12,17
Skis Rossignol	119,50	119,50	—	+ 11,26
Societe Generale	918	930	+ 1,30	+ 15,41
Sodexho Alliance	3924	4000	+ 1,93	+ 24,10
Sogeparc (Fin)	403,90	406,90	+ 0,74	+ 3,01
Sommer-Allibert	237,40	238,50	+ 0,46	+ 14,16
Sophia	258	255	− 1,16	+ 11,59
Spir Communic. #	484	482	− 0,41	+ 27,51
Strafor Facom	475	470,50	− 0,94	+ 13,37
Suez Lyon.des Eaux	803	819	+ 1,99	+ 22,97
Synthelabo	850	858	+ 0,94	+ 14,09
Technip	688	676	− 1,74	+ 6,45
Thomson-CSF	210	212,30	+ 1,09	+ 11,91
Total	668	670	+ 0,29	+ 2,29
UIF	439	446,90	+ 1,79	+ 2,26
UIS	224,90	224,10	− 0,35	+ 6,20
Unibail	664	660	− 0,60	+ 9,81
Union Assur.Fdal	836	825	− 1,31	+ 3,43
Usinor	91,35	92,10	+ 0,82	+ 5,98
Valeo	521	532	+ 2,11	+ 30,32
Vallourec	419,60	415	− 1,09	+ 15,59
Via Banque	187,70	195	+ 3,88	+ 12,84
Worms & Cie	380	385	+ 1,31	− 13,48
Zodiac ex.dt divid	1380	1426	+ 3,33	+ 1,76
Elf Gabon	1040	1030	− 0,96	+ 4,88

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	136,10	138,80	+ 1,98	+ 17,62
Adecco S.A.	1960	1985	+ 1,27	+ 16,76
Adidas AG #	947	957	+ 1,05	+ 21,13
American Express	540	543	+ 0,55	+ 3,23
Anglo American #	254	249	− 1,96	+ 1,63
Amgold #	260	248	− 4,61	+ 7,82
Arjo Wiggins App.	16,35	17,30	+ 5,81	+ 8,80
A.T.T. #	376	370	− 1,59	− 0,29
Banco Santander #	281	288,60	+ 2,70	+ 44,75
Barrick Gold #	116,50	117,80	+ 1,11	+ 6,12
B.A.S.F. #	217,10	223	+ 2,71	+ 5,13
Bayer #	254,80	258,60	+ 1,49	+ 14,93
Crown Cork ord.#	312	319,70	+ 2,46	+ 7,35
Crown Cork PF CV#	303,50	303,50	—	+ 21,40
Daimler Benz #	494,50	504	+ 1,92	+ 18,50
De Beers #	120,50	120,10	− 0,33	− 2,59
Deutsche Bank #	414,60	418,40	+ 0,91	− 1,92
Diageo PLC reg.	61,75	64	+ 3,64	—
Dresdner Bank	276	280	+ 1,44	+ 1,81
Driefontein #	39,55	40,25	+ 1,76	+ 1,51
Du Pont Nemours #	375	372,80	− 0,58	+ 3,81
Eastman Kodak #	386,40	398,90	+ 3,23	+ 10,49
East Rand #	1,36	1,35	− 0,73	+ 9,75
Echo Bay Mines #	12,90	12,70	− 1,55	− 13,01
Electrolux #	471	477	+ 1,27	+ 14,93
Ericsson #	275	280,90	+ 2,14	+ 23,25
Ford Motor #	340	340,30	+ 0,08	+ 15,55
Freegold #	30,50	30,50	—	+ 15,09
Gencor act.regr.	10,55	10,55	—	+ 11,85
General Elect. #	469,30	468,40	− 0,19	+ 4,32
General Motors #	418	417,90	− 0,02	+ 18,61
Gle Belgique #	719	719	—	+ 27,93
Hanson PLC reg.	29,50	30,15	+ 2,20	+ 13,34
Harmony Gold #	20,20	21,40	+ 5,94	+ 53,95
Hitachi #	45,15	47,50	+ 5,20	+ 9,57
Hoechst #	231,50	232,10	+ 0,25	+ 9,22
I.B.M #	641	632	− 1,40	+ 1,12
I.C.I #	110,90	111,60	+ 0,63	+ 20
Ito Yokado # ■	332,20	328	− 1,26	+ 8,78
Kingfisher plc #	106,60	107,50	+ 0,84	+ 25,56
Matsushita #	87,25	91,90	+ 5,32	+ 4,78
Mc Donald's # ■	337,60	330	− 2,25	+ 15,87
Merck and Co #	775	771	− 0,51	+ 20,28
Mitsubishi Corp.#	47,20	48	+ 1,69	+ 6,66
Mobil Corporat.#	425,90	438	+ 2,84	− 0,45
Morgan J.P. #	713	721	+ 1,12	+ 8,58
Nestle SA Nom. #	10590	10700	+ 1,03	+ 19,68
Nipp. MeatPacker #	78,40	80	+ 2,04	− 2,43
Nokia A	609	617	+ 1,31	+ 43,48
Norsk Hydro #	264,20	269	+ 1,81	− 7,87
Petrofina #	2055	2100	+ 2,18	− 4,10
Philip Morris #	260,90	263,30	+ 0,91	− 2,22
Philips N.V #	469	480	+ 2,34	+ 30,11
Placer Dome Inc #	77,20	78,50	+ 1,68	+ 5,80
Procter Gamble #	509	511	+ 0,39	+ 6,23
Quilvest	325	325	—	+ 7,93
Randfontein #	12,20	12,50	+ 2,45	+ 45,34
Rio Tinto PLC #	81,30	83	+ 2,09	+ 11,40
Royal Dutch #	334,70	334	− 0,20	+ 2,70
Sega Enterprises	113,80	118,50	+ 4,13	+ 7,72
Schlumberger #	460,20	454,20	− 1,30	− 7,09
SGS Thomson Micro.	466,50	464,40	− 0,45	+ 24,67
Shell Transport #	43,90	43,50	− 0,91	− 0,57
Siemens #	376,50	380,20	+ 0,98	+ 5,90
Sony Corp. #	544	547	+ 0,55	+ 1,67
Sumitomo Bank #	73,80	74	+ 0,27	+ 9,79
T.D.K #	472,90	472	− 0,19	+ 6,83
Telefonica #	210,40	211,10	+ 0,33	+ 17,27
Toshiba #	27,05	28,10	+ 3,88	+ 15,40
Unilever act.Div.#	396,10	394	− 0,53	+ 6,05
United Technol. #	534	540	+ 1,12	+ 22,72
Vaal Reefs #	267,90	270,50	+ 0,97	+ 10,86
Volkswagen A.G #	4018	4016	− 0,04	+ 20,56
Volvo (act.B) #	162,70	169	+ 3,87	+ 3,68
Western Deep #	128	132	+ 3,12	+ 25,11
Yamanouchi #	145,60	146,20	+ 0,41	+ 16,03
Zambia Copper	14,30	14	− 2,09	+ 8,94

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	2,986
CEPME 9% 89-99 CA#	106,85	4,882 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,285
CFD 9,7% 90-03 CB	121,76	8,746
CFD 8,6% 92-05 CB	—	0,542 d
CFF 10% 88-98 CA#	103,66	3,671
CFF 10,25%90-01CB#	115,50	9,969
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,20	6,852 d
CNA 9% 4/92-07	126,99	7,521
CRH 8,6% 92/94-03	117,45	5,867
CRH 8,5% 10/87-88#	104	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108	0,424
EDF 8,6% 92-04 #	119,60	7,775
Finansder 9%91-06#	127,01	2,441
Finansd.8,6%92-02#	113,81	4,872 d
Florai 9,75% 90-99#	—	5,984
OAT 9/85-98 TRA	100,15	7,976
OAT 9,50%88-98 CA#	101,76	6,585
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	1,394
OAT 8,125% 89-99 #	105	6,322
OAT 8,50%90/00 CA#	108,64	7,964
OAT 85/00 TRA CA#	102,45	2,420
OAT 10%5/85-00 CA#	112,56	7,726
OAT 89-01 TME CA#	—	0,468
OAT 10% 90-01 ecu	115,33	8,192
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	4,582
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,24	8,267
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,94	2,329
OAT 8,50% 89-19 #	138,95	3,057
OAT 8,50%92-23 CA#	141,20	2,312
SNCF 8,8% 87-94CA	106,15	0,242
Suez Lyon.Eaux 90	965	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		49,20	50
Baccarat (Ny)	◆	602	602
Bains C.Monaco		650	649
Bque Transatlantl.	◆	219	219
B.N.P.Intercont.		1018	1000
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)		7,60	—
Centenaire Blanzy		511	515
Champex (Ny)	◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP		485	475,20
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2700	2700
Generali Fce Assur		1318	1310
Continental Ass.Ly.		529	529
Darblay	◆	496	496
Didot Bottin	◆	776	776
Eaux Bassin Vichy	◆	2975	2975
Ent.Mag. Paris		1390	1449
Fichet Bauche		42,50	42
Fidei		35	35
Finalens	◆	280	280
F.I.P.P.	◆	265,50	265,50
Fonciere (Cie)		759	759
Fonc. Lyonnaise #		810	810
Foncina #		551	551
Francarep		320	320
France S.A		1385	1395
From. Paul-Renard	◆	1050	1052 d
Gevelot	◆	1220	1220
G.T.I (Transport)	◆	297	297
Immobail		198,90	191,10
Immobanque		734	760
Lucia		60	60
Monoprix		345	345
Metal Deploye	◆	380	380
Mors		5,40	5,35
Navigation (Nle)	◆	116,50	116,50
Optorg	◆	355	355
Paluel-Marmont	◆	420	420
Exa.Clairefont(Ny)		911	911
Parfinance		260	270
Paris Orleans		288	290
Promodes (CI)		1975	1975
PSB Industries Ly		537	537
Rougier #		317	332
Saga	◆	141	141
S.I.P.H.	◆	300	300
Sofragi		4900	4900
Taittinger		3400	3400
Tour Eiffel	◆	295	295
Vicat		535	530
Caves Roquefort	◆	1850	1850
Elyo	◆	317,50	317,50
Finaxa		480,10	480,10
Gaillard (M)	◆	1550	1550
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	210	210
Gd Moul.Strasbourg	◆	2001	2001
Hotel Lutetia	◆	361	361
Hotels Deauville	◆	650	650
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	547	547
L.Bouillet (Ly)	◆	299,30	299,30
Lloyd Continental	◆	9020	9020
Matussiere Forest		52,80	53

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		49	49
AFE #		670	686
Aigle #		443	442,80
Albert S.A (Ns)	◆	150	150
Altran Techno. #		2700	2749
Arkopharma#		402,50	425
Montaignes P.Gest.	◆	2100	2100
Assystem #		217	241,10
Bque Picardie (Li)		780	780
Bque Tarneaud(B)#		394,90	397
Bque Vernes		150,30	151,30
Beneteau CB#		1615	1630
B I M P	◆	110	110
Boiron# (Ly)		420	414
Boisset (Ly) #		322,10	323,70
But S.A.		295	300
Cardif SA	◆	1165	1165
C.E.E #		90	90
Change Bourse (M)		232,50	234,90
CNIM CA#		215,10	215
Codetour #		384	395
Comp.Euro.Tele-CET		316	317
Confiandey #		285	288,90
C.A. Hte Normandie		335	335
C.A. Paris IDF		850	850
C.A.Ile & Vilaine		295	294
C.A.Loire Atl.Ns #		292	292
C.A.Pas de Calais		551	551
C.A.du Nord#(Li)		510	510
C.A. Oise CCI		321,50	321,50
C.A. Somme CCI		338,50	338,90
C.A.Toulouse (B)		425	415
Devanlay		620	620
Devernois (Ly)		596	615
Ducros Serv.Rapide	◆	20,90	20,90
Emin-Leydier (Ly)#		387	384
Europ.Extinc.(Ly)		485,70	475
Expand s.a		900	910
Factorem		650	660
Faiveley #		230	228,30
Finacor		66	68,98
Fininfo		740	732
Assur.Bq.Populaire		659	661
Gautier France		274,90	270
Gel 2000		40	42
GEODIS #		390	390
GFI Industries #		1445	1440
Girodet (Ly) #		26	26,30
GLM S.A.		230	230
Gpe Guillin # Ly		247	242
Kindy #		166	167
Guerbet		219,90	216
Hermes Internat.1#		477	482,50
Hurel Dubois		700	715
ICBT Groupe #		188,90	189,40
I.C.C.#		173,90	172,90
ICOM Informatique		375,10	371
Idianova		67,30	68,20
Int. Computer #		61	63,30
IPBM	◆	61,50	61,50
M6-Metropole TV		684	680
Manitou #		880	888
Manutan		511	530
Marie Brizard #		580	589
Maxi-Livres/Profr#		36,80	38
Mecelec (Ly)	◆	77	77
MGI Coutier #		334	337
Monneret Jouet Ly#		130,10	130,10
Naf-Naf #		89	90
Norbert Dentres.#		750	755
NSC Groupe Ny		815	820
Onet #		884	928
Paul Predault		133	131,60
P.C.W.		19	—
Petit Boy #		90	87,80
Phyto-Lierac #		212,10	206
Pochet		795	795
Poujoulat Ets (Ns)		218	218
Radiall #		711	711
Robertet #		1160	1165
Rouleau-Guichard	◆	275	275
Securidev #		100	101
Smoby (Ly)#		540	563
Sofco (Ly)	◆	8,10	8,10
Sofibus	◆	366	366
Sopra #		925	925
Steph.Kelian #		83	83
Sylea		719	705
Teisseire-France		185,10	194,30
TF1		660	660
Thermador Hol. #		364	370
Trouvay Cauvin #		115,60	115
Unilog		1255	1270
Union Fin.France		730	730
Viel et Cie #		165	165
Vilmorin et Cie #		498,50	500
Virbac		537	545

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	34	35,90
Belvedere	920	918
BVRP	229,70	228,90
Coil	168	169,10
Electronique D2	387	399
FDM Pharma n.	131	137
Genset	509	505
Guyanor action B	8,50	10,20
High Co.	177	190
Infonie	105	105
Joliez-Regol	80	84,90
Mille Amis	36	36
Naturex	65,95	66
Olitec	901	1189
Picogiga	200	207
Proxidis	19,60	19,35
R21 Santé	420	430
Stelax	5,70	5,75

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	850	850
Générale Occidentale	◆	160	160
Ste lecteurs du Monde	◆	165	165
Via Credit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

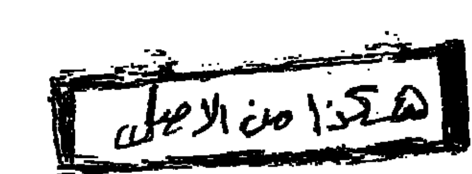
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		155,24	147,85
Agipi Actions (Axa)		138,25	131,67
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2431,71	2395,28
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14473	14473
Natio Epargne	◆	2272,19	2249,69
Natio Oblig. M.T. C/D	◆	887,99	879,10
Natio Ep. Croissance	◆	3773,53	3699,83
Natio Ep. Patrimoine	◆	158,58	155,47
Natio Epargne Retraite	◆	183,40	179,80
Natio Epargne Trésor		11563,48	11540,40
Natio Euro Valeurs	◆	1240,39	1216,56
Natio Euro Oblig.	◆	1063,33	1052,80
Natio Euro Opport.	◆	1245,24	1220,82
Natio Inter	◆	1147,23	1124,74
Natio Opportunités	◆	218,72	214,43
Natio Revenus	◆	1125,93	1114,78
Natio Sécurité		11361,79	11361,79
Natio Valeurs	◆	1574,80	1543,92
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		94261,29	94261,29
Oblig. tres caté.		287,31	283,06
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	978,38	949,88
Nord Sud Dévelop. C	◆	2681,28	2675,93
Nord Sud Dévelop. D	◆	2533,52	2528,46
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	320,48	314,20
Patrimoine Retraite D	◇	310,79	304,70
Sicav Associations C	◆	2459,28	2459,28
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	20051,35	20051,35
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19687,46	19687,79
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	335,86	329,27
Écur. Capitalisation C	◇	265,39	265,39
Écur. Expansion C	◇	84746,70	84746,70
Écur. Géovaleurs C	◇	3974,34	3896,41
Écur. Investis. D PEA	◇	266,19	260,97
Écur. Monépremière	◇	11554,26	11554,26
Écur. Monétaire C	◇	13246,66	13246,66
Écur. Monétaire D	◇	12278,24	12278,24
Écur. Trésorerie C	◇	325,07	325,07
Écur. Trésorerie D	◇	304,80	304,80
Écur. Trimestriel D	◇	2073,27	2073,27
Éparcourt-Sicav D	◇	198,05	198,05
Géoptim C	◇	13535,99	13335,96
Géoptim D	◇	12433,35	12249,61
Horizon C	◇	2601,91	2550,89
Prévoyance Écur. D	◇	109,34	109,34
Sensipremière C	◇	14134,16	14098,91
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12416,24	12391,46
Écur. Sécuripremière C	◇	12257,17	12244,93
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	121949,33	121949,33
Atout Amérique		211,45	206,29
Atout Asie		92,68	90,42
Atout France Europe		1015,12	980,46
Atout France Monde		251,10	244,98
Atout Futur C		965,91	942,35
Atout Futur D		899,77	877,82
Coexis		2026,42	1992,55
Dièze		2433,49	2392,81
Elicash	◇	968962,96	968962,96
Eurodyn		3176,50	3099,02
Indicia	◆	2094,92	2048,68
Mone.J C	◇	12152,13	12152,13
Mone.J D	◇	11511,99	11511,99
Oblifutur C		578,04	568,38
Oblifutur D		553,89	544,63
Oraction		1512,75	1475,85
Revenu-Vert		1204,11	1183,98
Sévéa	◆	118,30	115,41
Synthésis		19503,33	19153,48
Uni Associations	◇	120	120
Uni-Foncier		1627,37	1587,68
Uni-Garantie C		1985,06	1951,88
Uni-Garantie D		1420,10	1396,36
Uni-Régions		1812,29	1768,09
Univar C	◇	314,94	314,94
Univar D	◇	301,82	301,82
Univers Actions		281,98	275,10
Univers-Obligations		262,01	257,63
CIC BANQUES			
Francic		175,71	170,59
Francic Pierre	◆	158,48	153,86
Europe Régions	◆	270,10	262,23
CIC PARIS			
Associc	◇	1095,34	1095,34
Cicamonde		1746,90	1721,08
Converticic		442,85	436,31
Ecocic		1892,51	1837,39
Mensuelcic	◆	10140,66	10040,26
Oblicic Mondial		4131,86	4070,80
Oblicic Régions	◆	1234,33	1216,09
Rentacic		165,58	163,13
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1402,73	1388,84
Lion 20000 C		17436,93	17436,93
Lion 20000 D		16315,79	16313,79
Lion-Associations C		11317,37	11317,37
Lion-Associations D		10725,51	10725,51
Lion Court Terme C		26927,70	26927,70
Lion Court Terme D		23723,59	23723,59
LionPlus C		1651,69	1619,30
LionPlus D		1575,54	1544,65
Lion Tresor		2589,23	2563,59
Oblilion		2311,75	2288,86
Sicav 5000		860,56	843,69
Slivafrance		1454,69	1426,17
Slivam		648,26	635,55
Slivarente		261,51	256,38
Slivinter		918,56	900,55
Trilion		5213,04	5146,14
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2578,41	2527,85
CM Option Dynamique		156	151,82
CM Option Equilibre		289,80	283,42
Cred.Mut.Mid.Act.Fr.		178,63	173,85
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		944,56	944,56
Créd.Mut.Ep.Ind. C		172,29	167,68
Cred.Mut.Ep.J		23337,67	23337,67
Cred.Mut.Ep.Monde		1925,99	1874,44
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1951,30	1913,04
Créd.Mut.Ep.Quatre		1103,86	1082,22
Fonds communs de placements			
CM Option Moderation		108,34	106,22
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		599,76	573,93
Saint-Honoré Capital		20967	20356,31
St-Honore March. Emer.		717,43	686,54
St-Honoré Pacifique		667,74	638,99
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1860,68	1860,68
Stratégie Actions		1244,07	1196,22
Stratégie Rendement		2091,14	2025,32
LA POSTE			
Amplitude Amérique C	◇	133,72	130,46
Amplitude Europe C	◇	200,43	195,54
Amplitude Europe D	◇	197,07	192,26
Amplitude Monde C	◇	1168,81	1140,30
Amplitude Monde D	◇	1115,05	1087,85
Amplitude Pacifique C		96,95	94,59
Élanciel D PEA	◇	221,59	216,19
Émergence Poste D PEA	◇	172,16	167,96
Géobilys C	◇	687,02	686,72
Géobilys D	◇	659,46	649,73
Kaleis Dynamisme C	◇	1227,72	1203,65
Kaleis Équilibre C	◇	1150,10	1127,55
Kaleis Serenité C	◇	1067,85	1077,08
Latitude C	◇	151,05	151,05
Latitude D	◇	137,61	137,61
Oblitys D	◇	656,36	646,66
Plénitude D PEA	◇	239,02	233,19
Poste Gestion C	◇	15156,88	15156,88
Revenus Trimestr. D	◇	5276,53	5224,29
Solstice D	◇	2386,19	2380,24
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38664,91	38664,91
Actimonétaire D		30632,69	30632,69
Cadence 1 D		1075,02	1062,40
Cadence 2 D		1061,36	1050,85
Cadence 3 D		1063,75	1053,22
Capimonétaire C		417,47	417,05
Capimonétaire D		376,68	376,30
Sogeoblig C/D		9642,63	9547,16
Interoblig C		7864,89	7787,02
Intersélection France D		833,02	816,69
S.G. France opport. C		2416,71	2369,32
S.G. France opport. D		2287,69	2242,83
Sogenfrance C		2319,76	2274,27
Sogenfrance D		2106,06	2064,76
Sogépargne D		305,54	302,51
Soginter C		2707,73	2654,64
Sogeliance D	◆	1759,79	1742,37
Sogenfrance Tempo D	◆	279,61	274,13

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours precedent.


هكذا من الأصل

SPORTS Le Super 12, qui voit s'affronter depuis deux ans les meilleurs joueurs professionnels de rugby de Nouvelle-Zélande, d'Afrique du Sud et d'Australie, a vécu, entre le vendredi 27 février et le dimanche 1er mars, la première journée de jeu de son édition 1998. ● LES AUCKLAND BLUES, Néo-Zélandais, vainqueurs de l'épreuve en 1996 et en 1997, ont été battus (24-8) par les Sud-Africains des Coastal Sharks, samedi à Durban. ● CETTE COMPÉTITION, très suivie dans l'hémisphère Sud, pourrait servir de modèle à une réforme efficace de l'organisation du rugby européen. ● BERNARD LAPORTE, entraîneur du Stade français, un des clubs phares du championnat de France, a confié au *Monde* son désir de voir rapidement une telle épreuve opposer Français et Britanniques afin de permettre l'émergence de joueurs d'élite.

Le succès du Super 12 démode l'organisation du rugby européen

L'édition 1998 de la compétition où s'opposent les meilleurs joueurs de l'hémisphère Sud vient de débuter. Ce championnat est devenu en deux ans la référence du rugby moderne et fait apparaître le Tournoi des cinq nations comme un système daté

LE SUPER 12, devenu en l'espace de deux ans la compétition de référence dans le rugby mondial, est né à Johannesburg un jour de juin 1995. C'était la veille de la finale de la troisième Coupe du monde. Depuis six semaines, en Afrique du Sud, on ne parlait alors que de deux choses : le phénomène Jonah Lomu, l'ailier néo-zélandais, et l'ombre du professionnalisme qui rôdait à tous les coins de stade. De mystérieux agents passaient dans les hôtels des joueurs, prêts à débaucher les meilleurs, soit pour le rugby à XIII, soit pour un hypothétique circuit professionnel préparé par le magnat australien Kerry Packer.

Mais, une fois n'est pas coutume, les dirigeants du rugby à XV – du moins ceux des trois superpuissances de l'hémisphère Sud – ont réagi en premier. Plutôt habitués à pratiquer la politique de l'autruche, ils sentaient cette fois-ci que la menace était réelle. Devant les propositions alléchantes de Kerry Packer et des treizistes, ils risquaient de voir partir leurs meilleurs éléments du jour au lendemain. Le 23 juin 1995, dans une salle située derrière la tribune officielle de l'Ellis Park, les dirigeants des trois fédérations annoncent qu'ils viennent de céder les droits de retransmission de leurs matchs internationaux – Super 12 et Tri Nations – à la News Corp de Rupert Murdoch pour 550 millions de dollars (environ 3,3 milliards de francs), pour une période de dix ans.

DES FRONTIÈRES ABOLIES

C'est le début d'une nouvelle ère. Deux mois plus tard, les instances internationales du rugby décréteront la fin de l'amateurisme. Puis, grâce au Super 12, les équipes de l'hémisphère Sud vont rapidement franchir un palier dans le jeu-spectacle, démontrant que, même dans le rugby, sport traditionnellement basé sur l'engagement physique et l'esprit collectif, on peut toujours changer de culture.

Cette petite « révolution » devrait servir d'exemple aux dirigeants de l'hémisphère Nord, où règne actuellement le plus grand désordre dans l'organisation du rugby de haut niveau. En France, en Angleterre, en Ecosse, partout en Europe, le rugby souffre encore des luttes mesquines qui divisent clubs et fédérations.

Pourtant, des voix s'élèvent pour briser ce carcan. L'entraîneur anglais Clive Woodward ou son homologue écossais Jim Telfer réclament à cor et à cri des structures provinciales ou régionales, afin d'être sûrs de voir les meilleurs joueurs évoluer au meilleur niveau. Ils veulent éviter qu'un joueur tel Lawrence Dallaglio, le capitaine du XV anglais, soit privé de Coupe d'Europe, comme ce sera le cas en 1998-1999, à cause des mauvaises performances de son club, les Wasps. Ce type de problème, les pays du Sud l'ont résolu en cassant les frontières traditionnelles pour mélanger les joueurs et former de nouvelles équipes. Voire, dans le cas des ACT Brumbies, à Canberra, en montant une équipe de toutes pièces.

L'inspiration est venue de la Nouvelle-Zélande. Divisé en vingt-deux provinces, dont dix évoluent en première division, le pays des All Blacks aligne cinq équipes dans le Super 12. Dès 1996, la Fédération néo-zélandaise a tout simplement décidé de mettre les cent soixante meilleurs joueurs du pays sous contrat pour composer les cinq formations, plus une sixième équipe « virtuelle », une sorte de réservoir commun dans lequel toutes les équipes peuvent puiser pour remplacer un joueur blessé. Ainsi, au lieu de rester à l'écart dans sa petite province du Manawatu, l'arrière Christian Cullen s'est illustré dans le Super 12 au sein des Wellington Hurricanes, une équipe formée des provinces de Taranaki, Hawkes Bay, Poverty Bay, Wanganui, Wairarapa-Bush et Manawatu.

La réussite de ces nouvelles formations est telle qu'après deux éditions les Sud-Africains ont eux aussi décidé de gommer les identités traditionnelles des provinces. Aujourd'hui, sur les douze équipes, seuls les Queensland Reds et les New South Wales Waratahs ont gardé leur visage d'origine. Au début, personne ne croyait en cette solution. « *Je pensais que c'était de la folie,* se souvient Murray Reid, le directeur néo-zélandais du Super 12. *Je pensais qu'on ne pourrait jamais faire jouer ces gars ensemble.* » Graham Henry, l'entraîneur de la province d'Auckland, a vu débarquer du jour au lendemain quelques joueurs de la sélection des Counties (à 50 km au sud), dont Jonah Lomu et Joeli Vidiri. Lui aussi était « *très sceptique* ». « *Je ne voyais pas comment ça pourrait marcher et j'ai abordé les premiers entraînements avec beaucoup d'appréhension* », dit-il.

Les choses se sont très vite arrangées. « *Non seulement le public s'est rangé tout de suite derrière l'équipe,* explique Graham Henry, *mais il n'y a jamais eu la moindre résistance de la part des joueurs. Au contraire, ils étaient plutôt ravis. Enfin, ils étaient payés pour jouer et pour se concentrer à fond sur le sport qu'ils adorent.* » Les Auckland Blues ont remporté les deux premières éditions du Super 12 et, comme toutes les autres formations, l'équipe se donne à fond dans le jeu ouvert, dans une orgie de passes grâce auxquelles, arbitrage « libéral » aidant, les scores s'envolent. En 1997, le score moyen était de 39 à 25. La demi-finale entre Auckland et le Natal s'est soldée par une victoire 55-36 pour les Blues, soit 91 points (quatorze essais, une seule pénalité) inscrits en 80 minutes de jeu. « *Nous n'avons pas le choix,* assène Graham Henry. *En Europe, on dirait que les gens vont au stade pour une sortie mondaine. Chez nous, ils viennent voir du jeu. Il faut payer les salaires des joueurs et, pour cela, il faut du monde dans les tribunes.* »

Ian Borthwick

Audiences et affluences records en Nouvelle-Zélande

Avec le Super 12, la télévision néo-zélandaise bat tous les records d'audience grâce, notamment, aux Auckland Blues, doubles vainqueurs, en 1996 et 1997, de l'épreuve. En 1997, 72 % de la population adulte (soit 1,9 million de personnes) a suivi au moins une rencontre de la compétition sur petit écran. Quant aux stades, ils connaissant des affluences sans cesse croissantes. En Nouvelle-Zélande, on a enregistré une augmentation de 26 % par rapport à 1996, les stades étant remplis en moyenne à 72 %, contre 49 % lors de la précédente édition. Ces chiffres, alliés au niveau de jeu offert, ont incité Canal Plus à diffuser chaque semaine un résumé de la meilleure rencontre dans « L'Equipe du dimanche » (22 h 35). Les demi-finales (23 et 24 mai) et la finale (30 ou 31 mai) seront diffusées intégralement.

Mauvais début pour les tenants du titre

Les Auckland Blues (Nouvelle-Zélande), vainqueurs des deux premières éditions, se sont nettement inclinés face aux Coastal Sharks (24-8), samedi 28 février, à Durban (Afrique du Sud), lors de la première journée du Super 12 1998. En revanche, Wellington (Nouvelle-Zélande) a très bien débuté en dominant, au Cap, l'équipe sud-africaine des Western Stormers (45-31). Les autres résultats de cette première journée : Otago (N-Z)-Queensland (Aus) : 26-19 ; Golden Cats (AfS)-Northern Bulls (AfS) : 39-32 ; Waikato (N-Z)-Canterbury (Aus) : 25-23 ; Nouvelle-Galles du Sud (Aus)-ACT Brumbies (Aus) 32-7.

Le Néo-Zélandais Christian Cullen, « peut-être le meilleur joueur au monde »

AUCKLAND
de notre correspondante

PORTRAIT

Surnommé « l'Express de Paekakariki », cet arrière est d'abord une énigme physique

Christian Cullen, l'arrière des All Blacks depuis 1996, n'est pas un excellent joueur promis à une grande carrière de rugby. C'est, dit-on, un défenseur au talent exceptionnel, en passe, à vingt-deux ans à peine, de devenir une légende internationale. Encore modeste et timide en dehors du terrain, Christian Cullen s'était révélé, il y a deux années, lors du tournoi à 7 de Hongkong. Outre dix-huit essais, dont sept inscrits au cours d'un seul match (contre le Sri Lanka), il avait aussi marqué un essai grandiose, lancé derrière sa propre ligne de défense, lors de la finale contre Fidji. Un avertissement qui n'a pas échappé au monde du rugby.

Depuis, celui que l'on surnomme « l'Express de Paekakariki », du nom de son village d'origine, dans le nord de la Nouvelle-Zélande, a confirmé son talent. Sa défense s'est encore renforcée grâce à un très sérieux programme de préparation physique entrepris en 1997, et son entraîneur, Frank Oliver, le dit plus mûr. Il a passé deux ans avec les All Blacks, après avoir joué en Super 12 pour les Wellington Hurricanes. Le dernier numéro du mensuel néo-zélandais *NZ Rugby* lui a consacré sa couverture sous le titre « Top Gun Cullen » et un long portrait qui commence ainsi : « *Vous pourriez le qualifier de meilleur arrière de rugby, et personne n'y trouverait à redire. Mais il se pourrait que Christian Cullen soit tout simplement le meilleur joueur au monde.* »

Christian Cullen, c'est d'abord une énigme physique. Etonnament petit et léger (1,79 m pour 84 kilos), c'est sa force, sa fluidité et son équilibre en course qui n'ont pas fini de surprendre. Au développé-couché, il soulève 145 kilos régulièrement, n'ayant plus que deux joueurs néo-zélandais à surpasser, les avants Bull Allen et Norm Hewitt, deux « monstres » à côté de ce petit arrière. Et son opposition face au très puissant ailier Jonah Lomu fut le temps fort de la meilleure rencontre du Super 12 de 1997, entre les Wellington Hurricanes et les Auckland Blues.



HUTCHINGS/REUTERS/MAXPPP

Les Western Stormers n'ont pu résister à la puissance du prodige néo-zélandais.

Alors que Jonah Lomu impressionne par sa puissance, Christian Cullen terrifie les défenses adverses, qu'il a le don de faire disparaître, le temps d'une traversée de terrain. En donnant un style beaucoup plus offensif à la défense, il est passé maître dans l'art des coups d'éclat. « *Un essai comme celui qu'il a marqué à Dunedin* (lors d'un test contre l'Australie) *en courant sur 80 mètres et en évitant tout le monde, il faut le voir pour le croire* », affirme un admirateur qui se dit prêt à prendre l'avion pour aller « *n'importe où en Nouvelle-Zélande voir jouer Cullen* ».

Alors que la plupart des amateurs n'envisagent pas la prochaine sélection All Black sans Christian Cullen, l'émergence de remarquables attaquants – Joeli Vidiri et Tana Umaga – ne garantit pas, selon Grant Harding, rédacteur en chef d'un hebdomadaire spécialisé, une place d'arrière international à vie à Christian Cullen. Son entraîneur, qui retient, non sans mal, ses éloges, dit qu'il est trop tôt dans la saison pour se prononcer sur la question. Mais il affirme que Christian Cullen peut encore progresser.

Florence de Changy

Les limites de la capacité d'adaptation de la Fédération sud-africaine

JOHANNESBURG
de notre correspondant

C'est sur fond de polémique raciale que le rugby sud-africain a entamé le Super 12 1998. Le sport roi de la minorité blanche s'est converti avec succès au professionnalisme. Mais le gouvernement de Nelson Mandela et l'opinion publique noire lui reprochent de ne faire aucun effort pour se mettre à l'heure de la nouvelle Afrique du Sud. « *Le sport doit être un catalyseur pour l'intégration raciale et la réconciliation dans notre pays* », a affirmé le ministre des sports, Steve Tshwete, en évoquant une législation obligeant les disciplines comme le rugby à s'adapter au changement.

La controverse, qui ne date pas d'aujourd'hui, a redoublé avec l'annonce de la composition des équipes sud-africaines alignées pour le Super 12. Sur un total de cent vingt joueurs, quatre seulement sont des athlètes de couleur. Emblème sportif du régime d'apartheid, le ballon ovale reste dominé par la minorité blanche la plus conservatrice.

Louis Luyt, le président de la Fédération sud-africaine (Sarfu), en est le symbole caricatural. Mis en cause par le ministère des sports pour sa gestion autocratique, cet Afrikaner pur souche a choisi de traîner le gouvernement devant le tribunal. Le « roi Luyt » conteste la nomination d'une commission d'enquête sur les comptes de la Fédération. Le bras de fer pourrait prendre la dimension d'une véritable affaire nationale avec la prochaine comparution du président Mandela, appelé à témoigner sur les conditions dans lesquelles il a nommé la commission d'enquête.

Ce climat de confrontation, exacerbé par la composition presque exclusivement blanche des équipes du Super 12, a provoqué l'exaspération du monde politique et sportif noir. Le président du Conseil national des sports, George Mluleki, a été jusqu'à évoquer la possibilité de priver de compétitions internationales les fédérations récalcitrantes, comme la Sarfu, afin de les obliger à faire des efforts d'intégration raciale. La menace a peu de chances d'être suivie d'effets, mais elle a nourri encore un peu plus la polémique.

Jusqu'à présent, les joueurs et les dirigeants des équipes sud-africaines engagées dans le Super 12 se sont bien gardés de prendre part au débat. Le cocon du rugby professionnel se fixe un objectif purement sportif, qui consiste à mettre fin à l'écrasante domination néo-zélandaise dans la compétition. Malgré la résistance de certaines équipes au début, elles ont fusionné leurs effectifs afin de pouvoir rivaliser avec les sélections régionales des Kiwis.

Suivant le modèle néo-zélandais, les quatorze provinces se sont regroupées pour former quatre équipes solides. Les Golden Cats, mariage du Free State et du Gauteng (la province de Johannesburg), peuvent ainsi aligner un quinze presque exclusivement composé de Springboks. Cette élite resserrée va d'ailleurs servir de réservoir et de banc d'essai à l'équipe nationale. Nick Mallett, le coach des Springboks, a été associé à la composition des équipes et compte bien travailler avec elles pour harmoniser leur style de jeu avec celui de sa sélection. Reste à savoir combien de temps le rugby sud-africain va réussir à s'isoler de la controverse qui l'entoure et à ignorer les exigences d'une majorité de la population qui ne se reconnaît pas toujours dans ce sport.

Frédéric Chambon

TROIS QUESTIONS À BERNARD LAPORTE

1 Quelles leçons l'entraîneur du Stade français que vous êtes tire-t-il du succès du Super 12 ?

Tout le monde a envie de tendre vers le jeu qui a cours dans le Super 12 et vers la structure professionnelle en vigueur dans l'hémisphère Sud. Cette compétition fait rêver, elle est devenue l'événement de l'année en rugby. Elle a réussi à prendre le pas sur le Tournoi des cinq nations. Nous avons tous envie de vivre la même chose, d'avoir la même compétition.

2 Vous semble-t-il possible de la transposer en Europe ?

Absolument. Il faut arrêter de dire que ce n'est pas dans notre culture. Il faut avancer si nous voulons parvenir à ce niveau de rugby spectacle. Le rugby français a besoin d'une phase intérmédiaire entre les matchs du championnat et ceux de l'équipe nationale.

3 Etes-vous favorable à la création d'équipes de provinces françaises pour rencontrer des provinces britanniques dans le cadre d'une telle compétition ?

Oui. Je suis pour la création de quatre équipes représentant la France, tout en continuant à organiser un championnat de France, pour permettre aux jeunes de s'affirmer. Si on ne peut pas créer ces provinces de toutes pièces, on peut très bien s'appuyer sur quatre ou cinq grands clubs, quitte à disputer les rencontres en des lieux différents. La Fédération doit s'en occuper. C'est le joueur de haut niveau qui nous intéresse, nous avons donc besoin d'un resserrement de l'élite, qui se produira de lui-même dès qu'il n'y aura plus que quatre formations. On prendra les 120 meilleurs joueurs et ils viseront ce haut niveau. Actuellement, ils sont 600. Cela nivelle le rugby français vers le bas.

Propos recueillis par Eric Collier

Rolland Courbis constate « la baisse du niveau de jeu » en France

A la tête de l'équipe de l'Olympique de Marseille depuis le début de la saison 1997-1998, ce meneur d'hommes a réussi à rendre au club des ambitions européennes. Dans un entretien au « Monde », il dresse un sévère état des lieux du football français et évoque son propre avenir

Personnage emblématique du football français, Rolland Courbis a réussi en quelques mois à faire de l'Olympique de Marseille un sérieux prétendant au titre de champion. À Bordeaux, lors de la saison 1996-1997, ce technicien natif de la cité phocéenne avait réussi à reconstruire en un temps record une équipe compétitive. Aujourd'hui, dans un contexte délicat mais avec le soutien de Robert Louis-Dreyfus, patron d'Adidas et président du club marseillais, il est en passe de réussir sa nouvelle mission. Ses compétences tactiques et sa gestion humaine des joueurs sont reconnues par tous les observateurs. Alors que l'AJ Auxerre face à la Lazio de Rome et l'AS Monaco contre Manchester United s'apprêtent à disputer, mardi 3 mars et mercredi 4 mars, des quarts de finales européens, l'entraîneur de l'OM dresse un état des lieux sans concession du football français, parle de sa pratique du métier et de son avenir, dont il ne lui déplairait pas qu'il le conduise en Italie à la tête d'un grand club.

ENTRAÎNEUR réputé, mais personnage controversé, Rolland Courbis, quarante-quatre ans, ne laisse jamais indifférent. Accusé de toucher de l'argent sur les transferts de certains joueurs, *le technicien marseillais dévoile ses méthodes de travail.* Et prépare déjà l'avenir en évoquant une nouvelle aventure qui pourrait avoir pour cadre l'Italie.


ROLLAND COURBIS

« Au mois d'août 1997, vous aviez déclaré que le niveau de jeu du football français était catastrophique. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

– Au fil des rencontres de championnat, j'ai effectivement eu confirmation de la baisse générale du niveau de jeu pratiqué en France. Le simple fait de constater que mon équipe se trouve en tête à quelques journées de la fin en est la preuve. Car je dispose d'un bon groupe, mais pas d'un groupe exceptionnel. En début de saison, on pouvait légitimement penser que, vu les forces en présence, le titre se jouerait entre Monaco et le Paris-Saint-Germain. Et, aujourd'hui, on s'aperçoit que l'OM, Metz ou Lens sont capables de l'emporter. Ce n'est pas normal et indique un nivellement par le bas. Il y a cinq-six ans, mon équipe actuelle aurait été reléguée à dix points du leader.

– La situation actuelle est-elle due à l'exode de nombreux joueurs ?

– Bien sûr. La qualité du spectacle proposé dans nos stades a diminué et les équipes de tête n'ont pas le niveau des formations qui menaient le bal en championnat il y a quelques années. Rappelez-vous le style de jeu du FC Nantes, par exemple. A l'époque, des joueurs comme Christian Karembeu ou Nicolas Ouédec, pour ne citer qu'eux, évoluaient encore en France, et le spectacle était au rendez-vous.

– La baisse de niveau du championnat de France est-elle inéluctable ?

– Le statut fiscal du footballeur français le désavantage forcément par rapport à ses collègues évoluant à l'étranger. Mais ce problème ne date pas d'hier. Simplement, les conséquences de l'arrêt Bosman ont tout déréglé. Et ne soyons pas dupes : si certains bons joueurs français évoluent encore dans notre championnat, c'est uniquement en vue du Mondial. Après la Coupe du monde, on assistera à un nouvel exode massif, ce qui va accélérer la baisse du niveau général.

– A vos yeux, le championnat de France est donc condamné à rester une compétition de seconde zone sur la scène européenne ?

– Heureusement que l'AS Monaco bénéficie d'un statut particulier. Que le PSG est aidé par Canal Plus. Et que Robert Louis-Dreyfus, patron d'Adidas, soutient l'OM. Ces trois clubs peuvent et doivent rester ambitieux sur les plans national et international. Mais, tant que les règles du jeu économique ne seront pas les mêmes pour tous en Europe, le football français restera à la traîne.

– Même avec un groupe que vous n'estimez pas exceptionnel, votre OM est en tête du classement. Comment expliquer cette réussite ?

– Cette situation est d'autant plus étonnante que le recrutement a été très perturbé. Fabrizio Ravanelli est arrivé tardivement, et, en raison de blessures ou de suspensions, je n'ai pu aligner qu'à trois reprises ce que je considère comme mon trio majeur : Dugarry-Ravanelli-Gravelaine. Je tiens d'ailleurs à rappeler que ces trois matches se sont soldés par trois victoires.

– L'arrivée de Fabrizio Ravanelli a été prépondérante ?

– *Lorsque Fabrizio est arrivé, l'OM était huitième au classement. Aujourd'hui, nous sommes en tête.* Si l'on s'en tient à son seul bilan chiffré, on peut considérer qu'un attaquant qui n'a inscrit que cinq buts en dix-sept rencontres a raté son coup. Mais moi je constate que ce joueur a tout simplement métamorphosé l'atmosphère au sein de l'équipe, et cela, c'est inestimable. Sur les terrains, sa puissance, son charisme et sa rage de vaincre font de lui un très grand joueur.

– Depuis son arrivée en France, Fabrizio Ravanelli a été à l'origine de plusieurs polémiques avec le corps arbitral...

– Sa présence à en tout cas accentué les sentiments de jalousie qu'ont beaucoup de gens du football par rapport à l'OM. *Et le tapage médiatique incroyable qui a suivi certains épisodes concernant des actions de jeu dans lesquelles Fabrizio était impliqué m'a paru totalement disproportionné par rapport aux faits reprochés. J'estime que, dans le football moderne, un grand attaquant doit posséder ce côté malin que certains prennent pour de la tricherie. J'aurai dû tenir la comptabilité des penalties que les arbitres ont oublié de siffler en notre faveur depuis le début de saison. Samedi, en Coupe de France, à Monaco, il y en a encore eu deux...

– En dépit de ses qualités, Fabrizio Ravanelli, dont le transfert avoisine les 50 millions de francs, n'a t-il pas coûté trop cher à l'OM par rapport à ses prestations ?

– Rappelons d'abord que, sans Robert Louis-Dreyfus, jamais l'OM n'aurait pu s'offrir Fabrizio. Quant à ceux qui pensent qu'il nous coûte cher, je leur demande d'attendre de connaître le montant de son futur transfert !

***– Depuis une douzaine d'années, vous avez entraîné des équipes aussi différentes que* Toulon, Bordeaux ou Toulouse. Est-il plus dur de réussir à Marseille, votre ville natale ?**

– Disons qu'ici le travail est un peu plus compliqué qu'ailleurs. Je connais bien cette ville et la passion particulière qui entoure l'OM. Par rapport à d'autres entraîneurs qui ont été en charge de l'équipe, mon seul privilège serait éventuellement de pouvoir perdre un ou deux matches supplémentaires avant de me faire virer.

– Les critiques concernant le style de jeu « défensif » de l'OM vous touchent-elles ?

– Elles m'amusent ! A Bordeaux, j'alignais souvent six joueurs à vocation offensive. Mais, dans ce pays, les étiquettes vous restent collées à la peau. Cette réputation d'entraîneur « défensif » date de mes débuts à Toulon. Là-bas, sans beaucoup de moyens, il nous fallait arracher des points. Aujourd'hui, avec l'OM, j'adapte mon équipe à l'adversaire. *Ceux qui estiment, par exemple, que Laurent Blanc, que je considère comme* le Beckenbauer *de l'an 2000*, n'est pas un joueur offensif ne comprennent rien au football.

– L'une de vos grandes qualités est, paraît-il, le goût du dialogue avec vos joueurs...

– Courbis parle à ses joueurs, la belle affaire ! Mais c'est la moindre des choses, non ? C'est la base du travail d'entraîneur. Si les autres techniciens ne dialoguent pas assez, c'est qu'ils ne font pas leur boulot. Mais ceux qui s'imaginent que je ne fais que rigoler avec mes joueurs en leur racontant de bonnes blagues puis que je tiens des discours guerriers dans le vestiaire avant les matches se trompent. *Cette réputation d'entraîneur volubile et proche de ses joueurs a trop souvent occulté aux* yeux du public mes compétences techniques. Or, si je fais ce métier depuis douze ans avec un certain succès, je dois bien posséder quelques qualités techniques, non ? Et si, en plus, 99 % des joueurs avec lesquels j'ai travaillé me regrettent, ce qui est le cas, j'estime être un entraîneur compétent.

– Votre réputation sulfureuse, en dehors des terrains, va-t-elle vous poursuivre longtemps ?

– J'ai connu dix ans d'emmerdements avec la justice, et ce n'est pas encore fini, même si, il y a deux mois, le tribunal administratif a admis que j'étais dans mon bon droit pour 90 % des faits qui me sont reprochés. En résumé, j'ai été condamné dans le passé à deux ans de prison avec sursis pour fraude fiscale et à trois ans avec sursis pour fausses factures. Ecoutez, j'ai la chance de très *bien gagner ma* vie et je n'ai *aucun intérêt à commettre des irrégularités.*

– Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de toucher de l'argent sur les transferts ?

– Je vous rappelle qu'à l'OM je ne suis pas seulement entraîneur, mais également recruteur. Robert Louis-Dreyfus a toujours été très clair concernant mes fonctions et, s'il m'a fait venir à Marseille, c'est aussi parce qu'il savait que j'étais en mesure de convaincre tel ou tel joueur de venir tenter l'aventure. Mais ceux qui me prennent pour un impresario doivent arrêter de fantasmer. Certains *prétendent que je* possède une *« écurie » de quarante* joueurs et que *je touche de l'argent sur chaque transfert les concernant. La réalité*, c'est que quatre joueurs me font confiance depuis longtemps et ne prennent pas de décision concernant leur carrière sans m'en parler.

– Qui sont ces quatre joueurs ?

– Ibrahim Ba, Christophe Dugarry, Peter Luccin et Johan Micoud.

– Si l'OM remporte le titre, vous toucherez une fortune...

– L'objectif, en début de saison, était de qualifier le club pour une coupe européenne. Des accords de primes à objectifs ont été conclus depuis longtemps avec Robert Louis-Dreyfus : ces primes seront très bonnes en cas de qualification européenne et très très bonnes si nous sommes champions.

– Vous comptez rester longtemps à Marseille ?

– Je peux tenir dix ans... ou quelques mois... Imaginons que l'OM *remporte* le championnat *en mai* prochain. Aurai-je vraiment intérêt à rester ? A l'inverse, si nous ratons le titre, partir pourrait être considéré comme un manque d'ambition de ma part. Je n'ai pas encore pris ma décision, mais une expérience à l'étranger, et plus précisément en Italie, ne me déplairait pas. Ne serait-ce que pour prouver qu'un entraîneur français n'est pas plus stupide qu'un autre. Le projet est assez excitant.

– Vous rêvez d'un club en particulier ?

– Lorsque je vois les moyens mis en œuvre au Milan AC et les résultats décevants qu'obtient ce club depuis deux ans, je me dis qu'il y a du bon travail à faire de ce côté-là. »

Propos recueillis par Alain Constant

Semaine chargée pour Auxerre et Monaco

Qualifés pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, les joueurs de l'AJ Auxerre vont entreprendre deux déplacements périlleux en l'espace de quatre jours. Mardi 3 mars, ils seront à Rome pour affronter la Lazio, actuellement classée troisième du championnat d'Italie. Samedi 7 mars, les hommes de Guy Roux iront à Bastia à l'occasion de la 28ᵉ journée du championnat de France de première division. Programme également chargé pour l'AS Monaco, qui accueille Manchester United mercredi 4 mars à l'occasion des quarts de finale aller de la Ligue des champions avant de recevoir le RC Lens, samedi, en championnat. Le match au sommet de la 28ᵉ journée entre le FC Metz et l'OM se déroulera, lui, vendredi 6 mars. Les autres rencontres : Lyon-Nantes (le 6), Bordeaux-Guingamp, Cannes-Strasbourg, Paris-SG-Toulouse, Châteauroux-Montpellier, Rennes-Le Havre.

En Coupe de France, Bourg-Péronnas multiplie les exploits

DEUX émissaires de la prestigieuse Juventus Turin s'étaient déplacés, samedi 28 février, pour assister au stade Gerland à Lyon à la huitième de finale de la Coupe de France opposant les amateurs de Bourg-Péronnas (CFA, l'ancienne division 4) au FC Metz, coleader du championnat de France de première division. Ces envoyés spéciaux comptaient superviser une nouvelle fois l'attaquant international Robert Pires et le milieu de terrain Jocelyn Blanchard, mais les joueurs lorrains n'ont pas eu le loisir de s'illustrer. L'équipe bressane, qui avait déjà réalisé un exploit en éliminant (3-2 après prolongation) au tour précédent les professionnels de Montpellier, a créé une nouvelle sensation en dominant (2-0) les Messins devant 23 000 spectateurs.

« Notre objectif consistait à jouer très haut dans le camp adverse et de nous tenir très près les uns des autres, expliquait après la rencontre le milieu de terrain bressan, David Arrédi. *Nous y sommes parvenus. Après notre premier but* (NDLR, Rigobert Song contre son camp à la 31ᵉ minute), *nos adversaires se sont mis à déjouer. Leur avant-centre, Vladan Lukic, a été nul. »* L'entraîneur messin, Joël Muller, a sèchement mis en cause ses joueurs : *« Il est inadmissible d'être battu par une équipe amateur. »*

Bourg-Péronnas, qui occupe la deuxième place de son groupe en CFA derrière la réserve de l'Olympique lyonnais, rêve désormais de rencontrer pour les quarts de finale l'AS Monaco. Le champion de France en titre s'est imposé (2-0) à domicile lors du match au sommet qui l'a opposé à Marseille grâce à un doublé de son attaquant nigérian Victor Ikpeba pendant la prolongation.

« COMPLOT DES ARBITRES »

Les Marseillais ont vivement contesté l'arbitrage de M. Poulat, qui a omis de leur accorder un penalty pour une faute sur Xavier Gravelaine avant de refuser un but valable à Cédric Mouret. *« Nous sommes la victime d'un complot des arbitres »*, s'est insurgé Xavier Gravelaine.

Lens (division 1) a *éliminé* (3-1) le plus modeste représentant en lice, Argentan (CFA 2). Longtemps tenus en échec, les professionnels ne se sont détachés qu'en fin de match. Qualification étriquée également pour Lyon (division 1) qui a battu Istres (nationale) pendant la prolongation. Malgré l'avantage du terrain, Guingamp (division 1) a dû avoir recours à l'épreuve des tirs au but pour se qualifier aux dépens de Toulon, le dernier de la deuxième division.

Dès le 27 février, le Paris-Saint-Germain avait pris difficilement le meilleur (1-0) sur Pau (CFA) au terme d'un match houleux marqué par l'exclusion de trois joueurs béarnais. Mulhouse (division 2) avait bousculé la hiérarchie en dominant (2-0 après prolongation) Cannes (division 1). Enfin, le duel des clubs de D2 entre Sochaux-Caen avait tourné à l'avantage des Normands, plus adroits aux tirs au but.

Les résultats : Bourg-Péronnas (CFA)-Metz (D1) : 2-0 ; Monaco (D1)-Marseille (D1) : 2-0 après prolongation ; Cannes (D1)-Mulhouse (D2) : 0-2 a. p. ; Argentan (CFA2)-Lens (D1) : 1-3 ; Istres (Nationale)-Lyon (D1) : 0-1 a. p. ; Guingamp (D1)-Toulon (D2) : 1-1 a. p. (5 tirs au but à 4) ; Pau (CFA)-Paris S-G (D1) : 0-1 a. p. ; Sochaux (D2)-Caen (D2) : 2-2 a. p. (5 t. a. b. à 6). Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu dimanche 8 mars et les rencontres ont été programmées samedi 21 mars.

(Avec AFP.)

L'Afrique du Sud déçoit face à l'Egypte en finale de la Coupe d'Afrique des nations

Les Bafana Bafana seront les premiers adversaires de l'équipe de France au Mondial

La sélection égyptienne a gagné, samedi 28 février, à Ouagadougou, au Burkina Faso, la XXIe Coupe d'Afrique des nations, battant 2-0 en finale les favoris sud-africains. Futurs adversaires des Bleus en Coupe du Monde, les Bafana Bafana seront désormais entraînés par le Français Philippe Troussier. Le jeune attaquant de l'équipe, Benedict McCarthy, vingt ans, a été la grande révélation de la compétition.

CHAMPIONS D'AFRIQUE en titre, les Bafana Bafana ont perdu leur couronne sous le soleil de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Le 3 février 1996, lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), les joueurs sud-africains avaient, devant 90 000 supporteurs réunis autour de Nelson Mandela dans le stade de Johannesburg, remporté leur premier grand titre international, battant en finale la Tunisie. Samedi 28 février, au Stade du Quatre-Août de Ouagadougou, les Bafana Bafana, entraînés par Jomo Sono, personnage emblématique surnommé le « Prince de Soweto », disputaient une nouvelle finale de la CAN.

Mais, face à une solide sélection égyptienne, les coéquipiers de Lucas Radebe n'ont jamais semblé en mesure de prendre le dessus. Auteurs d'un début de match catastrophique, les Sud-Africains ont encaissé les deux buts de la défaite dans le premier quart d'heure de jeu. Dès avant la 12e minute, Ahmed Hassan et Mostafa Tarek avaient trompé Bryan Baloyi, nouveau gardien des Bafana Bafana, et l'une des révélations de cette XXIe Coupe d'Afrique des nations.

LE « PRINCE » FACE AU « SORCIER »

L'autre grande révélation de cette sélection, le jeune attaquant Benedict McCarthy, âgé de vingt ans et auteur de sept buts en trois matches, n'a jamais réussi à prendre en défaut les Pharaons, intraitables en défense.

Pas déçu outre-mesure, Jomo Sono dressait un bilan plutôt positif de la compétition : *« Cette finale, nous l'avons véritablement offerte aux Egyptiens. Les deux buts encaissés sur des fautes de concentration ne pardonnent pas... Mais ce tournoi a permis de faire avancer les choses. Grâce à moi, le monde a découvert des joueurs talentueux comme Bayoli, Rabutla, Fortune ou McCarthy. »*

Un discours offensif, qui s'explique par le fait que Jomo Sono espérait bien, en cas de victoire à la CAN, garder sa place de sélectionneur promise depuis quelques semaines au Français Philippe Troussier. Mais la guerre n'aura pas lieu entre le « Prince de Soweto » et celui que le monde du football africain a depuis longtemps surnommé le « Sorcier blanc ».

« Je suis fatigué. C'est à Troussier, maintenant, de gérer mon héritage. Je lui ai donné de bonnes pistes... », lançait Jomo Sono après cette finale perdue. Si son bilan chiffré au cours de cette CAN n'est pas mauvais (trois victoires, deux nuls et une défaite), le style de jeu plutôt flou de la sélection sud-africaine n'a convaincu personne.

Et Philippe Troussier, maître-tacticien, a conscience de l'ampleur de la tâche qui l'attend, à cent jours du début de la phase finale de la Coupe du monde. *« J'ai envie de bouger ces joueurs car leur approche des matches est parfois un peu trop relax... »*, déclarait l'entraîneur français, qui doit encore régler les détails de son contrat avec Irvin Khoza, patron redouté de la fédération sud-africaine.

Observateur attentif du tournoi et plus particulièrement des Bafana Bafana, adversaires de la France le 12 juin à Marseille, Jean-Pierre Morlans, envoyé spécial de la Fédération française au Burkina Faso, résumait ainsi sa pensée : *« Si les Sud-Africains sont solides mentalement et disposent d'un gros potentiel offensif, ils sont plus faibles sur le plan défensif. Bref, il vaut toujours mieux les rencontrer plutôt que les Italiens pour un premier match de Coupe du monde. »*

A. Ct.

NGWENYA/REUTERS/MAXPPP

Les Sud-Africains n'ont jamais été en mesure de refaire leurs deux buts de retard encaissés en début de match.

Les « Pharaons » font chavirer le cœur des Cairotes

LE CAIRE
de notre correspondant

La capitale égyptienne a été secouée par un immense rugissement, samedi 28 février à 20 heures, quand l'arbitre marocain a donné le coup de sifflet final de la rencontre opposant les Pharaons aux Bafana-Bafana d'Afrique du Sud. Des millions d'Egyptiens se sont précipités dans les rues pour célébrer leur victoire. Un record du monde de bruit a sans doute été battu par les klaxons, coups de feu, pétards, tambours et gosiers hurlants.

Dans les quartiers populaires, les femmes poussaient des youyous tandis que les hommes chantaient et dansaient en sablant du Coca. Les propriétaires des cafés, qui avaient doublé le prix des consommations tout au long du championnat, ont offert des boissons gratuites.

Les agents de la circulation n'ont même pas essayé de prévenir les embouteillages volontaires ou d'infliger l'amende de 1 000 francs prévue pour l'usage intempestif de l'avertisseur. Ils auraient été lynchés. Même à la place Tahrir, centre névralgique de la capitale, les autos se mettaient en travers de la route et conducteurs et passagers profitaient des bouchons pour chanter et danser. Feu d'artifices, pétards, lances-flammes improvisés et drapeaux faisaient partie de l'attirail du fêtard.

Le délire et l'exaltation ont duré toute la nuit. A l'aube, l'aéroport du Caire est devenu la cible des manifestants. En effet, les joueurs gagnants y étaient attendus à la mi-journée. Malheur au voyageur dont l'avion décollait après 9 heures : impossible de rejoindre l'aéroport. La police avait fermé les accès car vingt mille personnes se trouvaient déjà sur place.

Le ministre de l'éducation avait sagement décrété un congé exceptionnel pour éviter de se retrouver avec des écoles désertées par les élèves et les enseignants. Quand l'Airbus des joueurs a atterri, avec deux heures de retard, le président Moubarak et tout le cabinet était au pied de l'avion. Le *raïs*, surnommé « le président sportif », a levé la Coupe au milieu des applaudissements de centaines d'employés de l'aéroport qui avaient abandonné leur travail.

« Sortez-les, sortez-les. », scandait la foule. Vers midi, les milliers de personnes, qui attendaient depuis des heures les Pharaons à l'aéroport du Caire, commençaient à s'impatienter. Les plus sportifs avaient grimpé sur les lampadaires et servaient de vigies. Ce n'est que quand les forces de l'ordre ont reçu des renforts et que la chaussée a été dégagée que le bus transportant les joueurs est apparu. Le délire a alors atteint son comble. Tous les barrages de police ont été bousculés et le véhicule pris d'assaut. Les supporteurs venus des quatre coins de l'Egypte n'en finissaient pas de remercier leur équipe. Tout le répertoire des chansons patriotiques y est passé. Ce n'est qu'au bout d'une heure et après l'intervention musclée de la police que le bus des Pharaons a pu se dégager.

Après un bref passage par la fédération de football, l'équipe a salué des dizaines de milliers de personnes au Stade du Caire et le soir, la télévision, qui avait complètement chamboulé ses programmes, a diffusé une fête organisée pour célébrer les « héros ». En plus des honneurs, chaque joueur de l'équipe égyptienne a reçu une récompense de 100 000 francs. Mieux, le gouvernement a décidé de faciliter la procédure permettant aux footballeurs égyptiens de jouer à l'étranger comme professionnels. Une demande qui était ignorée depuis des années.

Alexandre Buccianti

Patricia Girard reste la n° 1 en Europe sur 60 m haies

LA DERNIÈRE IMAGE laissée Patricia Girard à l'occasion d'une compétition internationale était celle d'une énorme frustration. Coupable d'un double faux-départ en finale du 100 m haies des Championnats du monde d'athlétisme, au mois d'août 1997 à Athènes, l'Antillaise n'avait pas pu faire la démonstration de ses capacités, qui lui avaient permis, un an auparavant, de gagner une médaille de bronze aux Jeux olympiques d'Atlanta sur la même distance. Assise sur la piste, juste derrière ses starting-blocks, Patricia Girard avait dû regarder ses rivales en découdre sans elle.

Dimanche 1er mars, la Française, âgée de vingt-neuf ans, a offert aux spectateurs du stade couvert de Valence (Espagne) le grand sourire qui lui sied si bien. La sociétaire du club de Neuilly-Plaisance, dans la banlieue de Paris, a conservé son titre de championne d'Europe en salle du 60 m haies en devançant la Russe Svetlana Laukhova et la Britannique Diane Allahgreen, la Slovène Brigitta Bukovec, autre grande favorite de la course, terminant à la septième place en raison d'un départ catastrophique.

Patricia Girard a couru la distance en 7 sec 85, à trois centièmes de seconde du record de France, détenu depuis 1991 par Monique Ewanje-Epée.

La médaille gagnée par la Guadeloupéenne est la seule en or ramenée par l'équipe de France de ces championnats d'Europe.

Sept autres athlètes français sont montés sur le podium : Kader Chekhemani (argent sur 1 500 m), Stéphane Cali (bronze sur 60 m), Emmanuel Bangué (bronze au saut en longueur), Frédérique Bangué (argent sur 60 m), Odiah Sidibe (bronze sur 60 m), Serge Hélan (bronze au triple saut) et Linda Ferga (bronze en longueur). La grande déception du week-end est venue de Jean Galfione, septième avec un bond à 5,50 m de l'épreuve de perche remportée par l'Allemand Tim Lobinger (5,80 m).

Frédéric Potet (avec AFP.)

Mondial : 125 000 billets de plus pour les pays étrangers

FACE À LA GROGNE de plusieurs fédérations étrangères, mécontentes du faible nombre de billets qui leur avaient été alloués en vue du Mondial, Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA, a indiqué que 125 000 billets supplémentaires, prélevés sur le quota de 20 % du total dont dispose la Fédération internationale, seront distribués. L'Angleterre, qui se plaignait de ne disposer que d'un contingent *« misérable »* devrait être l'une des bénéficaires de cette redistribution, au même titre que l'Allemagne. La répartition de ces billets devrait être établie par la FIFA les 9 et 10 mars à Paris.

DÉPÊCHES

■ **SKI ALPIN : l'Allemande Martina Ertl a remporté son troisième slalom de la saison à Saalbach,** dimanche 1er mars, en nocturne. Elle a devancé la Norvégienne Trine Bakke et l'Américaine Kristina Koznick. La meilleure Française, Leïla Piccard, a terminé treizième. A l'issue de ce slalom, l'Allemande Katja Seizinger conserve la tête du classement général de la Coupe du monde, devant Martina Ertl.

■ **Le Norvégien Ole-Christian Furuseth,** médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Nagano a confirmé sa grande forme du moment en remportant le slalom de Yong-Pyong (Corée du Sud), dimanche 1er mars. Il s'est imposé devant ses deux compatriotes Finn-Christian Jagge et Tom Stiansen. Les Français François Simond et Joël Chenal ont pris les 6e et 9e places.

■ **SKI NORDIQUE : le Suédois Peter Goeransson a remporté, dimanche 1er mars, la 74e édition de la Vasaloppet,** en 3 h 38 min et 57 sec. Traditionnellement disputée le premier dimanche de mars entre Saelen et Mora, à 300 km au Nord-Ouest de Stockholm, la classique suédoise de ski de fond, longue de 90 km, a rassemblé cette année le nombre record de 15 121 fondeurs, femmes et hommes.

■ **RUGBY : le Stade Toulousain, vainqueur à Nice (49-26), et le Stade Français, vainqueur à Grenoble (22-13),** ont conforté leur place en tête des deux poules du groupe A 1, lors de la treizième journée du Championnat de France de rugby. Les autres résultats : Béziers-Dax : 44-25 ; Montferrand-Biarritz : 36-17 ; Colomiers-Brive : 21-21 ; La Rochelle-Narbonne : 18-29 ; Castres-Toulon : 28-18 ; Pau-Montpellier : 45-19 ; Perpignan-Bourgoin-Jallieu : 42-15 ; Bègles-Bordeaux-Agen : 23-17.

■ **TENNIS : Cédric Pioline s'est incliné en deux manches (7-5, 6-4)** face au Russe Evgueni Kafelnikov, dimanche 1er mars en finale du Tournoi ATP de Londres. C'est la neuvième défaite du Français face à Kafelnikov. A Oklahoma City, l'Américaine Venus Williams a accroché son premier succès sur le circuit WTA en dominant la Sud-Africaine Joannette Kruger (6-3, 6-2).

LOTO

■ **Les tirages n° 17 du Loto,** effectués samedi 28 février, ont donné les résultats suivants. **Premier tirage :** 21, 25, 37, 39, 47, 49, numéro complémentaire le 3. Pas de gagnant pour 6 bons numéros ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 2 218 360 F. ; pour 5 bons numéros : 7 780 F. ; pour 4 bons numéros plus le complémentaire : 330 F. ; pour 4 bons numéros : 165 F. ; pour 3 bons numéros plus le complémentaire : 34 F. ; pour 3 bons numéros : 17 F. **Second tirage :** 10, 16, 22, 37, 38, 44, numéro complémentaire le 46. Rapports pour 6 bons numéros : 15 372 440 F. ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 122 975 F. ; pour 5 bons numéros : 5 585 F. ; pour 4 bons numéros plus le complémentaire : 304 F. ; pour 4 bons numéros : 152 F. ; pour 3 bons numéros plus le complémentaire : 34 F. ; pour 3 bons numéros : 17 F.

Pluie au nord, soleil au sud

ENTRE la dépression au nord de l'Ecosse et l'anticyclone basé en Tunisie, un flux de sud-ouest rapide, dans lequel circulent plusieurs ondes pluvieuses, se met en place mardi sur le nord du pays. Le Sud reste pour l'instant épargné.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Pluie et vent au menu. Il pleut durablement. Le vent de sud-ouest souffle en rafales à 70 km/h dans les terres, 80 à 90 en bord de mer. Il fait de 12 à 14 degrés.

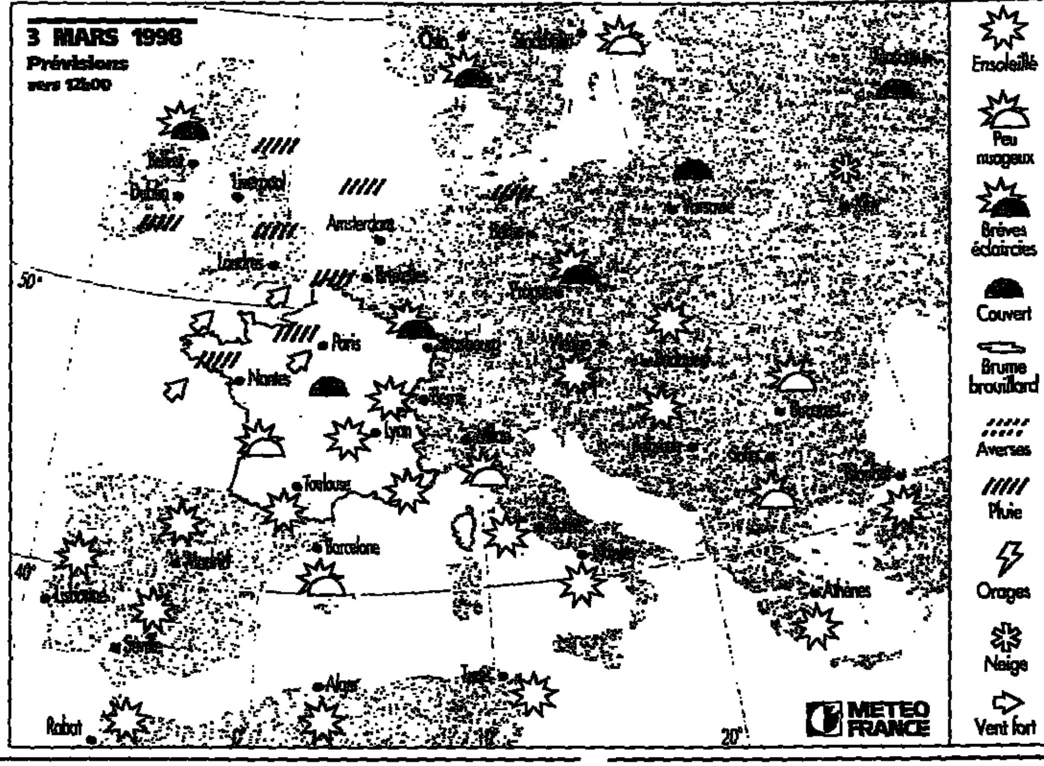
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De la frontière belge à la région parisienne, le ciel est gris. Des pluies arrivent dans la matinée et se prolongent l'après-midi. Le vent de sud-ouest atteint 90 km/h dans le Pas-de-Calais. De la Touraine au Berry, les nuages dominent également mais ne donnent pas de pluie avant le soir. Il fait de 12 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De la Champagne à la Lorraine, les nuages occupent le ciel et des pluies arrivent par l'ouest l'après-midi. Les nuages circulent également sur le nord de la Bourgogne et de la Franche-Comté et en Alsace, alors que des éclaircies se dessinent plus au sud. Il fait de 12 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel est gris dans le Poitou. Des Charentes au Bordelais, le ciel se couvre après une matinée agréable. Le soleil se maintient par contre des Landes au Midi-Pyrénées. Il fait de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée est ensoleillée et le mercure indique entre 14 et 18 degrés. Le ciel se couvre en soirée dans le Limousin.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Quelques bancs de nuages côtiers dans le golfe du Lion sont les réserves pour cette journée printanière. Les brises sont faibles et le soleil fait grimper les thermomètres jusqu'à 16 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** La compagnie aérienne irlandaise Ryanair ouvrira, le 4 juin, une liaison directe Saint-Etienne-Londres Stansted, à raison de deux A/R quotidiens, au prix de 990 francs, pour une classe unique de 130 places. La compagnie dublinoise prévoit de transporter annuellement 130 000 voyageurs sur cette ligne. Ryanair, qui a ouvert en mai 1997 un Paris-Dublin, au départ de l'aéroport de Beauvais-Tillé (Oise), à 60 kilomètres de Paris, estime être devenue la première compagnie aérienne en terme de passagers transportés, avec 45 % de part de marché entre les capitales française et irlandaise.

■ **ÉTATS-UNIS.** La chaîne hôtelière Radisson, filiale de la compagnie scandinave SAS, assure désormais la gestion du seul 5-étoiles d'Anvers, l'hôtel Park Lane, situé près du Stadspark, à 30 minutes de Bruxelles. Réservations au 0-800-91-60-60.

PRÉVISIONS POUR LE 3 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/31 P	KIEV	1/5 *	VENISE	4/12 N	LE CAIRE	13/21 S
				POINTE-A-PIT.	21/30 S	LISBONNE	12/21 S	VIENNE	7/15 S	MARRAKECH	11/26 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/28 S	LIVERPOOL	10/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/27 S
				EUROPE		LONDRES	10/16 P	BRASILIA	20/28 N	PRETORIA	16/32 S
				AMSTERDAM	8/13 P	LUXEMBOURG	4/11 P	BUENOS AIR.	16/30 S	RABAT	11/23 S
FRANCE métropole		NANCY	3/11 C	ATHENES	9/17 S	MADRID	6/19 S	CARACAS	23/30 S	TUNIS	9/18 S
AJACCIO	3/15 S	NANTES	7/15 P	BARCELONE	9/16 N	MILAN	6/16 N	CHICAGO	-1/5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/18 S	NICE	7/15 S	BELFAST	5/12 N	MOSCOU	-7/-3 C	LIMA	24/30 N	BANGKOK	26/35 S
BORDEAUX	5/18 S	PARIS	4/13 P	BELGRADE	4/18 S	MUNICH	-1/12 S	LOS ANGELES	13/18 S	BOMBAY	21/32 S
BOURGES	4/14 N	PAU	6/19 S	BERLIN	6/11 P	NAPLES	8/17 S	MEXICO	10/21 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	8/13 P	PERPIGNAN	6/16 S	BERNE	-1/13 S	OSLO	-11/-3 N	MONTREAL	1/4 N	DUBAI	15/23 S
CAEN	6/12 P	RENNES	7/15 P	BRUXELLES	8/13 P	PALMA DE M.	5/18 N	NEW YORK	4/8 P	HANOI	20/23 P
CHERBOURG	7/15 P	ST-ETIENNE	3/15 N	BUCAREST	-4/15 N	PRAGUE	2/11 N	SAN FRANCIS.	8/13 S	HONGKONG	19/22 C
CLERMONT-F.	4/16 S	STRASBOURG	3/12 N	BUDAPEST	3/15 S	ROME	7/17 S	SANTIAGO/CHI	12/29 S	JERUSALEM	11/20 N
DIJON	3/13 N	TOULOUSE	5/17 S	COPENHAGUE	3/8 P	SEVILLE	11/23 S	TORONTO	1/5 C	NEW DEHLI	13/28 S
GRENOBLE	1/15 S	TOURS	4/13 C	DUBLIN	5/12 P	SOFIA	1/14 N	WASHINGTON	6/9 C	PEKIN	5/15 S
LILLE	5/13 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/12 C	ST-PETERSB.	-8/-5 S	**AFRIQUE**		SEOUL	5/13 S
LIMOGES	5/14 S	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	2/14 S	STOCKHOLM	-5/5 S	ALGER	6/20 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	3/15 S	FORT-DE-FR.	22/30 S	HELSINKI	-9/-5 N	TENERIFE	16/21 S	DAKAR	22/27 C	SYDNEY	21/27 S
MARSEILLE	5/17 S	NOUMEA	25/30 S	ISTANBUL	5/10 S	VARSOVIE	4/8 C	KINSHASA	23/32 N	TOKYO	5/13 S

Situation le 2 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 4 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Un canon à neige révolutionnaire est expérimenté dans les Pyrénées

TARBES
de notre correspondant

Depuis dix ans, la neige « de culture » est devenue un élément incontournable du développement des stations de ski pyrénéennes. Des canons de basse ou haute pression permettent la fabrication de neige artificielle. De véritables armadas actionnant des batteries de canons ont vu le jour dans certaines stations de sports d'hiver qui n'ont pas hésité à se lancer dans une course au matériel pour tenter de s'offrir le luxe d'un enneigement suffisant en début de saison, ou quand la neige fait défaut sur des domaines de faible altitude.

Font-Romeu, la station la mieux équipée, déploie plus de quatre cents de ces canons à neige. Peyragudes, Saint-Lary, Piau-en-Galy et Gourette les utilisent aussi largement, afin de préserver leurs bas de pistes soumis aux aléas climatiques. Un seul inconvénient technique vient freiner cette stratégie : les machines à fabriquer de la neige artificielle ne fonctionnent généralement que quand la température est négative. Dans les périodes de redoux, les chefs d'exploitation ne peuvent pas mettre en circuit leurs appareillages et doivent en conséquence affronter des situations de pénurie qui perturbent sérieusement la fréquentation de leurs sites.

Au Japon, depuis le début des années 90, une nouvelle technologie permet aux stations de sports d'hiver de travailler avec une véritable « garantie neige ». Un système baptisé « Ice Crushing System » – du nom de la société ICS, qui détient le brevet – conduit à produire de la neige, quelle que soit la température extérieure. Ce type de canon révolutionnaire produit de la neige de – 15 degrés à + 30 degrés, accusant donc des écarts de température inimaginables de 45 degrés !

Le principe de fonctionnement de ce procédé est simple. Il consiste à faire couler une grande quantité d'eau sur une plaque réfrigérée à – 25 degrés. Il en découle de la glace. Cette glace est broyée dans un « cubik system », une sorte d'usine de congélation, et donne, à la sortie du tuyau, un ensemble de particules écaillées. Cette neige très résistante offre une grande capacité de congélation et peut tenir plusieurs jours. Le prix de location d'un tel canon est chiffré à 1,5 million de francs pour une année. Son coût représente plusieurs millions de francs à l'achat.

La société ICS a équipé trente et une stations japonaises implantées de 260 mètres à 2 000 mètres et se lance aujourd'hui à l'assaut des marchés européen et français. Son PDG, Tadao Izutsu, assure que ce procédé couvre un débit de 110 tonnes-jour de neige de culture, ce qui garantit cent cinquante jours d'exploitation et une augmentation de 200 % du chiffre d'affaires d'une station dans les quatre premières semaines de fonctionnement présaisonnier.

« PLUS ET AU MOINDRE COÛT »

Tous les coups d'audace sont envisagés. « *Cette technologie représente un instrument d'aménagement du territoire. Toute technique de production de neige intéresse les exploitants des domaines skiables. Nous devons produire mieux, plus et au moindre coût. C'est toute la problématique de cette neige qu'il nous faut analyser* », affirme Henri Mauhourat, président pyrénéen du Syndicat national des téléphériques de France.

Le responsable s'est intéressé, avec les directeurs des stations haut-pyrénéennes, catalanes, andorranes et espagnoles, au fonctionnement de ce canon, expérimenté dans la petite station du Val-Louron (Hautes-Pyrénées). Cette unité de production, commercialisée par la société Eversnow de Meylan (Isère), a présenté ses capacités au cours d'animations événementielles telles que la création d'espaces de « snowparcs », à Courchevel, ou sur des sites artificiels, à Grenoble et Lyon.

Les sceptiques admettent que toutes les tentatives de création de neige artificielle sont à étudier dans un plan de charge d'une station. Ils envisagent de développer cette activité « ski » à titre attractif dès la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre. Cette stratégie touristique allongerait de plusieurs semaines les saisons d'hiver. Les Pyrénéens doivent désormais mesurer les implications de cette technologie révolutionnaire, sans tomber dans les mauvais travers d'une nouvelle course « à l'armement » qui serait suicidaire pour les stations qui ne maîtriseraient pas sa portée financière.

Jean-Jacques Rollat

DÉPÊCHES

■ **Seniors.** Un salon destiné aux « *seniors* », organisé par la revue *Notre temps*, a lieu lundi 2 mars à la Cité des sciences de la Villette à Paris, sur le thème « Le bonheur est dans l'action ». Au programme, des ateliers individuels : initiation au multimédia, rencontres avec des fiscalistes et notaires, diététique, beauté, mémoire. Cinq « villages » thématiques (*bénévolat, culture-loisirs, forme, droit, tourisme*) et un stand « Euro ». Cité des sciences, espace Condorcet, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris ; jusqu'à 18 heures, entrée gratuite. En province, *Notre temps* propose aux seniors le même type de rencontre à Lille (5 mars), à Nancy (9 mars), à Rennes (12 mars), à Nantes (16 mars), à Bordeaux (19 mars), à Toulouse (23 mars), à Montpellier (26 mars), à Lyon (31 mars), à Marseille (8 avril).

■ **Assistantes maternelles.** Pour celles qui souhaitent garder des enfants, tout comme pour les parents en quête d'une « nounou », la lecture du *Guide assistantes maternelles* (TSA éditions, 397 pages, 75 francs) apporte nombre d'informations. Ce petit opuscule, très complet, aborde la procédure d'agrément, les contrats de travail, la rémunération, la formation, la sécurité sociale, les congés, le chômage, la responsabilité civile et pénale, les assurances, et les aides à l'employeur. Avec, en annexe, tous les textes officiels.

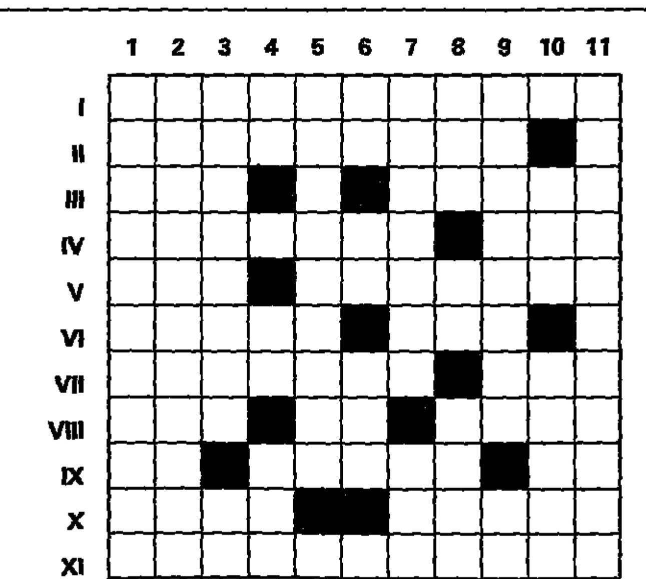
■ **Congrès.** Où organiser un séminaire, un congrès ou une réception ? Le guide Bedouk 1998 recense plus de 800 établissements en France métropolitaine et aux Antilles. On y trouve le nombre et la surface des salles, leur configuration, leur capacité d'accueil, le nombre de chambres d'hôtel, ainsi que des indications sur l'équipement technique, les services, les accès, les prix et les ressources touristiques. Avec, en prime, des idées insolites, comme louer un bateau à Paris. *Guide séminaires et congrès*, Bedouk éditions, 1 150 pages, 315 F.

■ **Justice.** Si vous souhaitez attaquer un arrêté du maire réglementant le stationnement, contester le montant de vos impôts directs ou la régularité des élections régionales, demander une indemnité en réparation d'un dommage subi à la suite d'une intervention chirurgicale dans un hôpital public, vous devez saisir le tribunal administratif. Un petit opuscule donne le mode d'emploi : délais, procédure d'urgence, comment rédiger sa requête, comment faire appel. En annexe, l'ouvrage présente des exemples pour chaque cas. *La Justice administrative en pratique* (Documentation française, 224 pages, 50 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98053

◗ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Travaille dans l'urgence. – II. Carnet de notes. – III. Saison migratoire. Conformes à la réalité. – IV. Revient en arrière. Un document pour ne pas dépasser les bornes. – V. La grogne de l'ancêtre. Utilisé sans douceur. – VI. Accent espagnol. Apparence que l'on se donne. – VII. Retour sur images. Voiture à direction arrière. – VIII. Point dans l'eau. Possessif. Passe par-dessus tête. – IX. Démonstratif. Attend au bout du fil. D'une lisière à l'autre. – X. Grand amateur de lentilles. Le bon endroit pour rencontrer des vieilles. – XI. Suiveuses souvent mal inspirées.

VERTICALEMENT

1. Les premières à faire la couverture. – 2. Qui a pris forme. – 3. Flexible pour un bon soutien. Bout d'accord. – 4. Note. Instrument du hasard. Vient d'avoir. – 5. Facilitent les mouvements. – 6. L'astate. Démonstratif. Retour de balancier. – 7. Egalisai le terrain. L'ONU côté humanitaire. – 8. Amplifie le cri. Donne le juste milieu. Génie des contes persans. – 9. N'a pas retenu l'attention. Entre en lice. – 10. Particule. Peut être cavalière en sous-bois. – 11. Retrouvées après dispersion.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98052

HORIZONTALEMENT

I. Caricatural. – II. Apathie. USA. – III. Rodées. Dt. – IV. Age. Mauriac . – V. Ce. Rin. Albi. – VI. Télescopées. – VII. Abée. Enta. – VIII. Rébus. Pâtit. – IX. Emit. Cru. Si. – X. Oa. Tao. Aso. – XI. Lilliputien.

VERTICALEMENT

1. Caractère. – 2. Apogée. Emoi. – 3. Rade. Labial. – 4. Ite. Rebut. – 5. Chemises. Ti. – 6. Aisance. Cap. – 7. Te. Prou. – 8. Drapeau. – 9. Rutilent. Ai. – 10. As. Abêtisse. – 11. Laïcisation.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 59

Le pirate et l'aventurier

DANS une île déserte, un pirate enterre à quelques mètres de distance les deux sacs d'un trésor : le sac en jute contient 20 pièces d'or et 30 pièces d'argent. Le sac en cuir contient 20 pièces d'or et 20 pièces d'argent. Malheureusement pour lui, il finit sa vie au bagne sans avoir pu récupérer son magot. De nombreuses années plus tard, un aventurier débarque sur cette île et creuse le sol au hasard. La fortune lui sourit, puisqu'il trouve un des deux sacs. Il y plonge la main et en sort une pièce d'or.

Quelle est la probabilité qu'il s'agisse du sac en cuir ?

Elisabeth Busser
et Gille Cohen
© POLE 1998
Solution dans Le Monde *du 10 mars.*

SOLUTION DU PROBLÈME N° 58
paru dans *Le Monde* du 24 février

La zone sombre a pour aire le huitième de l'aire du rectangle. Cela résulte des constatations suivantes :

● Le triangle du « rabat » de l'enveloppe, ayant un sommet situé aux trois quarts de la hauteur, a pour aire les trois huitièmes de celle du rectangle.

● Le triangle coloré a une base trois fois plus petite que le rabat. Son aire est dans le même rapport, et représente donc le huitième de l'aire totale.

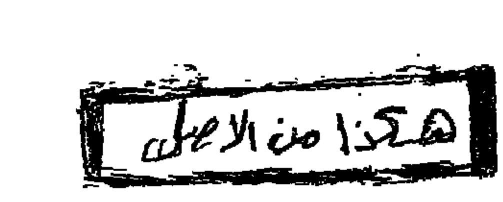
Les jeux dans « Le Monde »

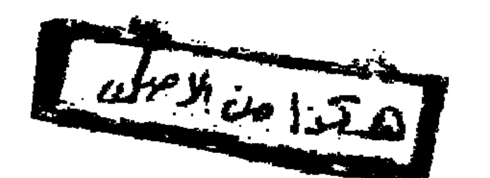
Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE





PHOTOGRAPHIE Dans le New York des années 30 à 50, *Vogue* et *Harper's Bazaar*, les deux prestigieux magazines de mode, se sont livré une concurrence féroce pour remporter la bataille de la beauté visuelle. ● LA MAISON EUROPÉENNE de la photographie, à Paris, ressuscite cette confrontation en accueillant deux expositions : la première reprend, mais plus modestement et dans un accrochage décevant, la rétrospective que la Barbican Gallery de Londres a consacrée à Erwin Blumenfeld, auteur de centaines de couvertures pour *Vogue*. ● ALEXEY BRODOVITCH, directeur artistique de *Harper's Bazaar* de 1934 à 1958, est célébré, lui, par quelques mises en pages. ● HENRI CARTIER-BRESSON exprime dans *Le Monde* sa fascination pour Brodovitch et évoque les années merveilleuses qu'il a connues lorsqu'il travaillait pour *Harper's Bazaar*.

La belle efficacité de « Vogue », la beauté géniale de « Harper's Bazaar »

Une exposition à la Maison européenne de la photographie permet de retrouver deux figures emblématiques de l'art visuel, Erwin Blumenfeld et Alexey Brodovitch, « œils » légendaires des magazines de mode américains

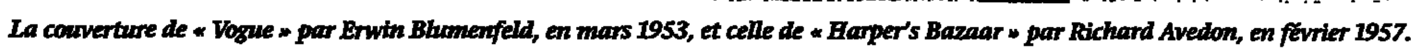
ALEXEY BRODOVITCH, LA PHOTOGRAPHIE MISE EN PAGE, et ERWIN BLUMENFELD, LE CULTE DE LA BEAUTÉ. Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. Tél. : 01-44-78-75-00. Jusqu'au 17 mai. *Blumenfeld, le culte de la beauté*, de William Ewing, éd. de La Martinière, 256 p., 235 photos, 395 F.

D'un côté, *Vogue* ; de l'autre, *Harper's Bazaar*. Deux prestigieux magazines de mode qui se sont livré, dans le New York des années 30 à 50, le plus sévère bras de fer commercial et visuel de l'histoire. Oublions les affaires de gros sous, les coups bas, querelles et rancœurs – toujours d'actualité – et laissons défiler quelques couvertures et doubles pages qui ont bouleversé la presse illustrée au tournant de la guerre, regardons les signatures des photos, de Man Ray à Cartier-Bresson, de Blumenfeld à Brassaï, de Munkacsi à Kertész, de Penn (*Vogue*) à Avedon (*Harper's Bazaar*). Et arrêtons-nous sur deux directeurs artistiques, deux « monstres sacrés » qui mettaient en pages et en musique des magazines qui furent bien plus que des journaux de mode.



First Full View
...merican Spring
Fashions and
...r Accessories
Born 1930 :
The Unlost
Generation
This Way to
Spring Fashion

CONDÉ NAST PUBLICATIONS — P. M.


La couverture de « Vogue » par Erwin Blumenfeld, en mars 1953, et celle de « Harper's Bazaar » par Richard Avedon, en février 1957.

Deux expositions à la Maison européenne de la photographie (MEP) donnent une idée de cette époque. La MEP a repris, dans une version plus petite, la rétrospective que la Barbican Art Gallery de Londres a consacrée au photographe d'origine allemande Erwin Blumenfeld (1897-1969), héraut de *Vogue*, pour qui il réalisa dans les années 40 des centaines de couvertures colorées, couchant, comme personne n'aurait osé, le blanc sur le blanc, le rouge sur l'orange, le violet sur le noir (*Le Monde* du 13-14 octobre 1996).

Cette palette de couleurs, notamment la couverture historique *Œil de biche* (1950) – un sourcil noir, un œil bleu, une bouche rouge et un grain de beauté noir isolés dans un blanc abstrait –, doit beaucoup à la collaboration avec Alexander Liberman. Cet Américain d'origine russe, qui a étudié la peinture à Paris en 1924 dans l'atelier d'André Lhote – comme Cartier-Bresson –, a été directeur artistique du magazine *Vu* de Lucien Vogel dans les années 30, avant de rejoindre *Vogue* en 1943, dont il sera l'œil pendant plus de quarante ans.

La seconde exposition, réalisée à partir de quelques mises en pages, est un hommage à Alexey Brodovitch (1898-1971), directeur artistique de *Harper's Bazaar* de 1934 à 1958. Elle fait suite à l'exposition, bien plus imposante, que le photographe George Tourdjman a présentée au Grand Palais en 1982, accompagnée d'un album. A la MEP, nous découvrons d'abord un travail de graphiste avec des images – signées Man Ray ou Avedon – qui se plient – dans une grille de lignes, jeux géométriques, courbes, découpages de couleurs – autour d'un sujet de mode ; ensuite, dans une maquette assagie, des célébrités inattendues comme Eugene Smith avec la guerre du Pacifique, Cartier-Bresson et les putains du Mexique, Brassaï et ses graffiti, Kertész et son Paris poétique, Bill Brandt et ses paysages anglais, Lisette Model et des jambes au galop, dialoguent avec des textes et du blanc. Et du vide.

Entre les deux magazines, qui l'emporte ? Sur le plan des ventes, *Vogue* a toujours eu la suprématie. Pour la créativité, c'est une autre histoire. Cartier-Bresson, comme bien d'autres, vote Brodovitch *(lire ci-dessous)*. William Ewing aussi, commissaire de l'exposition Blumenfeld : *« Brodovitch était le vrai génie. Son graphisme ne date pas alors qu'il y a des faiblesses manifestes dans les mises en pages de Liberman. Mais il a travaillé pour une élite alors que* Vogue *était une institution qui devait d'abord montrer des vêtements. »*

Liberman disait vouloir promouvoir le photojournalisme pour casser l'élégance. Mais il a dû rester dans une tradition picturale – voir Penn – alors que Brodovitch était fasciné par le document brut – voir Avedon –, quitte à le recadrer de façon « barbare », le colorer, l'inverser, le pencher. *Harper's Bazaar* était plus expérimental, publiait des essais de Flannery O'Connor, Carson McCullers, Dylan Thomas, Evelyn Waugh, Truman Capote, et développait des numéros quasiment sans un article de mode. Bref, tout était réuni pour que Brodovitch puisse étaler son génie.

Même Irving Penn, dont la signature est associée à *Vogue*, a dit : *« Tous les photographes, qu'ils en soient conscients ou non, sont des élèves de Brodovitch. »* Il faisait sans doute référence à l'enseignant que l'exposition de 1982 mettait en valeur. Penn fut l'élève de Brodovich comme le furent Hiro, Diane Arbus, Eve Arnold, Lilian Bassman, Louis Faurer, Hans Namuth, Tony Ray-Jones, Jerry Schatzberg, et des milliers de photographes et directeurs artistiques passés par son « laboratoire de design ». Qui était Brodovitch ? *« Un personnage de légende »*, répond l'historienne d'art Nathalie Cattaruzza, qui prépare un livre sur le directeur artistique. Elle ajoute : *« Un Russe de Paris, et c'est pour cela que Carmel Snow, la directrice de la rédaction de* Harper's Bazaar, *l'a embauché. »* Un exilé, un homme au destin tragique, rappellent ses proches. Né à Saint-Pétersbourg dans une famille aisée, il s'engage en 1914 dans l'armée du tsar, devient lieutenant de hussards et rejoint l'armée blanche, en 1917, pour se battre contre les bolcheviques. Il est grièvement blessé et doit quitter son pays, avant de devenir célèbre, à Paris puis à New York.

Brodovitch est adulé dans le milieu des photographes, du design graphique et de la mode, mais l'étude de son œuvre – presse, publicité, livres, enseignement, peinture – reste à faire, même si la quasi-totalité de ses documents originaux et les négatifs de son livre *Ballet* ont disparu lors d'un incendie. Comment fonctionnait le tandem qu'il formait avec la tonitruante Carmel Snow (rédactrice en chef et donc supérieure hiérarchique) ? Quelles étaient les influences de Brodovitch et comment ses conceptions ont-elles évolué ?

MONTAGE D'INFORMATIONS

Selon Nathalie Cattaruzza, *« Brodovitch a fait la synthèse des influences artistiques de l'époque : du constructivisme jusqu'à la peinture de Fernand Léger. Il voit tout mais n'appartient à aucun groupe, ce qui lui permet de "piquer", de réaliser des mises en pages géométriques et d'autres arts déco. »* Elle cerne *« une première période très graphique, et une seconde plus dépouillée, où la photographe prend le pas, tout en dialoguant avec le blanc. »* Brodovitch travaillait aussi son magazine comme un montage de séquences d'informations – il parlait de *« bonne photo journalistique »* –, devenant créatif par leurs rapprochements. Il jouait aussi avec l'échelle et le contraste (très gros plan, plan lointain), la taille des images (noyées dans le blanc, occupant toute la page), leur contenu (subtil ou agressif).

Dans la mutation de Brodovitch en faveur de l'image, son livre *Ballet* (1945) est un élément charnière. Et déterminant dans l'histoire de la photographie pour son énergie, son mouvement, sa façon de faire éclater les formes figées de l'avant-guerre. Il s'agit de danseurs de ballets russes, mais flous, et nous ne savons plus sur quelle scène le lecteur se trouve, celle du théâtre ou de la vie. Ce livre est aussi une réponse au point de vue qu'il jugeait misérable selon lequel cette vie serait coupée en deux, entre pureté de l'art et perversion mercantile de la photographie de mode.

M. G.

★ La revue mensuelle *Etapes graphiques* publie, le 5 mars, un numéro consacré aux directeurs artistiques de la presse magazine, et notamment à Alexey Brodovitch (70 F).

Accrochages décevants à la Maison européenne

L'exposition Blumenfeld est décevante par rapport à sa présentation à Londres, tant elle est morcelée dans trop de salles. Le visiteur perd le sens et le propos, le rythme est hésitant, les grandes images sont peu mises en valeur. Les autoportraits sont relégués au sous-sol et les vingt-quatre couvertures de *Vogue*, regroupées sur un seul mur à Londres – clou de l'exposition – sont éclatées à Paris. L'exposition Brodovitch, imaginée par Gabriel Bauret, a le mérite de montrer des exemplaires originaux de *Harper's Bazaar* (couvertures et doubles pages), de leur associer parfois la photographie originale pour apprécier le recadrage effectué à la mise en page, mais aussi des projets de maquettes et livres sous vitrine.

Une vidéo précieuse permet de découvrir, page après page, deux livres historiques : *Ballet* (1945, photos et mise en page de Brodovitch) et *Observations* (photos d'Avedon, texte de Truman Capote, mise en page de Brodovitch). C'est bien, mais cette figure méritait mieux qu'une petite salle, et son œuvre – évolution, variété, principes – reste à explorer.

Henri Cartier-Bresson raconte ses « années Bazaar »

« **JE N'AI** jamais été l'élève de Brodovitch, à la différence de tant de photographes, mais je l'admirais énormément. On se voyait peu. Lui restait au bureau et moi, je courais le monde. Dans la concurrence entre *Vogue* et *Harper's Bazaar*, le grand bonhomme, c'est Brodovitch. Quand je rapportais un sujet, il refusait que je laisse deux ou trois versions d'une image ; je devais arrêter mon choix. Je lui donnais la marchandise et il travaillait. Il avait une telle sûreté d'œil que je le laissais recadrer mes photos pour les adapter aux besoins du magazine. En revanche, pour mes livres et expositions, je refuse tout recadrage de mes images.

» Brodovitch était un vrai Slave – il pouvait être aussi très triste. On ne peut comprendre le personnage si on ne sait pas qu'il était imprégné du goût européen des années 20-30 adapté à un magazine américain. Il m'invitait à faire du cheval dans sa ferme de Virginie, mais comme j'avais mon Leica autour du cou, je n'arrivais pas à mettre le cheval au galop car l'appareil me tapait dans le menton... Carmel Snow, la rédactrice en chef de *Harper's Bazaar*, était aussi une personnalité extraordinaire. Je l'ai entendue dire à Balenciaga : *"Vous n'entendez rien aux femmes."*

» En 1934, j'étais à New York, où je ne faisais plus de photos depuis un an. J'habitais Harlem, j'avais rencontré Walker Evans et Helen Levitt. Carmel Snow me dit : *"Cartier my dear, vous photographiez très bien les poubelles. J'en ai un peu assez de ces photographes de mode, allez à Paris faire la couture."* A Paris, j'ai rencontré trois filles superbes dans un studio – je me demandais surtout avec laquelle des trois j'avais envie de boire un verre –, j'ai déroulé par terre des rouleaux de papier, les filles se sont allongées dessus et j'ai pris des photos. Je les ai envoyées à *Harper's Bazaar* et Carmel Snow me les a retournées avec ce mot : *"Cartier my dear, vous n'êtes pas à votre meilleur."*

» Mon expérience de la mode fut un fiasco, mais, le lendemain de sa lettre, Carmel Snow est arrivée à Paris avec un appareil Rolleiflex pour Brassaï et un autre pour moi. Elle voulait qu'on lui rapporte *"des photos vivantes"*. *Harper's Bazaar* était beaucoup plus qu'un magazine de mode. Carmel Snow a découvert Carson McCullers, Truman Capote... Elle ne savait rien mais devinait tout. Un jour, elle me dit : *"Je voudrais une photo de couverture de ce monsieur qui a des joues comme des escalopes, dont le nom finit en "i", et dont vous êtes l'ami. C'était Giacometti."* Et puis je suis allé à La Nouvelle-Orléans avec mon ami Capote, je réalisais des portraits...

» La concurrence était sévère entre *Vogue* et *Harper's Bazaar*. Quand Carmel Snow a quitté son poste, elle m'a dit : *"Allez, allez, vous êtes libre maintenant, vous pouvez voir Liberman à* Vogue.*"* C'est vraiment une période que j'ai adorée. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Les Césars couronnent à nouveau Alain Resnais

« On connaît la chanson » a été nommé « meilleur film » et a reçu sept récompenses au total

NI SURPRISE ni grand éclat pour la 23e Nuit des Césars, organisée, samedi 28 février, au Théâtre des Champs-Elysées et diffusée en direct et en clair sur Canal Plus. Si l'on excepte quelques fausses notes d'inélégance et de mauvais goût qui ont été, à plusieurs reprises, au rendez-vous de cet exercice d'autocongratulation, très franco-français en dépit des Césars d'honneur décernés à Michael Douglas (auquel la ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait remis, la veille, les insignes d'officier des arts et des lettres), à Jean-Luc Godard et à Clint Eastwood.

Juliette Binoche, la plus jeune présidente de cette manifestation fondée par Georges Cravenne, avait pourtant énergiquement ouvert le ban, exhortant son auditoire à faire *« des films qui brûlent, des films qui glacent, pas des films tièdes »*. Le spectacle était bien rodé avec, en maître de cérémonie, un Antoine de Caunes très à l'aise dans son rôle de Monsieur Loyal, qui n'a pas manqué de stigmatiser l'absence dans la salle de quelques-unes des grandes stars du cinéma français – *« Catherine, Isabelle, Gérard, Christian, Sophie et les autres... »*.

Comme lors des dernières éditions, les professionnels français ont fait état de leurs préoccupations du moment. L'heure n'était plus au soutien des intermittents du spectacle, comme ce fut le cas en 1997, mais à la mobilisation contre le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) actuellement négocié au sein de l'OCDE (*Le Monde* du 19 février). L'alerte était ici donnée par Brigitte Fossey, entourée de Pierre Tchernia, du cinéaste Robert Guédiguian et du producteur Maurice Bernart. *« Ne laissons pas les experts en mondialisation décider du devenir de notre société à la place des citoyens. La vigilance est nécessaire »*, a notamment déclaré l'actrice avant de conclure : *« L'AMI est notre ennemi, car la démocratie est l'affaire de tous. »*

Bien que les trois mille professionnels de l'Académie des arts et techniques du cinéma aient souligné, lors de la sélection, la qualité et surtout la diversité de la production française de 1997, cette diversité ne s'est pas retrouvée représentée dans le palmarès. Douze fois nominé, *On connaît la chanson*, la comédie d'Alain Resnais (plus de deux millions de spectateurs), a été le grand vainqueur de cette compétition en raflant sept trophées. C'est, pour le réalisateur de *Nuit et Brouillard*, le troisième César du meilleur film, après *Providence* (1977) et *Smoking/No Smoking* (1994).

Troisième César également pour son duo de scénaristes, Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, qui de surcroît se sont vu respectivement attribuer le César de la meilleure actrice dans un second rôle et celui du meilleur acteur dans un second rôle. Si l'on a pu apprécier le vrai bonheur d'André Dussollier (meilleur acteur), la simplicité joyeuse de Sabine Azéma (lauréate en 1985 et en 1987), et la discrétion d'Agnès Jaoui, il n'en a pas été de même avec Jean-Pierre Bacri. Ce dernier, fort de ses deux récompenses personnelles, n'a pas cru devoir s'en tenir à son plaisir et se garder de propos déplacés. Après la traditionnelle charge contre la critique, il s'en est pris au cinéma américain, en présence des deux Américains invités d'honneur : *« Je n'ai absolument rien contre eux, d'autant qu'ils nous ont quand même gagné deux guerres. On ne peut pas leur en vouloir, puisqu'on ne savait pas le faire nous-mêmes. Mais je trouve qu'il faut un petit peu de discernement. Pas tout, tout, tout pour eux ! »*



Jean-Luc Godard remercie Johnny Hallyday pour son César d'honneur.

MOISSE/REUTERS/MAXPPP

LA LANGUE FRANÇAISE

En bouquet final (alors qu'on entendait quelques sifflets dans la salle), il attaqua Jean-Luc Godard, que l'on honorait ici à l'occasion des quarante ans de la nouvelle vague : *« Alain Resnais a, lui, toujours eu besoin d'un scénario, tout en étant de la nouvelle vague »*, a estimé Bacri, qu'on aurait cru plus au fait de l'histoire du cinéma français... Jean-Luc Godard, justement, était déjà loin. Vite disparu après avoir reçu un César d'honneur des mains de Johnny Hallyday – *« Ce que j'en pense, ça ne s'écrit pas. Car avec lui, on ne tourne pas, on apprend. Et moi je l'aime vraiment. Très sincèrement »*, a notamment souligné l'acteur de *Détective* –, et après avoir à son tour décerné une semblable récompense au distingué Clint Eastwood, gentiment embarrassé avec la langue française. Entre-temps, Godard a rendu hommage aux cinéastes qui s'étaient, en 1997, mobilisés contre le projet de loi Debré sur l'immigration, déclarant : *« Il y a de l'honneur là-dedans. Et moi, ça me permet d'avoir envie de continuer. Donc, je les remercie. »*

Quant à Luc Besson, l'autre grand vainqueur de la Nuit des Césars – huit nominations, trois trophées, dont celui du meilleur réalisateur pour *Le Cinquième Elément* (sept millions et demi d'entrées en 1997) –, il a pris l'une des poses qu'il affectionne, celle du « poète maudit », précisant, après la cérémonie : *« Je regrette qu'il n'y ait pas assez de professionnels dans les médias pour juger réellement les films, car cela nous aiderait à les rendre meilleurs. »*

Tout cela n'a pas empêché le surgissement d'une « eau vive », pour filer la métaphore en chanson, incarnée par la délicieuse Ariane Ascaride. Submergée par l'émotion, la lauréate du César de la meilleure actrice pour *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, a dédié son trophée à sa mère *« et, à travers elle, à toutes les femmes vigilantes, combatives, dignes et anonymes qui font changer le monde »*.

Valérie Cadet

Le palmarès

- **Meilleur film.** *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais.
- **Meilleur réalisateur.** Luc Besson pour *Le Cinquième Elément*.
- **Meilleure actrice.** Ariane Ascaride pour *Marius et Jeannette*, de Robert Guediguian.
- **Meilleur acteur.** André Dussolier pour *On connaît la chanson*.
- **Meilleur second rôle féminin.** Agnès Jaoui pour *On connaît la chanson*.
- **Meilleur second rôle masculin.** Jean-Pierre Bacri pour *On connaît la chanson*.
- **Meilleur espoir féminin.** Emma de Caunes pour *Un frère*, de Sylvie Verheyde.
- **Meilleur espoir masculin.** Stanislas Merhar pour *Nettoyage à sec*, d'Anne Fontaine.
- **Meilleure première œuvre.** *Didier*, d'Alain Chabat.
- **Meilleur court métrage.** David Fourier pour *Des majorettes dans l'espace*.
- **Meilleur film étranger.** *Les Virtuoses*, de Mark Herman (Grande-Bretagne)
- **Meilleur scénario original.** Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri pour *On connaît la chanson*.
- **Meilleure musique.** Bernardo Sandoval pour *Western*, de Manuel Poirier.
- **Meilleur montage.** Hervé de Luze pour *On connaît la chanson*.
- **Meilleure photo.** Thierry Arbogast pour *Le Cinquième Elément*.
- **Meilleur son.** Pierre Lenoir et Jean-Pierre Laforce pour *On connaît la chanson*.
- **Meilleur décor.** Dan Weill pour *Le Cinquième Elément*.
- **Meilleurs costumes.** Christian Gasc pour *Le Bossu*, de Philippe de Broca.

Des Césars d'honneur ont été remis au réalisateur Jean-Luc Godard, à l'acteur et réalisateur Clint Eastwood et à l'acteur Michael Douglas.

Maurice Béjart accusé de plagiat pour une scène chorégraphique

LE CHORÉGRAPHE MAURICE BÉJART, actuellement en Belgique dans le cadre d'une tournée européenne avec un nouveau ballet intitulé *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat*, s'est vu reprocher par le chorégraphe belge Frédéric Flamant le plagiat d'une scène d'une de ses chorégraphies, *La Chute d'Icare*, figurant un ange chaussé de postes de télévision. Une image de cette scène avait servi d'affiche au spectacle du chorégraphe belge en 1989, année de sa création et du départ de Maurice Béjart de Bruxelles pour Lausanne (Suisse). Saisi par Frédéric Flamant, le tribunal des référés de Bruxelles a estimé le 27 février qu'il y avait bien plagiat, mais n'a pas exigé de Maurice Béjart qu'il modifie sa chorégraphie. Une décision que conteste Maurice Béjart qui a décidé de faire appel, ses avocats estimant : *« L'emploi du terme plagiat signifie qu'il y a intention délibérée de copier, ce qui n'est pas le cas. »*

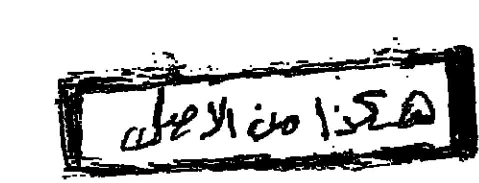
DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE :** la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a adopté, vendredi 27 février, à l'unanimité, un projet de loi visant à réformer les règles d'exercice des entrepreneurs de spectacles vivants. Le projet, présenté par la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, prévoit de mettre fin à la *« complexité excessive »* de l'ordonnance du 13 octobre 1945 qui régit la profession. Le texte fait obligation d'une licence *« délivrée pour une durée de trois ans renouvelable »*. Sur ce point, le rapporteur Patrick Bloche (PS, Paris) a fait adopter un amendement réservant ce dispositif aux entrepreneurs établis en France, et un autre prévoyant un principe d'équivalence des licences au sein de l'Union européenne.

■ **Hervé de Charette**, président du Parti populaire pour la démocratie française et porte-parole de l'UDF pour le budget de la culture, a dénoncé la *« victoire des technocrates sur les artistes »* après le récent départ d'Anne Chiffert de la direction nationale de la musique et de la danse. M. de Charette estime que cela *« annonce la disparition prochaine de cette direction au ministère de la culture »*. Mme Chiffert est remplacée depuis le 25 février par l'inspecteur des finances Dominique Wallon, qui demeure directeur du théâtre et des spectacles, avec mission d'étudier la réunion de ces deux directions (musique et théâtre).

■ **MUSIQUE :** le chef d'orchestre allemand Kurt Masur, âgé de soixante-dix ans, a vu son contrat de directeur musical de l'Orchestre philharmonique de New York renouvelé jusqu'en 2002, sans clause de prolongation. Les négociations ont donné lieu à d'âpres batailles entre le chef et certains membres du comité directeur du Philharmonique, qui souhaitaient son remplacement au début du prochain millénaire, selon le *New York Times*. Kurt Masur est lié au Philharmonique depuis 1991 par un contrat annuel conclu deux ans à l'avance. Son dernier salaire était de 1,3 million de dollars par an (environ 7,8 millions de francs).

■ **ARCHÉOLOGIE :** une cité vieille de cinq mille ans, avec ses temples et son amphithéâtre romain, a été ouverte au public dimanche 1er mars après trente années de fouilles et de restauration sur l'île d'Eléphantine, sur le Nil, en face d'Assouan, à 900 kilomètres au sud du Caire. Les visiteurs pourront déambuler dans un musée en plein air sur huit hectares, afin d'y découvrir des monuments allant de la période prédynastique (3 300 avant JC) jusqu'à l'ère byzantine (395 à 642 après JC), ainsi qu'un petit musée contenant une riche collection d'objets, dont un contrat de mariage ptolémaïque. Cent archéologues, architectes et restaurateurs d'Allemagne, de Suisse et d'Egypte ont travaillé sur ce projet qui a coûté plus de 30 millions de francs et a été financé par des fonds privés allemands et suisses. – (AFP.)



Madrid se réconcilie avec la peinture féroce et hilarante d'Eduardo Arroyo

Le Musée Reina Sophia de Madrid consacre une rétrospective à cet anti-franquiste exilé

En 170 œuvres, le Musée Reina Sophia de Madrid consacre, jusqu'au 13 avril, une rétrospective à Eduardo Arroyo, farouche opposant au franquisme, la première depuis celle de 1963, fermée par les autorités. Méchants, féroces, les tableaux de cet ancien journaliste fan de boxe et de théâtre s'attachent essentiellement à ridiculiser ce qu'il déteste : Dali, Duchamp, la reine d'Angleterre, Franco toujours.

EDUARDO ARROYO. Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia, Santa Isabel, 52, 28012 Madrid. Tél. : (07) 34-1-467-50-62. Jusqu'au 13 avril. Catalogue 298 p., 6 000 pesetas (237 F).

MADRID
de notre envoyé spécial

Le journalisme mène à tout. A Madrid, où il est né en 1937, Eduardo Arroyo avait autrefois entamé des études qui pouvaient en faire une des grandes plumes de son pays. C'est qu'il écrit bien, l'animal, et non sans férocité. Mais, à la presse, il a préféré le pinceau. Ses tableaux conservent toute la verve et parfois la méchanceté de ses textes, avec un sens de l'humour et du pastiche que l'on croise rarement dans ces eaux, fussent-elles d'huile. Par refus de l'expressionnisme, il s'applique à peindre mal, dans une facture souvent lisse et impersonnelle, même si, lorsqu'il s'oublie, certains morceaux trahissent un talent qui, croit-on, n'est plus de mise aujourd'hui.

Arroyo aime les bars. Il leur a consacré une série hilarante et bancale, « Tio Pepe » ; lors de son arrivée à Paris, en 1958, c'est auprès des clients des cafés de la capitale qu'il gagnait sa vie en faisant des caricatures. Arroyo aime aussi la nuit, qu'il dépeint dans des atmosphères de films noirs, et les boxeurs, auxquels il a consacré de nombreux textes (dont *Panama Al Brown*, Lattès, Paris, 1982) et quelques tableaux. Il aime le théâtre : une vingtaine de décors depuis *Off Limits*, monté en 1972 par le maître allemand Klaus Michael Grüber. Et c'est à peu près tout.

Car la liste de ce qu'Arroyo déteste est bien plus longue à dresser. Elle s'égrène tout au long de la rétrospective en 170 œuvres que lui consacre le Musée Reina Sophia. En vrac, le franquisme, Dali, le franquisme, Duchamp, le franquisme, la reine d'Angleterre... Le franquisme, Arroyo le vomit par tous les poils de son pinceau. S'il est venu à Paris, c'est en exil. L'Espagne de Franco lui a confisqué son passeport. Elle ne lui rendra qu'en 1977. C'est le moment qu'il choisit pour peindre une série en hommage à l'écrivain Angel Ganivet (1862-1898), qui consacra sa brève vie à observer le caractère espagnol, persuadé qu'il était de la décadence de son pays et cherchant à y remédier dans la mesure de ses moyens. Ganivet se jeta dans la Dvina, à Riga, et s'y noya. La seule exposition que l'Espagne ait consacrée à Arroyo avant son retour d'exil eut lieu à Madrid, en 1963. Elle fut fermée par les autorités, Arroyo ayant eu l'idée badine d'y faire figurer un portrait du caudillo en tenue de torero.

ART ET POUVOIR

Dali, il le peindra en nabot, dans le *Portrait du nain Sebastian de Morra, bouffon de cour né à Figueras dans la première moitié du XXe siècle* (1970) : il ne lui pardonne pas ses prises de positions profranquistes. La reine d'Angleterre se verra dédier un portrait équestre, *Le Meilleur Cheval du monde*, titre dont on ne sait s'il s'applique à la monture ou à la cavalière. Le cas de Marcel Duchamp est plus complexe, et revient dans l'oeuvre à plusieurs reprises. Arroyo l'assassine, après un passage à tabac en règle, mené avec deux complices, Aillaud et Recalcati. Il aime le travail *« Si l'on veut que l'art cesse d'être individuel, mieux vaut travailler sans signer, que signer sans travailler »*, écrit-il. Le polyptyque de 1965, *Vivre et laisser mourir, ou la fin tragique de Marcel Duchamp*, meurtre du père de la modernité pleuré par les pop-artistes rassemblés autour de sa bière, déclencha des réactions hystériques des surréalistes et du public, qui lacéra le nez de Recalcati, dans sa version peinte, tout du moins.

Arroyo n'en avait pas fini avec Duchamp, puisqu'il le retourna cul par dessus tête pour le représenter, pieds en l'air, dans le désopilant *Habillé descendant l'escalier* de 1976. L'homme ne respecte rien. Même pas le gentil Miró qu'il refait à sa convenance, en important des éléments si particuliers du langage du Catalan dans sa thématique à lui, bien plus politique. En témoigne, par exemple, *Les Malheurs de la coexistence. La Dernière Rage*, où un des plus importants tableaux de Miró, *La Nature morte au vieux soulier*, sert à mettre en scène Khrouchtchev martelant de sa chaussure le pupitre des Nations unies à New York, le 15 octobre 1960. Un autre artiste bénéficie de ses faveurs : Sir Winston Churchill, qui, lorsqu'il ne gouvernait pas, taquinait le motif.

Si un politique peut peindre, un peintre doit être politique. Et les rapports entre l'art et le pouvoir n'ont rien d'anodin, ni d'anecdotique. Le pouvoir, Arroyo le traque où qu'il se cache. Dans le bouton du veston de Lénine, par exemple, où se reflète la face inquiétante de Brejnev ; dans *La Ronde de nuit*, qui rappelle que Rembrandt porte aux nues une milice de bourgeois traquant le voyou dans les ruelles sombres d'Amsterdam. Une lucidité qui n'exclut pas quelques franches réussites, strictement picturales, celles-là. Significativement, l'une des plus remarquables n'est pas de la peinture : c'est un collage gigantesque, à base de morceaux de papiers de verre. Une réussite totale. Elle est titrée : *Pintor Ciego*, Peintre aveugle.

Harry Bellet







INSTANTANÉ

LA DANSE DE LA RACAILLE

L'appétit vient en voyant *Vol plané*, de la chorégraphe Elisabeth Disdier. Pourtant rien de très salivant a priori dans cette histoire de gamin toxico coffré à Fleury. Un coup de poisse comme en a le chic Vincent Ravalec dont la nouvelle *Vol de sucettes* inspire le spectacle. Mais à quoi pense-t-on quand on est en tôle et en manque ? A manger. A s'empiffrer. Cette litanie obsédante de la nourriture *« en relation directe avec le goût de la vie »* (*dixit* notre délinquant), Elisabeth Disdier la fait sauter comme une crêpe sur fond de rap, et c'est bon. En scène, deux danseurs hip-hop et une danseuse contemporaine jonglent entre texte et mouvement avec une naïveté rafraîchissante. Frime minimum, coefficient de réalité maximum dans un décor réduit à trois bancs. Cette danse de la racaille fait évidemment frémir le public lettré *(« qui a bien pu écrire cet horrible texte ? »)*, mais l'air de la débrouille, c'est pas du pipeau.

Toupet blond, dégaine pas apprêtée pour deux sous, Vincent Ravalec, le titi trublion de la littérature française, attendait avec appréhension la resucée chorégraphique de sa nouvelle. Par deux fois déjà adapté au théâtre non sans déception, il redoutait le cadeau-poison que la danse contemporaine pouvait lui fourguer sous couvert de lui rendre hommage. *« J'ai été agréablement surpris. Il y a toujours déperdition quand on adapte pour la scène ou le cinéma, mais ce* Vol plané *pas trop zone pas trop banlieue me semble juste et le hip-hop bien vu. »*

Rosita Boisseau

★ *Vol plané*, d'Elisabeth Disdier. Argenteuil, Festival Signes de danse, les 8 et 15 mars à 15 heures. Tél. : 01-34-23-44-70. A Chalon-sur-Saône, le 25 mars à 18 heures, au Théâtre municipal. A Rouen, les 5 et 6 mai à 20 heures, au Théâtre Duchamp-Villon.

SORTIR

PARIS

Boris Berezovsky (piano)
Virtuose transcendant, Boris Berezovsky est en train de devenir un musicien captivant. Il consacre tout un récital à Nikolaï Medtner (l'un des derniers grands pianistes compositeurs du XXe siècle) et à Scriabine : deux auteurs qui ont la réputation de vider les salles. Ce qui, logiquement, devrait remplir l'Auditorium du Louvre.
Medtner : *Contes op. 26, Sonate pour piano op. 25 « Vent nocturne »*. Scriabine : *Etudes pour piano op. 8, Préludes pour piano op. 13.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide. Paris 1er. Mo Louvre. Le 2, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Edita Gruberova (soprano)
Friedrich Haider (piano)
Voix stratosphérique, goût parfois plus que discutable, mais artiste toujours captivante, Edita Gruberova est à Paris. Tous les mordus d'opéra ne devraient pas rater son récital.
Œuvres de Haydn, Mozart, Dvorak et Schubert.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Soirée Heiner Müller
Le Théâtre de la Colline consacre une soirée à l'auteur allemand Heiner Müller (1929-1995), en avant-première du spectacle *Germania 3-Les Spectres du Mort-Homme*, qui sera mis en scène, du 11 mars au 11 avril, par Jean-Louis Martinelli dans ce même lieu. Des poèmes inédits de Heiner Müller seront lus par Christine Fersen et André Wilms, et une projection d'entretiens inédits recueillis par Alexander Kluge (1993-1994) sera proposée. Un débat suivra, animé par Jean Jourd'heuil (metteur en scène, traducteur), Paul Virilio (philosophe), Jean-Pierre Morel (professeur de littérature, traducteur) et Jean-Louis Martinelli.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 2, à 20 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Entrée libre sur réservation.

Abed Azrié
Chanteur érudit originaire d'Alep, en Syrie, Abed Azrié redonne vie, chaleur et sensualité aux œuvres précieuses des grands poètes arabes (CD *Lapis-lazuli*/Sony Music), notamment les sulfureuses *Roubâ'iyât*, d'Omar Khayyam, immortalisées par Oum Kalsoum, ou *Le Fou de Layla*, écrit par Qays au VIIe siècle, dont s'inspira Aragon.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Richelieu Drouot. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 140 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amistad
de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 35), avec Morgan Freeman, Nigel Hawthorne, Anthony Hopkins.
Docteur Chance (*)
de F. J. Ossang (France-Chili, 1 h 37), avec Pedro Hestnes, Elvire, Marisa Paredes.
Histoires du Kronen
de Montxo Armendariz (Espagne, 1 h 35), avec Juan Diego Botto, Jordi Molla, Nuria Prims.
In & Out
de Frank Oz (Etats-Unis, 1 h 30), avec Kevin Kline, Joan Cusack, Debbie Reynolds.
Laada
de Drissa Touré (Burkina-Faso, 1 h 20), avec Tidjane Sanou, François de Sale Naba.
Postman
de Kevin Costner (Etats-Unis, 2 h 58), avec Kevin Costner, Will Patton, Olivia Williams.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chantons sous l'Occupation
d'André Halimi.
Français, 1976 (1 h 27).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

VERNISSAGES

5e Forum d'arts plastiques en Ile-de-France
Hôtel de ville, hall, square de la Mairie, 91 Gif-sur-Yvette. Tél. : 01-69-18-69-18. De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; lundi de 13 h 30 à 18 heures ; samedi de 8 h 30 à 12 heures. Du 2 mars au 25 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Montserrat Caballé (soprano)
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 195 F à 500 F.
Troupe Kathakali Sadanam
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. 110 F.
Presqu'îles 98 (festival de danse)
avec la Compagnie Iritis (Frédéric Werlé : *La Véritable et Véridique Histoire de Carmen Dragon et Louis Loiseau, J'aimerais savoir ce que tu me dis en me regardant*), le 2, à 17 heures. Compagnie Mémé Banjo (Lionel Hoche : *Mirabilis, Volubilis*), le 2, à 21 heures.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mo Cité-Universitaire. Tél. : 01-45-89-38-69. 55 F.
Hip-hop sur mesure
Sélection de solos (pièces courtes et créations).
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mo Saint-Paul. le 2, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.
Junior Ballet du Conservatoire de Paris
Serge Ricci : *Les Dernières Fleurs de l'obscurité*. Lara Barsacq : *Les Précieuses nochalantes*. Philippe Tréhet : *Les Fleurs du hasard.*
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.
Hal Singer, Bernard Maury
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. le 2, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Girl Talk Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Kenny Werner Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 2, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Paul Motian, Joe Lovano, Bill Frisell
Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant, 93 Pantin. Mo Aubervilliers-Quatre-Chemins. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-49-15-41-70.

RÉSERVATIONS

Ashes to ashes
de pièce de Harold Pinter, mise en scène de l'auteur, avec Christine Boisson et Lambert Wilson.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Du 9 mars au 17 mai. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
Lulu
de Frank Wedekind, adaptée et mise en scène par Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Du 12 mars au 30 avril. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.
Théâtre national de Chaillot.
Calvin Russel
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Le 9 mars, à 20 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 121 F.
Steve Coleman and Five Elements
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 14 et 15 mars à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 154 F.
Dan Arbraz
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Les 16 et 17 mars à 19 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 170 F et 200 F.
Pigalle
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 16 mars. Tél. : 01-47-42-25-49.
Orchestre national de Barbès
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 19 mars à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 121 F.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 21 mars à 20 h 30 Tél. : 01-49-25-89-99. 121 F.

DERNIERS JOURS

4 mars :
Christophe Cuzin : patrimoine en lumière
La Ferme du buisson, Centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Entrée libre.
6 mars :
Peppino
de Bruno Ricci, mise en scène de Mario Gonzalez, avec Bruno Ricci.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. 85 F et 120 F.
7 mars :
Thomas Struth
Galerie Marian Goodman, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
Naraha
Galerie Denise René-espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Galerie libre.
8 mars :
Le Cercle de craie caucasien
de Bertolt Brecht, mise en scène de Ludovic Lagarde, avec Pierre Baux, Eric Challier, Juliette Failevic, Christophe Micoli, Laurent Poitrenaux, Mireille Roussel et Violaine Schwartz.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Les mardis, vendredis, samedis, à 20 h 45 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-64-62-77-77. De 75 F à 125 F.

Fin de partie dans la presse suisse de langue française

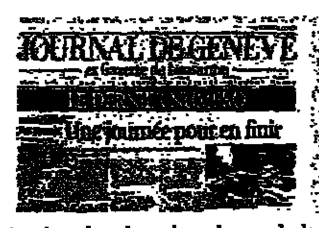
Le vénérable « Journal de Genève » et le fringant « Nouveau Quotidien » de Lausanne ont tiré leur révérence pour donner sa chance au « Temps ». Le marché des cantons francophones, avec à peine un million et demi d'habitants, était trop étriqué pour deux journaux se voulant de référence

CONSÉQUENCE de l'arrivée prochaine sur le marché du *Temps*, issu de leur fusion, deux des principaux titres de Suisse romande viennent tour à tour de disparaître de la circulation : vendredi 27 février, *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne, créé en 1991, prenait congé de ses lecteurs et, le lendemain, le *Journal de Genève* publiait son dernier numéro après cent soixante-douze ans d'existence. Fruit d'une douloureuse gestation, jalonnée de rebondissements divers et de fortes résistances, cette double disparition marque un tournant dans l'histoire de la presse helvétique de langue française aux prises avec de profondes mutations.

Depuis le lancement du *Nouveau Quotidien* par le puissant groupe Edipresse de Lausanne, il était vite apparu que le marché des cantons francophones, avec à peine un million et demi d'habitants, était trop étriqué pour assurer la survie de deux journaux se voulant de référence et tirant chacun à un peu plus de 30 000 exemplaires.

Tout en expliquant qu'il est « *trop bête de mourir à sept ans* », le rédacteur en chef du *Nouveau Quotidien* ne dissimule pas son amertume dans son dernier éditorial : « *Ce journal s'en va et il faut bien dire pourquoi : vous n'avez pas été assez nombreux à vouloir qu'il vive. Ou plutôt ce pays était trop petit pour que cette aventure pût continuer dans ces conditions. Elle va donc reprendre dans un autre espace avec d'autres forces.* »

Véritable cheville ouvrière de ce journal qui se voulait « *suisse et européen* », son fondateur, Jacques Pilet, avoue « *un petit pincement au cœur* », mais estime que « *la preuve est faite que la Suisse romande avait besoin d'un journal qui fasse réellement circuler l'information dans un espace élargi* ».


JOURNAL DE GENÈVE
Une journée pour en finir


LE NOUVEAU QUOTIDIEN
Eclipse totale à «El Tiempo»

ATTENDRE JUSQU'AU 18 MARS

En guise d'ultime clin d'oeil, la « une » du dernier numéro du *Nouveau Quotidien* était consacrée à l'éclipse totale du soleil observée en Colombie et aux lunettes offertes à ses lecteurs par *El Tiempo* (« Le Temps ») de Bogota pour suivre sans danger le phénomène. Une manière peut-être aussi à peine voilée d'encourager le public à faire bon accueil à son successeur – que les lecteurs devront cependant attendre plus de quinze jours : le lancement se révèle plus difficile que prévu et *Le Temps* ne doit se trouver dans les kiosques que le 18 mars.

A l'image des différences de sensibilité entre les deux titres défunts, le ton était tout autre au *Journal de Genève*, nettement plus rétif à la fusion. Il est vrai qu'il est plus difficile de tirer un trait sur le passé d'une publication remontant à 1826, pétrie de traditions et devenue l'emblème de la Genève protestante et libérale. Dans la foulée, l'effacement du quotidien genevois entraîne également la disparition de *La Gazette de Lausanne*, qu'il avait absorbée en 1991, et qui était encore plus ancienne puisque fondée il y a deux cents ans. Dès lors, on ne s'étonnera pas qu'un crêpe noir ait été posé sur l'enseigne du journal pour traduire la portée de l'événement.

Sous le titre « Fin de partie », la rédaction constate : « *Nous sommes tristes et inquiets. Tristes, parce que ces disparitions, nous les vivons comme une défaite. Inquiets, parce que ce n'est pas seulement notre défaite. Elle illustre, avec bien d'autres exemples, le désarroi d'une époque qui peine à s'inventer un avenir en dehors de la politique de la terre brûlée.* »

LES DESSOUS DU NAUFRAGE

La frustration des journalistes est d'autant plus malaisée à dissiper que l'équipe avait été rajeunie et qu'elle croyait avoir réussi à remonter la pente. On n'a pas fini non plus de s'interroger sur les dessous du naufrage du *Journal de Genève*, finalement lâché par ses bailleurs de fonds. « *Ce qui a provoqué sa mort*, a déclaré l'un de ses anciens directeurs, Marian Stepczynski, *c'est d'avoir appartenu à des gens qui ne connaissaient rien à la presse. Les jeunes banquiers privés larguent des symboles. Après l'église protestante, c'est le journal, et ce sera peut-être bientôt le Grand-Théâtre.* »

Comme le rapelle *La Tribune de Genève*, un dernier carré de fidèles, emmenés par un ancien professeur de droit, Pierre Engel, s'obstinent encore à vouloir « *éviter la disparition d'un facteur important du patrimoine national et romand* ». Ils envisagent même de contester la fusion jusque devant le tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire du pays. En attendant, les préparatifs du lancement du futur journal *Le Temps* vont bon train, et rendez-vous est pris pour un nouveau départ.

Jean-Claude Buhrer

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Ces temps-ci, les socialistes français n'aiment guère Tony Blair. Tantôt ils lui reprochent d'avoir davantage manifesté dans la crise irakienne la solidarité de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Amérique, que de s'être préoccupé des intérêts de l'Union européenne, dont le premier ministre anglais assure pourtant pour six mois la présidence. Tantôt, les socialistes français s'émeuvent de voir Tony Blair envisager de construire, avec Bill Clinton, une internationale centriste destinée à pousser dans les orties la bonne vieille Internationale socialiste. Gageons qu'au leader travailliste anglais si souvent cité en exemple par le droite française, ils préfèrent le socialiste allemand Gerhard Schröder. A 54 ans, celui-ci a remporté hier une victoire plus que confortable dans le Land de Basse-Saxe, où il vient d'être réélu ministre-président. C'est donc lui, auréolé de cette victoire, et non son rival et concurrent Oskar Lafontaine, qui sera candidat social-démocrate contre le chancelier Kohl aux prochaines élections allemandes du 27 septembre.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ L'éclatante victoire du social-démocrate Gerhard Schröder aux élections régionales de Basse-Saxe sonne peut-être la fin de l'ère Kohl... bien que l'actuel chancelier puisse encore surprendre d'ici aux élections législatives et, qui sait, peut-être inaugurer un cinquième mandat le 27 septembre prochain. Mais, en toute hypothèse, cette victoire qui fait du pragmatique Gerhard Schröder plutôt que du président de son parti, l'orthodoxe Oskar Lafontaine, le candidat du SPD à la chancellerie d'Allemagne, confirme l'émergence d'une ère sociale libérale en Europe. Du travailliste Tony Blair au progressiste Romano Prodi en passant par le socialiste Lionel Jospin, que son ministre de l'économie et des finances convertit chaque jour un peu plus à une vision libérale de l'économie, c'est bien en effet un socialisme européen d'un genre nouveau qui se fait jour, adepte du marché et acquis aux lois de la mondialisation.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Décidément, le sida est un bon miroir : de ceux dont on préfère éviter le reflet à l'improviste. On sait que, au niveau planétaire, il a fait sa cible privilégiée des pays du tiers-monde, se surimposant à leurs handicaps acquis. Il faut maintenant admettre qu'au sein d'un pays riche comme la France le sida est aussi une maladie sociale qui se glisse dans de préalables inégalités et les exacerbe. Les taux de sida dans les zones de peuplement défavorisées soulignent un déséquilibre du maillage socio-médical déjà connu mais volontiers sous-estimé. Mais, aussi, ces taux marquent une sorte de fragilité culturelle face à la pandémie, une ignorance qui induit une passivité dangereuse.

lia.imt-mrs.fr/stolen

Les vestiges virtuels d'une collection d'objets volés, exposés, puis rendus à leurs propriétaires

« C'EST en sortant des bureaux de la direction générale des affaires culturelles vers 17 heures que j'ai aperçu cet objet sur le bureau de l'accueil. Ne voyant personne, j'ai saisi l'objet, et après avoir tenté en vain de le dissimuler sous un vêtement, j'ai vivement claqué la porte, tenant l'objet en évidence devant moi. » L'objet en question, montré en photographie à côté de ce commentaire, est une plante verte en pot, qui a été volée le 12 février 1995 dans les locaux de la DGAC de Marseille par Hervé Paraponaris, artiste plasticien et créateur du site web « Tout ce que je vous ai volé ».

Elle fait partie d'un lot de quarante-deux articles qu'Hervé a dérobé entre 1993 et 1995, avant de les exposer au Musée d'art contemporain de Marseille. « *Pour l'inauguration, tous les gens lésés ont été invités, avec, bien sûr, la possibilité de récupérer leur bien* », raconte Hervé. « *Il s'agissait de marchandises de peu de valeur. Je les avais soigneusement entretenues et j'avais confectionné des fiches indiquant les circonstances du vol, le nom du propriétaire, la taille et le poids de l'objet. La plupart des gens ont bien pris la chose, d'autres moins : ils ont envoyé la police au musée.* »



C'est ainsi qu'Hervé Paraponaris et Philippe Vergne, le directeur du musée, se retrouvent au poste de police, situé au coin de la rue. Ils sont relâchés le lendemain, mais l'affaire suit son cours et la justice tranche : l'« *œuvre* » sera démantelée, et on convoquera les victimes pour leur proposer de venir récupérer un caleçon bleu de taille 54, un catalogue de vente par correspondance, une boîte de 50 grammes de basilic haché, un sac de confetti...

Impossible donc de monter à nouveau l'exposition dans le monde réel, mais rien n'empêchait Hervé de la ressusciter dans le cyberespace. On trouve désormais sur son site les photographies d'une trentaine d'objets rangés par catégorie de propriétaire (particuliers, entreprises, associations), ainsi que divers commentaires et articles parus à l'époque de son arrestation. Les visiteurs sont invités à donner leur avis : simple incitation au vol pour les uns, questionnement sur le rapport aux objets pour les autres...

Pour sa part, l'artiste, qui cite volontiers Duchamp, Borges et Perec, définit sa démarche comme « *un jeu sur les rapprochements, l'accumulation, une interrogation sur le vol et la transgression. Sans oublier que les réserves des musées ne sont constituées que de cela : des centaines d'objets volés et entassés pendant des décennies.* »

Léopold Braunstein

SUR LA TOILE

MOINS DE CONTENU SUR LES SERVICES EN LIGNE

■ Le service en ligne Microsoft Network (MSN) va arrêter la production de toutes les « chaînes » de divertissement réservées à ses abonnés et procéder à quarante licenciements. En revanche, les web magazines et sites de MSN accessibles à tous les internautes, tels que *Slate* (magazine généraliste), Gaming Zone (jeux), Expedia (agence de voyages), Carpoint (vente d'automobiles) ou Sidewalk (guides touristiques), resteront en activité. De son côté, America Online (AOL) a déclaré que ses sites « de contenu original » réservés aux abonnés seraient maintenus, mais son département éditorial aux Etats-Unis a licencié quatre-vingts personnes au début du mois de février. – *(AP.)*

PLATINI EN DIRECT

■ Michel Platini, coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football, répondra en direct aux questions des internautes ce lundi 2 mars à 18 heures sur le site officiel du comité. La transcription du débat sera affichée sur le site à partir du mardi 3 mars.
www.france98.com

Le bonjour du « barmanou »

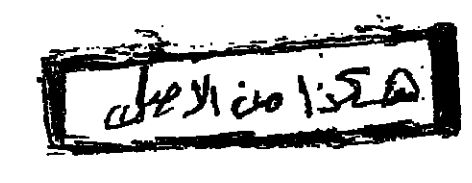
par Alain Rollat

ENCORE UN SCOOP d'Arte : le vieux yeti himalayen a au moins un rejeton, et celui-ci se promène dans le massif de l'Hindou Kouch, dans le nord du Pakistan. Tel est le constat établi par un chercheur, Jordi Magraner, qui enquête depuis dix ans dans ces parages. Son travail consiste non pas à traquer cet « *humanoïde légendaire appelé aussi abominable homme des neiges* », selon la définition assez réductrice que donne du yeti le *Petit Larousse illustré*, mais à recouper les récits de ceux qui l'ont approché. Il a déjà répertorié cinquante témoignages. Pratiquant la langue des autochtones, il parcourt les cimes, sac au dos, et interroge les bergers qui affirment avoir rencontré cette créature.

Grâce au documentaire diffusé samedi soir par Arte, nous avons pu assister à trois de ces entretiens. Et nous pouvons témoigner que ses interlocuteurs, Parboum, Muhamad et Arkhan, modestes chevriers très à cheval sur la religion musulmane, n'étaient pas du genre à flatter la curiosité du savant de passage ou à raconter des bobards. Or les récits de ces trois hommes, qui ne se connaissent pas, convergent avec exactitude. Quand ils parlent de « *l'homme sauvage* », ils n'évoquent pas un être mythique. Ils n'ont même jamais entendu prononcer le mot « yeti », d'origine tibétaine. L'être non identifié qui hante leurs montagnes, eux, ils l'appellent le « *barmanou* ».

Voici donc le portrait-robot de ce « *barmanou* » : taille moyenne, large d'épaules, peau noirâtre, nez épaté, yeux noirs, cheveux longs, poilu de la tête aux pieds, marche debout, ne porte aucun vêtement, mais oppose son pouce aux autres doigts ; ses canines sont alignées sur ses autres dents, ce qui prouve son appartenance à la famille des hominidés. Quand Jordi a demandé à Parboum et Arkhan d'identifier la silhouette du « *barmanou* » parmi plusieurs dizaines de gravures anthropologiques, les deux bergers, sans se concerter, ont montré du doigt le même profil : celui de l'australopithèque, porté disparu depuis trois millions d'années...

Faut-il en dire davantage, au risque de voir la communauté des satellites espions se polariser sur l'Hindou Kouch ? Nous n'en ferons rien. *Primo*, quand Jordi lui a demandé pourquoi il n'avait pas suivi le « *barmanou* » qu'il avait rencontré au détour d'un rocher, Muhamad lui a rétorqué : « *Pour quoi faire ?* » Cette bonne question n'appelle pas forcément une réponse. *Secundo*, ce « *barmanou* », dont nul ne se plaint dans le voisinage, se borne à lancer des cailloux à ceux de notre espèce qui tentent de l'approcher. Peut-être nous juge-t-il abominables. C'est une présomption de sagesse qu'il convient de respecter.



LUNDI 2 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 L'Adorable Voisine ■ ■
R. Quine (EU, 1958, 99 min). Cinétoile

20.10 Un divan à New York ■ ■
Chantal Akerman (France - Allemagne - Belgique, 1995, 110 min). RTBF 1

20.30 Sourires d'une nuit d'été ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1955, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

20.30 Le Crabe-tambour ■ ■
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 155 min). Festival

20.35 Un homme parmi les loups ■ ■
Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 100 min). Disney Channel

20.45 Série noire ■ ■ ■
A. Corneau (Fr., 1979, 110 min). Arte

22.20 La Rumeur ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., 110 min). Ciné Cinéfil

22.40 Bunker Palace Hôtel ■ ■
E. Bilal (Fr., 1989, 95 min). Cinéstar 2

22.50 Je vous aime ■ ■
Claude Berri (France, 1980, 105 min). Paris Première

22.50 Monsieur Smith au Sénat ■ ■ ■
Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 125 min). Cinétoile

23.00 L'Affaire des poisons ■ ■
Henri Decoin (France, 1955, 105 min). Histoire

23.45 Histoire de garçons et de filles ■ ■
Pupi Avati (Italie, 1989, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

0.15 Honkytonk Man ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, v.o., 119 min). Canal +

0.55 Mon oncle Moses ■ ■
Sidney M. Goldin et Aubrey Scotto (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.05 Débat. *Les écrivains, leurs fantasmes et leurs phobies.* Invités : Jacqueline Harpman ; François Weyergans ; Eric Orsenna ; Wolinski. RTBF 1

1.00 Public. Spéciale élections régionales 98. Avec Pierre Moscovici ; Alain Clary ; *François Fillon* ; Jean-Claude Martinez ; Marie-Christine Blandin ; Renaud Donnedieu de Vabres. TF 1

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert. Invité : Roger Gicquel. France 5

14.00 Questions d'histoire. L'effondrement du système communiste. Histoire

17.00 Envoyé spécial, les années 90. Producteur-consommateur. Banlieues. Histoire

18.00 Stars en stock. Julie Andrews. Fred Astaire. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+

20.00 Envoyé spécial. Paroles de femmes algériennes. L'or des plantes. *P.-S.* : Les nouveaux chefs. TV 5

20.00 Questions d'histoire. L'effondrement du système communiste. Histoire

22.15 Le Monde des spectacles. La valse. France Supervision

22.40 Célébrités. Invités : Corinne Touzet ; Patrick Bosso. TF 1

23.10 D'un monde à l'autre. Les Français sont fous des jeux. France 2

0.55 Le Cercle des arts. Egyptomanie. Invités : Robert Solé ; Jean-Jacques Aillagon ; Jean-Marcel Humbert ; Alain D'Hooghe ; Ali Maher El Sayed ; Jean-Yves Empereur ; Christiane Desroches-Noblecourt. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Moines marathoniens du Mont Hiei. Planète

18.00 Africa. [4/8]. Les rois et les cités. Histoire

18.30 Le Monde des animaux. Le Périple d'une baleine. La Cinquième

19.15 Danse avec le diable. Planète

20.00 Reportage. Onze secondes ont changé une vie : le procès d'une agression. Arte

20.10 Paris la nuit. Planète

20.35 Thomas Jefferson. [1/2]. Planète

20.55 La Femme aux serpents. Téva

21.00 Le Temps des cathédrales. [7/9]. Le XIVe siècle. Histoire

22.50 Nautilus. [2/5]. Les assassins du silence. Planète

22.55 Eastwood par Eastwood. Canal +

23.20 et 0.15 Sibelius. [1/2]. Les premières années. [2/2]. Maturité et silence. Muzzik

23.35 Académie Menuhin. France Supervision

0.45 La Case de l'Oncle Doc. Les Routiers de l'extrême. France 3

MUSIQUE

18.00 The Louis Armstrong All Stars 1971. Concert. Muzzik

20.45 Prinsengracht 1996. Concert. France Supervision

21.00 La Ronde. Mise en scène de Luc Bondy. Par l'Orchestre symphonique de la Monnaie, dir. Bernard Sandstad. Muzzik

0.05 Carl Perkins. Blue Suede Shoes, a Rockabilly Session. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

18.00 Sortie interdite. De Daniel Moosman. Festival

18.00 Illusion fatale. De John Korty [1/2]. Téva

19.00 Einstein. De Lazare-Roger Iglesis [4/4]. Histoire

19.30 L'homme qui ne voulait pas tuer. D'Alain Ferrari. Festival

20.30 *Terreur sur la ville.* De Steven Gethers. RTL 9

20.55 Week-end. D'Arnaud Sélignac. TF 1

22.20 Les Obsessions de Lisa. De Don McBrearty. RTL 9

22.40 Fugitif au Texas. O De Michael Toshiyuki Uno. M 6

SÉRIES

18.55 Loïs et Clark. Les barbares. M 6

19.10 Bonanza. Monsieur Henri Comstock. Série Club

21.00 Drôle de chance. Surexposition. Série Club

21.40 New York Police Blues. Une expérience épouvantable. Canal Jimmy

23.00 Nos meilleures années. Voyage dans l'enfance. Téva

23.15 NYPD Blue. Tout feu, tout flamme. TSR

23.50 L'Homme à la valise. Castle in the Clouds. Série Club

0.40 Médecins de nuit. Le mot de passe. Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Série noire

Un vendeur au porte-à-porte, minable et malchanceux, tombe amoureux d'une fille exploitée et se trouve pris dans un engrenage de violence et de crime. L'univers sans espoir, les personnages condamnés à l'échec du romancier américain Jim Thompson, transposés dans les terrains vagues et les pavillons vétustes d'une banlieue parisienne déprimante. Réalisme du décor social et cauchemar de vies engluées dans la déchéance. Un film superbement mis en scène, peuplé de paumés et de monstres. Patrick Dewaere est génial dans la dérive du rêve au meurtre. – *J. S.*
★ Autre diffusion : mardi, 0.35.

● 0.45 France 2
« La Case de l'oncle Doc » : les routiers de l'extrême

Voyage au cœur de la grande Sibérie, dans la région du Taymir, l'une des plus rudes et des plus hostiles de la planète. Nuits polaires ; déchaînements de neige et de vent ; températures louvoyant entre 35 et 50 degrés en dessous de zéro. Plusieurs « villages » ont quand même poussé là. Et comme le Transsibérien ne dessert pas ces espaces perdus, il n'y a pas d'autre solution d'acheminement que le camion pour assurer le ravitaillement en denrées de base. « Les Routiers de l'extrême », auxquels Pascal Plisson et Simon Watel ont consacré ce documentaire, n'ont *littéralement* pas froid aux yeux. Traversées hasardeuses de centaines de kilomètres de toundra gelée, mésaventures et aléas techniques... Avec, pour seuls repères itinérants, ces « winter roads » vaguement dessinées que balisent, de loin en loin, quelques jalons de bois.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Week-end. *Téléfilm. Arnaud Sélignac.*
22.40 Célébrités.
0.10 Football.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Public.

FRANCE 2

19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour : Rugby.
20.45 A cheval, Météo.
20.55 Champion du monde.
23.10 D'un monde à l'autre.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle des arts. Egyptomanie.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Préparez vos mouchoirs ■ Film O. Bertrand Blier.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Le Pistonné ■ Film. Claude Berri.
0.45 La Case de l'Oncle Doc. *Les Routiers de l'extrême.*

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Diderot.
20.35 La Jurée. Film. Brian Gibson.
22.30 Flash infos.
22.34 ▶ Nuit Clint Eastwood.
22.35 Interview.
22.55 Eastwood par Eastwood.
0.00 Eastwood Around Midnight.
0.15 Honkytonk Man ■ ■ Film. Clint Eastwood.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La course à la chancellerie.
20.00 Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Série noire ■ ■ ■ Film. Alain Corneau.
22.35 Kinorama.
22.45 Les Filles ■ Film. Ildiko Szabo (v.o.).
0.20 Court-circuit.
0.55 Mon oncle Moses ■ ■ Film. S. M. Goldin et A. Scotto (v.o.).

M 6

18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Léviathan. Film O. George Pan Cosmatos.
22.40 Fugitif au Texas. Téléfilm O. Michael Toshiyuki Uno.
0.30 Culture pub.
0.55 Jazz 6. Quintet Lionel & Stéphane Belmondo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Marie-Josèphe Guers (*La Maîtresse du consul*).
21.00 L'Histoire en direct. 1973 : la crise du pétrole.
22.10 Fiction. *Le Devin*, de L. Sinisgalli.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Concerts baroques de la saison Euroradio.
22.30 *Musique pluriel.* Œuvres de Xenakis, Nielsen.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Finzi, Toeplitz, Malec, Jolas.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Jacques Durand, éditeur.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Poulenc, Rameau, Mozart, Ravel, Mendelssohn.

MARDI 3 MARS

FILMS DU JOUR

14.15 Une femme un jour ■ ■
Léonard Keigel (France, 1977, 85 min). Festival

14.35 Bunker Palace Hôtel ■ ■
Enki Bilal (France, 1989, 95 min). Cinéstar 2

14.40 Sourires d'une nuit d'été ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1955, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

16.10 La Guerre du feu ■ ■ ■
Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 95 min). Cinéstar 2

16.30 Les Démons de Jésus ■ ■
Bernie Bonvoisin (France, 1996, 120 min). Canal +

16.40 Aux sources du Nil ■ ■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1989, v.o., 130 min). Ciné Cinémas

17.00 L'Affaire des poisons ■ ■
Henri Decoin (France, 1955, 120 min). Histoire

17.30 L'Ordre et la Sécurité du monde ■ ■
C. D'Anna (Fr., 1978, 95 min). Festival

18.05 La Rumeur ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

18.35 The Snapper ■ ■
Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min). Cinéstar 1

18.50 Le Mirage ■ ■
Jean-Claude Guiguet (France, 1991, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Pleure pas my love ■ ■
Tony Gatlif (France, 1988, 90 min). Ciné Cinémas

20.35 Davey des grands chemins ■ ■
J. Huston (EU, 1969, 100 min). TMC

20.45 Boires et déboires ■ ■
B. Edwards (EU, 1987, 95 min). TSR

20.55 La Soif de l'or ■ ■
G. Oury (Fr., 1993, 90 min). TF 1

21.00 La Jeune Fille et la Mort ■ ■
Roman Polanski (Fr.-GB, 1995, 100 min). Cinéstar 2

22.00 Kiss of Death ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

22.30 Lune froide ■ ■
Patrick Bouchitey (France, 1990, N., 90 min). Paris Première

22.35 La Ballade des sans-espoir ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 105 min). Cinétoile

23.10 La Sarabande des pantins ■ ■
H. Koster, H. Hathaway, J. Negulesco, H. Hawks et H. King (EU, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

0.45 Une si jolie petite plage ■ ■
Y. Allégret (Fr., 1948, N., 90 min). RTL9

0.55 Série noire ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1979, 115 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.47 Spécial élections régionales et cantonales. France 3

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Avec Antoine Garapon. La Cinquième

13.35 Parole d'Expert. Avec Nicole de Buron. France 3

15.10 Le Grand Forum. *Humanité, humanitaire.* Invités : Emma Bonino ; Bernard Kouchner. Canal +

16.00 Questions d'histoire. L'effondrement du système communiste. Histoire

18.00 Stars en stock. Jane Russell. John Wayne. Paris Première

19.00 Envoyé spécial, les années 90. Producteur-consommateur. Banlieues. Histoire

20.00 Temps présent. Le choix de Susanna. TV 5

21.00 Enjeux - Le Point. TV 5

21.00 Le Gai Savoir. Les grands destins. Invités : Mona Ozouf ; Jules Roy ; Jean-Marie Rouart ; Alina Fernandez ; Marcel Jullian. Paris Première

21.20 Contre-pied. Magazines féminins : informer ou modeler ? RTBF 1

21.25 Cambouis. Spécial Rétromobile. Canal Jimmy

22.00 Questions d'histoire. L'histoire des femmes. Histoire

22.35 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi. Invités : Eric Brunet. TV 5

22.55 Ça se discute. Mercenaires, espions, forces spéciales : quelle vie pour les hommes de l'ombre ? Invité : Constantin Melnik. France 2

23.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire

23.30 Si j'ose écrire. Spécial Foire du livre. Invités : Jean-Claude Pirotte ; Gaston Compère ; François Weyergans. RTBF 1

0.15 Capital. Trop chère santé. M 6

1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Stanislas Nordey. France 2

DOCUMENTAIRES

17.55 Sunugal, notre pirogue. La Cinquième

18.05 World Music. Alan Stivell. France Supervision

18.30 Le Monde des animaux. Sur les pas d'un caribou. La Cinquième

18.30 Les Amis du plaisir, trente ans après. Planète

19.15 Les Moines marathoniens du Mont Hiei. Planète

20.00 Africa. [4/8]. Les rois et les cités. Histoire

20.10 Histoire des porte-avions américains. [8/13]. Kamikaze. Planète

20.45 World Music. Salif Keita, citoyen ambassadeur. France Supervision

20.50 La Vie en face. Le Temps des bureaux. Arte

21.00 La Grand-mère d'Israël. Histoire

21.35 Danse avec le diable. Planète

21.35 Académie Menuhin. France Supervision

21.40 ▶ Soirée thématique : Manga, Mangaka ! Arte

22.50 Thomas Jefferson. [1/2]. Planète

23.05 Le Rêve de Gabriel. TSR

23.55 Masterclass. [2/2]. La contrebasse et la clarinette. Muzzik

0.00 Helmut by June. Paris Première

0.05 Soleil couchant. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 *Biathlon. Coupe du monde :* 15 km individuel dames. Eurosport

20.00 Football : Soir d'Europe. Coupe de l'UEFA (quarts de finale aller). 20.00 Lazio Rome - Auxerre ; 20.30 Ajax Amsterdam - Spartak Moscou ; 20.45 Inter Milan - Schalke 04 ; 21.30 Atletico Madrid - Aston Villa. En direct et multiplex. Canal +

2.05 Basket-ball. Championnat NBA : Miami Heats - Seattle Sonics. Canal +

MUSIQUE

17.45 Sonny Rollins. Concert enregistré en 1986. Muzzik

18.45 A Child of Our Time. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis. Muzzik

19.10 Georges Moustaki en concert. France Supervision

21.00 Hommage à Richard Tucker avec Pavarotti. Concert enregistré en 1991. Muzzik

22.25 Le Crépuscule des dieux. Mise en scène de N. Lehnoff. Par l'Orchestre du Bayerische Staatsoper. France Supervision

0.35 Messa per Rossini. Concert enregistré à Stuttgart. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Illusion fatale. De John Korty [2/2]. Téva

19.05 Intime conviction. De John Lvoff. Festival

20.30 Des toques et des étoiles. De Roger Pigaut [1/2]. Festival

22.35 Avec les compliments d'Alexa. De Lorenzo Lamas. RTL 9

22.40 72 heures en enfer. De Michael Tuchner. M 6

23.20 Le Chevalier d'Harmental. De Jean-Pierre Decourt. Festival

0.55 L'Immeuble. De Gilles Béhat. Festival

SÉRIES

17.30 Les Enfants d'Avonlea. Les malheurs de Félix. Série Club

18.55 Loïs et Clark. La maison du bonheur. M 6

19.10 Bonanza. L'or et l'amour. Série Club

20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre III. Série Club

20.55 Ally Mc Beal. Compromising Positions (v.o.). Téva

21.30 Twin Peaks. Episode n° 21. Série Club

22.25 Columbo. Subconscient. TF 1

22.55 Angela, 15 ans. Les bonnes résolutions (v.o.). Canal Jimmy

23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Allégeance (v.o.). Canal Jimmy

1.55 Father Ted. L'enfer (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
La Vie en face

Rudes journées à la Cramif

QUAND LA SEPT a demandé à Jean-Louis Comolli un documentaire sur le travail de bureau, il a immédiatement pensé à la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (Cramif). Le réalisateur a voulu filmer les employés les moins qualifiés, ceux qui travaillent aux archives, au courrier, au pool dactylo. Sur les 1 500 personnes concernées (des femmes à 80 %), 70 se sont portées volontaires.

Le tournage s'est étalé sur trois mois, à raison d'une semaine par mois. Comolli a d'abord filmé les gens à leur poste de travail, puis tout le monde s'est déplacé, dans le temps et dans l'espace. Le fait de tourner hors des bureaux et après les heures de travail a permis à ses personnages de participer à la mise en scène (choix du décor, lumière, « action ») et a rendu les questions quasiment inutiles, les intervalles de temps ayant permis à chacun de préciser dans sa tête ce qu'il avait envie de dire. Ana qui vient d'arriver à la Cramif est pleine d'espoir et d'ambition, elle veut *« grimper de toutes ses forces »*. Les autres aussi aimeraient s'investir dans une sorte de mission, être utiles. Mais c'est difficile de croire à ce qu'on fait quand on est rivé à un travail fastidieux, sans contact avec les assurés...

A l'origine, cela s'appelait *La Vraie Vie dans les bureaux*. C'est en pensant à Rimbaud – *« La vraie vie est absente. Nous ne sommes pas au monde »* – que Comolli avait baptisé son film. La version de soixante minutes diffusée aujourd'hui dans la case « La Vie en face » s'appelle *Le Temps des bureaux*. Et c'est bien du temps qu'il s'agit dans ce film qui dit des choses émouvantes sur le travail non qualifié – *« J'ai l'impression que mon cerveau s'est endormi »* –, la routine qui s'installe, la durée – *« Les journées sont longues mais les mois passent vite et les années aussi »* –, le vieillissement. Dix ans, dix-huit ans à la Cramif, plus encore. Aucune n'avait prévu que ça passerait si vite. Mais ce n'est pas facile de sortir du confort de l'habitude, de *« cette petite vie douillette en fin de compte »*.

Thérèse-Marie Deffontaines

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 La Soif de l'or ■ ■ Film. Gérard Oury.
22.25 Columbo. Subconscient.
23.55 Le docteur mène l'enquête. O.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Reportages. Pompiers à Venise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 *L'Enquêteur.*
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.50 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Les Loups entre eux. Film. José Giovanni.
22.55 Ça se discute. Mercenaires, espions, forces spéciales : quelle vie pour les hommes de l'ombre ?
0.45 Journal, Météo.
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. Stanislas Nordey.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Femme et sida.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spécial Fa si la chanter.
22.45 Soir 3 : Les Titres.
22.47 Spécial élections régionales et cantonales.
23.45 Soir 3.
0.05 Magazine olympique.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Safe Passage ■ Film. Robert Allan Ackerman.
15.10 Le Grand Forum. Humanité, humanitaire.
16.15 Surprises.
16.30 Les Démons de Jésus ■ ■ *Film O. Bernie Bonvoisin.*
▶ En clair jusqu'à 20.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
19.45 Football : soir d'Europe. 20.00 Lazio Rome - Auxerre ; 20.30 Ajax Amsterdam - Spartak Moscou ; 20.45 Inter Milan - Schalke 04 ; 21.30 Atletico Madrid - Aston Villa.
23.30 Sunchaser. Film O. Michael Cimino.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 100 % question.
14.00 Villes du monde. Marrakech.
14.25 La Cinquième rencontre... Santé et sciences. 14.30 Les Secrets des pharaons : la recherche de l'ADN ancien. 15.30 Entretien avec Alain Zivie, égyptologue.
16.00 *Fête des bébés.*
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Sunugal, notre pirogue.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Chantage et industrie.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.50 La Vie en face. Le Temps des bureaux.
21.40 ▶ Soirée thématique. Manga, mangaka ! 21.45 Manga au Japon. 22.35 Mangaka au Japon. 23.15 Samouraï ou dessinateur. 23.55 Cauchemar ou fun ? 0.05 Soleil couchant.
0.55 Série noire ■ ■ ■ Film. Alain Corneau.

M 6

13.35 La Vie, malgré tout. Téléfilm. David Jones.
15.15 Code 003.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
17.55 *Les Nouvelles Aventures* de Robin des Bois.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.40 Les Piégeurs du monde.
22.40 72 heures en enfer. Téléfilm. Michael Tuchner.
0.15 Capital. Trop chère santé.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock II [2/5].
20.30 Agora. Maurice Sachot.
21.00 Poésie studio. Jean-Michel Maulpoix (*Domaine public, La Poésie comme l'amour*) ; Jean Pérol (*Rumes-Mères*).
22.10 Mauvais genres. Fantastique : John Crowley ; Polar : Jean-Christophe Grangé.
23.00 *Nuits magnétiques.*
0.05 Du jour au lendemain. Roger Pol-Droit (*La Compagnie des philosophes*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine : œuvres de Berlioz, Mozart, Bruckner.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Stephen Kovacevich, piano. Œuvres de Beethoven, Brahms, Bartok, Mozart, Schubert.
22.50 Les Soirées... (suite). Bohuslav Martinu.

Concours

par Pierre Georges

QU'EST-CE QUE le Salon de l'agriculture, hormis, bien sûr, cette procession rituelle qui en fait le dernier salon politique où l'on cause ? Eh bien d'abord un concours, un immense concours, *la distribution des prix*. Pour tout agriculteur, éleveur, viticulteur, arboriculteur, une médaille au concours agricole est une manière d'aboutissement, le couronnement d'une carrière.

On croit trop que les participants au grand cérémonial de la Porte de Versailles viennent organiser, *à l'intention des foules urbaines*, une aimable et exemplaire reconstitution de la vie rurale. Ou recréer, selon le cliché d'usage, la plus grande ferme de France. Ou choisir la machine la plus performante pour l'agriculture la plus en pointe. Ou passer des marchés à l'exportation *avec les clients les plus divers*. Ou organiser des dégustations, des *démonstrations, des expositions* pour l'homme des villes et ses incultes petits enfants qui croiraient que la dinde naît pannée, le vin tiré et le lait empaqueté.

Tout cela est vrai. Mais au-delà, il y a les concours agricoles, il y a leurs Césars à eux. Peut-être pas retransmis en direct sur les chaînes de *télévision*. Peut-être pas entourés de tout ce cérémo*nial d'auto-congratulation* en habit de soirée, ou suivis d'un banquet entre initiés au Fouquet's. Mais des Césars bien réels et qui font non seulement la fierté des lauréats, mais aussi leur réputation et leur relative fortune.

Dépassons le folklore, les senteurs et merveilles du terroir, l'inévitable description d'un président de la République, venu, en terres d'avance conquises, serrer des mains humaines et flatter des *croupes animales*, le Salon de l'agriculture reste un méga-concours. Avec ses stars : César de la meilleure huile d'olive ; César de la meilleure découpe de poulet ; César du plus aimable Côte-du-Rhône ; César du miel le plus exquis, du beurre le plus délicat, des races les plus performantes, des reproducteurs les plus côtés, des animaux les plus lait, les plus viande, etc, etc. Une avalanche de prix donc. Et une manière de concours général national assez loin du descriptif vaguement condescendant d'une survivance verte, façon comices *agricoles ou Jurassic-étable*.

En tous cas quelque chose de moins convenu, et d'un peu moins lassant que cette interminable et un rien narcissique Cérémonie des Césars où le cinéma est venu voir et complimenter, en son miroir, le cinéma français. Là, c'est devenu un rite annuel, un *passage obligé. Avec fausses divines surprises*, propos définitifs *sur le méchant cinéma américain*, par ailleurs largement Césarisé d'honneur, et défilé des lauréats qui s'y attendaient si peu qu'ils n'avaient rien préparé. Ou presque.

Cette cérémonie, ou, devrait-on dire, ce cérémonial obéit à des lois très simples, celles d'un show *télévisé soigneusement réglé*, habit de soirée et humour de rigueur, *directement calqué sur* l'oncle américain Oscar. Rien de très surprenant donc, ni d'excessivement excitant. Fort heureusement, sur le tard, il y eut quelqu'un pour venir déranger ce bel et lisse ordonnancement et venir, enfin, mettre de l'émotion dans ce script trop corseté. Ariane Ascaride, meilleure actrice pour avoir été la meilleure des Jeannette, sut dire sa joie et sa reconnaissance en de bien jolis *mots qui n'étaient pas de convention*.

Le Michelin 1998 reconnaît les « chefs consultants » et consacre le cuisinier Alain Ducasse

Le guide rouge porte à vingt et un le nombre des restaurants titulaires des célèbres trois étoiles

LE GUIDE MICHELIN 1998, en vente dès le 2 mars en librairie *(150 francs) consacre un nouveau* trois-étoiles en province et restitue à deux chefs de cuisine prestigieux – Alain Ducasse et Pierre Gagnaire – la troisième étoile dont il les avait passagèrement privés. Le livre rouge porte ainsi à 21 (contre 18) le nombre des restaurants situés dans cette catégorie *(6 à Paris, 15 en province)*. Parmi les deux-étoiles, on relève 4 *créations et autant de suppressions*. Dans celle des une-étoile, 31 nouveaux venus et 47 sortants.

Un palmarès d'année courante somme toute, marqué par un souci d'ouverture au sommet, n'était le bouleversement que constitue la restitution à Alain Ducasse, déjà triplement étoilé à *Paris en 1997, de l'étoile confisquée* l'an passée au Louis-XV à Monte-Carlo. Il devient ainsi le premier chef cuisinier à capitaliser sur son nom les six « macarons » des deux établissements qu'il dirige. A Pierre Gagnaire, cuisinier avant-gardiste installé à Paris après ses déboires stéphanois, est rendue la distinction conquise à Saint-Etienne.

La seule nouvelle consécration, méritée au demeurant, est celle des frères Pourcel (Le Jardin des sens) à Montpellier dont le risotto crémeux aux fruits secs et poêlée de ris d'agneau et queue de homard, jus de volaille au cerfeuil, a su séduire les inspecteurs de l'avenue de Breteuil. Une incursion courageuse en Languedoc, *terra incognita* gastronomique, entre Provence et Catalogne.

BONNES SURPRISES

Million à Albertville (Savoie), Robin à Bracieux (Loir-et-Cher), l'Auberge du Père Bise à Talloires (Haute-Savoie) ainsi que Drouant à Paris – ce qui peut paraître *sévère – font les frais d'un* simple toilettage de la catégorie des deux-étoiles, au profit des excellents chefs que sont Christian Le Squer (restaurant Opéra, Paris 9e) et Benoît Guichard (Jamin, 16e) à Paris et de deux tables en province : l'Arnsbourg à Baerenthal (Moselle) et Meurin à Béthune (*Pas-de-Calais*). *La* promotion des une-étoile réserve aussi *de bonnes surprises : le* Manoir du lys à Bagnoles-de-l'Orne (Orne), le Clos du chanoine à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et, à Paris, le Violon d'Ingres (7e), Il Cortile (1er) et Marius et Jeannette (8e).

Réputé autrefois pour la lenteur et la prudence de ses jugements, le Michelin paraît aujourd'hui anticiper l'événement. A Alain Ducasse, qui revendiquait dans nos colonnes (*Le Monde du* 25 décembre 1997) de pouvoir simplement *« signer »* une prestation culinaire, il donne un blanc-seing en privilégiant les valeurs du métier sur celles de la profession. Il était temps ! *Le métier*, il est vrai, implique la *création, tandis que la profession* n'exige que le respect d'un code. La mondialisation guette aussi le monde de la cuisine. On a tenté d'en minimiser la portée à une querelle d'école entre partisans du terroir et tenants des épices. Débat stérile lorsque l'audacieux Britannique Terence Conran *s'apprête à ouvrir un restaurant* à Paris et que, partout dans le monde, l'influence de la cuisine française est en recul.

Le guide rouge reconnaît ainsi le statut de *« chef consultant »*, comparable à celui de designer ou de couturier en vogue. Verra-t-on bientôt Alain Ducasse à New York, comme Escoffier qui, non content de diriger le Louis-XV à *Monte-Carlo*, le Ritz à Paris et le Savoy à Londres, réglait les brigades des restaurants de la Canadian Pacific ?

Les utilisateurs du Michelin – un peu moins nombreux, dit-on, en 1997 – devront donc s'adapter aux nouvelles règles d'une cohabitation éclectique, plurielle, sans *restriction au cumul des fonctions*, qui met sur un pied d'égalité Taillevent, Gagnaire, Bocuse et – à double titre – Ducasse. Le Michelin casse le mythe du « chef-derrière-son piano » et tente un délicat aggiornamento fin de siècle pour s'ouvrir à la modernité.

Jean-Claude Ribaut

L'ex-garde du corps de Lady Diana retrouve partiellement la mémoire

LA MERCEDES à bord de laquelle la princesse de Galles a trouvé la mort en août 1997 à Paris aurait été suivie par *« deux voitures et une moto »*, dont un véhicule *« avec un coffre blanc »*, peu avant l'accident fatal, selon l'ancien garde du corps Trevor Rees-Jones, seul survivant de la collision. Ce dernier commence à se remémorer de nouveaux détails de l'accident. *« Je peux me souvenir que nous étions suivis »*, affirme M. Rees-Jones dans un entretien publié lundi 2 mars par le quotidien *The Mirror*. Par ailleurs, le testament de lady Diana devrait être rendu public, lundi 2 mars. Tout citoyen britannique pourra se procurer une copie du texte rédigé en 1996, au moment du divorce de Diana et du prince Charles, pour la somme de 7,50 francs. Les principaux bénéficiaires de cet héritage de 21 millions de livres (environ francs) sont les deux fils de la princesse, William, quinze ans, et Harry, treize ans.

DÉPÊCHES

■ ***PROCÈS PAPON : Jean-Marie Le Pen***, venu à Nantes, *dimanche* 1er mars, soutenir son gendre, Samuel Maréchal, qui conduit la campagne des régionales pour le FN dans les Pays de Loire, a une nouvelle fois critiqué le procès Papon. *« M. Papon n'est pas de notre paroisse, il a été trésorier du RPR* (...), a lancé le président du Front national, *mais le spectacle de ce vieux monsieur livré à un lynchage médiatique et judiciaire me soulève le cœur. »*

■ **PLANS SOCIAUX : plus de 2 500 personnes ont manifesté**, samedi 28 février à Nîmes, pour protester contre une menace de plans sociaux touchant 2 300 emplois dans cinq grandes entreprises du Gard : Perrier (groupe Nestlé), la Verrerie du Languedoc, Well (textile), Alcatel et Alsthom.

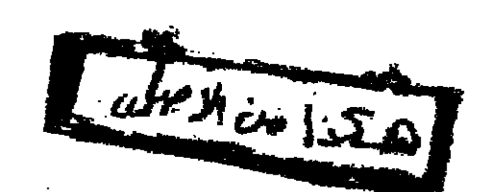
■ **FAITS DIVERS : après la publication, dans son carnet nécrologique, d'un encart en catalan sur Bernard Bonnet**, ancien préfet des Pyrénées-Orientales et nouveau préfet de Corse *L'Indépendant de Perpignan* a décidé de porter plainte. *« Nous avons la joie d'annoncer à la communauté catalane que Bernard Bonnet, intendant général, nous a quittés pour d'autres horizons, en espérant qu'il y trouvera le repos éternel »*, indique l'encart inséré dans l'édition catalane en date du dimanche 1er mars. Estimant avoir été *« abusée »*, la direction de *L'Indépendant* a publié ses excuses à la une de son édition de lundi.

■ **BOULANGERS : les artisans-boulangers** ont appelé à une journée nationale de revendication, lundi 2 mars. Ceux-ci entendent protester contre l'annulation par le conseil d'Etat, en décembre dernier, de l'arrêté Raffarin, qui visait à limiter l'usage de l'appellation *« boulanger »* aux seuls artisans fabriquant leur pain, afin de les différencier des boulangeries industrielles.

L'hommage à Mgr Balland

A L'ANNONCE de la mort du cardinal Jean Balland, archevêque de Lyon *(lire page 11)*, le président de la République a rendu hommage au *« serviteur dévoué »* et Lionel Jospin au *« défenseur intransigeant des droits de la personne humaine contre les risques d'exclusion »*. De son côté, Raymond Barre, maire de Lyon, a déclaré que Mgr Balland s'était attiré *« le respect et la confiance des Lyonnais, qui appréciaient sa profonde spiritualité, sa finesse et sa distinction »*. Mgr Billé, président de la conférence des évêques, a pour sa part loué *« la discrétion, la rigueur et la clarté »* de Mgr Balland et le rabbin de Lyon, Richard Wertenschlag, *« la sagesse d'un homme qui a démontré une grande autorité morale et stimulé le dialogue avec les religions monothéistes »*.

Tirage du *Monde* daté dimanche 1er -lundi 2 mars : 575 826 exemplaires 3



Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 3 MARS 1998

DOSSIER

Les rescapés de la crise asiatique

Dans le calendrier chinois, 1998 est l'année du tigre. « Du tigre de papier », est-on tenté de dire en contemplant le bilan du cyclone monétaire et financier qui, en l'espace de six mois, a ravagé les pays émergents de l'Est asiatique. Cette crise a entraîné un effondrement de 30 % à 50 % des devises et des indices boursiers des « tigres » les plus durement touchés, et elle risque de se transformer en véritable krach international si, par malheur, elle venait à contaminer le Japon, déjà englué dans ses propres problèmes.

Le rétablissement observé ces dernières semaines sur les places financières locales, à l'exception de Djakarta, ne doit pas faire illusion. Les plans de sauvetage mis en place par le FMI en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et même en Corée du Sud comportent des mesures drastiques qui déboucheront sur une phase d'ajustement, plus ou [illegible] une [illegible]lement [illegible] des chaebols coréens, le nettoyage du système bancaire thaïlandais, l'annulation forcée de projets industriels ou immobiliers pharaoniques en Malaisie et en Indonésie, vont entraîner des millions de chômeurs. Des tensions sociales graves sont à prévoir, et c'est sans doute en Indonésie, où le président Suharto s'obstine à résister aux injonctions du FMI, que la situation est le plus explosive.

Les difficultés de l'Asie sont réelles. Mais sa capacité de rebond l'est autant. En trente ans, les « dragons » de la région se sont hissés au rang de puissances industrielles et financières. En moitié moins de temps, les « tigres » ont failli en faire autant. Et, à défaut de *« miracle asiatique »*, c'est peut-être *« la voie chinoise »* qui sera leur planche de salut.

▼ Hongkong, Taïwan, Singapour

Les trois « dragons » de la sphère chinoise ont mieux résisté que la Corée et les « tigres »

C'est en tout cas ce que semble penser le magazine *Far Eastern Economic Review*. Dans sa dernière parution (26 février), il met en avant la puissance financière et entrepreneuriale de la diaspora chinoise, ses valeurs culturelles et familiales pour expliquer comment cette communauté va sans doute contribuer à sortir l'Asie de ses eaux troubles. En Indonésie, les Chinois ne représentent que 3,5 % de la population, mais ils contrôlent 73 % des firmes cotées en Bourse. Même chose en Thaïlande (10 % de la population, 81 % des sociétés cotées) et en Malaisie (29 % de la population qui contrôlent 69 % de la Bourse).

Le rappel est d'autant plus intéressant que l'analyse de la crise oblige à différencier nettement ses victimes. D'un côté, parmi les plus affectés, on trouve naturellement les pays émergents de la région, longtemps promis à un avenir mirifique et aujourd'hui plongés dans une quasi-récession : Thaïlande, Indonésie, Malaisie et Philippines. A ces pays mal en point s'ajoute un grand blessé – la Corée – dont le niveau de développement autant que l'antériorité lui permettent cependant de figurer dans une catégorie à part. De l'autre côté, dans le camp des rescapés de la crise figure *« la bande des trois dragons »* (Hongkong, Taïwan et Singapour). Trois pays riches et bien structurés qui, certes, ont tangué par moments mais qui continuent à faire preuve de stabilité.

Tous trois appartiennent à la première génération, celle des nouveaux pays industrialisés (dans laquelle figurait aussi la Corée du Sud). *« Ils ont su se constituer en plate-forme économique et financière plutôt qu'industrielle »*, explique Jacques Gravereau, directeur de HEC-Eurasia Institute, spécialiste de la région. *« De plus, ils se sont dotés, dès le départ, d'un système politico-économique solide, notamment sur le plan juridique »*, ajoute-t-il.

Mais là n'est pas la seule raison de leur capacité à résister aux vents contraires. Ces trois pays appartiennent tous à la sphère chinoise. En dépit des rivalités politiques, Taïwan, Singapour et Hongkong (rétrocédé à Pékin en juillet 1997) ont toujours entretenu d'étroites relations commerciales et d'investissement avec la Chine populaire, laquelle, dans cette crise, a fonctionné comme une véritable digue face au raz de marée venu d'ailleurs. Cela grâce à... son manque d'ouverture sur l'extérieur !

Le marché chinois des capitaux n'est pas déréglementé, le yuan n'est pas totalement convertible, les banques étrangères ne sont pas autorisées à opérer en monnaie locale, et les investisseurs étrangers ne peuvent intervenir en Bourse que sur certains types d'actions. La crise asiatique n'est pas une crise chinoise. C'est peut-être là l'espoir d'un moindre mal.

Serge Marti

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

L'emploi surchargé

Pour lutter contre le chômage, vaut-il mieux réduire la durée du temps de travail ou baisser les charges sociales ? On croyait enterré à jamais le vieux débat manichéen, celui qui oppose schématiquement la gauche à la droite, les *« dirigistes »* aux *« libéraux »*, les salariés aux patrons. On pourrait pourtant rapidement voir la polémique renaître. Les frontières entre les deux camps ne sont pas aussi étanches qu'il y paraît. La droite au pouvoir a cru à l'efficacité de la réduction de la durée du travail : elle l'a montré avec la loi de Robien. La gauche aux affaires pourrait, à son tour, être sensible à la pertinence de la réduction des charges, celles sur le travail le moins qualifié en tout cas.

en pourcentage du coût total pour l'employeur en 1996

Pays	%
BELGIQUE*	
ALLEMAGNE*	
FRANCE*	
ROY.-UNI*	
ÉTATS-UNIS*	
JAPON*	

Axe : 0, 10, 20, 30, 40, 50, 60

Source : OCDE

Prélèvements sur le salaire ouvrier moyen (célibataire sans enfant) **nets des prestations sociales**

La reprise de l'activité, si elle se confirme, risque certes de biaiser quelque peu les termes du débat. L'année 1998 devrait a priori être très bonne sur le front de l'emploi. Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, cherchera à s'en attribuer la responsabilité. C'est de bonne guerre. Elle expliquera que le recul du chômage est le résultat de ses choix politiques : les emplois-jeunes et les 35 heures. En réalité, l'amélioration sera davantage la conséquence du retour de la croissance d'une part, d'une plus grande richesse en emplois de la croissance d'autre part. Les politiques de baisse des taux d'intérêt, de baisse des charges sur les bas salaires et de développement du temps partiel menées depuis 1993 par la droite commencent à porter leurs fruits. Le pilotage macro-économique assuré par M. Strauss-Kahn en apporte d'autres. Mme Aubry va pouvoir cueillir tous ces fruits.

La ministre préférée des Français va en particulier profiter de l'augmentation du contenu en emplois de la croissance en France. Dans les années 70, il fallait une augmentation d'au moins 2,7 % du produit intérieur brut pour qu'il y ait création nette d'emplois. Ce rythme est tombé à 2,2 % dans les années 80 et à moins de 1,5 % aujourd'hui. Après 1997 (une croissance de 2,4 % et 130 000 emplois nouveaux), les chiffres de 1998 devraient confirmer cette évolution heureuse. Presque unanimes, les économistes attribuent une partie de cette amélioration aux réductions de charges, notamment aux allègements sur les salaires inférieurs à 1,3 fois le SMIC initiés, en 1993, par la droite. De fait, le débat sur les charges pesant sur le travail peu qualifié a d'ores et déjà rebondi autour de Lionel Jospin. Les travaux du conseil d'analyse économique, ce groupe d'experts chargés d'éclairer le premier ministre, comme ceux de la Fondation Saint-Simon ont perturbé, à gauche, quelques certitudes politiques. Le coût du travail est certes en France dans la moyenne européenne. Mais les charges qui pèsent sur lui – le *« coin socio-fiscal »* (la différence entre le coût total payé par l'employeur et le salaire net perçu par le salarié auquel s'ajoutent les transferts sociaux) notamment – y sont lourdes. La dernière étude de l'OCDE place la France en 1996 à un rang peu enviable, au septième avant le plus mauvais, la Belgique. Les charges constituent surtout un handicap pour le travail le moins qualifié.

L'analyse de Thomas Piketty sur *« les créations d'emplois en France et aux Etats-Unis »* a, à cet égard, particulièrement frappé les esprits. Ce jeune économiste y montrait que, si la France comptait le même nombre d'emplois par habitant que les Etats-Unis dans le commerce et l'hôtellerie, elle aurait 2,8 millions d'emplois supplémentaires.

A l'instar de bien des économistes proches de la gauche, M. Piketty suggère d'*« abaisser massivement les prélèvements pesant sur le travail peu qualifié »*. Pour avoir plaidé pendant longtemps dans ce sens, Martine Aubry doit sans doute être convaincue qu'il y a là une direction à suivre. Pour l'instant, mobilisée sur les 35 heures, elle n'en dit mot. Dominique Strauss-Kahn est plus disert. Dans un entretien accordé au magazine *Capital* (mars 1998), il donne *« raison à ceux qui nous disent qu'il faut abaisser le coût du travail non qualifié en France »* et reconnaît que *« l'effort d'abaissement des charges qui a été entrepris doit être maintenu »*. Il demande néanmoins aux avocats de réductions supplémentaires *« comment ils comptent les financer »*.

Ce débat sera-t-il engagé ? La baisse des charges, même sur les seuls salaires les plus bas, reste encore, et en dépit de ce qui se passe dans les autres pays européens, un sujet qui trace une ligne de démarcation entre la droite et la gauche. Depuis qu'il est à Matignon, Lionel Jospin a déjà réussi à faire disparaître bien des frontières – sur l'Europe, sur les privatisations, etc. Pourquoi ne parviendrait-il pas à supprimer celle-ci ?

FICHE PRATIQUE du 03.03.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier Immoneuf.

■ Financement : prêt libre ou prêt aidé ?

Vous empruntez pour financer votre achat immobilier. Si vous pouvez évidemment souscrire un crédit classique, vous avez peut-être droit à un prêt aidé. Explications.

Crédit libre ou prêt aidé ? La question vaut d'être posée, dans la mesure où la seconde formule vous permet d'obtenir des financements avantageux. Mais attention : pour en bénéficier, vous devrez satisfaire à certaines conditions de ressources. Ces prêts aidés ont en effet pour objectif de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes. A l'inverse, les crédits du secteur libre sont comme leur nom l'indique ouverts à tous.

■ Les prêts aidés

Le prêt à taux zéro % est une aide de l'Etat consentie sous forme d'avance remboursable sans intérêt. Elle est destinée à financer l'acquisition de votre résidence principale. Pour y prétendre, votre revenu imposable ne doit pas dépasser certaines limites déterminées en fonction de votre situation familiale et géographique. En outre, vous ne devez pas avoir été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux années précédant l'offre de prêt. Le montant ne peut dépasser 20 % du prix d'acquisition. Conséquence : le prêt à taux zéro % doit nécessairement se cumuler avec d'autres crédits à l'exclusion du prêt conventionné. Par ailleurs, l'endettement lié au prêt à taux zéro % ne doit pas être supérieur à 50 % des autres prêts immobiliers dont la durée de remboursement est supérieure à deux ans. Par ailleurs, plus le revenu de l'emprunteur est modeste, plus le remboursement sera long.

Le prêt conventionné (PC) est consenti soit par le Crédit foncier de France, soit par des établissements financiers ayant signé une convention avec cette banque. La formule vous ouvre droit à l'Aide personnalisée au logement (APL) qui vient en déduction des charges de remboursement. Le PC est destiné à financer l'achat de votre résidence principale. Son montant peut atteindre 90 % du prix d'acquisition. Pour en bénéficier, le logement doit répondre à des normes minimales de surface et ne doit pas excéder des prix plafonds au mètre carré. Son taux maximal varie entre 7,90 % et 8,35 % selon la durée du prêt (10 à 25 ans). En pratique, les taux des PC sont similaires à ceux du secteur libre. Autre intérêt : le PC ouvre droit à l'Aide personnalisée au logement.

Le prêt conventionné à l'accession sociale (PAS) est un prêt conventionné soumis à conditions de ressources dont le taux est inférieur (moins 0,6 point) à celui du PC.

■ Les prêts du secteur libre

Ici, aucune condition particulière n'est exigée. Vous avez donc libre champ pour négocier vos conditions d'emprunt. Toutefois, vous avez tout intérêt à faire jouer la concurrence. Aujourd'hui, en effet, les banques rivalisent d'imagination pour proposer des formules sur mesure : taux fixe ou révisable, report ou modulation des échéances, crédits emboîtables...

C.D.

Hongkong traverse la crise en ajustant son économie

HONGKONG
correspondance

Décrochera ? Décrochera pas ? Depuis que les attaques spéculatives se sont propagées de l'Asie du Sud-Est vers Hongkong, l'avenir de la monnaie de l'ancienne colonie britannique n'a cessé de surgir aux détours de chaque conversation.

Car à bien des égards, Hongkong souffrait des mêmes maux que ses fragiles voisins : une gigantesque « bulle immobilière » avec un prix du mètre carré qui a été multiplié par six depuis dix ans, faisant du territoire la place la plus chère au monde ; des crédits bancaires qui, depuis 1993, gonflent de 12 % à 25 % l'an, dont une hausse de 18 % l'an pour le seul crédit à l'immobilier ; des banques locales qui ont accordé jusqu'à 47 % de leurs prêts à l'immobilier et se trouvent ainsi très exposées. Enfin, une Bourse, dont l'indice de référence, le Hang Seng Index, a été multiplié par cinq entre le début des années 90 et la fin juillet 1997, et par plus de deux depuis janvier 1995.

ENDETTEMENT LIMITÉ

La crise a, certes, laissé des traces dans cette économie totalement ouverte sur le monde, et qui s'est révélée pour la première fois vulnérable aux malheurs de ses voisins. Malgré des exportations réalisées à 85 % sous forme de ré-exportations et dont les neuf dixièmes ont été effectuées, en 1997, en provenance ou à destination de Chine. La Bourse s'est effondrée de moitié par rapport à son plus haut niveau du début août, entraînant des licenciements massifs dans les milieux financiers ; la hausse mécanique des taux d'intérêt a lourdement ponctionné les classes moyennes endettées à taux variables pour acquérir leur logement, ainsi que les profits des entreprises les plus endettées, ce qui s'est immédiatement fait sentir sur la consommation et l'investissement ; l'immobilier a chuté d'environ 30 %, dans un marché où les transactions se sont raréfiées ; et le tourisme, secteur-clé sur le territoire, n'a pu se relever de la chute constatée aux lendemains de la rétrocession ; aussi, nombre de magasins et de restaurants, qui constituent le tissu économique local, ont-ils fermé et licencié leur personnel.

Hongkong a donc été fortement touchée, et continue de l'être. L'économie devrait subir un net ralentissement d'activité, avec des prévisions de croissance oscillant entre +2 % et +3,5 % – cette dernière émanant du gouvernement –, après une croissance de 5,2 % en 1997. Mais il y a une différence de taille avec la situation de ses voisins en réelle détresse.

Toute l'économie de Hongkong repose sur la politique de taux de change mise en place en plein cœur de la crise de 1983, reliant le dollar de Hongkong au dollar américain, par une parité fixe officielle, le « peg », de 7,80 dollars pour un billet vert. Ce système (*lire page VI*) est un mécanisme d'autorégulation immédiate de l'économie, qui se déclenche au gré des fluctuations de la confiance des agents locaux comme des étrangers. Il a parfaitement fonctionné : la monnaie a tenu bon et il n'a fallu que quelques semaines pour que s'amorce l'ajustement des cours boursiers, des prix de l'immobilier et même de nombreux salaires. S'il prive le gouvernement de toute autonomie de sa politique monétaire, ce système génère une économie parfaitement flexible.

▼ La croissance devrait subir un net ralentissement. Mais le territoire est protégé par sa prudente gestion passée

L'économie a pu « plier sans rompre » parce qu'un certain nombre de conditions requises étaient précisément réunies à Hongkong. A commencer par des réserves de change de 98 milliards de dollars et un endettement limité de l'ensemble de l'économie. L'Etat n'a pas de dettes. Mieux : ayant réalisé, depuis près de trente ans, vingt-six excédents budgétaires annuels – dont près de 55 milliards de francs sur l'année fiscale en cours –, il disposera au 31 mars de cette année de l'équivalent de 333 milliards de francs de réserves fiscales ! Une situation qui lui a permis d'annoncer, le 18 février, dans son budget pour l'exercice 1998/1999, les plus importants cadeaux fiscaux de toute l'histoire du territoire et un soutien massif de l'Etat à la demande intérieure sans remettre en cause le principe d'un excédent budgétaire.

Echaudés par la crise de 1983, qui avait vu certaines faillites d'envergure dans l'immobilier, les grandes entreprises locales ont, elles aussi, adopté des gestions prudentes. Lorsque, en Indonésie, les sociétés supportent, après dépréciation de la roupie et de leurs actifs, un taux d'endettement égal à 590 % de leurs fonds propres, selon les estimations récentes de Morgan Stanley, et en Corée, de 477 %, à Hongkong, ce taux ne dépasse pas 38 %. Dans les principaux groupes immobiliers du territoire, ce ratio serait même voisin de 20 %, selon Salomon Brothers. Les plus endettés sont à 45 %.

MENTALITÉ DE RÉFUGIÉS

Cela, alors que la politique de limitation de l'offre foncière héritée du gouvernement britannique, qui a mis les terrains du territoire à des prix prohibitifs, a interdit l'entrée du marché immobilier aux aventuriers, le réservant aux groupes les mieux capitalisés. Même en cas d'une baisse additionnelle des prix de l'immobilier, les risques de défauts de paiements massifs sont donc limités.

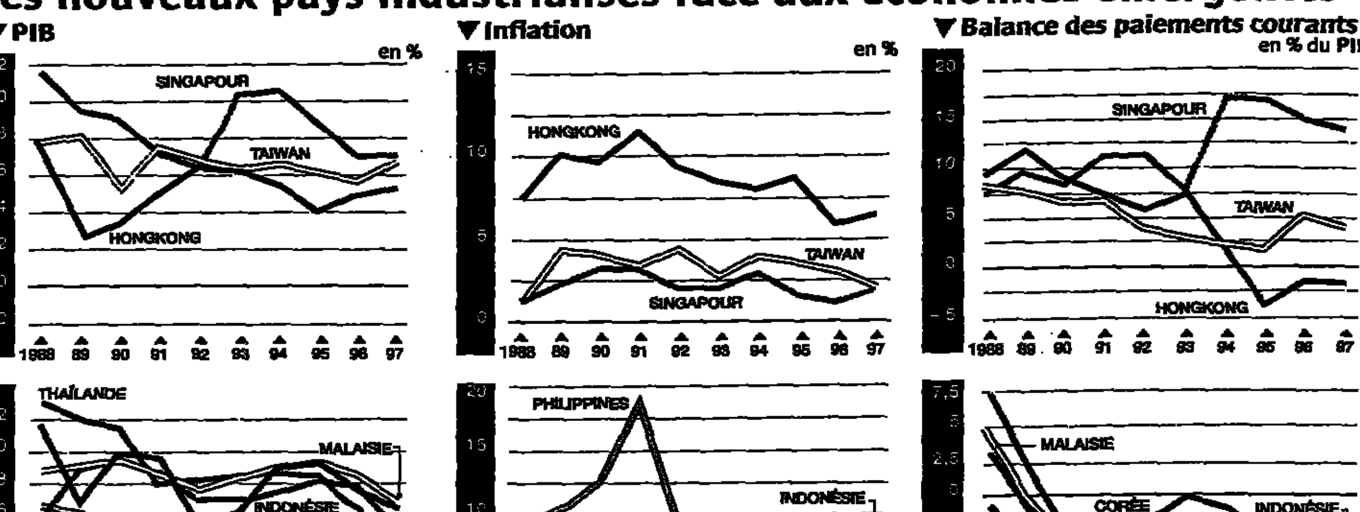
De plus, les grandes banques locales, soumises de longue date à une stricte supervision de leur autorité de tutelle, appartiennent aux institutions les plus solides au monde. Après des années de marges élevées et de profits exceptionnels, elles disposent de fonds propres atteignant près de deux fois le niveau du « ratio Cooke », exigé par la Banque des règlements internationaux. Aussi, les banques de Hongkong peuvent-elles supporter une hausse des taux d'intérêt et une légère augmentation des créances douteuses qui ne peut manquer de se produire en période de ralentissement économique. Sans risque de porter atteinte à leur solvabilité, et partant à l'irrigation de l'ensemble de l'économie par le crédit, l'hypothèse d'une crise bancaire dite « systémique » est totalement écartée.

La prudence a le plus souvent prévalu sur ce territoire de 1 000 kilomètres carrés, qui s'est si souvent senti menacé par la Chine. « *L'histoire de Hongkong depuis cinquante ans a profondément façonné la manière dont le territoire et l'ensemble de l'économie sont gérés* », estime Peter Churchouse, directeur de Morgan Stanley à Hongkong. Beaucoup de ses habitants ont fui la Chine et le communisme après la prise du pouvoir par Mao Zedong en 1949, ou durant la terrible « révolution culturelle » de 1966 à 1976. Il en est résulté une mentalité de réfugiés, dont la « première génération », celle qui a passé la frontière et inspiré le fonctionnement des institutions et les règles du jeu locales, ne s'est jamais vraiment départie : subtil mélange de vigilance inquiète et d'aptitude à réagir vite face aux crises qui amène à se constituer des réserves de précaution. Mais la Chine, qui, hier encore, était l'objet de bien des peurs, fait aujourd'hui figure de pôle de stabilité pour le territoire. Car l'empire du Milieu, dont la croissance atteint encore 8 % l'an et dont la monnaie est partiellement convertible, se trouve protégé des attaques spéculatives. La Chine, qui dispose de plus de 140 milliards de dollars de réserves de change, est aujourd'hui pour Hongkong le plus sûr rempart contre une forte aggravation de sa situation financière.

A plusieurs reprises, Pékin, qui a un besoin crucial de la place financière de Hongkong pour financer la restructuration de ses grandes entreprises d'Etat, est intervenu pour calmer la tempête dans sa nouvelle Région administrative spéciale : d'abord en abaissant ses taux d'intérêt le 23 octobre, puis en faisant procéder à des achats massifs d'actions par les groupes chinois présents sur le territoire ; enfin, en répétant haut et fort que la Chine ne dévaluerait pas le yuan, tant son décrochage risquerait de provoquer un regain de spéculation contre le dollar de Hongkong. Finalement, cette crise aura illustré l'étroite interdépendance entre Hongkong et son nouveau maître, dont les destins sont inextricablement liés.

Valérie Brunschwig

Les nouveaux pays industrialisés face aux économies émergentes



Source : FMI

▼ Prêts bancaires internationaux en Asie de l'Est *en milliards de dollars*

BANQUES	AMÉRICAINES	JAPONAISES	EUROPÉENNES	TOTAL
CHINE	2,7	17,8	26,0	55,0
HONGKONG	8,7	87,5	86,2	207,2
INDONÉSIE	5,3	22,0	21,0	55,5
CORÉE DU SUD	9,4	24,3	33,8	100,0
MALAISIE	2,3	8,2	9,2	22,2
PHILIPPINES	3,9	1,6	6,3	13,3
SINGAPOUR	5,7	58,8	102,9	189,3
TAÏWAN	3,2	2,7	12,7	22,4
THAÏLANDE	5,0	37,5	19,2	70,2
TOTAL	46,2	260,4	317,3	735,1

Source : BRI

« Pékin nous a beaucoup aidés »

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Le lien organique entre le dollar Hongkong et le billet vert instauré il y a près de quinze ans a tenu : il n'est pas question de toucher au « peg». Pas plus qu'il n'est question, pour le suzerain chinois, de dévaluer son yuan, comme l'a répété, à Davos, le vice-premier ministre Li Lanqing.

Patron de l'Autorité monétaire de Hongkong (HKMA) qui fait figure de banque centrale, Joseph Yam met ce succès au compte de la solidité du système bancaire local, mais aussi de la confiance des dirigeants chinois. « *Ils ne se sont livrés à aucune ingérence, déclarant que nous étions responsables de notre politique monétaire et que leurs 140 milliards de dollars de réserves étaient à notre disposition en cas de besoin. Cela nous a beaucoup aidés. Le contrecoup d'une dévaluation compétitive du yuan aurait été très sérieux, mais Pékin nous a assuré qu'il n'y en aurait pas.* »

« *Le maintien d'un taux de change fixe est important pour une économie tournée vers l'extérieur comme la nôtre* », explique encore M. Yam. « *Nous avons dû abandonner toute politique monétaire au profit d'un mécanisme d'ajustement automatique* ». Mais « *notre économie a été moins sensible à la crise, car nous exportons surtout des services, en particulier en direction de la Chine* » qui est, avec l'Amérique du Nord et l'Europe, le principal marché de Hongkong. « *Il est même possible que nous tirions profit de la crise politique asiatique, car les commandes seront dirigées vers les zones plus stables* ». Ce qui n'a pas empêché quelques récentes déconfitures, comme celle de la société financière Peregrine, « *trop exposée en Indonésie* ».

LIBERTÉ DE MANŒUVRE

C'est cette orthodoxie longtemps triomphante qui pousse ce rocher devenu une puissance financière mondiale à se présenter comme le bon élève dont il faudrait suivre l'exemple, plutôt que de mélanger économie et politique à l'image d'une Indonésie qui inquiète de plus en plus. M. Yam assure d'ailleurs qu'il a beaucoup plus de liberté de manœuvre depuis que les Anglais sont partis : « *Avant, je trouvais chaque matin des télégrammes de la Banque d'Angleterre auxquels il fallait répondre dans la journée. Depuis, j'en ai reçu une dizaine de Pékin.* » « *Actuellement, la plupart de l'argent de la région est investi dans les pays de l'OCDE. Un retour à la stabilité est impératif si nous voulons qu'il revienne efficacement*, poursuit M. Yam. *L'argent existe, mais il restera investi dans les bons du Trésor américains ou sur les marchés européens tant que la confiance ne sera pas au rendez-vous* ». Hongkong a donc son rôle à jouer, non seulement en Asie du Sud-Est, mais aussi en tant que « *seul centre financier efficace en Chine* », où le système bancaire est toujours à l'état embryonnaire.

« *C'est grâce à la politique de transition entreprise depuis des années* [en vue de la rétrocession à la Chine] *que nous avons pu mieux résister à la crise* », explique Mme Anson Chan, qui dirige l'administration de la région administrative spéciale et pour qui l'abandon du « *peg* » serait « *pure folie* ». « *On n'a pas encore touché le fond et l'on ne connaît pas encore les effets définitifs de la crise* », ajoute-t-elle. Hongkong a survécu grâce à des institutions financières « *transparentes* » et au soutien de Pékin. « *Peut-être que les analystes occidentaux ont manqué de réalisme avec leur euphorie envers le prétendu miracle asiatique. Peut-être devront-ils faire preuve de plus de modestie.* »

Patrice de Beer

CHINE POPULAIRE ET CORÉE

Questions-réponses

1 La Chine est-elle à l'abri d'une *secousse monétaire* ?

A priori, les « fondamentaux » de l'économie chinoise plaident en ce sens. Le pays a encore connu en 1997 une très forte croissance (8,8 %), non inflationniste (la hausse des prix n'a pas dépassé 2,8 %), avec un excédent du commerce extérieur (40 milliards de dollars) qui va alimenter des réserves de change déjà très abondantes (140 milliards de dollars). Ces dernières garantissent, si besoin était, un endettement extérieur jugé raisonnable par les spécialistes : 118 milliards de dollars, soit 13,2 % du PIB chinois.

D'abord confiants au regard de la crise qui s'est rapidement propagée à l'ensemble des « tigres » asiatiques, les dirigeants chinois apparaissent actuellement plus réservés.

Ils ont revu légèrement à la baisse les prévisions de croissance pour 1998 (autour de 8 %, voire moins) et ils savent qu'ils devront compter sur un ralentissement des investissements étrangers en Chine dont les trois quarts proviennent de la région Asie.

La diminution prévisible des exportations chinoises (qui représentent environ 40 % du PIB), motivée par l'érosion de la compétitivité des produits chinois au regard de ceux des pays voisins avantagés par la dévaluation de leurs monnaies, est aussi un sujet de préoccupation. D'ores et déjà, Pékin prévoit que la part des exportations dans le PIB pourrait être diminuée de moitié.

2 Le cas de la Corée est-il spécifique ?

Oui, car ce pays de 46 millions d'habitants qui a failli être emporté par la bourrasque figurait jusqu'à l'automne au onzième rang parmi les puissances économiques mondiales. Il était aussi l'un des plus représentatifs des nouveaux pays industrialisés (NPI), ces nations asiatiques qui, en une génération, étaient sorties du sous-développement. Son processus d'industrialisation est beaucoup plus ancien que celui des jeunes « tigres » de la région (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines) et il n'avait, en principe, aucune raison de figurer parmi les victimes de la crise.

Les graves difficultés auxquelles Séoul est confronté doivent davantage aux dérives d'un système politico-économique sclérosé qu'aux vertus – réelles – d'un modèle économique hérité de l'après-guerre et dont la Corée a longtemps partagé les principes de base avec Taïwan et le Japon.

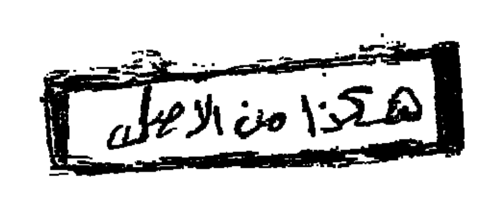
« *Ce système, d'essence totalitaire, guide les décisions des principaux producteurs qui sont encouragés par le pouvoir central à développer leurs moyens de production dans le but de maximiser les revenus du pays* », rappelle François de Givry dans la dernière livraison de *Perspectives économiques et financières* (Delta Finance). « *Le capital est réservé à une élite, la véritable compétition n'est pas tolérée et la balance commerciale se doit d'être positive* », explique l'auteur de l'étude.

« *La croissance économique de la Corée a longtemps reposé sur la capacité de travail et de privation de la population, sur son épargne abondante et, au plan des structures productives, sur les fameux* chaebols, *ces puissants conglomérats qui ont étendu leurs ramifications à l'ensemble du monde occidental* », souligne encore François de Givry.

Mais le ralentissement des exportations – un phénomène qui, deux ans avant la crise, avait commencé à affecter tous les pays asiatiques – a entraîné un déficit de la balance commerciale coréenne, traditionnellement excédentaire. Ce déséquilibre qui s'est aussi traduit sur la balance des paiements courants, ajouté à l'affaiblissement interne et externe des *chaebols*, déjà terriblement endettés, a fragilisé l'ensemble de l'édifice.

Du coup, l'économie coréenne n'a pas été en mesure de résister aux secousses venues d'ailleurs, lesquelles ont mis au jour les carences d'un système jusque-là donné en exemple.







Taïwan à l'écart de la tourmente régionale

▼ L'île a été préservée par sa modernité technologique et par l'archaïsme de son système financier encore réglementé

PÉKIN
de notre correspondant

Pour l'instant, l'île a bien résisté. La tourmente régionale ne l'a que peu chahutée. Taïwan, ce mal aimé de la *« real diplomatie »*, vient de traverser la tempête avec une force tranquille qui impressionne nombre d'observateurs. Alors que la Corée du Sud a frôlé les abysses de la banqueroute et que Hongkong est gagné par l'anxiété, des escouades d'émissaires de Taïpeh s'offrent le luxe de musarder dans les capitales d'Asie du Sud-Est pour proposer leur assistance.

C'est que le bon Samaritain taïwanais a plutôt fière allure : une croissance ralentie mais encore vigoureuse (5,5 % escomptés en 1998), des réserves de change abondantes (83 milliards de dollars américains), des taux d'intérêt (autour de 7 %) suffisamment raisonnables pour alimenter en oxygène les entreprises, etc. Le seul point noir de ce tableau globalement flatteur est un déficit budgétaire persistant (8 % du PIB).

UNE MULTITUDE DE PME

Avec la Chine populaire, Taïwan s'est donc imposé comme un pôle de stabilité dans un environnement régional chancelant. Combien de temps cela peut-il durer ? Le choc en retour n'est-il pas imminent ? *« Taïwan n'a pas été touché par la crise financière, mais il devrait être affecté par la crise des économies réelles qui s'annonce maintenant »*, prédit Jean-Joseph Boillot, du poste d'expansion économique (PEE) français de Hongkong.

La contraction de la demande des pays voisins s'ajoutera à une érosion de la compétitivé des exportations insulaires. Les autorités avaient pris l'initiative d'une légère dévaluation en octobre, afin de soulager la pression, mais les devises coréennes, thaïlandaises ou indonésiennes se sont dépréciées sur une tout autre magnitude.

Déjà, une première alarme retentit. L'excédent du commerce extérieur a fondu de près de moitié en 1997 et l'inévitable ralentissement de la croissance en Chine continentale, qui absorbe près du quart des exportations taïwanaises, devrait assécher encore les surplus.

Des turbulences sont donc à attendre. Mais l'économie taïwanaise n'est pas dépourvue d'atouts pour encaisser le choc. A la source de sa robustesse, il y a la réussite d'une mutation historique : la montée en gamme technologique qui a permis le passage d'une économie à forte intensité de main-d'œuvre vers une économie très capitalistique. L'île s'est hissée au troisième rang mondial dans la fabrication de produits électroniques (souris, moniteurs couleurs pour les PC, imagerie scanner, circuits imprimés, etc.) après avoir noué des alliances stratégiques triangulaires avec des partenaires japonais et américains.

Dans ce processus de maturation, le facteur éducatif a joué un rôle décisif : l'Etat planificateur a encouragé la recherche et le développement (dont la part dans le PIB a doublé de 1986 à 1991) et les étudiants formés aux Etats-Unis sont revenus au pays participer à l'élan.

Capital, cet atout ne rend pourtant qu'imparfaitement compte de la singularité taïwanaise dans la crise actuelle. Car la Corée du Sud, elle aussi, avait embrassé le créneau technologique, ce qui ne l'a pas empêchée de trébucher. Certes, elle était plus exposée en raison d'une excessive concentration sur le secteur des semi-conducteurs, alors que Taïwan avait davantage diversifié sa gamme de produits. Mais là n'est pas ce qui distingue foncièrement les deux économies.

Leur vraie différence tient plutôt dans la structure de leur tissu industriel. Taïwan a vu s'épanouir une multitude de PME, souvent de dimension familiale, dont le poids dans l'économie est écrasant : rassemblant 95 % des entreprises nationales, elles génèrent la moitié des exportations. L'île n'est pas dominée par des conglomérats de type coréen (chaebols), ces mastodontes surendettés qui portent une lourde responsabilité dans la genèse de la crise. Souples, réagissant très rapidement aux humeurs changeantes de la demande, les PME taïwanaises sont avant tout préoccupées de rentabilité quand les chaebols coréens bâtissaient leur stratégie sur l'acquisition et la conservation de parts de marché, quel qu'en soit le coût.

L'autre différence avec la Corée du Sud et, au-delà, avec les autres économies asiatiques, tient dans la quête résolue de la modération financière. Les raisons en sont hautement politiques. Au lendemain du rapprochement entre Pékin et Washington, en 1972, Taïpeh s'est fixé pour ligne de conduite de ne pas s'endetter afin de prévenir tout risque de dépendance. De fait, l'endettement extérieur est aujourd'hui dérisoire.

Les entreprises taïwanaises se sont pliées au conservatisme financier prêché par le pouvoir : le rapport dettes-fonds propres (debt-equity ratio) n'y est que de 87 % contre plus de 300 % en Corée du Sud ! Et le secteur bancaire est incomparablement plus sain que celui des pays voisins : le ratio des créances douteuses y est inférieur à 4 %.

Taïwan est-il pour autant à l'abri d'un coup de grisou bancaire ? Certains analystes, tels ceux de l'*Asian Wall Street Journal*, s'inquiètent ouvertement. Ils pointent notamment la part excessive de l'immobilier dans le total des encours : 40 %, soit le taux le plus élevé d'Asie. Cette zone de fragilité a récemment conduit l'agence Moody's Asia Pacific a déclasser les banques taïwanaises du rang de « stable » à celui de « négatif ». Aux optimistes qui estiment que la bulle spéculative a déjà éclaté au début des années 90, purgeant les comptes, ces voix pessimistes rétorquent que toutes les bombes à retardement n'ont pas été désamorcées.

ISOLEMENT

Quoi qu'il en soit, le relatif isolement de Taïwan par rapport aux flux financiers internationaux a amplement joué un rôle d'amortisseur. L'île n'a pas connu l'afflux de capitaux étrangers observé ailleurs, ce que traduit la faible progression de la création monétaire. Les investissements étrangers directs y restent très encadrés, tandis que les placements boursiers sont limités par les contrôles bridant le marché des changes. Le nouveau dollar de Taïwan n'est toujours que partiellement convertible, ce qui réduit les risques d'attaques spéculatives.

Taïwan a donc été protégé autant par sa modernité technologique que par l'archaïsme d'un système financier encore réglementé, ce dernier point le rapprochant de la Chine populaire.

Et c'est bien là tout le problème. A l'heure de la mondialisation, Taïwan pourra-t-il longtemps maintenir de telles protections ? Désireuses de s'insérer dans les circuits internationaux – l'objectif de l'adhésion à l'OMC est affiché – les autorités ont déjà amorcé un processus de libéralisation. Leur ambition est d'ériger l'île en un centre financier régional, susceptible de ravir la place de Hongkong dans l'hypothèse où l'ancienne colonie britannique déraillerait à moyen terme. L'année 1998 vient de commencer avec la privatisation de trois grandes banques publiques (First Commercial, Hua Nan et Chang Hwa). La convertibilité totale du nouveau dollar taïwanais est prévue pour l'an 2000.

Mais la crise régionale risque de contrarier ces ouvertures. *« Le rythme de l'internationalisation et de la libéralisation va se ralentir »*, a récemment déclaré le gouverneur de la Banque centrale, qui dit redouter les dégâts de la spéculation internationale sur un secteur financier encore insuffisamment modernisé. Il est donc urgent d'attendre, d'autant que des féodalités politico-bureaucratiques, souvent liées à des intérêts mafieux, freinent des quatre fers.

Une autre crainte, rarement avouée publiquement, est que Pékin profite de la moindre brèche pour infiltrer de ses capitaux la société taïwanaise. Le processus de finlandisation qui a « retourné » les élites de Hongkong a été mûrement étudié à Taïwan.

Il y a là un vrai dilemme. Car Taïwan ne pourra pas longtemps se payer le luxe d'un tel attentisme. Le besoin de capitaux est pressant. Paradoxe : alors que les entreprises taïwanaises délocalisent massivement en Chine ou en Asie du Sud-Est, l'île souffre d'un trop faible taux d'investissement intérieur et se trouve menacée, à certains égards, d'une perte de substance industrielle. Les carences sont notamment manifestes dans le secteur des infrastructures et des transports, engorgés et saturés. Taïwan a bien résisté. Soit. Mais il lui faut impérativement trouver un nouveau souffle.

Frédéric Bobin

Bibliographie

● **En marge de la crise asiatique, la Chine**, d'André Chieng (*Sociétal*, février 1998, 45 F).
● **Quand la Chine va au marché. Leçons du capitalisme à la chinoise**, de Hervé Sérieyx et Philippe Le Corre (Maxima Laurent du Mesnil, 1998, 268 p., 148 F).
● **Le Choc Europe-Asie**, de Pierre-Antoine Donnet (Seuil, « L'histoire immédiate », 1998, 340 p., 130 F).
● **Crisis in Asia** (*World Economic Outlook*, Fonds monétaire international, décembre 1997).

Un risque de dépendance à l'égard de la Chine continentale

PÉKIN
de notre correspondant

Les investissements taïwanais en Chine populaire sont-ils un piège politique ? Ne vont-ils pas insidieusement « neutraliser » les entrepreneurs insulaires et, au-delà, le régime de Taïpeh, dont la capacité de résistance aux injonctions de Pékin se trouvera diminuée ? La controverse agite régulièrement le monde politique insulaire mais elle n'a, pour l'instant, guère contrarié l'irrésistible mouvement vers un arrière-pays continental aux faibles coûts de production.

Depuis la fin des années 80, les échanges économiques entre les deux rives du détroit de Formose ont explosé. Les analystes évaluent aujourd'hui à plus de 30 000 le nombre d'entreprises taïwanaises implantées sur le continent et à environ 30 milliards de dollars américains le montant des capitaux investis, soit près de 40 % du total des investissements insulaires à l'étranger. Les trois quarts des firmes taïwanaises ayant investi à l'étranger ont des intérêts sur l'autre rive du détroit de Formose.

La Chine populaire est devenue la destination favorite des entrepreneurs insulaires, inquiétant les autorités de Taïpeh, qui appellent à un redéploiement vers les pays d'Asie du Sud-Est. Ces exhortations n'ont guère rencontré d'écho jusqu'à la crise des missiles en mars 1996 : les PME, qui avaient été les premières à se lancer dans l'aventure, ont alors pris conscience de leur fragilité et se sont mises à prospecter ailleurs. Toutefois, les grosses entreprises, timorées dans un premier temps, mais qui constituent aujourd'hui la deuxième génération des investisseurs aimantés par le continent, n'ont guère bougé.

Le montant investi par projet ne cesse d'augmenter (il a quadruplé entre 1993 et 1995). Parmi les groupes les plus prestigieux, Acer (informatique) et Formosa Plastic (chimie) jouent désormais sans complexe la carte continentale. A la différence des PME, qui utilisaient la Chine populaire comme un simple atelier d'assemblage à des fins de réexportations, ces grandes firmes parient sur le marché intérieur. Autre nouveauté, Pékin commence à ouvrir son secteur financier à des capitaux taïwanais : la société de courtage Core Pacific a ainsi été autorisée à intervenir sur les actions B (réservées aux investisseurs étrangers) des Bourses de Shanghaï et de Shenzhen, tandis que la Banque populaire de Chine a donné son agrément à deux banques taïwanaises pour opérer sur le continent.

RÉUNIFICATION POLITIQUE

Le Parti communiste chinois se frotte les mains : cette intégration économique doit préluder à ses yeux à la future réunification politique. L'indolore filet des capitaux est jugé plus efficace que les gesticulations militaires. Comment Taïpeh peut-il réagir ? La pression de ses propres milieux d'affaires est telle que sa marge de manœuvre est limitée ; d'autant que la rétrocession de Hongkong, lieu de transit obligé des échanges entre les deux rives, a donné un nouvel atout à Pékin.

Le pouvoir taïwanais lâche donc du lest dans l'espoir de mieux contrôler le mouvement : le seuil au-delà duquel un investissement sur le continent doit transiter par une filiale étrangère a ainsi été relevé, passant de 1 à 2 millions de dollars. Cet assouplissement a permis de régulariser des flux jusque-là clandestins.

Aveu de faiblesse ? Les observateurs sont partagés sur la conclusion à tirer de cette imbrication croissante. Les tenants de la thèse d'une dépendance taïwanaise avancent que la relation est asymétrique : Taïwan aurait plus besoin de la Chine populaire que celle-ci n'a besoin de Taïwan. Ainsi, si les investissements taïwanais sur le continent représentent 40 % du total des projets insulaires, ils constituent moins de 10 % des investissements étrangers pour Pékin.

Le même déséquilibre s'observe dans les échanges commerciaux, où l'énorme excédent taïwanais placerait l'île dans une situation malsaine de dépendance. En clair, Pékin pourrait sans gros dommages sacrifier l'apport taïwanais en cas de crise politique, alors que l'addition serait plus salée pour Taïpeh. La crise des missiles aurait bien montré cette vulnérabilité quand la Bourse de Taïpeh a chuté de 25 % d'avril 1995 à mars 1996.

Cette thèse ne manque pas de pertinence, à condition de l'assortir de deux réserves. D'une part, les investisseurs insulaires sont d'une fidélité précieuse pour Pékin : leur humeur est moins volatile que celle de leurs homologues étrangers, ainsi qu'on l'observe depuis quelques mois. D'autre part, ils sont plus coopératifs, se pliant plus aisément aux consignes de rééquilibrage régional en faveur des provinces de l'intérieur. L'heure n'est pas encore venue où Pékin peut congédier sans risque les capitaux taïwanais. Mais pour combien de temps ?

F. B.

Singapour s'efforce d'atténuer les effets de la crise

▼ L'île-Etat, très dépendante de ses voisins, essaie de trouver des solutions régionales

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

«Quand nos partenaires croissent, nous en faisons autant. Quand ils attrapent la grippe, nous nous sentons mal », avait déclaré le premier ministre, Goh Chok Tong, dans son message de Nouvel An. *« L'Indonésie est le facteur le plus crucial de la crise. Ce qui s'y passe affecte profondément l'Asie du Sud-Est »*, a précisé le 19 février, devant le Parlement singapourien, le vice-premier ministre, Lee Hsien Loong. Les dirigeants singapouriens sont lucides : un taux d'expansion supérieur à 7 % en 1997 ne signifie pas que l'île-Etat la plus riche d'Asie soit à l'abri de la bourrasque qui déferle sur la région depuis huit mois.

Les indices de contagion sont déjà là. La crise qui s'est ouverte en juillet 1997 avec le flottement du baht thaïlandais et les nuages polluants produits, en septembre, par les incendies en Indonésie ont déjà provoqué une chute du tourisme qui représente 5 % du produit intérieur brut local. La Banque de développement de Singapour prévoit, cette année, une baisse de 12 % des recettes dans ce secteur.

Touchés davantage par la crise, les voisins vont moins faire leurs emplettes à Singapour. C'est le mouvement inverse qui s'amorce : les Singapouriens n'ont qu'à franchir, le week-end, l'un des deux ponts qui relie l'île à l'Etat malaisien de Johore pour y faire leurs provisions. Tout y est moins cher depuis que le ringgit malaisien a perdu plus d'un tiers de sa valeur par rapport au dollar américain, alors que le dollar singapourien a mieux résisté avec une baisse de 13 % seulement.

A la veille de la crise, l'Asie du Sud-Est représentait le tiers des exportations singapouriennes. Avec des économies en proie à la récession, comme celle de la Thaïlande, ou menacées par le chaos, telle l'indonésienne, le rétrécissement de ce marché est accentué par une surévaluation de fait du dollar singapourien. La croissance des exportations devra compter désormais sur des marchés non asiatiques : celle des produits non pétroliers, en progression de 5,3 % en 1997, devrait connaître une expansion de 3,2 % cette année.

Le petit Etat a également investi à tour de bras chez ses voisins. Plus de 17 % de ses crédits bancaires ont été effectués en Malaisie, en Thaïlande, en Corée du Sud et aux Philippines. Les banques singapouriennes ont d'ailleurs fait des provisions supérieures à un milliard de dollars pour couvrir les mauvais crédits accordés dans ces pays, qui s'élèveraient à 5,7 % du total. En outre, 5 milliards de dollars ont été investis au Vietnam, dont l'économie commence à s'essouffler à son tour.

L'exposition des banques singapouriennes dans ces pays n'est pas négligeable : plus de 22 milliards de dollars en tout, dont 3,2 milliards en Indonésie et près de 15 milliards en Malaisie. Lee junior, pour le distinguer de son père Lee Kuan Yew, bâtisseur et patriarche de Singapour, a déclaré, devant le Parlement, que les bénéfices des six principaux groupes bancaires nationaux avaient déjà chuté en moyenne de 30 % en 1997 par rapport à l'année précédente.

EXPOSITION BANCAIRE

L'exposition bancaire régionale s'accompagne d'une chute des prix dans le secteur immobilier privé : depuis 1996, ils ont baissé d'environ 20 % et devraient, de nouveau, décliner de 10 % à 15 % cette année. La vente de leurs propriétés par de riches Indonésiens à court d'argent liquide en serait l'un des facteurs. Simultanément, les Singapouriens ont une sérieuse tendance à vivre à crédit puisque l'endettement intérieur est évalué à 120 % du PNB. Que la santé de Singapour dépende de celle de ses voisins est patent dans de multiples domaines. C'est vrai de la double fonction régionale d'entrepôt et de centre de transbordement, dont la vitalité sera tributaire d'un redressement du commerce extérieur de ses deux voisins immédiats, la Malaisie et l'Indonésie. On peut en dire autant des services : par exemple, le parc hospitalier singapourien, considéré comme le plus performant d'Asie du Sud-Est, a déjà perdu une partie de sa clientèle. L'île est aussi la locomotive et le cerveau d'un « triangle de croissance » régional l'associant à Johore et à l'archipel indonésien de Riau, dont le développement pourrait marquer le pas.

Les Singapouriens estiment gérer avec la plus grande rigueur leurs propres affaires, ainsi que le souligne des réserves de devises évaluées, fin février, à 77 milliards de dollars. Mais ils n'ont qu'une emprise limitée sur leurs voisins. On l'a encore vu l'an dernier quand ils ont communiqué aux Indonésiens, dès le mois de mai, des informations alarmantes recueillies par satellite sur l'extension des incendies à Kalimantan et à Sumatra. Djakarta n'a réagi qu'en septembre.

Les effets de la crise régionale laissent envisager, en 1998, une croissance plus réduite de l'île-Etat : de 3 %, selon les calculs officiels, inférieure selon d'autres prévisions.

La préoccupation la plus immédiate demeure, cependant, l'évolution de l'Indonésie. Singapour ne s'est pas contentée de contribuer, à hauteur de 5 milliards de dollars, aux 43 milliards de crédits liés au plan du FMI. Son premier ministre s'est rendu à Djakarta à deux reprises, à la fois par solidarité et pour, dit-on, tenter discrètement de décourager le président Suharto d'adopter une parité fixe entre la roupie indonésienne et le dollar. Goh Chok Tong a visité d'autres capitales de la région pour envisager des solutions communes à la crise.

Début février, à Kuala-Lumpur, il a proposé un programme multilatéral de garanties à des crédits pour relancer les exportations indonésiennes. Le pire serait que la situation indonésienne devienne plus chaotique, provoquant un exil massif de Chinois. Comme plus de 80 % des Singapouriens sont d'origine chinoise, l'île-Etat aurait tout à perdre.

Pour Singapour, il s'agit de faire face à la crise en créant les conditions d'une reprise des affaires, à demeure comme dans la région. Des mesures de libéralisation financière ont été annoncées, et la transparence, notamment bancaire, y a gagné. Les Singapouriens n'en éprouvent pas moins un frisson à l'idée que des pays comme l'Indonésie ont entrepris un long voyage sur une mer démontée.

Jean-Claude Pomonti

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

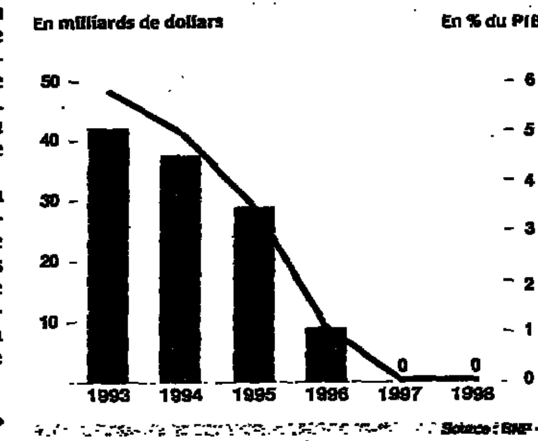
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	janvier	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre	novembre
Dernier mois connu	0,3	1,2	0,7	3,3	0	−0,6	−0,5
Sur 12 mois	6,3	−0,9	5,9	10	6,6	0,5	3,6
Taux de chômage (en %)	janvier	décembre	décembre	décembre	octobre	janvier	janvier
Dernier mois connu	4,7	3,4	11,9	12,2	12,4	5	8,9
Un an avant	5,3	3,3	10,9	12,5	12,2	6,5	9,7
Indice des prix (en %)	janvier	janvier	janvier	janvier	février	janvier	décembre
Dernier mois connu	0,2	0,1	0	−0,3	0,3	0,4	−0,1
Sur 12 mois	1,6	2	1,3	0,5	1,8	2,5	0,7
Solde commercial (en milliards)	*décembre*	*janvier*	*décembre*	*décembre*	*novembre*	*novembre*	*décembre*
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,4	1 081,6	12,7	13,8	4 399,0	−1,5	1,7
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−181,6	10 515	117	172,2	53 431,5	−11,7	23,1
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−181,6	86,4	67,1	29,3	31,8	−19,2	16,7
Croissance du PIB (en %)	97.T4	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3	97.T4	97.T3
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	4,3	3,1	3,2	3,5	1,8	1,5	4,1
Sur 12 mois	3,9	1,0	2,3	2,6	2,1	3,2	4,0
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,2	−0,3	2,3	3,6	0,3	−1,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,1	−2,6	−2,6	−3,0	−3,0	−1,1	1,0
1997 (estimations OCDE)	0	−2,8	−3,0	−3,1	−3,0	−2,3	0,4
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	60,7	57,0	122,3	53,8	96,7

LE BUDGET FÉDÉRAL CANADIEN EN PASSE D'ÊTRE EXCÉDENTAIRE

Le ministre canadien des finances, Paul Martin, a annoncé, mardi 24 février, que le budget fédéral serait en équilibre pour l'année fiscale en cours qui se termine au 31 mars 1998. Ce déficit zéro est inattendu par rapport aux prévisions initiales. Il est toutefois en ligne avec la réduction du déficit amorcée il y a quatre ans. *La dépense publique, qui représentait 19 % du PIB* au début des années 80, atteint aujourd'hui à peine 12,43 %.

Conséquence directe de cette politique de réduction des dépenses, la dette publique a commencé à décroître dès l'année fiscale 1996-1997 – elle représente 68 % du PIB aujourd'hui – et cela pour la première fois depuis le milieu des années 70. Parallèlement, la dette *a été restructurée : la partie à court terme qui était sensible* aux variations de taux a été réduite, tandis que la dette à moyen et long terme est passée en cinq ans de 50 % à 65 %.

Direction des études économiques de la BNP



À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs)	SMIC horaire (brut)	Population active	Nombre de chômeurs
7 876	39,43	25 582 000	3 027 800

Les pays producteurs de pétrole pénalisés par un baril à 15 dollars

▼ Energie

Le marché, déjà déstabilisé par l'abondance de l'offre, la crise asiatique, la douceur de l'hiver..., s'inquiète de la hausse des ventes irakiennes

Sur le marché pétrolier, le contraste est flagrant entre ce début d'année et celui de 1991, au moment où, avec l'accord de l'ONU, les Américains s'apprêtaient à attaquer l'Irak. A l'époque, après l'invasion du Koweït par les troupes de Saddam Hussein, en août 1990, les experts *prédisaient une flambée des* cours du brut. De 20 dollars, ils le voyaient facilement quintupler pour franchir la barre des 100 dollars. Des gourous allaient jusqu'à annoncer la pénurie de pétrole. Après avoir atteint 32 dollars lors du déclenchement de l'offensive militaire à la mi-janvier, le baril retrouvait rapidement son niveau initial.

Cette fois, la menace d'une attaque *américaine n'a pas provoqué* d'envolée des prix. Cette hypothèse a juste permis d'enrayer momentanément *la baisse des cours. Une fois* la menace militaire écartée grâce à un accord trouvé entre l'ONU et les autorités de Bagdad le 23 février, les prix du baril sont repartis à la baisse. Ils sont même tombés sous les 14 dollars, retrouvant leur niveau de 1994.

Semaine après semaine, *les mauvaises* nouvelles assombrissent le marché pétrolier, affecté par l'abondance de l'offre, par la douceur de l'hiver, inquiet des répercussions de la crise asiatique et désormais soucieux *du relèvement des quotas de* production de l'Irak dans le cadre des accords « pétrole contre nourriture ».

Tout s'enchaîne pour déstabiliser un marché jusqu'alors très proche de l'équilibre entre l'offre et la demande aux alentours des 75 millions de barils/jour. La chute de plus *de 10 % des cours depuis le début* janvier en est l'illustration. Elle a été provoquée par le relèvement de 10 % du niveau de production de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à 27,5 millions de barils/jour qui assurent 36 % de l'extraction mondiale. Les tentatives pour revenir sur cette décision sont nombreuses et passent par une éventuelle réunion extraordinaire de l'OPEP.

Le premier producteur mondial et principal acteur du cartel, l'Arabie saoudite, a *multiplié les initiatives.* Après s'être déclaré « *profondément inquiet* » de la chute des cours, Riyad a lancé, *à la mi-février*, un appel à tous les pays producteurs OPEP et non-OPEP qui ont « *la responsabilité de préserver le marché* ». Pour le ministre saoudien du pétrole, Ali Naïmi, les causes réelles de la dégradation ne proviennent pas du relèvement du plafond de production, mais plus du dépassement des quotas alloués par certains pays et de la crise économique en Asie.

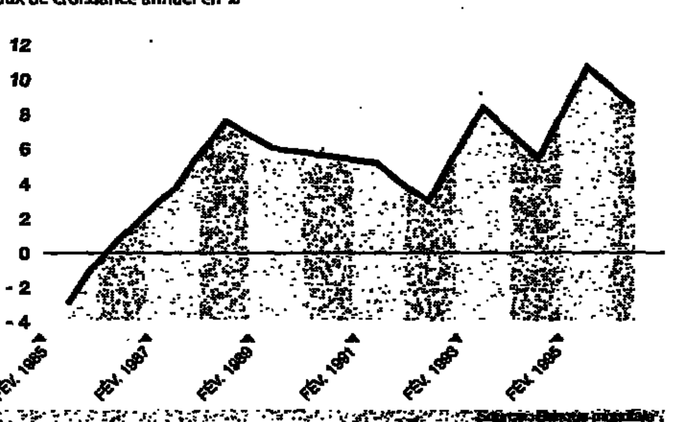
L'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey* (MEES) révélait, dans son édition du 23 février, que le Venezuela, qui dépasse largement son niveau de production, refuse toute négociation. Le ministre vénézuélien de l'énergie, Erwin Arrieta, a indiqué que son pays n'envisageait « *absolument pas* » une quelconque réduction. « *L'OPEP se trouve dans l'impasse et il n'y a rien à espérer d'une réunion extraordinaire avant celle de juin* », estime l'hebdomadaire, selon lequel « *la situation pourrait changer si les membres de l'OPEP étaient davantage touchés par la chute des prix* », dont la moyenne du baril OPEP en janvier s'est établie à 14,44 dollars.

Autre facteur de déséquilibre, l'autorisation accordée à l'Irak *par* l'ONU, le 20 février, d'augmenter ses ventes de brut de 2 à 5,2 milliards de dollars par semestre pour financer l'achat de vivres et de médicaments. Ce projet est jugé « *très déstabilisateur pour le marché* » par Pierre Terzian, directeur de la revue *Pétrostratégies* (*Le Monde* du 24 février).

PROGRÈS TECHNOLOGIQUES

Selon lui, « *l'idéal serait que l'OPEP réduise son plafond de production hors Irak de 2 millions de barils/jour et sa production effective de 3 millions de barils/jour* » ; une solution « *inconcevable* », car cela équivaut à la production d'un pays comme l'Iran.

Cependant, les Irakiens n'ont pas la capacité d'exploiter seuls leurs gisements. L'assistance des groupes pétroliers leur sera nécessaire. Les *français Elf et* Total *sont* bien placés, tout comme le russe Lukoil et le chinois CNPC.



La crise asiatique ajoute aux incertitudes. En 1997, la demande a progressé en Asie de 6 % comme l'année précédente. Cette année, la progression devrait être sensiblement plus faible. *Les premiers effets* de cette crise ont été révélés récemment par les comptes des groupes *les mieux implantés dans cette* zone, comme l'anglo-néerlandais Shell. Le numéro un mondial a annoncé *une chute* de 32 % de ses résultats au quatrième trimestre, reconnaissant ainsi que la crise asiatique avait bel et bien joué un rôle significatif dans la dégradation des cours.

Si l'année s'ouvre sous des auspices moins favorables « *1998 devrait encore se placer sous le signe de l'abondance* », pronostiquait Olivier Appert, *directeur général* du holding parapétrolier Isis, en ouvrant le 29 janvier un colloque de l'Institut français du pétrole (IFP) consacré au « panorama du monde pétrolier ». Cela n'exclut pas « *une forte volatilité des prix* », en raison des spéculations sur l'évolution de l'offre.

Pour cet expert, la demande mondiale devrait « *approcher les 78 millions de barils/jour au quatrième trimestre, un niveau jamais atteint par le passé. Chaque année nous testons ainsi de nouveaux sommets de production ; n'oublions tout de même pas qu'aucun arbre ne monte jamais jusqu'au ciel* ». A cet égard, il invite à suivre avec attention « *l'évolution de la production non OPEP qui, après plusieurs années de forte croissance, a quelque peu déçu en 1997* ».

Avec un prix du pétrole à moins de 15 dollars, les compagnies pétrolières seront appelées à mieux sélectionner leurs projets de prospection. Si la situation perdure, les seuils de rentabilité pourraient être revus à la baisse. Par chance, les progrès technologiques sont tels dans l'amont pétrolier que les coûts de production baissent régulièrement de 1 dollar par an depuis le début de la décennie. Ces gains ont surtout profité aux firmes opérant dans les zones non-OPEP, principalement en mer du Nord et dans les golfes de Guinée et du Mexique.

« *Les pays producteurs sont majoritairement absents des grands challenges technologiques qui détermineront les changements structurels et les rapports de forces pour les années à venir* », déplorait Mourad Preure, conseiller du directeur général de la compagnie pétrolière algérienne Sonatrach, lors du colloque de l'IFP. Et il ajoutait : « *Le progrès technique devra à l'avenir être le lieu d'une coopération nouvelle entre producteurs et consommateurs qui s'exprimera notamment par des partenariats dans la recherche et le développement, l'ingeniering et par un transfert de technologies plus volontariste* ».

Une manière d'appeler à une nouvelle division du travail dans cette industrie. Les compagnies pétrolières internationales pourraient remonter vers l'amont, l'exploration-production et les compagnies des pays producteurs descendre vers l'aval, le raffinage et la distribution.

Dominique Gallois

Les bailleurs de fonds de l'Ouganda dénoncent la corruption locale

▼ Afrique de l'Est

Après avoir atteint 8,1 % de 1995 à 1997, le taux de croissance ougandais ralentit

Habitué à être traité comme le bon élève de la Banque mondiale, le ministre des finances ougandais a été soufflé d'entendre les délégués de l'Union européenne (UE) récriminer contre la corruption qui sévit dans son pays lors de la réunion des donateurs de l'Ouganda, à Paris à la mi-novembre 1997. Certes, les bailleurs de fonds s'étaient quand même engagés pour 750 millions de dollars (4,6 milliards de francs) d'argent frais pour l'année fiscale 1998, dont 320 millions de dollars sous forme d'aide budgétaire rapide. Mais pour la première fois, les dirigeants ougandais se sont vu adresser une mise en garde explicite contre la « kényanisation » de leur économie (formule qui fait référence au siphonnage des fonds publics *via* un réseau de banques liées au pouvoir, en vigueur au Kenya au début des années 90).

DÉLIT D'INGÉRENCE

Alors que les représentants des Etats-Unis et de la Banque mondiale voulaient réduire ce problème à une faiblesse structurelle de l'administration ougandaise, plusieurs donateurs bilatéraux (Danemark, Pays-Bas, Grande-Bretagne) ont relevé que la courbe de la corruption avait suivi les progrès économiques du pays. Les Danois étaient d'autant mieux placés pour en parler qu'ils ont recensé des malversations financières sur une dizaine de leurs projets en Ouganda et, dans deux cas, ont réclamé que les auteurs (dont des hauts fonctionnaires) soient traduits en justice. Avec un Parlement à Kampala qui joue de plus en plus son rôle de garde-fou du régime, tout cela ne peut plus demeurer secret.

Le président Yoweri Museveni s'en est d'ailleurs ému lorsque les scandales ont aussi touché l'armée. Lors de la célébration du 17e anniversaire de l'armée ougandaise, le 6 février 1998, il a reconnu n'avoir « *pas réalisé combien le problème de la corruption était sérieux dans l'armée* ».

Quelques jours plus tard, le parlement de Kampala adoptait une loi sur la prévention de la corruption. Le mal sera d'autant moins facile à éradiquer qu'il touche nombre d'anciens compagnons d'armes du président ougandais. Il est vrai que les difficultés sont accrues par le cumul autorisé en Ouganda de fonctions administratives ou politiques et d'activités privées, y compris lorsqu'elles s'exercent dans le même secteur.

Ainsi le conseiller présidentiel pour les affaires militaires et frère du chef de l'Etat, le général Salim Saleh, est à la tête d'un holding, Calebs International, actif dans l'importation de matériel militaire, la manutention aéroportuaire et la sécurité urbaine. Plusieurs ministres sont actionnaires de banques locales, tandis que l'inamovible *Principal Secretary* du ministère des finances est propriétaire de la firme de consultants Incafex qui a eu des contrats avec son propre ministère. Enfin, le président Museveni lui-même est actionnaire de la société d'import-export Danze. On est donc en plein dans le délit d'ingérence.

Simultanément, les résultats macro-économiques ougandais sont moins impressionnants qu'en 1995-1996, même si la Banque mondiale les considère comme la meilleure performance de l'Afrique en 1997. La croissance du PIB a été en moyenne de 6,4 % durant la dernière décennie et de 8,1 % de 1995 à 1997 ; mais la *success story* ougandaise semble à bout de souffle.

Le boom des importations – 1,63 milliard de dollars en 1997 (presque 10 milliards de francs), 1,84 milliard prévu cette année (11,4 milliards de francs) – a accentué les déséquilibres structurels. Les exportations, qui avaient doublé entre 1994 et 1995, ont vu leur progression ralentir à 25 %, puis à 19,8 % en 1997.

Le déficit commercial ougandais est passé de 460 millions de dollars en 1993, à 716 millions en 1995, pour atteindre 875 millions de dollars en 1996, puis 933 millions l'an dernier. Les projections de la Banque mondiale l'évaluent à plus de 1 milliard de dollars pour 1998. Comme les recettes de l'Etat ne suivent pas du fait d'une importante évasion fiscale, la dépendance de Kampala à l'égard de ses bailleurs de fonds internationaux ne se dément pas.

Le tassement du taux de croissance est attribué aux mauvais résultats du secteur agricole. En effet la croissance agricole – 90 % des recettes du pays – a reculé de 5,9 % en 1995 à 4,2 % en 1996, entraînant une chute du taux de croissance à 5 % en 1997 au lieu des 7 % prévus. Les estimations de croissance pour 1998 (établies à 7 %) pourraient sérieusement être revues à la baisse.

IMPORTATIONS DE VOITURES

Les autorités ougandaises invoquent la sécheresse suivie de pluies surabondantes provoquées par le courant *El Niño* pour expliquer la baisse des exportations de café (principale source de revenu du pays). Certains experts étrangers y ajoutent le manque d'investissement et les retards dans la réforme de la bureaucratie qui pénalise le fonctionnement du secteur agricole.

L'exemple le plus souvent cité est celui du programme d'amélioration de la gestion de ce secteur, dont les fonds (17,9 millions de dollars) n'ont pas été déboursés parce que Kampala n'a toujours pas respecté les exigences des donateurs vis-à-vis des nominations à la tête du département de la planification du ministère de l'agriculture.

La nature des importations ougandaises est également jugée préoccupante. Selon les données de l'Uganda Investment Authority, 16 % de ces importations sont des voitures contre seulement 8 % de machines outils. En outre, le boom du bâtiment (+19 %) amène à se demander si les hommes d'affaires d'Ouganda ne préfèrent pas investir dans l'immobilier et l'importation de voitures plutôt que dans la production.

Simultanément, l'inflation à fait sa réapparition. Jugulée jusque-là à un seul chiffre, elle tend aujourd'hui à passer la barre des deux chiffres. Pour sa part, le déficit budgétaire a atteint 18,5 % du PIB, bien plus que la limite des 10 % fixée par les donateurs. Les autorités de Kampala ne semblent pas disposées à réduire les dépenses militaires comme le leur demandent les bailleurs de fonds.

Les emprunts gouvernementaux auprès du système bancaire ont presque doublé entre 1996 et 1997, privant le secteur privé d'un accès au crédit bancaire. Le secteur privé est donc amené à se tourner vers l'étranger pour financer certaines de ses activités : 90 % de la récolte de café a été préfinancée ainsi l'an dernier. Rien d'étonnant, donc, si une bonne part des entrées de capitaux dans le pays se fait sous forme de prêts.

L'économie ougandaise dont les bases demeurent fragiles semble en train de pâtir d'une mise en concurrence trop rapide de ses productions dans le cadre de la mondialisation et de la relance de la coopération régionale au sein de la Communauté est-africaine (CEA : Kenya, Ouganda, Tanzanie). En effet, la croissance de 50 % du commerce entre les trois pays de la CEA entre 1994 et 1996 a surtout profité au Kenya, qui dispose d'une industrie plus développée : l'excédent commercial du Kenya avec l'Ouganda est passé, dans le même temps, de 130 millions de dollars à 190 millions. Si les exportations ougandaises ne connaissent pas un coup de fouet dans les années à venir, les pressions de la Banque mondiale pour que Kampala réduise massivement ses droits de douanes à l'importation risquent fort d'accentuer encore ces disparités régionales.

Francis Soler

▼ Production pétrolière mondiale

En millions de barils par jour

40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 0

1973, 1980, 1985, 1990, 1995, 1997

NON-OPEP — OPEP — CEI + PECO*

* PECO : Pays d'Europe centrale et orientale



LIVRES

En attendant les citoyens

par Philippe Arnaud

LE MALENTENDU EUROPÉEN
d'André Gauron,
Hachette Littératures, 285 p., 130 F.

« Alors quoi faire ? », « Ne faisons rien, c'est plus prudent », « Quel est notre rôle là-dedans ? », « On n'a plus de droits ? », « Nous les avons perdus ? »; « Nous les avons bazardés »... Ainsi parlent Vladimir et Estragon, les personnages en souffrance d'*En attendant Godot*, la pièce de Samuel Beckett, réduits à la pauvreté essentielle : celle des mots et des songes creux.

Comment ne pas penser à *Godot* en lisant le livre qu'André Gauron consacre à l'Europe ? Ancien collaborateur de Pierre Bérégovoy, aujourd'hui conseiller de Lionel Jospin, membre de la Cour des comptes, l'auteur veut peindre la marche *« chaotique »* de l'Union européenne. Une histoire dont le *« peuple »* est le grand absent. André Gauron invite ce dernier à entrer en scène ; mais, constate-t-il immédiatement, le citoyen européen est *« introuvable »*. Serions-nous condamnés, comme chez Beckett, à une attente aussi longue qu'indéfinie ?

Depuis son origine, nous dit l'auteur, la construction européenne repose sur un malentendu. Celui-ci a une raison : la méfiance vis-à-vis de l'Allemagne. *« Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle hante l'Europe et détermine la politique de la France. » « La "question allemande" est par excellence la question européenne »*, écrivait de Gaulle, cité dès l'introduction. Or *« sous couvert de l'Europe »*, enchaîne André Gauron, la France s'est imaginée mettre la puissance de l'Allemagne *« au service de son économie »*. Avec le recul, la stratégie de la France apparaît davantage comme une stratégie d'*« endiguement »* que comme la manifestation d'un dessein européen.

Y a-t-il d'ailleurs vraiment une ambition européenne de la France ? On peut se le demander, à la lecture de ce livre. L'auteur cite François Mitterrand, qui déclarait en 1986 : *« L'idée d'Europe est indissociable de l'idée de défense. Présentement, il n'est de défense qu'atlantique. »* Un propos qui n'a rien perdu, on le voit, de son actualité.

Pour André Gauron, *« l'ombre portée de la guerre »* assombrit encore aujourd'hui le dessein européen. L'Europe, ruinée par deux guerres sur son sol, n'avait d'autre choix que s'unir. Elle est née, donc, d'un projet *« négatif »*. Le quiproquo est total, pense André Gauron, puisque l'on ne trouve nulle part de *« désir d'Europe »*.

Mais sur quoi pourrait bien s'appuyer cette volonté « positive » qui était *« palpable dans toute l'Europe centrale au lendemain de la chute du mur de Berlin »* ? Sinon ce pour quoi des millions d'hommes et de femmes d'Europe de l'Est ont voté la rage au ventre : les idéaux des Lumières, les droits de l'homme ? Or, *« en mettant en avant l'économie pour refuser l'adhésion des démocraties de l'Est, l'Europe a raté l'occasion de devenir l'Union qu'elle paraît être »*. Réfugiés sur la *« montagne magique »* de Davos, respirant goulûment l'air raréfié de la pensée économique pure, les tenants du marché-roi ignorent l'Europe *« d'en-bas »*.

Ce n'est pas la monnaie unique, on s'en doute, qui peut incarner le grand dessein européen. A se polariser sur la question, on perd de vue l'essentiel. En pensant que le pouvoir monétaire pouvait se partager, la France a poursuivi une *« chimère »*.

Il est donc temps d'imaginer, non pas l'identité européenne, mais la citoyenneté européenne. Celle-ci devrait reposer sur un ensemble de droits fondamentaux, qui constitueraient un *« European Bill of Rights »*, sur le modèle de celui dont accoucha la révolution anglaise de 1688. Et s'appuyer sur le grand absent du *« roman européen »* de cette fin de siècle : le peuple. Mais comment imposer un changement dans la construction européenne ? Hanté par l'échec du récent sommet d'Amsterdam, l'auteur en appelle à un *« acte fondateur »* fort. Il prête, ce disant, le flanc à la critique. Que les droits du citoyen ne puissent se limiter *« à ceux qui découlent de la libre circulation et aux droits ajoutés par le traité de Maastricht »*, voilà ce sur quoi on ne peut qu'être d'accord. Mais l'idée que *« le citoyen européen ne se sentira proche de l'Europe que si celle-ci lui confère un ensemble de droits et de libertés »* ne ressortit-elle pas du positivisme juridique, que l'auteur dénonce par ailleurs ?

Le livre s'achève sur une prédiction : *« L'Europe des diplomates et des nations s'éloigne, celle des citoyens européens commence. »* Reste à imaginer les modalités d'entrée en scène de ces citoyens *« introuvables »* et, n'en doutons pas, turbulents.

On sait que si Godot ne vient pas, ce n'est pas tant pour décevoir notre attente (ce qui serait pure méchanceté) que parce que c'est le désir que nous avons de lui qui est problématique. Le malentendu européen a un nom, écrit André Gauron : la peur de l'Allemagne. Il a peut-être aussi son « impensé » : celle du peuple.

Les populations fragiles ne doivent pas faire les frais de la crise asiatique

par Sakiko Fukuda-Parr et Richard Jolly

Les opérations de sauvetage internationales visant à sortir l'Asie du marasme financier ont été mises au point à la vitesse de l'éclair. Mais, dans cette hâte, les populations, qui sont à la fois les victimes et les sauveurs, ne sont-elles pas oubliées ?

Les enseignements tirés des crises économiques des trois dernières décennies, et des mesures de stabilisation et autres réformes structurelles qui se sont ensuivies, sont clairs : les conséquences que les crises et leurs remèdes peuvent avoir sur le plan social sont négligées dans les premiers temps. Elles ne s'imposent aux esprits que lorsque les souffrances des peuples deviennent par trop évidentes. Ce n'est qu'après coup que la leçon est tirée, à savoir que les pauvres et les personnes vulnérables doivent être pris en compte dans la mise au point des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel dès le début.

Les programmes d'ajustement structurel mis en place en Afrique dans les années 80 ont été pervertis par les compressions budgétaires, qui ont frappé en premier lieu l'enseignement primaire et les services de santé de base. Ces programmes ont négligé de répartir équitablement l'impact des réformes économiques.

Le plus sage aujourd'hui serait de protéger les services sociaux essentiels et de trouver un moyen de marier les programmes de réforme économique avec une croissance s'appuyant sur des secteurs favorisant les plus pauvres. Ainsi, une dévaluation de la monnaie pourrait avoir des effets bénéfiques pour les petits exploitants agricoles puisqu'elle revaloriserait les prix des produits agricoles. La crise de l'endettement qu'a connue l'Amérique latine dans les années 80 a permis de renflouer les banques en faillite et de rééquilibrer les budgets, mais ce sont les pauvres des zones urbaines qui en ont payé les coût social.

De même, en Europe de l'Est et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), le processus de transition a fait souffrir les populations bien plus que prévu. La réduction des allocations familiales et des allocations maternité a été préjudiciable aux enfants. La malnutrition a augmenté de 14 % en Russie. La scolarisation dans le primaire a chuté de 4 % en Bulgarie depuis 1989 et de 12 % en Géorgie. Les femmes sont les principales victimes de l'augmentation du chômage, en dépit du nombre croissant des ménages dirigés par une femme. En Pologne, 67 % des mères célibataires vivent en deçà du seuil de pauvreté. Par ailleurs, fait sans précédent, l'espérance de vie a baissé : elle est maintenant de 58 ans seulement pour les hommes en Russie, plus faible qu'en Inde.

La situation actuelle en Asie rappelle dangereusement tous ces événements. Et les enseignements qui en ont été tirés semblent oubliés. Les autorités indonésiennes ont décidé récemment de réduire leurs dépenses sociales et leurs subventions sur les denrées alimentaires, tandis qu'en Corée les femmes sont licenciées en masse, dans un environnement comptant déjà plusieurs dizaine de milliers, voire des millions, de chômeurs.

> Pendant trente ans, les « tigres » et les « dragons » de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont soutenu un taux de croissance sans précédent, en réduisant de moitié le nombre de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté

Les enseignements de l'histoire récente des économies asiatiques – qui ont montré que la croissance pourrait être basée sur une amélioration de la situation des pauvres – semblent aussi oubliés. Pendant trente ans, les « tigres » et les « dragons » de l'Asie de l'Est et du Sud-Est – la Corée du Sud, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande, entre autres – ont soutenu un taux de croissance sans précédent, les observateurs occidentaux allant jusqu'à parler de « miracle asiatique ».

Mais le plus impressionnant est que ces pays sont parvenus, en l'espace d'une génération seulement, à faire reculer la pauvreté de manière inédite – en réduisant de moitié le nombre de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté et en améliorant le bien-être de leurs peuples de manière significative. C'est ainsi qu'ils ont quasiment éradiqué l'analphabétisme, relevé l'espérance de vie et abaissé la mortalité maternelle à des niveaux comparables à ceux enregistrés dans les pays industrialisés.

Il ne s'agissait aucunement d'un hasard, mais bien du résultat d'une stratégie de croissance – mise en œuvre dans les années 70 et 80 – qui a profité aussi bien aux familles pauvres vivant en milieu rural qu'à celles vivant en milieu urbain. Une politique qui a mis l'accent sur l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la productivité pour tous. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (PNUD, Economica) décrit ces résultats exceptionnels de la croissance en faveur des pauvres comme l'un des événements majeurs dans l'histoire du XX[e] siècle.

Pour les travailleurs asiatiques, ces performances n'ont rien d'un *« miracle »* ; elles ne sont que le fruit de leur dur labeur. Pour eux, ces résultats ne sont pas dus à la réalisation de transactions rondement menées sur les marchés financiers ni à la simple exploitation des ressources naturelles du pays par des entreprises. Ce sont les ménages qui, par leurs efforts, ont permis d'enregistrer ces taux de croissance spectaculaires et de faire reculer la pauvreté : ce sont eux qui ont épargné, investi, éduqué leurs enfants, amélioré leurs conditions de santé et la productivité de leurs entreprises (agricoles et industrielles). Ce sont eux qui ont constitué le moteur véritable de la croissance économique de cette région, soutenus par l'investissement public dans les ressources humaines et les politiques économiques, qui ont favorisé une croissance intensive de l'emploi.

Toute crise financière a un coût social et économique qui exige des mesures de stabilisation et des réformes. Mais les programmes de réforme et de gestion des crises peuvent être conçus en fonction de certaines priorités. A l'heure des choix difficiles à exercer, il faut privilégier les mesures qui éviteront de faire porter le poids de la crise par les pauvres et les personnes vulnérables. Et baser la reprise sur une croissance en faveur des pauvres afin d'assurer un développement durable.

Sakiko Fukuda Parr et Richard Jolly sont respectivement directeur et coordinateur principal du Rapport mondial sur le développement humain du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

Emplois de services américains et français : une comparaison erronée

par Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice

Depuis sa parution en décembre 1997, comme « note de la fondation Saint-Simon », la presse française a fait une large place à une étude de l'économiste Thomas Piketty comparant les créations d'emplois aux Etats-Unis et en France. Le résultat le plus spectaculaire de cette étude est le suivant : il serait possible, en France, en s'inspirant de l'exemple américain, de créer deux à trois millions d'emplois dans le commerce et l'hôtellerie-restauration.

Le raisonnement est assez simple. Aux Etats-Unis, le nombre d'emplois par habitant dans ces secteurs est beaucoup plus élevé qu'en France. Pour le seul commerce de détail, l'avance américaine est de l'ordre de 70 %. Pour l'hôtellerie-restauration, elle est plus importante encore.

L'objectif serait donc d'atteindre, en France, des niveaux comparables, ce qui correspondrait à un gain de 2,8 millions d'emplois. Comment ? Selon Thomas Piketty, ce qui fait la différence c'est essentiellement *« le poids excessif des prélèvements pesant sur le travail peu qualifié »*. La conclusion est tout aussi simple : une forte réduction des charges sociales sur les bas salaires permettrait aux employeurs français du secteur d'embaucher à des niveaux comparables à ceux que l'on trouve aux Etats-Unis.

Le succès médiatique rencontré par cette analyse ne garantit pas la rigueur de la méthode ni des données. Il suffit, pour s'en convaincre, de reprendre l'exemple du commerce de détail, secteur où l'on pourrait, selon Thomas Piketty, créer 1,7 million d'emplois, si l'on réduisait les charges sociales en s'inspirant de l'exemple américain. Or ce que montre une analyse plus approfondie de ce secteur dans les deux pays est que le niveau effectivement très élevé de l'emploi commercial par habitant aux Etats-Unis s'explique en faisant intervenir une série de variables et de facteurs dont les charges sociales « pesant » sur les salaires ne constituent qu'un élément mineur.

En premier lieu, le niveau de vie américain moyen, exprimé en « parité de pouvoir d'achat », est nettement supérieur au niveau de vie français et, en particulier, le volume des ventes du commerce de détail par habitant y est environ 25 % plus élevé. Toutes choses égales par ailleurs en matière de qualité et de productivité du service commercial (point envisagé ensuite), il faut donc 25 % d'emplois en plus aux Etats-Unis pour commercialiser ce volume de biens plus important. En second lieu, la durée annuelle moyenne du travail par emploi est inférieure d'environ 12 % dans le commerce de détail américain.

Ces deux variables permettent déjà d'interpréter l'essentiel de la différence. L'écart résiduel n'est plus que d'environ 20 % et s'exprime ainsi : pour commercialiser un même panier de biens, représentatif de la structure des ventes en France, on utilise aux Etats-Unis environ 20 % d'heures de travail en plus qu'en France. Cet écart peut s'analyser en termes « réels » (techniques) et en termes monétaires.

> Aux Etats-Unis, les secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration emploient beaucoup de « salariés pauvres »

En termes techniques, ce nombre d'heures plus important peut correspondre soit à une productivité du travail inférieure aux Etats-Unis ; soit, à productivité identique, à une production de services plus importante autour de la vente des biens. On dispose de preuves convergentes que la seconde explication est la bonne.

En termes monétaires, la question est la suivante : comment finance-t-on aux Etats-Unis ce supplément d'heures (+ 20 %) ? Par une masse salariale plus élevée (qui serait alors payée indirectement par les consommateurs) ou par un coût horaire du travail inférieur ? La seconde réponse est la bonne. La masse salariale correspondante est à peu près semblable, tandis que le coût horaire du travail dans ce secteur est environ 18 % inférieur à son niveau français. Mais, point crucial, il est inexact que ce coût salarial inférieur s'explique essentiellement par le jeu des charges sociales : les salaires horaires moyens sont, eux aussi, inférieurs (d'environ 8 % à 10 %). Vu que la durée du travail est plus faible, le salaire annuel moyen est inférieur de près de 20 % : les secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration font partie des grands employeurs de *working poors* américains (les « salariés pauvres »).

D'autre part, même si l'on supposait que dans ce secteur la part des charges patronales dans le coût du travail passait, en France, de son niveau actuel de 26 %, au niveau américain de 16 %, il est douteux que cela induise des créations d'emplois notables : les entreprises du commerce de détail français, structurellement engagées dans une concurrence par les prix les plus bas, répercuteraient probablement l'essentiel de cette baisse sur leurs prix et leur masse salariale et, sauf exception, n'en profiteraient pas pour embaucher. Le secteur du commerce de détail a été, en France, le principal bénéficiaire des exonérations de charges de ces dernières années et on n'y a pas constaté pour autant de tendance à la création d'emplois ; au contraire. D'une certaine façon, les recommandations de Thomas Piketty ont déjà été partiellement expérimentées, et le constat est celui d'un échec.

On peut formuler autrement l'analyse qui précède. Si l'on voulait copier le modèle américain pour créer dans le commerce de détail français 1,7 million d'emplois, il faudrait : augmenter de 25 % le pouvoir d'achat des Français, diminuer de 12 % la durée annuelle du travail dans le commerce, et de 15 % à 20 % les salaires annuels moyens du secteur, réduire de 10 points la part des charges patronales dans le coût du travail, et s'assurer enfin que les entreprises y créent des emplois en raison inverse de la baisse du coût salarial ! Un tel projet se passe de commentaires.

Cet exemple illustre les dangers des comparaisons internationales en matière d'emploi, lorsqu'elles se contentent de sélectionner arbitrairement une variable (ici les charges sociales), désignée comme facteur unique d'un écart à expliquer (les niveaux d'emploi), en ignorant ce que cet écart doit à d'autres variables, techniques ou monétaires. On peut sur cette base « démontrer » à peu près n'importe quoi, en transformant une co-occurrence (simultanéité de deux phénomènes) observée dans un pays témoin en une relation de causalité supposée valable en France. La production d'emplois dans un pays (ou dans un secteur d'activité d'un pays) ne peut se comprendre que sur la base de causalités multiples, en contextualisant l'analyse, et en faisant intervenir l'histoire et les institutions de ce pays et de ce secteur. Et le débat essentiel sur la protection sociale et les charges des entreprises mérite mieux que l'invocation superficielle d'un modèle américain idéalisé.

Jean Gadrey est professeur d'économie à l'université Lille-I. Florence Jany-Catrice est maître de conférences dans la même université. Tous deux sont signataires de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique.

Comment des monnaies liées au dollar peuvent perdre au change

▼ La crise asiatique résulte en partie d'une parité trop rigide entre les différentes devises nationales et une ou plusieurs devises étrangères

La crise monétaire asiatique a donné un regain d'actualité à la question du bien-fondé des politiques de change liant une monnaie locale au dollar par le biais d'une parité fixe, ou « peg », pour lui assurer une plus grande stabilité. C'est ce que s'efforce de faire le président indonésien Suharto qui, en dépit de l'opposition du FMI, s'obstine à vouloir instaurer un taux de change fixe entre la roupie et le billet vert, à l'instar du système qui fonctionne, depuis près de quinze ans, entre le dollar de Hongkong et la devise américaine (lire page II).

Les pays dont la monnaie flotte librement constituent une minorité. La plupart des monnaies sont gérées soit du fait de leur appartenance à un système de change fixe, mais ajustable (SME) ; soit parce que les autorités inscrivent les mouvements de change sur une tendance bien définie par rapport à une devise (ou à un panier de devises), assortie la plupart du temps de marges de fluctuation destinées à décourager les attaques spéculatives (système de « crawling peg ») ; soit encore parce que les monnaies sont ancrées légalement par un taux de change fixe, grâce à un dispositif de caisse d'émission (« currency board »).

Le choix de mettre en place un système de peg ou de currency board répond à des préoccupations diverses. Dans certains cas, l'objectif est d'orienter l'exportation de produits manufacturés en faveur des secteurs à plus forte valeur ajoutée (Chine, Malaisie, Thaïlande...) ; parfois, il s'agit d'éliminer la volatilité de change pour améliorer la spécialisation financière (currency board de Hongkong) ou encore de favoriser la stabilisation économique et d'éliminer l'inflation (currency boards argentin et bulgare). Avec, le cas échéant, le souci de limiter la dégradation de la compétitivité-prix des exportations et d'offrir une certaine visibilité sur les perspectives de change afin de stimuler les investissements étrangers (pegs de Hongrie, Pologne, Russie, flottement géré de la couronne tchèque).

INVESTISSEMENTS RISQUÉS

Le maintien d'une certaine rigidité entre une devise nationale et une ou plusieurs devises étrangères a contribué, à côté d'autres facteurs (libéralisation interne et externe, faiblesse du système financier...), au déclenchement et à l'approfondissement de la crise asiatique.

Le lien avec le dollar américain a entraîné une dégradation de la compétitivité-prix dès lors que le dollar s'est inscrit, à compter du printemps 1995, sur une pente haussière. Conjugués à la forte conjoncture, gourmande en importations, au démantèlement des barrières commerciales, au retournement des cycles de composants électroniques..., les régimes de change ont contribué, dans un certain nombre de pays d'Asie (à l'exception de la Chine, de Taïwan, de Singapour et de Hongkong), à la détérioration des balances courantes.

Par ailleurs, en réduisant le risque de change, les systèmes mis en place ont favorisé l'essor des investissements de portefeuille et stimulé l'endettement en devises. Les entrées de capitaux qui en ont résulté ont fait plus que couvrir les déficits des balances de paiements courants, ce qui, jusqu'à l'éclatement de la crise, a gonflé le montant des réserves officielles. Evolution faussement rassurante dans la mesure où l'importance des engagements en devises, pour une bonne part à court terme, vis-à-vis des créanciers étrangers et le caractère volatil des placements de portefeuille rendaient les réserves largement fongibles. En outre, les financements ainsi facilités se sont orientés assez fréquemment vers des investissements risqués (immobilier) ou générateurs de surcapacités de production.

Dans un certain nombre de cas, le retournement des conditions économiques (baisse du prix des actifs et des changes, hausse des taux d'intérêt) a mis les débiteurs dans l'incapacité de faire face à leurs obligations, ce qui a accentué l'ampleur de la crise (Thaïlande, Corée, Indonésie).

Ces évolutions ont conduit les observateurs à s'interroger sur la solidité des systèmes mis en place pour assurer la stabilité des taux de change, notamment les currency boards.

Le currency board est l'autorité monétaire (banque centrale) qui gère l'émission de monnaie selon les principes suivants : la base monétaire doit être entièrement couverte par les avoirs extérieurs détenus par le currency board ; la monnaie est rattachée à une devise de référence par un taux de change fixe. Le currency board assure la convertibilité de la monnaie.

Dans ce dispositif, la base monétaire (ainsi que la masse monétaire liée par le mécanisme du multiplicateur de crédit) ne peut croître que lorsque les réserves en devises augmentent. Autrement dit, l'irrigation en liquidités nécessaires à la croissance de l'économie implique une augmentation régulière des réserves en devises. Le système est autorégulé : d'importantes entrées de capitaux entraînent une augmentation de la masse monétaire qui, par le biais de la baisse des taux d'intérêt, stimule la demande intérieure. Cela a tendance à déséquilibrer la balance des paiements. Les sorties de capitaux qui en résultent réduisent la masse monétaire, ce qui fait augmenter les taux d'intérêt et diminuer la demande interne, permettant un rééquilibrage de la balance des paiements.

LE SYSTÈME DE HONGKONG

Le 15 octobre 1983, les autorités britanniques ont opté pour le premier currency board de l'ère postcoloniale en liant la monnaie de Hongkong au dollar américain par une parité fixe de 7,8 dollars hongkongais par dollar américain. Cette décision est survenue après une crise de change qui avait déclenché une fuite massive devant la monnaie locale. L'objectif était de contrer durablement les chocs exogènes d'origines économique, financière et politique sur le taux de change. Hongkong s'est ainsi doté de procédures d'émission monétaire et de régulation du marché des changes spécifiques : le currency board émet les pièces en circulation, mais délègue l'émission des billets à trois banques commerciales (HSBC, Standard Chartered, Bank of China). La mise en circulation (ou le retrait) des billets s'effectue en contrepartie de l'achat (ou de la vente), contre dollars américains, par les trois banques commerciales émettrices de certificats d'endettement ne portant pas intérêt à l'autorité monétaire au taux de 7,8 dollars hongkongais par dollar américain.

Le volume des billets en circulation est très faible au regard des mouvements de change générés par les flux de marchandises et de capitaux. L'autorité monétaire dispose de réserves en devises excédentaires par rapport au besoin de couverture de la base monétaire, susceptibles d'être utilisées directement sur le marché des changes en cas de crise.

En outre, depuis l'instauration du currency board, le système monétaire et bancaire de Hongkong a vu son efficacité accrue avec la signature de l'Accounting Arrangement (1988), qui permet aux autorités monétaires d'influer directement sur le niveau de la liquidité interbancaire. Avec le renforcement de la capacité de gestion de la liquidité interbancaire via des opérations réalisées sur le marché monétaire avec l'émission de titres publics négociables (1990), la création de la « liquidity adjustement facility » (1992), ligne de crédit proposée par les Banques centrales qui permet aux autorités monétaires de contrôler le coût de refinancement bancaire à court terme en influant sur le niveau des taux interbancaires au jour le jour, et enfin la création d'une quasi-banque centrale, la Hong Kong Monetary Authority (1993).

LA CONSTITUTION ARGENTINE

Le currency board a été introduit en Argentine en 1991 à un moment où le pays était en proie à une hyperinflation. Le rattachement de la monnaie au dollar américain (au taux de 1 peso pour 1 dollar), inscrit dans la Constitution, et l'instauration de règles strictes en matière de création monétaire constituent les signaux propres à convaincre les agents du changement de politique économique. L'objectif était de briser les anticipations inflationnistes. Le coût élevé de sortie d'un système aussi rigide crédibilise l'engagement des autorités.

En Argentine, les attributs du currency board sont portés par la banque centrale, qui a été rendue indépendante à cette occasion. La comptabilisation dans les avoirs extérieurs d'un stock de dette en dollars émis par le gouvernement fédéral argentin constitue une première spécificité. Néanmoins, celui-ci ne doit pas représenter plus d'un tiers de la base monétaire. Cela ne signifie pas que la banque centrale participe au financement du déficit budgétaire (car cela lui est interdit), mais il lui est donné une marge de manoeuvre en matière de gestion de la politique monétaire.

Outre ses responsabilités dans le domaine de l'émission monétaire, la banque centrale a conservé ses prérogatives d'autorité de surveillance et de contrôle du système bancaire. En cas de crise, son degré de liberté se limite à fournir des liquidités aux banques en contrepartie de titres de la dette publique argentine en dollars jusqu'à hauteur d'un tiers de la base monétaire, ce qui lui permet une baisse des réserves obligatoires (un moyen, là encore, d'apporter des liquidités aux banques). Si cela se révèle insuffisant, l'aide dont peut alors bénéficier le système bancaire est conditionnée à une intervention budgétaire de l'Etat ou à celle d'institutions internationales. Par ailleurs, l'utilisation du dollar en tant que monnaie à part entière a été légalisée, instituant de fait un système bimonétaire.

Le bon fonctionnement d'un currency board suppose :

– Un afflux net et régulier de devises, ce qui implique pour l'économie de dégager un excédent structurel de sa balance de base (un déficit courant peut être surcompensé par un excédent de la balance des capitaux à long terme). Cet excédent doit avoir un caractère stable, essentiellement sous forme d'investissements directs. L'important est d'engranger des entrées de devises qui ne soient pas la contrepartie de capitaux volatils.

FLEXIBILITÉ

– Une politique économique rigoureuse. L'Etat ne pouvant pas faire appel à la banque centrale pour obtenir des financements, il devra se tourner vers les banques ou émettre des titres. Si les banques ont peu (ou pas) de ressources supplémentaires à prêter, ou si leur attrait pour les titres publics est faible, le besoin de financement de l'Etat devra alors être le plus petit possible.

– Une économie flexible qui peut tolérer les phases d'ajustement du point de vue social. Avec la fixité du taux de change, les sorties ou les entrées nettes de devises qui se répercutent par une contraction ou un gonflement de la base monétaire doivent pouvoir déclencher un ajustement des prix, des salaires et des taux d'intérêt. Si des résistances à la baisse apparaissent, les ajustements porteront alors sur les volumes, via la récession, avec des surcapacités de production et du chômage.

En outre, un écart d'inflation entre le pays de la monnaie de référence et le pays du currency board se traduit par une appréciation du taux de change réel. Seule une augmentation des gains de productivité peut compenser cet écart. La rapidité du processus de désinflation à partir de la mise en place du currency board est essentielle pour limiter l'appréciation du taux de change réel et éviter l'échec du système.

SYNCHRONISATION

– Un système bancaire relativement solide (ratios prudentiels, liquidité assurée), dans la mesure où les banques commerciales n'ont plus accès aux refinancements de la banque centrale.

– Une intégration économique et financière élevée avec le pays de la monnaie de référence. L'évolution des taux d'intérêt étant dépendante de celle du pays de la monnaie de réserve, la synchronisation des conjonctures entre les deux pays permet d'éviter des évolutions contracycliques de taux d'intérêt.

En raison de ces contraintes, peu de pays ont choisi de mettre en place un currency board.

Philippe d'Arvisenet
Directeur des études économiques de la BNP

En Europe de l'Est

BULGARIE : système de *currency board* avec un taux de 1 000 leva pour 1 deutschemark.

HONGRIE : le forint suit une tendance à la dépréciation glissante, ramené à 0,9 % par mois depuis janvier dernier contre un panier (70 % deutschemark et 30 % dollar), avec des marges de fluctuation de + ou – 2,25 %.

POLOGNE : le zloty suit une dépréciation glissante (– 1 % par mois) gérée par la banque centrale contre un panier de monnaies (45 % dollar, 35 % deutschemark, 10 % livre sterling, 5 % franc français et franc suisse). Le dispositif est assorti de marges de fluctuation de + ou – 7 %.

RUSSIE : après avoir mis en place un système de bande de dévaluation glissante, la banque centrale a retenu comme objectif de change pour le rouble 6,1 contre dollar en 1998, puis 6,2 ultérieurement, avec des marges de fluctuation de + ou – 15 %.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : après avoir rattaché la couronne à un panier de monnaies (35 % dollar et 65 % deutschemark), la banque centrale conduit, depuis mai dernier, une politique de flottement gérée contre deutschemark.

En Amérique latine

ARGENTINE : depuis la loi de convertibilité (avril 1991), le taux de change est fixe. L'austral a été remplacé par le peso en janvier 1992 au taux de 1 peso = 1 dollar américain.

BRÉSIL : une nouvelle monnaie, le real, a été introduite en juillet 1994 au taux de 1 real = 1 dollar américain. Le taux de change est encadré, depuis mars 1995, par un système de bandes glissantes étroite (0,005 real) et large (1,05-1,14 real depuis le 18 février 1997) ; son rythme de dépréciation est depuis d'environ 0,6 % par mois.

CHILI : depuis juillet 1992, le cours-pivot du peso est calculé à partir d'un panier de monnaies (85 % dollar, 15 % deutschemark, 5 % yen depuis le 20 janvier 1997) ; depuis, la marge de fluctuation est de + ou – 12,5 %.

COLOMBIE : Le taux de change du peso colombien est encadré par une bande de fluctuation de + ou – 7,5 % (depuis décembre 1996) par rapport au cours-pivot, dont le rythme de dépréciation annuel est fixé par la banque centrale (15 % en 1997).

VENEZUELA : depuis juillet 1996, un système de bandes glissantes a été mis en place. Le taux de change peut évoluer à l'intérieur d'une bande de + ou – 7,5 % autour d'un cours-pivot fixé à 427 bolivars depuis janvier 1997 ; son rythme de dépréciation mensuel a été fixé, depuis août 1997, à 1,16 % par mois.

VERS LA MONNAIE UNIQUE

L'impact de l'euro sur la compétitivité

par Hervé Juvin

Dans le vocabulaire français sur l'Union monétaire, le terme de « compétitivité » a effectué une entrée tardive, mais remarquée. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a été l'un des premiers à indiquer sans ambages que l'euro signifie un surcroît de concurrence à l'intérieur de l'Union européenne. Il a engagé en conséquence les sociétés françaises à réaliser un nouvel effort de compétitivité.

Ouvrir le grand livre de l'euro à la rubrique « concurrence » révèle des mots inattendus et, pour certains, inquiétants : des mots comme « effets asymétriques », « effets de taille » ou « restructurations ». Mots barbares, réalité simple : les effets de l'euro sur les entreprises seront asymétriques. Le passage à l'euro avantagera certaines entreprises, il en défavorisera d'autres. Cet impact de la monnaie unique sur la compétitivité relative des sociétés du secteur concurrentiel a suscité jusqu'ici peu d'attention, encore moins de commentaires ou de mises en garde. Il serait pourtant imprudent de le sous-estimer. La crainte intuitive de maints dirigeants de PME risque de se vérifier : les bénéfices de l'euro ont toutes chances d'être concentrés sur les acteurs les plus grands, les plus puissants et les plus forts, tandis que les sociétés les plus petites, les plus fragiles et les moins riches ont toutes chances de supporter des contraintes supplémentaires pour des bénéfices incertains.

CONTRAINTES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES PME

Asymétrie d'abord au niveau des coûts du passage à l'euro dans les domaines informatiques, comptables et financiers. Toutes les sociétés devront convertir leurs systèmes et leur mode de travail, mais beaucoup de PME et surtout de très petites entreprises (sociétés comptant moins de dix salariés) devront consacrer à cette conversion une énergie et des investissements proportionnellement bien supérieurs à ceux des grandes entreprises, par absence de personnel qualifié, par faiblesse de l'encadrement, par manque d'assistance extérieure.

Asymétrie aussi, et surtout, devant les opportunités ouvertes par l'Union monétaire. Pour les uns, groupes européens ou mondiaux, acteurs structurant ou dominant leur marché national, les opportunités ouvertes par l'euro sont certaines, directes et quasi immédiates. Elles demeurent pour les autres, PME régionales ou locales, du domaine de l'hypothèse. Un groupe industriel européen peut déjà apprécier les économies qu'il va réaliser en simplifiant son organisation, en considérant « l'Euroland » comme un marché domestique, en réunissant dans un seul centre européen ses activités financières, ses achats, ses services juridiques et comptables. Il est déjà en mesure de calculer des bénéfices face aux coûts de l'euro.

La majorité des entreprises petites et moyennes est bien incapable de faire de même. L'ouverture du marché européen risque de demeurer purement théorique pour des sociétés qui n'ont pas les moyens de supporter les investissements marketing et commerciaux du développement européen, les frais d'installation sur des marchés éloignés de leur aire géographique d'origine. S'il y a pour elles opportunités, elles seront le fait d'un pari stratégique et d'un pari gagné – elles sont hypothétiques et aléatoires, elles ne sont que rarement l'effet automatique de la monnaie unique.

COURSE À LA TAILLE CRITIQUE

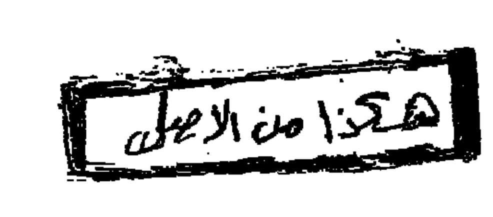
Ce constat mérite sans doute d'être nuancé. Certaines PME, plus réactives, plus mobiles, peuvent s'adapter rapidement et devancer des groupes plus lourds, moins aptes au changement. Elles peuvent mettre à profit les nouveaux moyens de distribution, comme Internet, le marketing direct ou les plates-formes téléphoniques, pour atteindre des marchés géographiquement lointains sans investissements commerciaux lourds, sans constitution d'un réseau physique coûteux. Certaines bénéficieront également des effets d'une nouvelle phase de déréglementation qui promet un réveil agité à d'anciens champions nationaux endormis à l'ombre de leurs monopoles de fait. Toutes seront à l'abri des dévaluations compétitives et de facturations de frais de change parfois aberrantes.

Pourtant, l'observation des stratégies mises en oeuvre par quelques-uns des groupes européens les plus actifs ne laisse pas de doute sur un impact majeur de l'euro : la hausse significative de la taille critique dans de nombreux secteurs. Qu'ils se nomment Pinault-Printemps-Redoute, Generali ou Allianz, Bolloré ou Rallye, les futurs champions européens attendent de l'euro une prime à la taille et aux volumes, et n'ont pas attendu pour s'engager dans des opérations de croissance externe et de restructuration interne. Le résultat est visible dans le montant des offres publiques d'achat (OPA) actuellement en cours à la Bourse de Paris : il dépasse 120 milliards de francs en février 1998, il était inférieur à 10 milliards de francs en février 1997. Ce mouvement a toutes chances de se prolonger et de s'amplifier ; à mesure que grandit la probabilité de voir l'euro devenir la monnaie unique européenne en 1999 et déboucher sur la création d'un marché domestique européen, les bénéfices liés à l'obtention de la taille critique européenne vont grandir, les opérations de concentration et de restructuration s'amplifier.

Course à la taille critique, recherche de la compétitivité par les volumes et les prix, nouvelles pressions en faveur de gains de compétitivité ; les perspectives de restructuration du paysage économique européen réjouissent les grands fauves du capitalisme européen naissant, elles justifient les avertissements aux dirigeants des PME françaises, exprimés récemment par la voix de Denis Kessler pour le CNPF, rappelés par la Confédération générale des PME, dans l'espoir, sans doute vain, d'aménagements fiscaux spécifiques. L'euro fera des gagnants et des perdants, et les PME françaises n'ont pas tous les atouts dans leur jeu. Quelles sont les cartes gagnantes ? La richesse en fonds propres ; la motivation et l'engagement des salariés ; la solidité de l'actionnariat ; la légitimité des dirigeants et leur capacité à expliciter leurs stratégies. Mais il convient de ne pas oublier un atout qui semble cruellement faire défaut au tissu français des PME : l'intelligence collective.

La préparation à l'euro oblige à constater la faiblesse, et quelquefois l'absence, des organisations professionnelles ou syndicales où se forme cette intelligence collective. Combien sont-elles, sur le terrain, légitimes et crédibles, à organiser, motiver, faciliter le passage des PME à l'euro ? Encore peu nombreux à se sentir concernés, les dirigeants de PME se disent peu informés, encore moins incités à se former et à s'organiser par leurs organisations professionnelles ou syndicales. C'est là un risque pour la compétitivité des sociétés françaises dans l'Europe intégrée, un risque dont certaines grandes entreprises pourraient bien être indirectement victimes si leur propre préparation se trouve contrariée ou retardée par un environnement indifférent ou bloquant.

Nul ne fera l'euro tout seul, nul ne réussira l'euro seul. La capacité des organisations collectives, des intermédiaires sociaux, à développer une intelligence collective face à l'euro est le premier atout de certains secteurs et acteurs, dans certains pays. Il faut craindre pour les PME françaises qu'elles aient à payer la faiblesse de leurs organisations professionnelles comme l'individualisme farouche de beaucoup de leurs dirigeants.





FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS



LA MAINLEVÉE DES INSCRIPTIONS HYPOTHÉCAIRES

Lorsqu'une personne emprunte à une banque en vue de financer l'acquisition d'un bien immobilier, le banquier exigera tout naturellement des garanties de remboursement.

Ces garanties sont de deux ordres : la garantie, en terme technique "la sûreté", est dite personnelle quand elle consiste dans l'engagement d'une ou plusieurs personnes (cautions personnelles, avec ou sans solidarité) ; elle est dite réelle lorsque la garantie porte sur un ou plusieurs biens déterminés (meubles ou immeubles, en particulier le bien acquis).

Ces garanties ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent se cumuler.

Le plus souvent, la garantie réelle consistera à prendre une "hypothèque" (hypothèque proprement dite ou privilège de prêteur de deniers) sur le bien acquis.

Cette inscription hypothécaire sera prise, à la diligence du notaire, au Bureau des Hypothèques géographiquement compétent, pour toute la durée du prêt, augmentée de 2 ans, conformément aux dispositions du Code Civil.

A l'expiration de ce délai, l'inscription tombe d'elle-même et disparaît.

Par contre, si le bien est revendu avant, le notaire remboursera le prix à la Banque et devra rendre le bien libre de toute inscription hypothécaire (c'est une obligation à charge du vendeur prévue par le Code Civil) en établissant un "acte de mainlevée".

La mainlevée est volontaire lorsqu'elle est consentie par le créancier (après paiement ou non) ; elle est judiciaire si elle est prononcée par le tribunal à la demande du débiteur, en cas de refus injustifié du créancier.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

VENTES

FONDS DE COMMERCE

70 km ouest Paris, près ABLIS, ds anc. écurie. RESTAURANT de caract. lic. 3. Poutres, chem., 50 places, plus autres bât. Surf. 700 m² 02-37-31-31-73, préf. 10-14 h

APPARTEMENTS

PARIS 2e

BOURSE, pierre de t., stand., 3e ét., travx, 185 m² et 229 m². 17 000 F le m². T. : 01-40-26-11-84. Poss. Périssol.

PARIS 4e

ILE DE LA CITÉ
Bel appartement familial 4 chbres, balcon, soleil. A rafraîchir. 3 550 000 F. S-KAYSER 01-43-26-43-43.

PRÈS PLACE VOSGES 2 p. ouvrant sur terrasse + gde mezzanine. 1 750 000 AIM 01-53-01-99-01.

LA PLACE DES VOSGES Rare. 7 p. 275 m², vol., vue AIM 01-53-01-99-01.

PORT DE L'ARSENAL 5 p. asc., vue ! 2 985 000 F AIM 01-53-01-99-01.

PARIS 5e

DANTE/CLUNY
Triple réception 3 chbres 4e ét., balcon, soleil 5 400 000 F, poss. parking S-KAYSER 01-43-26-43-43

PARIS 6e

ST-GERM.-DES-PRÉS 3 P. 78 m², 3e asc., s/cour fleurie LITTRÉ 01-45-44-44-45

VAVIN 2 p. asc., terrasse et balcon. Vue ! 1 980 000 AIM 01-53-01-99-01.

PETITES MAISONS
– R. Madame, 26 m², charme
– Raspail, style anglais, 25 m²
LITTRÉ 01-45-44-44-45

ODÉON, pierre de t., 4-5 p. à revoir, 150 m². Id. prof. lib. Px except. T. : 01-43-35-18-36

PARIS 7e

ALMA, SUPERBE IMM. 7 P. 236 m², 3e asc., plan parfait LITTRÉ 01-45-44-44-45

PART. VEND métro Bac 190 m² stand., 3-4e ét., Parking. Prix : 6,1 M. Tél. : 01-45-51-07-24

PARIS 8e

PL. MADELEINE
RARE. 6 PCES 208 m² 3e asc., p. de t. + chbre serv. 5 200 000 F - 01-42-66-36-53

PARIS 9e

Mº CHAUSSÉE-D'ANTIN Pierre de t. 105 m², séjour, 2 chbres. T. : 01-45-44-21-97

CADET-MONTHOLON
115 m², 4 chbres, pierre de t. Dble expo. 2 000 000 F X'IMMO 01-40-25-07-05

PARIS 12e

Prox. bois de Vincennes SEFIMEG VEND
TR. BEAUX 5 PCES
refaits à neuf. Cave
1 270 000 à 1 765 000 F
+ parking 50 000 F
Bureau de vente s/place du lundi au sam. 11/13 h - 14-19 h
34, RUE CLAUDE-DECAEN PARIS-12e
01-43-43-89-68

DAUMESNIL, maison s/3 niv. gd liv., s. à m., 5 ch., s-sol 2 terrasses. T. b. ét. Tél. : 01-43-35-18-36

PARIS 13e

6 P. PORT-ROYAL
Triple récept. 4 chbres, cuis. éq., 2 chbres parf. ét. Stand., pierre de t. 3 900 000 F - 01-43-35-32-08

GD ESPACE à terminer 128 m², 1 chbre, 2 expos., park. 2 400 000 F - 01-45-46-26-25

PARIS 14e

R. DIDOT, bel imm. 3 p. s/jard., 55 m², 3e ét. 895 000 F. LITTRÉ 01-45-44-44-45

Denfert, anc., 3e ss asc., 3-4 p. 104 m², tr. bon plan sans vis-à-vis, chf gaz. Tél. : 01-43-35-18-36

Plaisance, imm. 1980, magnif. 3 p. 80 m², cuis. éq. pl. sol. A voir. 01-43-35-18-36

ALÉSIA, pierre de t. réc., ét. élevé, 3 p. 57 m², balcons, box poss. T. : 01-43-35-18-36

RER Cité-Universitaire Et. él., 3 p. 76 m², balc., park. 1 590 000 F - 01-45-80-32-37

PARIS 16e

FAISANDERIE 1930
Bel imm. standing, 4e ét., récept. dble, 2 chbres, soleil, chbre de serv. 3 500 000 F S-KAYSER 01-43-26-43-43

AV. P.-DOUMER
BEAU 2 P. 60 m², balcon 1 300 000 F - 01-42-66-36-53

PARIS 17e

17e Wagram, beau 170 m² Haussmann BURGER ET ST-DIZIER Tél. : 01-40-53-92-09

PRÈS DE L'ÉTOILE 9 p. à rénover, 300 m² env. Superbe imm. pierre de t. AIM 01-53-01-99-01.

78 Yvelines

Près PARLY 2, ds VERDURE 4 p. 80 m², 2e ét., TB, refait neuf, E/O, calme, vue sur parc de la résid., ttes commodités, proche LA DÉFENSE, PARIS, VERSAILLES 1 MF. Pptaire 01-47-73-57-56

LE VÉSINET, CENTRE RER 175 m² + combles + cour Volume, calme, gros trav. à prév. Px : 1,3 MF. Tél. : 06-60-45-27-10

92 Hauts-de-Seine

ENCHÈRES NOTAIRE
NEUILLY-SUR-SEINE 149, av. Charles-de-Gaulle 2 p. 38 m², bât. G, 2 ét. Mise à prix : 390 000 F Visites 2 et 6-3 de 11 h à 13 h, 12-3 de 14 h à 16 h Y. Crunelle 01-45-61-55-70

94 Val-de-Marne

VINCENNES MAIRIE
immeuble de standing
38 M², 455 000 F
01-34-05-00-55

MAISONS

Paris Rég. parisienne

18e Mº GUY-MOQUET dans voie privée calme
MAISON 340 M²
7 p. gd cft, vaste living avec jardin d'hiver 3 800 000 F - 01-47-00-77-27

LONGJUMEAU. Particulier vend maison bourgeoise, centre-ville, 160 m² (séjour 40 m², + 6 pièces, cuisine, salle de bains, WC). Chauffage central, jardin intérieur 80 m². Possibilité profession libérale ou artisanale. 1 200 000 F - 01-64-48-95-90

91 - SAINT-CHÉRON Sur 1 177 m², mais. exc. état 220 m² hab., s.-sol, vér., terrasse, 100 m², park. 4 voit., RER, ttes commodités, 1,4 MF. Tél. : 02-51-22-07-92 (19 h)

APPARTEMENTS MAISONS

Province

Proche UZÈS (30) Maison de village anc. en pierre. Restauration de qualité, cour int. terrasse, r.-d-c., salon, s. à m., cuis.. bur. 1er ét. 3 chbres, 2 s. de b. Prix : 1.1 MF Tél. : 04-90-86-95-31

NICE, FABRON, résid. appt : villa 3-4 p. 130 m², jard. 180 m², caves, garage, parking. 1,7 MF particulier. Tél. : 04-93-71-92-44

AVEYRON vend superbe maison campagne. CENTURY 21 à Rodez. Tél. : 05-65-73-30-30. Grand plain-pied.

Etranger

Part. vd Athènes appt 3 p. c.s.b. 68 m² t.b.é. ds pet. imm. stand. Grand balcon ombragé Exc. sit. hors zone pol. Prix just. : 400 KF à débattre Tél. : 03-84-42-46-69 soir

PROPRIÉTÉS

Province

LES BAUX-DE-PROVENCE Bastide provençale 240 m² hab. Dépend. 100 m² terrain boisé 2,60 ha, pisc. 6 x 12 Poolhouse. Px : 3,2 MF - 04-90-90-52-19

LUBÉRON SITE CLASSÉ 5 km Gordes, 35 km Avignon, TGV. Au point culminant d'un authentique village provençal. Propriétaire vend Maison XVIIIe restaurée, prestations de qualité, vaste séjour + cheminée, bureau spacieux + cheminée, 3 ch., + bains, + cab. toilette, cuis. aménagée, chauf. central, loggia, terrasse, véranda couverte, vue panoramique exceptionnelle. 1 420 000 F. Tél. : 01-47-05-42-62 Fax : 01-45-51-22-27

100 km de Paris, en lisière de la forêt d'Orléans. Site naturel except. sur 12 ha en plein bois, mais. trad., parquet chêne de 235 m² (séj. 80 m² et chem., 5 chbres, 2 sdb, 1 sd). 2e mais. de 160 m² + 100 m² div. en burx, et atel. en bord. étang 1 ha. Tél. : 02-38-33-81-81 (hb) Tél. : 02-38-33-77-07 rép.

DIVERS

Opportunité d'avoir
VOTRE ÎLE PRIVÉE
DANS LES CARAÏBES
Autres excell. investiss. dispon. ds île de Roatan en pl. expansion. Pr infos : SECUA PROPERTIES Fax : 00-504-4451629 ou E-MAIL : martin@mgl.ca.

ACHATS

HÔTELS PARTICULIERS

Pour investisseur, hôtel particulier 800 m², ville sud Paris, empl. premier ordre. Tél : 02-38-42-02-02 Fax : 02-38-62-86-34.

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris, paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07.

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés Toutes surfaces pour CADRES, BANQUES et GRANDES SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70.

OFFRES VIDES

Mº SAINT-JACQUES Rue Jean-Dolent, 5e étage, asc., digicode, interph., concierge, gd studio 40 m², imm., p. de t., entrée, cuis., équip., dressing, s. de bns + 1 pièce principale 25 m² parquet. 4 200 F CC. Tél. 01-47-45-25-87 ou 06-03-12-69-06.

– 17e MALESHERBES, studio parfait état, 3 000 F h.ch.
– 7e SOLFÉRINO, studio 45 m², 4e, verdure, 4 350 F h.ch.
– 16e PASSY, 4 p., prof. libér. possib., 8 000 F h.ch.
– 4e RAMBUTEAU, 3 p. 85 m², 3e asc., 8 200 F h.ch.
– 17e ARGENTINE, 4 p. 125 m², 3e sans asc., 11 900 F h.ch.
VALMONT 01-42-66-36-53

19e, Imm. anc., parc Buttes-Chaum., 4e ét., 90 m². Liv. dble, dress., 3 ch, cuis. amén., sdb, WC, Ref. neuf, chf cent., digicode, cave., gard. 8 300 F + ch. 01-42-08-71-87 (mat., ap. 20 h).

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, R. LECOURBE
EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement.
RESIDENCE NEUVE
du 2 au 6 pièces
SUR PLACE
6 jours sur 7 - 10 h à 19 h.

AGENDA

GARDE ENFANTS

Urgent cherche jeune fille au pair pour garder 2 enfants 2 et 4 ans lettre + photo Ann VIAENE A. Biebuyckstraat, 1 8793 WAREGEM, Belgique

VINS

Direct. producteur un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE
A.O.C.
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus millésimés dispon. Tarifs sur demande. L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. 02-47-50-80-64.

VTL

3 h de Paris par TGV
JURA
toutes saisons (près Métabief) en pleine zone nordique ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location chbres en pension ou demi-pension. Activités : pêche, randonnées pédestres et VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison. Rens. et réserv. (03) 81-49-00-72.

NEIGE A PRIX CANON ! PÂQUES CHAMONIX - MONT-BLANC 2 P. 2 230 F – Studio 1 685 F 04-50-53-40-96 fax 55-95-36.

TRAVAUX A DOMICILE

Effectue tous travaux de TTX, aide rédactionnelle, correction ortho. de tous types de doc. Tél. 01-46-70-22-64.

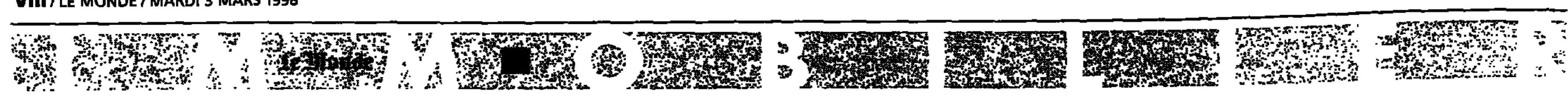
DIVERS

LES HESPÉRIDES
Résidence-service de luxe Tout Paris et banlieue BURGER ET ST-DIZIER Tél. : 01-40-53-92-09

FERMETTES

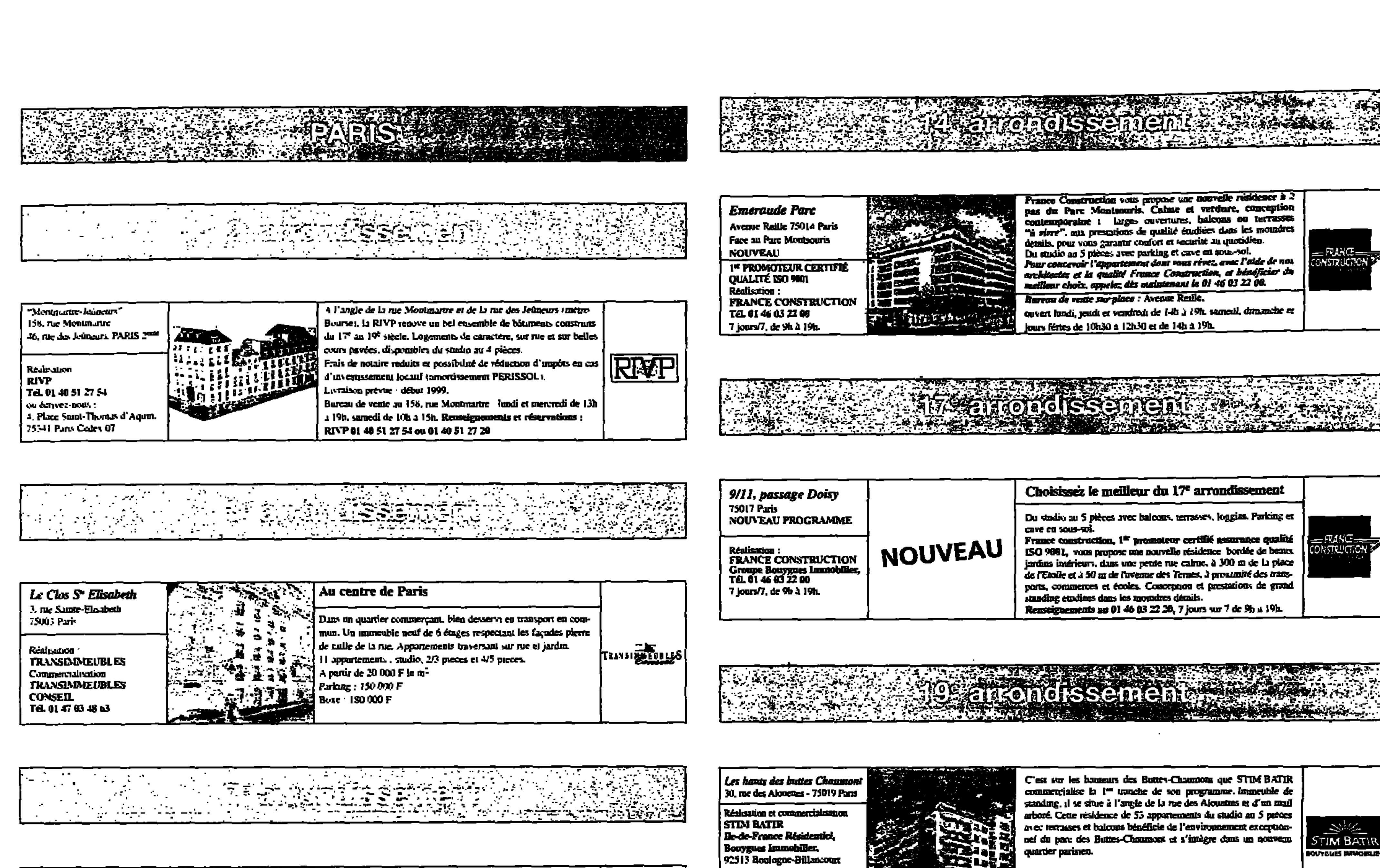
Fermette près CHÂTILLON/COLIGNY LOIRET, 2,30 ha, hab. 120 m² Cheminée, four à pain, cave Nombr. dépend. Mise à px : 800 000 F. TGI Montargis le 18 mars 98, 14 h. Mº Lavillat : 02-38-85-46-88, doc. s. demande

STAGES



NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS



"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs PARIS 2ème

Réalisation
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17e au 19e siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles du studio au 4 pièces.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. **Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 20**

RIVP

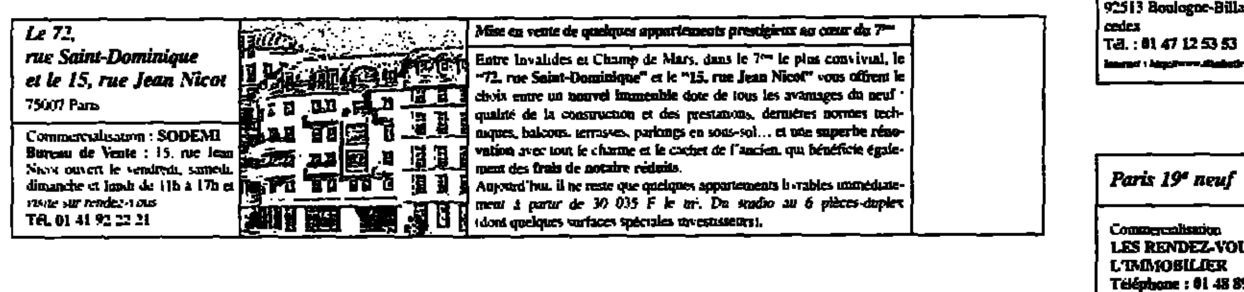
Le Clos Ste Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

Réalisation :
TRANSIMMEUBLES
Commercialisation
TRANSIMMEUBLES
CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63

Au centre de Paris

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F

TRANSIMMEUBLES Conseil

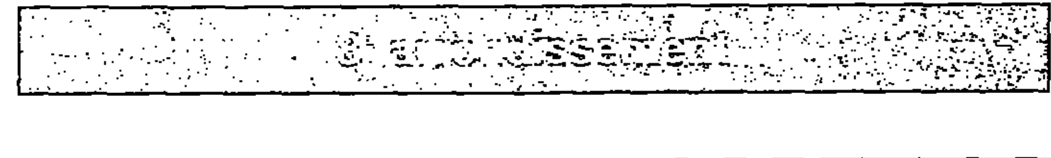


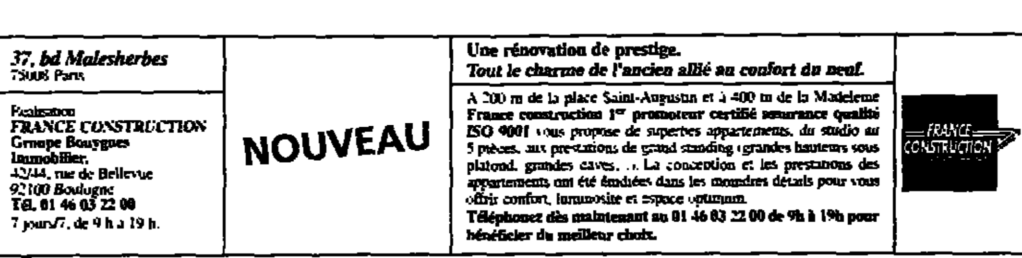
Le 72, rue Saint-Dominique et le 15, rue Jean Nicot
75007 Paris

Commercialisation : **SODEMI**
Bureau de Vente : 15, rue Jean Nicot ouvert le vendredi, samedi, dimanche et lundi de 11h à 17h et *visite sur rendez-vous*
Tél. 01 41 92 22 21

Mise en vente de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème

Entre Invalides et Champ de Mars, dans le 7ème le plus convivial, le **"72, rue Saint-Dominique"** et le **"15, rue Jean Nicot"** vous offrent le choix entre un **nouvel immeuble** doté de tous les avantages du neuf : qualité de la construction et des prestations, dernières normes techniques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol... et une **superbe rénovation** avec tout le charme et le cachet de l'ancien, qui bénéficie également des **frais de notaire réduits**.
Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrables immédiatement *à partir de 30 035 F le m². Du studio au 6 pièces-duplex* (dont quelques surfaces spéciales investisseurs).





37, bd Malesherbes
75008 Paris

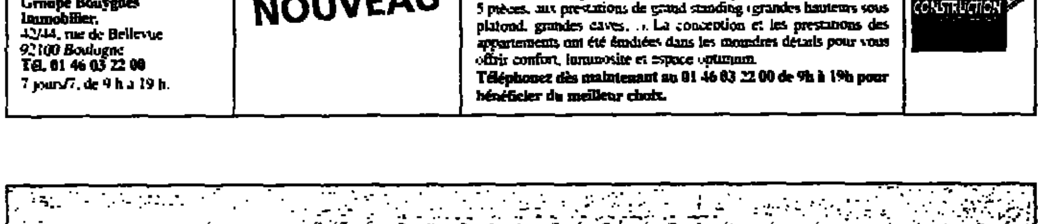
Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier,
42/44, rue de Bellevue
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

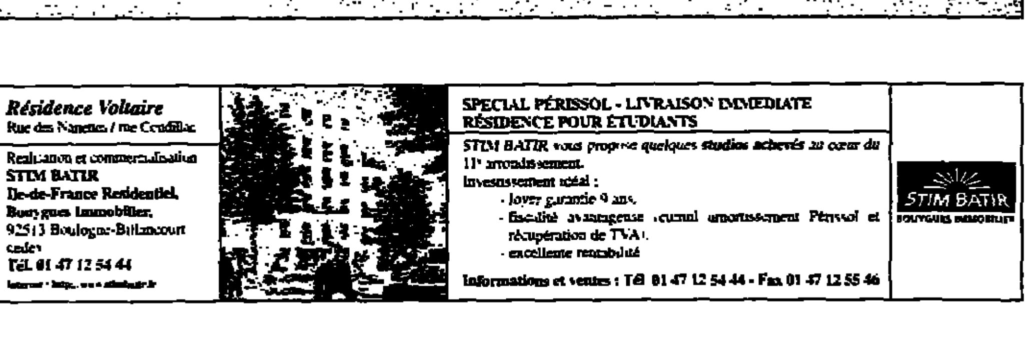
NOUVEAU

Une rénovation de prestige.
Tout le charme de l'ancien allié au confort du neuf.

A 200 m de la place Saint-Augustin et à 400 m de la Madeleine **France construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001** vous propose de superbes appartements, du studio au 5 pièces, aux prestations de grand standing (grandes hauteurs sous plafond, grandes caves, ...). La conception et les prestations des appartements ont été étudiées dans les moindres détails pour vous offrir confort, luminosité et espace optimum.
Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix.

FRANCE CONSTRUCTION





Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Crédillac

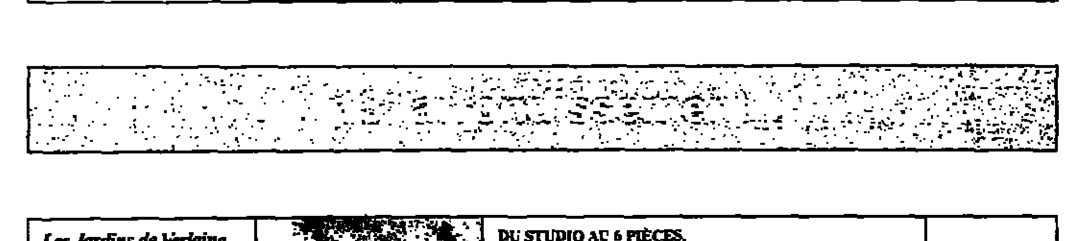
Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

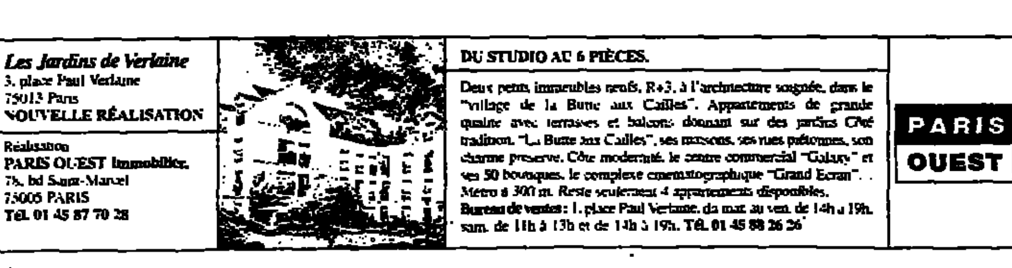
SPECIAL PÉRISSOL - LIVRAISON IMMEDIATE
RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

STIM BATIR vous propose quelques ***studios achevés*** *au cœur du* 11e arrondissement.
Investissement idéal :
- *loyer garantie 9 ans,*
- fiscalité avantageuse (cumul amortissement Périssol et récupération de TVA),
- excellente rentabilité

Informations et ventes : Tél. 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER





Les Jardins de Verlaine
3, place Paul Verlaine
75013 Paris
NOUVELLE RÉALISATION

Réalisation
PARIS OUEST Immobilier,
75, bd Saint-Marcel
75005 PARIS
Tél. 01 45 87 70 28

DU STUDIO AU 6 PIÈCES.

Deux petits immeubles neufs, R+3, à l'architecture soignée, dans le "village de la Butte aux Cailles". Appartements de grande qualité avec terrasses et balcons donnant sur des jardins. Côté tradition, "La Butte aux Cailles", ses maisons, ses rues piétonnes, son charme préservé. Côté modernité, le centre commercial "Galaxy" et ses 50 boutiques, le complexe cinématographique "Grand Ecran"...
Métro à 300 m. Reste seulement 4 appartements disponibles.
Bureau de ventes : 1, place Paul Verlaine, du mar. au ven. de 14h à 19h, sam. de 11h à 13h et de 14h à 19h. **Tél. 01 45 88 26 26**

PARIS OUEST

14e arrondissement

Emeraude Parc
Avenue Reille 75014 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

France Construction vous propose *une* ***nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine :*** larges ouvertures, **balcons ou terrasses** *"à vivre"*, aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

Bureau de vente sur place : **Avenue Reille.**
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, *dimanche et* jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

17e arrondissement

9/11, passage Doisy
75017 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier,
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

NOUVEAU

Choisissez le meilleur du 17e arrondissement

Du studio au 5 pièces avec balcons, terrasses, loggias. Parking et cave en sous-sol.
France construction, 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001, vous propose une nouvelle résidence bordée de beaux jardins intérieurs, dans une petite rue calme, à 300 m de la place *de l'Etoile et à 50 m de l'avenue des Ternes, à proximité des trans*ports, commerces et écoles. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails.
Renseignements au 01 46 03 22 20, *7 jours sur 7* **de 9h à 19h.**

FRANCE CONSTRUCTION

19e arrondissement

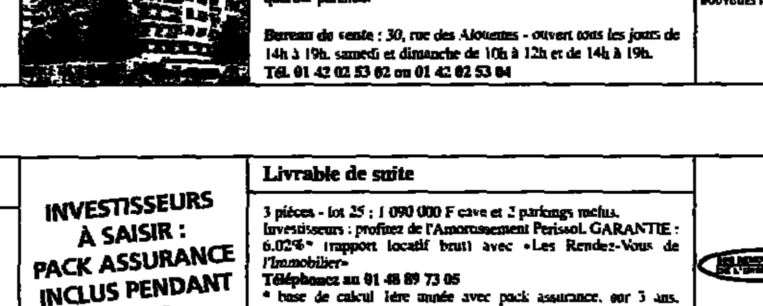
Les hauts des buttes Chaumont
30, rue des Alouettes - 75019 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. : 01 47 12 53 53
Internet : http://www.stimbatir.fr

C'est sur les hauteurs des Buttes-Chaumont que STIM BATIR commercialise la 1ère tranche de son programme. Immeuble de standing, il se situe à l'angle de la rue des Alouettes et d'un mail arboré. Cette résidence de 55 appartements du studio au 5 pièces avec terrasses et balcons bénéficie de l'environnement exceptionnel du parc des Buttes-Chaumont et s'intègre dans un nouveau quartier parisien.

Bureau de vente : *30*, rue des Alouettes - ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. 01 42 02 53 02 ou 01 42 02 53 04

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER



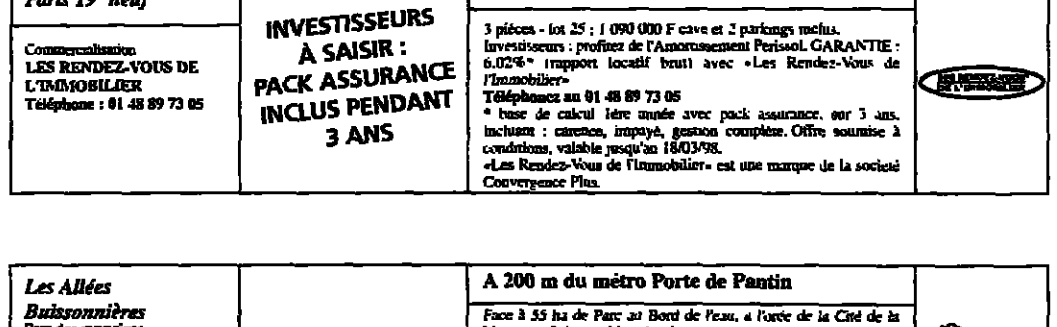
Paris 19e neuf

Commercialisation
LES RENDEZ-VOUS DE L'IMMOBILIER
Téléphone : 01 48 89 73 05

INVESTISSEURS À SAISIR : PACK ASSURANCE INCLUS PENDANT 3 ANS

Livrable de suite

3 pièces - lot 25 : 1 090 000 F cave et 2 parkings inclus.
Investisseurs : profitez de l'Amortissement Perissol. GARANTIE : 6,02%* (rapport locatif brut) avec «Les Rendez-Vous de *l'Immobilier*»
Téléphonez au 01 48 89 73 05
* base de calcul 1ère année avec pack assurance, sur 3 ans, incluant : carence, impayé, gestion complète. Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 18/03/98.
«Les Rendez-Vous de l'Immobilier» est une marque de la société Convergence Plus.



Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

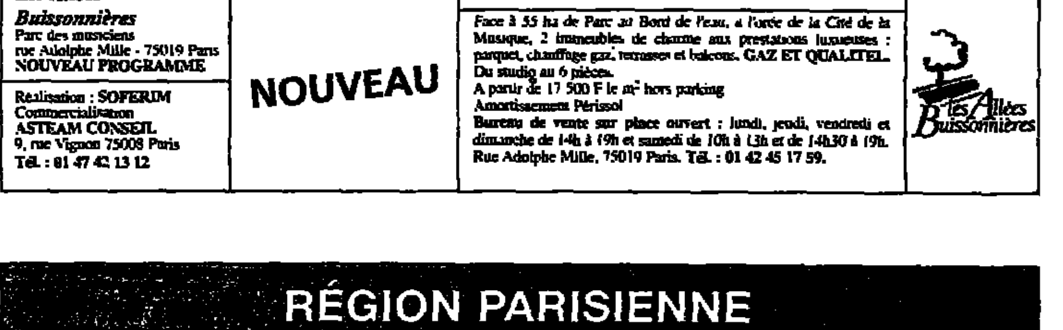
Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. : 01 47 42 13 12

NOUVEAU

A 200 m du métro Porte de Pantin

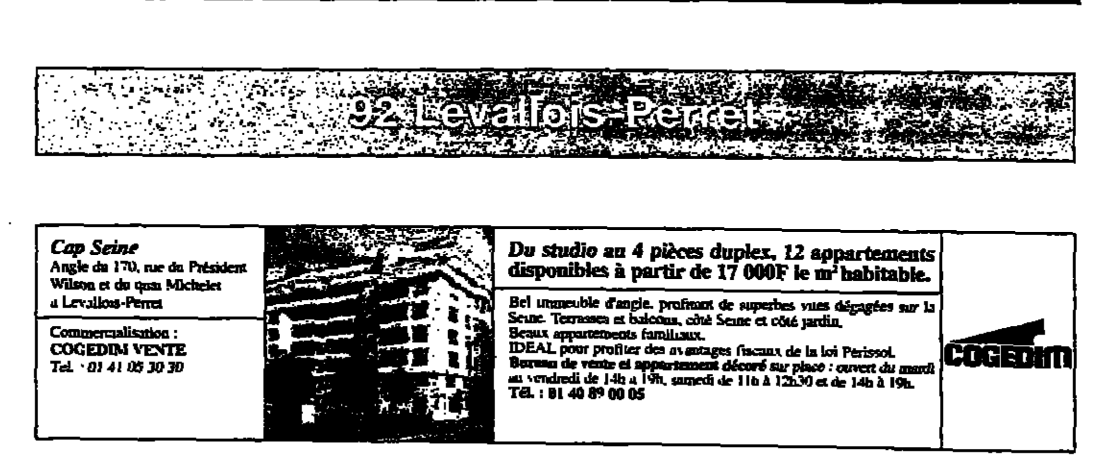
Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. **GAZ ET QUALITEL.** Du studio au 6 pièces.
A partir de 17 500 F le m² hors parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. **Tél. : 01 42 45 17 59.**

Les Allées Buissonnières



RÉGION PARISIENNE

92 Levallois-Perret



Cap Seine
Angle du 170, rue du Président Wilson et du quai Michelet à Levallois-Perret

Commercialisation :
COGEDIM VENTE
Tél. : *01 41 05 30 30*

Du studio au 4 pièces duplex, **12 appartements disponibles à partir de 17 000F le m² habitable.**

Bel immeuble d'angle, profitant de superbes vues dégagées sur la Seine. Terrasses et balcons, côté Seine et côté jardin.
Beaux appartements familiaux.
IDEAL pour profiter des avantages fiscaux de la loi Périssol.
Bureau de vente et appartement ***décoré*** *sur place : ouvert du mardi* au vendredi de 14h à 19h, samedi de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. : 01 40 89 00 05

COGEDIM



Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf.
Chez votre marchand de journaux.

